#### REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



#### MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE

-----





Projet de Solutions numériques pour le désenclavement des zones rurales et l'e-Agriculture

Financement Groupe Banque Mondiale : Crédit IDA N° P160418



Contrat N°: 051-IDA/UC/PSAC/2018 Ordre de service N°: OD014/PSAC/18

# MISSION D'AUTONOMISATION DES SOCIETES COOPERATIVES DES PRODUCTRICES DE KARITE PAR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

# RAPPORT FINAL

VERSION 0.0

Octobre 2018





# **SUIVI DE DOCUMENT**

IRIE Bi Voli Thierry, M.Sc., Ing.
Chef d'Entreprise | CEO - Gérant
eTRANSFORM SARL
eTRANSFORM 54843

Consultant-firme : eTRANSFORM

ACTION	PORTEUR	QUALITE
	M. IRIE BI VOLI THIERRY	Chef d'Entreprise, Chef de mission
	DR. KRA VALERIE	Consultant Expert Sociologie économique
	DR. SERI ZAGBAI HUBERT	Consultant Expert en Agroéconomie
	M. AKAFFOU FRANCK HERVE	Consultant Expert Statisticien
Rédaction	M. ZOBO DARIUS GOGO	Consultant Expert en Développement d'Applications et SIG
	M. KOU VINCENT	Consultant Expert en Développement d'Applications et SIG
	M. EBIAKOBO EBICK	Consultant Expert SIG
	M. TOUBOUI BI SUY ROBERT	Consultant Gestionnaire des opérations statistiques
	M. ZEBIE BI KACOU CLOVIS	Consultant Ingénieur Statisticien Economiste
	M. HERMANN AHOUSSI	Consultant Ingénieur Génie Logiciel pour les solutions sur terminal Mobile
	M. TEKI FABRICE DURAND	Consultant Expert Administrateur de Base de données
	Mme KONAN TRICIA AMOIN	Directrice des Opérations, Superviseur
	M. MAHOURO YADE PIERRE CELESTIN	Support Technique
	M. DADY BEHIRI ANGE KEVIN	Chargé d'enrôlement
	M. ABRO BAKA LANDRY	Chargé d'enrôlement
Enrollement	M. KOUAME BOUAFFOU MARIUS	Chargé d'enrôlement
	M. KOUAMENAN MICHEL	Chargé d'enrôlement
	M. COULIBALY YOH MARIATOU	Chargé d'enrôlement
	M. KADJA N'DRI ERIC	Chargé d'enrôlement
	N'GUESSAN KOUASSI MATHURIN	Chargé d'enrôlement
Duá gallagta	M. ADADE JEAN-LUC	Chef d'équipe IT pré-Collecte
Pré-collecte de données	M. COULIBALY YOH MARIATOU	Consultant IT KORHOGO
de terrain	M. DADY BEHIRI ANGE KEVIN	Consultant IT FERKE, BOUNA, BONDOUKOU



ACTION	PORTEUR	QUALITE
	M. BAKAYOKO ABOUBAKAR	Consultant IT KATIOLA
	M. OUATTARA LOGONA ABOUBAKAR	Consultant IT MINIGNAN
	M. YAO JOSIMAR AMANY JUNIOR	Consultant IT ODIENNE
	M. KADJA N'DRI ERIC	Consultant IT BOUNDIALI
	M. ABRO BAKA LANDRY	Consultant IT GAGNOA
	M. N'GUESSAN KOUASSI MATHURIN	Consultant IT BOUAFLE
	Mme. AMANI	Consultant IT DALOA
	Mme. AMANI	Consultant IT DIVO

# Unité de Coordination de Projet (UCP) : PSNDEA

Action	Porteur	Qualité
Validation	M. DANON Henri	Coordonnateur



# **SIGLES ET ACRONYMES**

ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural
ANOPACI	Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire
ANSUT	Agence nationale du service universel des télécommunications
ARTCI	Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNCIK	Bureau de Création de l'Interprofession du Karité
BM	Banque mondiale
CF	Centre de formation
CNA	Chambre Nationale d'Agriculture
CNRA	Centre national de recherche agronomique
COOP-CA	Société coopérative avec Conseil d'Administration
DD	Développement durable, Direction Départementale
DISI	Direction de l'Innovation et du Système d'Information
DISI	Direction de l'Informatique
DGPPS	Direction générale de la planification, du contrôle des projets et des statistiques
DPSP	Direction de la planification, des statistiques et des programmes
DR	Direction Régionale
DREG	Direction Régionale
DSDI	Direction de la Statistique, de la Documentation et de l'Informatique
EE	Etudes économiques
FEM	Forum économique mondial
FENACOVICI	Fédération Nationale des Coopératives du Vivrier de Côte d'Ivoire
FIKACI	Filière Karité de Côte d'Ivoire
FIKA-CI	Filière Karité de Côte d'Ivoire
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole
GIE	Groupement d'Intérêts Economiques
IDA	Association internationale de développement
IT	Technologie de l'information
JA	Juriste d'Affaire
MICENUP	Ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Poste
MENUP	Ministère de l'Économie numérique et de la Poste
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MINSEDD	Ministère de la Salubrité l'Environnement et du Développement Durable
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques



MICAPPME	Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
MCAPPME	Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
NE	Nouvelle Economie
OCPV	Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers
ONDR	Office national de développement de la filière riz
PAM	Programme alimentaire mondial
PND	Plan national de développement
PNIA	Programme national d'investissement agricole
PPAAO	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
RIKA	Réseau Ivoirien de Karité
RR	Représentation régionale
S&E	Suivi et évaluation
SCOOP	Société coopérative
SCOOPS	Sociétés coopératives simplifiées
SCOOP-CA	Sociétés coopératives avec conseil d'administration
SMS	Service de message court
SNDI	Société nationale de développement informatique
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TV	Télévision
AUSI	Architecte et Urbaniste des Services numériques et Système d'Information
UCP	Unité de coordination de projets
UEP	Unité d'exécution de projet
UNION COOP	Union de coopératives
UNION SCOOP	Union de sociétés coopératives
UR	Union régionale
VFM	Marché virtuel pour les agriculteurs
WARCIP	Programme régional d'infrastructure des communications en Afrique de l'Ouest
ZN	Zone

5



# **RESUME**

La production, la commercialisation du karité et ses produits dérivés sont des activités exercées essentiellement par les femmes. Elles leur permettent de faire face à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Ces dernières contribuent avantageusement au quotidien au positionnement mondial de la Côte d'Ivoire qui occupe aujourd'hui, le cinquième rang sur l'échiquier international. Il est important de noter que le karité est en majorité produit dans le Nord du pays et il constitue le troisième produit d'exportation de la région.

Le rôle important de l'Etat dans l'encadrement et l'organisation de la filière a permis de faire d'énormes progrès qui se ressentent au niveau des acteurs dudit secteur. Plusieurs actions, travaux et études ont été menés à cet effet et la présente mission d'étude traduit la contribution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'autonomisation des sociétés coopératives des productrices de karité.

Le projet qui la porte, le PSNDEA, est piloté par les Ministères en charge des TIC et de l'Agriculture. A l'issu des travaux menés au niveau central et dans les zones de projet auprès des acteurs et parties prenantes, cette mission d'étude a permis de capitaliser des données en provenance des plateformes d'acteurs, des missions de terrains et de l'enrôlement des organisations agricoles, des collecteurs, des producteurs ainsi que des parcs à karité.

Le rôle important des TIC dans la promotion, la commercialisation, la bonification des activités de la chaîne de valeur ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie et de revenus des acteurs, à travers des plateformes de services numériques alignés sur les besoins des concernés, nous a permis de consigner dans le présent rapport final le fruit de plusieurs mois de travail des équipes de eTRANSFORM.

S'appuyant sur les normes et les référentiels de meilleures pratiques en la matière de même que sur les contributions majeures des experts sectoriels (Agriculture, Statistique, Sociologie, etc.), le présent rapport consigne les résultats des travaux attendus en lien avec les termes de références (TDR) ainsi que ceux des attentes des acteurs et parties prenantes de manière à faciliter la modernisation et le développement durable de la filière en passant par une autonomisation optimale des organisations agricoles et des femmes qui conduisent au jour le jour et avec labeur en zones rurales, leurs activités au sein de la chaine de valeur nationale du karité.



# **ABSTRACT**

The production and marketing of shea and its derived products are activities carried out mainly by women. They enable them to meet their needs and those of their families. The latter contribute advantageously daily to the global positioning of Côte d'Ivoire which occupies today, the fifth rank on the international chessboard. It is important to note that most shea is produced in the north of the country and is the third largest export product in the region.

The important role of the State in the supervision and organization of the sector has made enormous progress, which is felt by the actors of this sector. Several actions, works and studies have been conducted for this purpose and this study mission reflects the contribution of Information and Communication Technologies (ICT) in the empowerment of cooperative societies of shea producers.

The project that carries it, the PSNDEA, is led by the Ministries in charge of ICT and Agriculture. At the end of the work carried out at the central level and in the project areas by actors and stakeholders, this study mission made it possible to capitalize data coming from the actors' platforms, the field missions and the enlisting agricultural organizations, collectors, producers as well as shea parks.

The important role of ICTs in the promotion, commercialization and enhancement of value chain activities as well as in the improvement of the living and income conditions of the actors, through digital service platforms aligned with the needs of those concerned, allowed us to record in this final report the result of several months of work by the eTRANSFORM teams.

Based on the standards and benchmarks of best practices in this field as well as on the major contributions of sectoral experts (Agriculture, Statistics, Sociology, etc.), this report records the results of the work expected in connection with the terms (TDR) as well as the expectations of stakeholders and stakeholders in order to facilitate the modernization and sustainable development of the value chain by optimally empowering farmer organizations and women who drive day-to-day and with great rural areas, their activities within the national value chain of shea.



# **TABLE DES MATIERES**

SIC	GLES ET ACRONYMES	4
RE	SUME	6
ΑE	STRACT	7
LIS	STE DES TABLEAUX	11
LIS	STE DES FIGURES	13
I.	INTRODUCTION	16
II.	PRESENTATION DU PSNDEA ET DE LA MISSION D'ETUDE	18
	II.1 PRESENTATION DU PROJET	18
	II.1.1 Objectif général, Impact et cibles du projet	18
	II.1.2 Les composantes du projet	18
	III.1.3 Périmètre fonctionnel	19
	III.1.4 Périmètre géographique	19
	III.1.5 Périmètre métier	20
	II.2 DESCRIPTION DE LA MISSION D'ETUDE	20
	II.2.1 Objectif général	20
	II.2.2 Objectifs spécifiques	20
III.	METHODOLOGIE D'APPROCHE	21
	III.1 ORGANISATION DE L'EQUIPE PROJET eTRANSFORM	21
	III.2 DEMARCHE	21
	III.1 Phase 1- Initialisation et lancement	22
	III.2 Phase 2 - Cadrage et préparation	22
	III.3 Phase 3 - Travaux de terrain et diagnostic de l'existant	23
	III.4 Phase 4 - Analyse des données, construction des solutions et services d'autonomisation	30
	IV.5 Phase 5 - Elaboration des plans et cadre de gestion de la mise en œuvre	
IV.	•	
	IV.1 Déclinaison générale	
	IV.2 Les régions productrices du karité	
	IV.3 Les principaux acteurs du secteur du karité en Côte d'Ivoire	
	IV.4 La production nationale, régionale et les prix	
	IV.5 Les usages du karité	
	<del>-</del>	



V.	ANALYSE ET BILAN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT	56
•	V.1 ANALYSE CRITIQUE DE L'EXISTANT	56
	V.1.1 Analyse agronomique	56
	VI.1.2 Analyse socio-économique	83
	VI.1.3 Analyse de l'existant TIC	86
•	V.2 BILAN DIAGNOSTIC	128
	V.2.1 Diagnostic socio-économique	128
	V.2.2 Diagnostic des visions fonctionnelles, applicatives et infrastructurelles	134
VI.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	163
•	VI.1 VISON ET STRATEGIE DE L'AGRICULTURE	163
	VI.1.1 Vision du PNIA 2	163
	VI.1.2 Objectifs stratégiques du PNIA 2	163
•	VI.2 VISON ET STRATEGIE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	164
	VI.2.1 Vision du MICENUP	164
	VI.2.2 Mission du MICENUP	164
	VI.2.3 Champs d'actions du MICENUP	165
•	VI.3 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA MISSION D'ETUDE	166
	VI.3.1 Vision de la mission d'étude	166
	VI.3.2 Orientations stratégiques	166
VII	. ANALYSE, CONSTRUCTION DES SCENARIOS ET DES SERVICES NUMERIQUES	168
•	VII.1 ANALYSE ET TRAITEMENT DE DONNEES D'ENROLEMENT	168
	VII.1.1 PROFILAGE DES PRODUCTEURS	170
	VII.1.2 ANALYSE DES PRODUCTEURS PAR REGION	178
	VII.1.3 PROFILAGE DES ORGANISATIONS ET STRUCTURES DU SECTEUR	183
•	VII.2 CONSTRUCTION DES SCENARIOS ET DES SERVICES NUMERIQUES	187
	VII.2.1 CONSTRUCTION DE SCENARIOS TIC D'AUTNOMISATION	187
	VII.2.2 SOLUTIONS NUMERIQUES CIBLES	194
•	VII.3 SERVICES NUMERIQUES DE LA PRESENTE MISSION	204
	VII.3.1 LES SERVICES METIERS	204
	VII.3.2 LES SERVICES D'OPÉRATIONS	211
	VII.3.3 LES BESOINS EN LOGICIELS, MATERIELS ET EN FORMATION	213
•	VII.4 REDUCTION DE LA PENIBILITE DU TRAVAIL	216
	VII.4.1 AU NIVEAU DES OP	216



VII.4.2 LA DOMESTICATION DE L'ESPECE	217
VIII. PLAN D'ACTIONS ET D'OPERATIONS	218
VIII.1 PLAN D'ACTIONS	218
VIII.2 PLAN D'OPERATIONS	219
VIII.3 MODELE ECONOMIQUE	224
VIII.3.1 Valeur stratégique	224
VIII.3.2 Valeur économique	225
IX. PLAN DE GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE	227
IX.1 MODELE DE GOUVERNANCE	227
IX.2 SUIVI/EVALUATION	229
ANNEXES	230



# **LISTE DES TABLEAUX**

TABLEAU 1- SYNTHESE DU PLAN DE COMMUNICATION	25
TABLEAU 2- LES MEMBRES DE LA FIKACI	45
TABLEAU 3 - LES MEMBRES DU BNCIK	46
TABLEAU 4 - LES MEMBRES DU GIE ENZEPIE	47
TABLEAU 5 - PRIX DU KARITE EN COTE D'IVOIRE DE MARS ET AVRIL 2018	49
TABLEAU 6 - PRIX DU MARCHE REGIONAL DU KARITE	49
TABLEAU 7 - SYNTHESE DE QUELQUES USAGES DU KARITE	53
TABLEAU 8 - EXIGENCES DU BEURRE DE KARITE NON RAFFINE	54
TABLEAU 9 - QUALITE DE BEURRE DE KARITE NON RAFFINE	55
TABLEAU 10 - CARACTERISATION DU BEURRE NON RAFFINE	
TABLEAU 11- CAPACITE DE PRODUCTION DE LA FIKACI (AMANDES DE KARITE)	
TABLEAU 12 - PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU KARITE (FIKACI)	
TABLEAU 13 - CAPACITE DE PRODUCTION DES AMANDES ET BEURRE DE KARITE (BNCIK)	
TABLEAU 14 - CAPACITE DE PRODUCTION DU RIKA	
TABLEAU 15 - LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEUR DU KARITE	75
TABLEAU 16 -MODELES CLASSIQUES D'ORGANISATION PRODUCTIVE DES PETITS EXPLOITANTS	
AGRICOLES	
TABLEAU 17-RECAPITULATIF DES RISQUES DES ACTIVITES DES CHAINES DES VALEURS AGRICOLES.	
TABLEAU 18-MATRICE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES ACTUELS	
TABLEAU 19-CARTE DES PROCESSUS CLES ACTUELS	
TABLEAU 20-TABLEAU DE SYNTHESE DE LA DESCRIPTION DES CFI	
TABLEAU 21 -LISTE DES PROCESSUS METIERS	
TABLEAU 22-FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.01.01	
TABLEAU 23-DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.01.01	
TABLEAU 24- FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.01.02	
TABLEAU 25-DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.01.02	
TABLEAU 26-FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.01.03	
TABLEAU 27DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.01.03	
TABLEAU 28- FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.01.04	
TABLEAU 29-DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.01.04	
TABLEAU 30 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.02.01	
TABLEAU 31 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.02.01	
TABLEAU 32 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.03.01	
TABLEAU 33 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.03.01	
TABLEAU 34 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.04.01	
TABLEAU 35 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.04.01	
TABLEAU 36 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.04.02	
TABLEAU 37 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.04.02	
TABLEAU 38 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.05.01	
TABLEAU 39 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.05.01	
TABLEAU 40 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.05.02	
TABLEAU 41 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.05.02	
TABLEAU 42 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.05.03	
TABLEAU 43 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.05.03	
TABLEAU 44 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.06.01	. 119



TABLEAU 45 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.06.01	119
TABLEAU 46 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.07.01	120
TABLEAU 47 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.07.01	120
TABLEAU 48 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.08.01	122
TABLEAU 49 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.08.01	122
TABLEAU 50 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.09.01	124
TABLEAU 51 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.09.01	124
TABLEAU 52 - FICHE DETAILLEE DU PROCESSUS PM.09.02	
TABLEAU 53 - DESCRIPTION DU PROCESSUS PM.09.02	
TABLEAU 54 - SYNTHESE DES STRATEGIES NUMERIQUES / DSI	_
TABLEAU 55 - SYNTHESE DES ACTIFS TIC DU MINADER	
TABLEAU 56 - SYNTHESE DES ACTIFS TIC DU MINADER (SUITE)	
TABLEAU 57 - SYNTHESE DES ACTIFS TIC DU MINEF	
TABLEAU 58 - SYNTHESE DES ACTIFS TIC DU MINEF (SUITE)	
TABLEAU 59- SYNTHESE DES ACTIFS TIC DE KORHOGO	
TABLEAU 60- SYNTHESE DES ACTIFS TIC DE FERKE	
TABLEAU 61- SYNTHESE DES ACTIFS TIC DE MINIGNAN	
TABLEAU 62- SYNTHESE DES ACTIFS TIC DE IVIINIGINAN	
TABLEAU 63- MODULES ET UNITES STATISTIQUES DE L'ENROLEMENT	
TABLEAU 64- REPARTITION DU NOMBRE DE CONJOINTS DES PRODUCTEURS	
TABLEAU 65- REPARTITION DU NOMBRE DE CONJOINTS DES PRODUCTEURS	
TABLEAU 66- REPARTITION DES PRODUCTEURS SELON LES CONNAISSANCES INFORMATIQUES	
TABLEAU 67- POSSESSION DE PARCELLES DES PRODUCTEURS	
TABLEAU 68- REPARTITION DE LA SUPERFICIE DE LA PARCELLE POSSEDEE	
TABLEAU 69- REPARTITION DU MODE DE RECOLTE	
TABLEAU 70- MOYEN DE TRANSPORT DES NOIX DE KARITE	
TABLEAU 71- QUANTITES DE NOIX DE KARITE RECOLTEES EN 2015, 2016 ET 2017	
TABLEAU 72- MODE DE COMMERCIALISATION DES NOIX DE KARITE	
TABLEAU 73- TRANCHE DE REVENUS PROVENANT DES AMANDES VENDUES EN 2015, 2016 ET 201	
TABLEAU 74- PRODUITS DERIVES	
TABLEAU 75- PROPORTION DES PRODUCTEURS EXERÇANT UNE AUTRE ACTIVITE	
TABLEAU 76- INDEX ET REFERENCES DES REGIONS DE PRODUCTION	
TABLEAU 77- REGIONS DE PRODUCTION DU KARITE	
TABLEAU 78- POSSESSION DE PARCELLES PAR REGIONS	_
TABLEAU 79- NOMBRE DE PARCELLES POSSEDEES PAR REGIONS	
TABLEAU 80- SUPERFICIE PARCELLE POSSEDEE PAR REGIONS	179
TABLEAU 81- DEBUT DE RECOLTE PAR REGIONS	
TABLEAU 82- FIN DE RECOLTE PAR REGIONS	180
TABLEAU 83- APPARTENANCE A UNE COOPERATIVE PAR REGIONS	181
TABLEAU 84- RAISONS DE NON APPARTENANCE	
TABLEAU 85- COMMERCIALISATION DES NOIX DE KARITE PAR REGIONS	182
TABLEAU 86- QUANTITES DE NOIX DE KARITE PRODUITES (PROPORTIONS PAR REGIONS) EN 2015	182
TABLEAU 87- QUANTITES DE NOIX DE KARITE PRODUITES (PROPORTIONS PAR REGIONS) EN 2016	182
TABLEAU 88- QUANTITES DE NOIX DE KARITE PRODUITES (PROPORTIONS PAR REGIONS) EN 2017	183
TABLEAU 89- REPARTITION DES STRUCTURES SELON LE STATUT JURIDIQUE	183
TABLEAU 90- REPARTITION DES STRUCTURES SELON LE STATUT JURIDIQUE	184
TABLEAU 91- REPARTITION SELON LA FILIERE PRINCIPALE ET LA TENUE D'AGO	184
TABLEAU 92- REPARTITION SELON LA FILIERE PRINCIPALE ET LA TENUE D'AGO	185



TABLEAU 93 - BESOINS DU MINADER	. 188
TABLEAU 94- BESOINS DU MINEF	
TABLEAU 95 - BESOINS DE L'ANADER	. 188
TABLEAU 96 - BESOINS DE L'UFR-SB	
TABLEAU 97 - BESOINS DE LA CNA	. 189
TABLEAU 98- BESOINS DES OPA DU KARITE	
TABLEAU 99- PLATEFORME N°1 : SYSTÈME DE COMMUNICATIONS DE L'AGRICULTURE	. 204
TABLEAU 100- PLATEFORME N°2 : GESTION DES STATISTIQUES AGRICOLES	. 204
TABLEAU 101- PLATEFORME N°3 : GESTION ET ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUES DE DONNÉES AGRICO	
	. 205
TABLEAU 102- PLATEFORME N°4 : GESTION DES OPA	
TABLEAU 103- PLATEFORME N°5 : GESTION DU FONCIER RURAL	
TABLEAU 104- PLATEFORME N°6 : VEILLE STRATÉGIQUE DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU SECTEUR RU	
TABLEAU 105- PLATEFORME N°7: GESTION DES APPUIS TECHNIQUES ET DU RENFORCEMENT	
CAPACITÉS DES ACTEURS	
TABLEAU 106- PLATEFORME N°11 : SIGEF	
TABLEAU 107- PLATEFORME N°12 : CALL CENTER ET ELAB	
TABLEAU 108- PLATEFORME N°13 : GESTION DES SEMENCES DE RIZ	
TABLEAU 109- PLATEFORME N°14 : GESTION DES CENTRES DE PROXIMITÉ TIC	
TABLEAU 110- PLATEFORME N°15 : DIGITALISATION DES ACTIVITÉS DE CONSEILS AGRICOLES	
TABLEAU 111- PLATEFORME N°16 : SYSTÈME D'INFORMATION AGRO-MÉTÉOROLOGIQUE	
TABLEAU 112- PLATEFORME N°17 : GESTION DES ITINÉRAIRES TECHNIQUES DES CULTURES	
TABLEAU 113- PLATEFORME N°18 : GESTION DES SEMENCES AMÉLIORÉES	
TABLEAU 114- PLATEFORME N°19 : SERVICES DE COMMUNICATIONS INTÉGRÉES	
TABLEAU 115- PLATEFORME N°24 : SERVICES NUMÉRIQUES AUX ACTEURS DU KARITÉ	
TABLEAU 116- PLATEFORME N°29 : SUIVI DES CULTURES DES PLANTS D'ÉLITE DE KARITÉ	
TABLEAU 117- PLATEFORME N°30 : SYSTÈME D'INFORMATION AGRO-MÉTÉOROLOGIQUE DÉDIÉ	
KARITÉ	
TABLEAU 118- OPÉRATION N°31 : CRÉATION DE CENTRE DE COMMUNICATION DU PROJET	
TABLEAU 119- OPÉRATION N°32 : SERVICES DE BUREAUTIQUE ET DE COMMUNICATIONS UNIFIÉES	
TABLEAU 120- BESOINS DES OPA KARITÉ EN LOGICIELS	_
TABLEAU 121- BESOINS DES OPA/OPE EN MATÉRIELS	
TABLEAU 122- BESOIN EN FORMATION	
TABLEAU 123- CAPACITÉS TECHNIQUES DES CENTRES	
TABLEAU 124- RÉPARTITION DES CENTRES	
TABLEAU 125 - PLAN D'ACTIONS	
TABLEAU 126- PLAN D'OPERATIONS	_
TABLEAU 127- TABLEAUX DES INFORMATIONS PRELIMINAIRES DE LA PRESENTE MISSION	
TABLEAU 128- TABLEAUX DE SYNTHESE DES INCATEURS ECONOMIQUES DE LA PRESENTE MISSION	
TABLEAU 129- INDICATEURS DE SUIVI	. 229
LICTE DEC FIGURES	
LISTE DES FIGURES	
FIGURE 1- COMPOSITION DE L'EQUIPE ETRANSFORM	21
FIGURE 2- LES REGIONS DE PRODUCTION DE KARITE EN COTE D'IVOIRE	
FIGURE 3- PANORAMA DES MINISTERES DU PROJET	34



FIGURE 4-PANORAMA DES AGENCES ETATIQUES (STRUCTURES SOUS-TUTELLES)	38
FIGURE 5-PANORAMA DES OPA	43
FIGURE 6 - IMPORTATION DU DANEMARK EN AMANDE DE KARITE	50
FIGURE 7 - EVOLUTION DU PRIX DES IMPORTATIONS DU BEURRE DE KARITE	50
FIGURE 8- REGION DU PORO – PARCS A KARITE	56
FIGURE 9- PARC A KARITE BEVOGO FIGURE 10- PARC A KARITE KAFIOKAHA	57
FIGURE 11- PARC A KARITE LATAHA FIGURE 12- PARC A KARITE NAGOUNKAHA	57
FIGURE 13- PARC A KARITE NOUFE 1 FIGURE 14- FIGURE 15- PARC A KARITE NOUFE 2	57
FIGURE 16-PARC A KARITE NOUFE 3 FIGURE 17- PARC A KARITE KOUAVOGO	57
FIGURE 18- REGION DU TCHOLOGO – PARCS A KARITE	58
FIGURE 19- PARC A KARITE MAPINA - FIGURE 20- PARC A KARITE LASSOLOGO A	59
FIGURE 21- PARC A KARITE LASSOLOGO B FIGURE 22- PARC A KARITE DOUFOVOGO	59
FIGURE 23- PARC A KARITE DOUFOKAHA FIGURE 24- PARC A KARITE WATCHAP	59
FIGURE 25- REGION DU BOUNKANI – PARCS A KARITE	60
FIGURE 26 PARC A KARITE ASSOUM 1 FIGURE 27- PARC A KARITE DIKOTO	61
FIGURE 28- PARC A KARITE DOUNIDOUO FIGURE 29- PARC A KARITE HERAWEDOUO	61
FIGURE 30- PARC A KARITE KITA FIGURE 31- PARC A KARITE LANKARA	61
FIGURE 32- PARC A KARITE NIANDEGUE FIGURE 33- PARC A KARITE PIAYE SITE 1	62
FIGURE 34- PARC A KARITE PIYA SITE 3 FIGURE 35- PARC A KARITE YOUNDOUO	62
FIGURE 36- PARC A KARITE DICROUDOUO FIGURE 37- PARC A KARITE GOUALA	62
FIGURE 38- PARC A KARITE LOUKOURA FIGURE 39- PARC A KARITE SOUFROUDOUO	62
FIGURE 40- PARC A KARITE FEKI FIGURE 41- PARC A KARITE GOGO	63
FIGURE 42- PARC A KARITE GOVITAN FIGURE 43- PARC A KARITE LINKI	63
FIGURE 44- PARC A KARITE SANGANAME FIGURE 45- PARC A KARITE TINGUILA	63
FIGURE 46- REGION DE LA BAGOUE – PARCS A KARITE	64
FIGURE 47- PARC A KARITE BOLONA FIGURE 48- PARC A KARITE BOUNDIALI	65
FIGURE 49- PARC A KARITE KOUTO FIGURE 50- PARC A KARITE LOMARA	65
FIGURE 51- REGION DU FOLON – PARCS A KARITE	66
FIGURE 52- PARC A KARITE KENINGOUARA FIGURE 53- PARC A KARITE KOMA	66
FIGURE 54- PARC A KARITE MINIGNAN FIGURE 55- PARC A KARITE SEME	67
FIGURE 56- PARC A KARITE SOKORO FIGURE 57- PARC A KARITE TAHARA	67
FIGURE 58- PARC A KARITE TIEFINZO FIGURE 59- PARC A KARITE KIMIRINA NORD	67
FIGURE 60- REGION DU KABADOUGOU – PARCS A KARITE	68
FIGURE 61- PARC A KARITE OUELLI FIGURE 62- PARC A KARITE MADINANI	69
FIGURE 63- PARC A KARITE SEGUELON	
FIGURE 64-CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS CLES	91
FIGURE 65 -CARTE DE LA CHAINE DE VALEUR TIC DE LA MISSION	91
FIGURE 66-LA CARTE DES FLUX D'INFORMATION DES ACTEURS DE KORHOGO	93
FIGURE 67-LA CARTE DES FLUX D'INFORMATION DE FERKESSEDOUGOU	94
FIGURE 68-LA CARTE DES FLUX D'INFORMATION DE MINIGNAN	95
FIGURE 69-LA CARTE DES FLUX D'INFORMATION DE BOUNA	96
FIGURE 70-CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS METIER PM.01.01	100
FIGURE 71-CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.01.02	102
FIGURE 72-CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.01.03	105
FIGURE 73- CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.01.04	107
FIGURE 74 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.02.01	109
FIGURE 75 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.04.01	111
FIGURE 76 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.04.01	113



FIGURE 77 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.04.02	115
FIGURE 78 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM. 07.01	121
FIGURE 79 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.08.01	123
FIGURE 80 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.09.01	125
FIGURE 81 - CARTOGRAPHIE DU PROCESSUS PM.09.02	127
FIGURE 82 - RESEAU DE COMMUNICATION DU CNRA	
FIGURE 83- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE L'EXISTANT TIC	161
FIGURE 84- VISION ET STRATEGIE DU PNIA 2	164
FIGURE 85- VISION ET STRATEGIE DU MICENUP	165
FIGURE 86- ALIGNEMENT STRATEGIQUE PNIA 2 ET PSNDEA	166
FIGURE 87- PLATEFORMES INTRANET POUR ENROLEMENT ETRANSFORM	168
FIGURE 88- LOGICIEL METIER D'ENROLEMENT (COLLECTE, ANALYSE, TRAITEMENT) ETRANSFORM	169
FIGURE 89- PLATEFORME SIG/INTRANET ETRANSFORM	
FIGURE 90- REPARTITION DES PRODUCTEURS PAR GENRE	170
FIGURE 91- REPARTITION DES PRODUCTEURS PAR SITUATION MATRIMONIALE	170
FIGURE 92- REPARTITION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE EN INFORMATIQUE DES PRODUCTEU	RS. 172
FIGURE 93- MODE D'OBTENTION DE LA PARCELLE DES PRODUCTEURS	173
FIGURE 94- REPARTITION DES PRODUCTEURS SELON LA PERIODE DE DEBUT ET DE FIN DE RECO	LTE 174
FIGURE 95- REPARTITION DES PRODUCTEURS ETANT MEMBRES D'UNE COOPERATIVE	174
FIGURE 96- REPARTITION DES MOTIFS DE NON APPARTENANCE A UNE COOPERATIVE	174
FIGURE 97- PROPORTION DES PRODUCTEURS TRANSFORMANT LES AMANDES	177
FIGURE 98- REPARTITION DES STRUCTURES SELON LE TYPE	183
FIGURE 99- REPARTITION DES STRUCTURES SELON LA REALISATION D'UNE ACTIVITE D'EXPORT	<b>FATION</b>
	185
FIGURE 100- MISE EN COHÉRENCE DES BESOINS	191
FIGURE 101- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA CIBLE	195
FIGURE 102- ARCHITECTURE APPLICATIVE DE LA PRÉSENTE MISSION D'ÉTUDE	201
FIGURE 103- ARCHITECTURE TECHNIQUE CIBLE	203
FIGURE 104- PRESSES A KARITE	
FIGURE 105- VALEUR STRATÉGIQUE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PRÉSENTE MISSION	225
FIGURE 106- FLUX ANNUELS ET CUMULES	226



# I. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a été classée en 2015, premier pays, en Afrique au Sud du Sahara, dont le secteur agricole est le plus dynamique sur les quatre dernières années, devant le Cameroun et le Nigéria. Ces prouesses ont été possibles en moins de quatre ans grâce au Programme Nationale d'Investissement Agricole - PNIA 2012-2015.

Par ailleurs, les études récentes montrent que pour au moins les dix (10) années à venir, le secteur agricole restera le moteur de l'économie ivoirienne. A la pratique, l'agriculture et le secteur agricole contribuent à hauteur de 25% en moyenne dans le produit intérieur brut (PIB) du pays, emploie 2/3 de la population active et génère entre 40 et 70% des recettes d'exportations.

De même, le karité est le premier produit transformé en Afrique depuis 1836. Cette spéculation occupe plus de 53.800 acteurs dont plus de 90% sont des femmes dans les zones de production situées essentiellement au Nord de la Côte d'Ivoire. Le rôle remarquable des femmes dans la production et l'exploitation du karité a conduit le Ministre en charge de l'Agriculture, lors de sa visite des différents sites, à mener une stratégie d'autonomisation des productrices de ladite spéculation.

Depuis lors, l'Etat de Côte d'Ivoire s'est impliquée d'avantages durant ces quatre dernières années. Les fruits de ces actions ont permis à la Côte d'Ivoire d'occuper actuellement le 5ème rang mondial.

Si la production et l'exploitation du karité reste cependant en grande partie artisanale pendant que l'industrie de la cosmétique capte 60 à 70% de composantes de karité, la chocolaterie 20% et la pharmacie près de 10%, l'Etat ne cesse de multiplier à l'endroit des acteurs de la filière son soutien.

Toutefois et selon les études de la banque mondiale, l'économie rurale ivoirienne, et particulièrement l'agriculture rurale, souffre de cinq faiblesses qui minent la productivité économique et ont trait à ce qui suit :

- i) l'inexistence de données et l'environnement;
- ii) l'accès difficile à la terre ;
- iii) l'accès difficile au financement;
- iv) l'insuffisance de compétences et de technologie ;
- v) l'insuffisance du capital physique.

A la pratique, la Côte d'Ivoire est confrontée à des risques élevés de rareté de l'eau et de chaleurs extrêmes, ainsi qu'à des crues des fleuves. Les projections climatiques (CMIP5) montrent que les températures quotidiennes maximales, le nombre de jours de chaleur et de très forte chaleur, ainsi que la probabilité d'une grave sécheresse annuelle devrait augmenter au cours du siècle à venir. Par ailleurs, le secteur de l'agriculture manque de données de qualité et précises. Cette absence entrave l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes politiques et stratégies, et empêche la conception et la réalisation de recherches portant sur l'évaluation d'impacts.



Le secteur agricole se doit de jouer un rôle central pour l'atteinte de l'objectif national de développement de la Côte d'Ivoire, d'éradication de la pauvreté, et de renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. En réponse, l'Etat a conçu le PNIA de deuxième génération (PNIA 2) pour servir de cadre unique harmonisé de l'ensemble des interventions dans le secteur agricole.

C'est dans cette optique et pour donner aux TIC d'apporter une contribution marquante, que la Côte d'Ivoire a sollicité un financement auprès de la Banque Mondiale pour l'étude et la réalisation du Projet de Solutions numériques pour le désenclavement des zones rurales et l'e-Agriculture (PSNDEA).

A cet effet, le PSNDEA a inscrit dans son programme d'action une mission d'étude sur l'autonomisation des sociétés coopératives des productrices du karité par les TIC.

Le présent Rapport Final traduit l'aboutissement des travaux menés dans le cadre de la mission d'étude confiée à eTRANSFORM par le PSNDEA.

Il est important de noter que les données et informations utilisées dans le cadre de ce présent rapport sont issues des travaux de pré-collectes effectués dans les zones du projet, des missions de terrains des équipes eTRANSFORM auprès des acteurs en zones de projet, des ressources documentaires des plateformes d'acteurs du secteur du karité ainsi que d'un échantillon tendanciel des données de l'enrôlement des producteurs (1066), des OPA (86) et des parcs à karité (05 régions productrices) de la zone du projet.



# II. PRESENTATION DU PSNDEA ET DE LA MISSION D'ETUDE

# **II.1 PRESENTATION DU PROJET**

# II.1.1 Objectif général, Impact et cibles du projet

# Objectif général

Le PSNDEA vise à favoriser l'utilisation des TIC, pour apporter aux communautés rurales vulnérables, aux jeunes agriculteurs et aux femmes en particulier, des solutions numériques pour le développement.

# Impact et ampleur du projet

Le projet va contribuer à résoudre les différents problèmes des acteurs du monde rurales en général et des petits producteurs agricole en particulier, en augmentant leurs revenus, en offrant aux jeunes et aux femmes, de nouvelles opportunités d'emploi, en renforçant la résilience des communautés, etc.

# Principales cibles

Le projet est tourné vers trois principales cibles :

- (1) Populations rurales
  - Femmes ;
  - Jeunes ;
  - Petits producteurs agricoles.
- (2) Organisations Professionnelles agricoles (OPA)
  - Interprofessions;
  - Plateformes;
  - Sociétés coopératives ;
  - Groupements;
  - Associations;
  - ONG:
  - Autres.
- (3) Structures déconcentrées de l'Administration
  - Ministères de l'agriculture : MINADER, MIRAH, MINEF, MINSEDD, MCAMPME, MRSR
    - o Siège, DR, DD, Représentations locales;
  - Structures sous tutelle: ANADER, CNA, FIRCA, CNRA, OCPV, SODEFOR, UPGCK
    - o Siège, DR, Centres, Représentations locales.

# II.1.2 Les composantes du projet

Le projet de « Solutions Numériques pour le Désenclavement des Zones Rurales et l'e-Agriculture », est construit sur quatre (04) principales composantes :

- Composante 1 : Connectivité numérique dans les zones rurales et isolées. Elle consiste à étendre la couverture des services TIC dans les zones rurales, ce qui conduira à une augmentation du nombre de personnes, d'administrations publiques et d'entreprises pouvant accéder aux services mobiles (voix et SMS) et à internet;
- Composante 2 : e-Services pour le développement agricole durable. Elle intègre :



- l'amélioration de la fourniture de services agricoles dans les zones rurales, et développement de contenu, d'applications et de services locaux, à travers la mise en place de plateformes électroniques;
- o la promotion du développement des services numériques pour le développement rural (en mettant l'accent sur l'agriculture électronique).
- Composante 3 : Réhabilitation des routes rurale. La réhabilitation des routes rurales pour accéder aux zones de production agricole. areas.
- **Composante 4 : Gestion du projet**. Elle comprend la gestion, la coordination, le suivi et l'évaluation du projet.

# III.1.3 Périmètre fonctionnel

Le périmètre fonctionnel est délimité par les acteurs et parties prenantes suivantes :

- Le Groupe de la Banque Mondiale ;
- Les Ministères en charge des TIC et de l'agriculture :
  - o Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste ;
  - o Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural;
  - o Le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME;
  - o Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ;
  - Le Ministère des Eaux et Forêts;
  - o Le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable.
- Les structures sous-tutelles :
  - o L'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers ;
  - o L'Autorité de Régulation Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ;
  - o L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC;
  - o Le Centre National de Recherche Agronomique ;
  - L'Agence Nationale de l'Environnement;
  - L'Agence de Gestion des Routes ;
  - o L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural;
  - o Le Fond Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole.
- Les organisations agricoles :
  - Les Fédérations agricoles ;
  - o Les Groupements d'Intérêts Economiques Agricoles ;
  - Les sociétés coopératives agricoles ;
  - o Les Unions de coopératives agricoles ;
  - Les coopératives agricoles ;
  - Les producteurs agricoles.

# III.1.4 Périmètre géographique

Le périmètre géographique couvre les zones de production du karité dans les régions suivantes :

- Boukani (Bouna);
- Poro (Korhogo);
- Tchologo (Ferkessédougou);
- Bagoué (Boundiali);
- Kabadougou (Odienné);
- Folon (Minignan).



#### III.1.5 Périmètre métier

Le périmètre métier est délimité par le karité.

# II.2 DESCRIPTION DE LA MISSION D'ETUDE

# II.2.1 Objectif général

L'objectif général de la mission est de proposer un modèle efficace d'autonomisation des producteurs et productrices de karité par le moyen des services numériques (informationnels, fonctionnels et métiers) et qui garantissent la rentabilité financière et économique des activités du karité dans les zones du projet.

# II.2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Initialiser la mission ;
- Identifier les acteurs de la chaine de valeurs de la spéculation et leurs rôles dans les zones de production du karité;
- Géolocaliser les parcs à karité dans la zone du projet ;
- Identifier pour les zones de production du karité les besoins en matière d'informations;
- Proposer les services TIC alignés sur les mécanismes de production, de conservation, d'appui techniques, de transport, de commercialisation des produits;
- Proposer un modèle de services TIC ouvert, sécurisé et couvrant les maillons de la chaîne de valeur;
- Concevoir une stratégie innovante relative au TIC pour promouvoir l'activité des productrices de karité;
- Décliner les exigences, les contraintes et les risques associés aux différentes interventions du projet;
- Élaborer un budget de mise en œuvre des services numériques au profit des productrices du karité;
- Réaliser un plan de réalisation des solutions de services TIC.



# III. METHODOLOGIE D'APPROCHE

# III.1 ORGANISATION DE L'EQUIPE PROJET eTRANSFORM

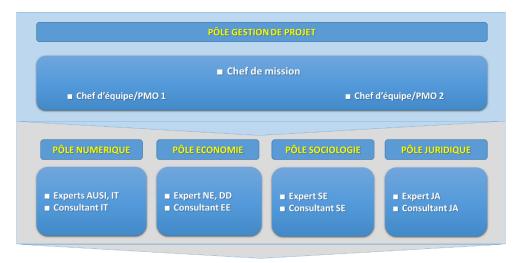
L'équipe projet eTRANSFORM se compose d'un personnel pluridisciplinaire chapoté hiérarchiquement par la Coordination du PSNDEA. La Coordination est composée par :

- Le Coordonnateur ;
- Son Assistant;
- Les Consultants métiers.

L'équipe projet eTRANSFORM est structurée en cinq (05) composantes :

- Le Pôle de Gestion de projet ;
- Le Pôle Numérique ;
- Le Pôle Nouvelle Economie ;
- Le Pôle Sociologie ;
- Le Pôle Juridique.

Cette déclinaison de l'équipe eTRANSFORM est schématisée comme suit :



Source: eTRANSFORM

Figure 1- Composition de l'équipe eTRANSFORM

#### III.2 DEMARCHE

La méthodologie proposée par eTRANSFORM est un condensé harmonieux des normes internationales (ISO, UIT, etc.) et référentiels de meilleures pratiques sectorielles (TIC, agricole, économique, juridique, sociologique, ...).

Elle se décline en cinq (05) grandes phases :

- PHASE 1 : INITIALISATION ET LANCEMENT
- PHASE 2 : CADRAGE ET PREPARATION
- PHASE 3: TRAVAUX DE TERRAIN ET DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT
- PHASE 4: ANALYSE DES DONNEES, CONSTRUCTION DES SOLUTIONS ET SERVICES D'AUTONOMISATION
- PHASE 5: ELABORATION DES PLANS D'AUTONOMISATION PAR LES TIC



Dans cette section et en prenant en compte les nouvelles donnes (exigences et contraintes nouvelles), nous éplucherons de façon détaillée les différentes phases de la mission.

#### **III.1 Phase 1- Initialisation et lancement**

La phase d'initialisation matérialise les activités et actions qui interviennent en prérequis pour un lancement conséquent de la mission. Elle met en exergue les principaux dénouements qui facilitent la réalisation de la mission dans des conditions optimales de délais, de qualité et de coût.

Les activités qui meublent cette phase sont notamment :

- La finalisation des procédures de contractualisation avec le Consultant-firme ;
- La remise au Consultant-firme des documents administratifs qui encadrent et conditionnent le lancement et la réalisation de la mission ;
- Le lancement de la mission à l'issu de séances de travail formelles avec les acteurs et parties prenantes du projet ;
- La mise en synergie en cas de besoin avec d'autres missions complémentaires et/ou évoluant en parallèle avec la présente mission ;
- Le recueil stratégique de données et de la documentation du projet auprès des acteurs et parties prenantes du projet.

Les principales étapes de cette phase sont déclinées comme suit :

- Etape 1 : Acquisition des documents administratifs de la mission d'étude
- Etape 2 : Recueils de données stratégiques auprès des acteurs
- Etape 3 : Lancement de la mission

# III.2 Phase 2 - Cadrage et préparation

La phase de cadrage et de préparation débute par des travaux et séances de travail préliminaires avec les acteurs et parties prenantes de la mission. Elle a l'avantage de pouvoir confronter la méthodologie de travail retenu avec la réalité de terrain, d'en dégager les atouts, les freins et les menaces afin de l'adapter et d'affermir un plan d'assurance qualité vertueux qui guiderait de manière efficiente la réalisation des travaux de ladite mission.

Les principales activités de cette phase sont en effet :

- L'anticipation, la création et la préparation des conditions d'une bonne réussite de la mission confiée au Consultant-firme;
- L'adaptation des méthodes et techniques devant permettent de mener à bonne fin la mission au cas où des nouvelles exigences, des contraintes et des risques majeurs et bloquants apparaissent et persistent dans la réalisation des travaux prévus ;
- La proposition de moyens et mesures de contournement et des solutions idoines à même de ne pas freiner le déroulement des travaux à réaliser;
- Les reprécisions des tenants, aboutissants ainsi que les nouveaux enjeux et finalités de la mission;
- L'adaptation au besoin de la méthodologie de même que le calendrier retenu dans le cadre de la présente mission;



• La proposition d'un plan d'assurance qualité vertueux aux fins de garantir un niveau de performance et de qualité optimum des principales attentes de la mission.

Les principales étapes de cette phase sont déclinées comme suit :

- Etape 1 : Réunions et séances de travail stratégiques
- Etape 2 : Analyse des contraintes et exigences nouvelles de la mission d'étude
- Etape 3 : Préparation des activités de terrain (Enrôlement des productrices de karité)
- Etape 4 : Elaboration de la Note de cadrage et d'initialisation

# III.3 Phase 3 - Travaux de terrain et diagnostic de l'existant

La phase de travaux de terrain et diagnostic de l'existant se composent de deux principales étapes :

- Etape 1 : Etude de l'existant ;
- Etape 2 : Travaux de terrain.
- Etape 1 : Etude de l'existant

Cette étape est primordiale car elle permet de mieux accomplir l'étape suivante qui à la pratique intègre un volet d'enrôlement des sociétés coopératives, les productrices et les parcs à karité.

En effet, la spéculation karité a des spécificités qui lui sont particulières : Le karité n'est pour le moment pas encore une plante cultivée. Cependant, cette plante est généralement épargnée par l'exploitant agricole pour ses vertus (arbre fruitier dont on tire le beurre de karité, bois d'œuvre pour la fabrication de mortier, arbre médicinal, etc.).

Par ailleurs, l'existence de la filière karité est récente et son organisation est très peu connue.

Il est donc apparu nécessaire pour eTRANSFORM d'inclure une étape technico-stratégique majeure en vue de prendre en compte les nouveaux tenants et de les aligner aux objectifs de la présente mission d'étude.

L'étape d'étude l'existant permet notamment à l'équipe eTRANSFORM de meubler la principale mission qui est celle de l'autonomisation des sociétés coopératives des productrices de karité par les TIC.

Dans cette approche, des travaux seront menés à trois niveaux :

- Le volet Numérique ;
- Le volet Agroéconomique ;
- Le volet Statistiques.



L'étape d'étude de l'existant permettra de cartographier le patrimoine informationnel, numérique, agroéconomique et statistique interagissant et meublant les habitudes et pratiques agricoles des différentes zones et filières du présent projet.

A partir des visites de terrain, des interviews et des revues de la documentation, l'équipe d'experts eTRANSFORM procédera au recueil des besoins informationnels et de services numériques auprès des producteurs agricoles, des acteurs des filières et des chaînes de valeur, des sociétés coopératives, des collectivités, des structures déconcentrées des zones du projet.

Cette étude déclinera le niveau de couverture des besoins exprimés par rapport à l'existant, réalisera un état des lieux et une évaluation critique de l'existant à partir des interviews réalisés et lien avec les principaux centres d'intérêts dudit projet.

eTRANSFORM procédera notamment à l'analyse du métier, du fonctionnement et des éléments techniques. Il épluchera dans le détail les dispositifs agroéconomiques et statistiques l'existant qui y sont attachés.

- Etape 2 : Travaux et opérations de terrain
- □ Communication et sensibilisation des acteurs

L'objectif de la communication est d'atteindre la cible pour laquelle la campagne est menée. Et la mise en place d'un plan de communication efficace passe nécessairement par une planification en amont et en aval. Cette planification se fera avec la Coordination du PSNDEA, les membres de l'équipe projet et le service communication du PSDNEA.

De même, la campagne de communication s'appuiera sur une diversité de canaux pour toucher au mieux la population cible et s'étalera tout au long de l'évolution du projet.

# Outils de communication

### - La sensibilisation des acteurs

La campagne de communication va intégrer certains acteurs de la chaine de valeur. Des tournées de sensibilisation seront menées dans les régions concernées afin d'expliquer le bienfondé du projet aux groupements agricoles, aux organisations syndicales et aux planteurs. Les griots, les agents des groupements et organisations pourront servir de relais auprès des producteurs concernés. Etant donné leur impact, leur apport permettra de mobiliser un grand nombre de producteurs. Ce qui constitue un gage de réussite pour l'opération.

# - La radio nationale et les radios de proximité

La radio nationale sera utilisée comme relais pour donner de plus amples explications de l'opération. Un relais des émissions passées sur la radio nationale sera fait sur les radios de proximités.

Des diffusions seront programmées quotidiennement pendant une période définie. Les diffusions seront réalisées en fonction de l'adhésion des planteurs identifiés par zone. Un suivi évaluation sera mis en place avec des indicateurs de performance de chaque zone pour permettre les interventions dans les zones où une lenteur se fera sentir à partir des indicateurs de suivi et évaluation.



# - L'affichage

Les panneaux publicitaires offriront une grande visibilité du projet à tous. Les grandes villes et départements du pays seront ciblés de cette campagne d'affichage sur les grands panneaux.

- Kakemono: Nous aurons à les utiliser lors des séances dans les zones du projet.
- Affiche A3: Nous produirons 500 affiches à placer dans tous les secteurs concernés par le projet.
- Flyers A5 : Nous produirons 2500 flyers.

# - Les gadgets

Des gadgets publicitaires seront aussi confectionnés, notamment 500 goodies divers (portesclés, stylos, etc.) et bien d'autres supports.

# Plan de communication

Tableau 1- Synthèse du plan de communication

Туре	Support	Format
Média	TV	
	Radio nationale	
	Radios de proximité	Spots de 20"
	Affichage	4x3 (12m²)
	Presse	C32 Noir
	Internet	
Hors	Sms	160 caractères
média	Call center	
	Tournées de sensibilisation	Meetings/Conférences
	Gadgets	Flyers A5
		Affiches A3
		Tee-Shirts
		Sacs écologiques
		Goodies (stylos, porte-clés, etc.)
Digitale	Réseaux sociaux	Page Facebook dédiée à l'opération
		Page du PSNDEA, eTRANSFORM

# □ Déploiement des agents pour les opérations

Le déploiement se fera selon les deux modes suivants :

- Points d'enrôlement fixes dans les chefs-lieux de région ;
- Dénombrement exhaustif.

# Points d'enrôlement fixes dans les chefs-lieux de région

Pour les sous-préfectures, chefs-lieux de région dans les zones de production, l'identification se fera par audience foraine (identification en lieu fixe). Concernant les autres sous-préfectures, du porte à porte et une identification en points fixes en fin de processus seront faits pour



rattraper les retardataires. Les régions concernées sont les suivantes : Boukani, Poro, Tchologo, Bagoué, Kabadougou et Folon.

# Dénombrement exhaustif

Il s'agit ici d'identifier le producteur dans son ménage en parcourant les concessions, les ilots, les villages et les campements contenus dans les dossiers cartographiques des départements mis à la disposition des agents recenseurs.

Les agents recenseurs d'une même équipe travailleront dans un même département. L'évolution de l'équipe se fera zone par zone.

Cette approche du travail a plusieurs avantages :

- Elle garantit l'exhaustivité de la couverture spatiale des zones de production ;
- Elle permet de maintenir dans la mesure du possible les enquêteurs proches les uns des autres ;
- Elle favorise le soutien mutuel des membres.

Un autre point majeur est que le superviseur sera plus apte à assister ses agents dans la résolution des problèmes qui se poseraient.

En effet, le superviseur en tant que chef d'équipe est chargé d'assurer en liaison avec le bureau central, la planification des travaux de collecte dans sa zone de contrôle, en établissant le programme d'activité de l'équipe sur l'étendue de la zone de contrôle.

Il est important de souligner que l'administration du questionnaire est de la responsabilité des agents recenseurs.

# □ Séances de travail et entretiens avec les personnes ressources

Le bon déroulement des opérations de terrain exige que les acteurs clés de la chaine de valeur soient impliqués dans le processus, notamment :

- Le PSNDEA;
- Le PSAC;
- Des comités villageois ;
- Des OPA;
- Des Délégués Régionaux et agents relais ;
- Du corps préfectoral (sous- préfets, Préfets de Département et Préfet de Régions) ;
- Le FIRCA;
- Des Directeurs Régionaux et Départementaux du MINADER;
- Des Chefs de village ;
- De l'ANADER (Conseillers agricoles dédiés techniciens spécialisés).

Des séances et ateliers de travail seront organisés dans les secteurs concernés. Ces ateliers permettront de fertiliser les travaux de diagnostic de la filière et de son écosystème ainsi que sensibiliser au mieux les acteurs incontournables du projet, de recenser leurs préoccupations pour permettre de donner de bonnes orientations aux opérations d'identification et de



géolocalisation qui seront menées de même de proposer des modèles plus adaptés d'autonomisations des productrices.

# □ <u>Travaux d'opérations de terrain</u>

Les opérations de terrain consisteront en l'identification des planteurs et la géolocalisation de leurs parcelles. Les deux opérations se feront de manière simultanée.

Les opérations se dérouleront sur 20 jours. 20 agents de terrain seront recrutés et auront un rendement moyen d'au moins 15 producteurs/jour.

Chaque agent de terrain déployé sera sous la supervision d'un agent superviseur. Les agents superviseurs seront équipés de motos pour leur permettre de quadriller leur zone, recueillir les données d'identification et de géolocalisation et gérer leurs agents.

# Opération d'identification

Chaque agent recenseur est muni d'un smartphone sur lequel est installée l'application d'identification. Il peut à travers le formulaire, saisir les données du planteur, le photographier et scanner sa pièce d'identité. Le processus est entièrement automatisé, partant du recueil des informations jusqu'au traitement des données. Après son identification, le planteur reçoit un sms l'informant de la prise en compte de son identification.

# o Numéro d'identification du planteur

A l'issue de son identification, un ticket qui porte le numéro d'identification du planteur lui est remis. Ce numéro est unique pour chaque planteur. Tous les planteurs identifiés recevront un numéro d'identification.

# Numéro de géolocalisation de la parcelle

A la suite de l'identification, l'agent procède à la géolocalisation de la parcelle du planteur. Un ticket qui porte le numéro de géolocalisation est remis au planteur. Ce numéro est unique pour chaque parcelle. Un planteur ne peut avoir qu'un numéro d'identification mais il peut avoir plusieurs numéros de géolocalisation selon le nombre de parcelles qu'il possède.

# Formulaire d'identification

A la suite du diagnostic de l'existant, des réunions de cadrage et séances de travail seront organisées avec des membres de l'équipe projet afin de circonscrire la nature des informations à collecter, avant l'établissement du questionnaire qui servira pour l'identification des planteurs. Il s'agit principalement du service informatique, celui des opérations et les délégations régionales du PSNDEA.

Dans le smartphone, l'application d'identification des planteurs basée sur le système androïde permettra d'enregistrer le planteur et ses plantations à travers plusieurs formulaires.

Après enregistrement de la parcelle, l'agent d'identification a la possibilité de faire des modifications s'il le souhaite.



# Opération de géolocalisation

A la suite de l'identification, les agents procèderont à la géolocalisation des parcelles. Chaque agent sera muni d'un GPS et d'un smartphone avec lesquels, il saisira les coordonnées géographiques de la parcelle.

Afin de mener à bonne fin la présente mission, d'autres méthodes technologiques plus pertinentes de géolocalisation pourront être associées aux activités des agents ou au besoin les remplacer selon que les exigences et contraintes de résultats le permettent.

Dès la validation de l'opération, l'essentiel de l'information, notamment, nom, prénom, souspréfecture, village et contact téléphonique du producteur, est transmis en temps réel.

# Opération de collecte de données technico-stratégiques

Nos Experts effectueront parallèlement des interviews auprès des acteurs et procéderont à l'analyse du métier, du fonctionnement et des tenants techniques tant au plan agricole que TIC. Ils éplucheront également les questions économique, sociologique pour réaliser le diagnostic de la filière et dégager les axes, scénarios et plans d'autonomisation des producteurs et productrices de karité. Les experts sectoriels mettront en lumière les attentes suivantes relevant :

Pour la partie agricole, les tâches inhérentes seront notamment :

- le recueil des informations, données et besoins auprès des bénéficiaires, des acteurs de l'écosystème agricole des zones couvertes par le projet ;
- la situation des services de vulgarisation, d'information et de l'apport des TIC;
- le patrimoine, les potentiels agricoles et les problèmes de la filières et chaîne de valeurs karité (systèmes de production, de transformation, de commercialisation, de transfert de technologies, autres.);
- les attentes de l'ensemble des acteurs du projet en lien avec les besoins exprimés par les bénéficiaires;
- Autres.

Pour la partie numérique, les tâches inhérentes seront notamment :

- le recueil général des besoins fonctionnels, métiers et techniques auprès des bénéficiaires ;
- le recueil spécifique des besoins informationnels et services numériques auprès des bénéficiaires ;
- la situation générale de l'organisation de l'écosystème et du patrimoine numérique et TIC de la filière Karité dans le périmètre du projet ;
- les architectures et cartographies techniques, fonctionnelles, métiers et applicatives ainsi des services TIC de l'existant ;
- les avantages, les inconvénients, les opportunités et les contraintes sur la base des besoins exprimés par les bénéficiaires;
- les cadres et référentiels communs, les modèles (pilotage, gouvernance et gestion) de la transition et de la transformation numérique ;
- Autres.



Pour la partie technico-économique (agroéconomie, économie rurale, nouvelle économie, etc.), les tâches inhérentes seront notamment :

- la collecte des données sectorielles, les besoins de base en matière d'informations et de services numériques ;
- le recueil de données descriptives, stratégiques et économiques sur les filières, les chaînes de valeurs et le patrimoine TIC actuel ainsi que celles en lien avec ;
- les contributions aux revenus des producteurs, à la création d'emploi et aux principaux acteurs, des potentiels culturaux ;
- l'analyse des chaînes de valeur, l'analyse de la demande et de l'offre, l'analyse de la commercialisation, l'analyse des marchés agricoles ;
- les mécanismes d'inclusion financière existants et les sources de devises ;
- les modèles économiques existant, la gestion des prix des produits agricoles, la fiscalité et la défiscalisation agricoles ;
- les rendements agricoles et humains, les coûts des facteurs de production, les problèmes rencontrés (exemple le foncier, le renforcement des capacités, autres), des difficultés de financement/investissement, des débouchés ;
- Autres centres d'intérêts pertinents.

# Suivi des opérations de terrain

Dès la validation des opérations d'identification, de géolocalisation et de données technicostratégiques, l'essentiel de l'information, notamment, nom, prénom, sous-préfecture, village, contact téléphonique et numéro d'identification et de géolocalisation, est transmis en temps réel au serveur distant.

Par ailleurs, le planteur reçoit un sms qui lui donne les mêmes informations que celles envoyées au serveur. Dans ce sms, un numéro du call center est précisé en plus pour permettre au planteur de faire des réclamations si cela est nécessaire. Dès que le planteur signale une erreur, les corrections sont apportées. Le reste des informations est récupéré par le superviseur de la zone qui se charge d'alimenter la plateforme à partir d'internet.

Dans le système de suivi, il sera conçu un tableau de bord qui permet de voir en temps réel l'évolution des scores de la journée et qui fait un résumé de l'ensemble de l'opération. Ce tableau permet également de voir les données par zone d'activité et d'intervenir quand des faiblesses se signalent.

En vue d'assurer la qualité et l'exhaustivité des données à collecter, des indicateurs de suivi de l'opération seront mis en place. Ces indicateurs permettront de mesurer la performance des agents et leur évolution.

Les données technico-stratégiques recueillies parallèlement sont utilisées dans le cadre de la formulation des axes, des modèles, des scénarios, des solutions et des plans d'autonomisation des acteurs de la filière karité en vue de la rendre plus performante à court, moyen et long terme.



# III.4 Phase 4 - Analyse des données, construction des solutions et services d'autonomisation

De façon générale, cette phase se décline en quatre (04) étapes :

- Etape 1 : Traitement et analyse des données
- Etape 2 : Etude des scénarios de transformation numérique
- Etape 3 : Aiguillage, choix et validation
- Etape 4 : Evaluation technique et financière

# ❖ Etape 1 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

La construction d'une base de données des acteurs de la filière et de la chaine de valeur qu'elle constitue est notamment l'issue de l'opération d'identification et de géolocalisation. Afin d'assurer la fiabilité des données collectées, un processus d'épuration sera mis en place par nos experts.

Ainsi, pourrait-on extraire les statistiques par cible (région, département, sous-préfecture et même par village). Par ailleurs, il sera également possible d'avoir le nombre de parcelles déclarées et la superficie cultivée globalement de même que dans le détail et d'autres informations supplémentaires qui pourront aider la filière à prendre des décisions stratégiques et d'aiguiller au mieux son développement et son autonomisation.

Une présentation interactive et géo référencée des données recueillies à travers une plateforme logicielle et notamment incorporant des composantes SIG sera faite en plénière sur indication du commanditaire.

L'équipe des experts proposera notamment les protocoles et leviers de mise de jour des données statistiques de la filière karité et de sa chaîne de valeur.

# Etape 2, 3 et 4 : SCENARIOS, VALIDATION ET QUANTIFICATIONS

A l'issue de l'état des lieux, eTRANSFORM veillera à recenser les différents besoins en vue de leur prise en compte lors de la définition des solutions à mettre en œuvre.

eTRANSFORM proposera une évaluation technique et financière des solutions proposées à travers des scénarios d'implantation tendanciels, contrastés ou de compromis.

Chaque scénario sera examiné en termes d'avantages et de contraintes techniques, d'impact sur l'organisation et de coût estimé. La Coordination du projet examinera les esquisses et choisira le scénario adapté.

# IV.5 Phase 5 - Elaboration des plans et cadre de gestion de la mise en œuvre

Cette phase consistera à l'élaboration du plan et du cadre globale de gestion de la mise en œuvre de l'étude.

A cet effet, deux grandes étapes la jalonnent :



- Etape 1 : Planification et budgétisation des solutions retenues ;
- Etape 2 : Plan et cadre de mise en œuvre de la mission ;
- Etape 3 : Atelier de validation du Rapport final.

# \* LE PLAN DE GESTION DE MISE EN ŒUVRE (PGMO) DES SERVICES AGRICOLES

Le plan de gestion de mise en œuvre se compose des plans suivants :

- Plan de modernisation et de développement des activités et services agricoles de la zone du projet;
- Plan d'opérationnalisation des services numériques des filières et chaînes de valeurs agricoles;
- Plan de développement économique, juridique et social relevant de la transformation numérique des activités et services agricoles de la zone du projet;
- Plan de conduite du changement intégrant les plans de communication, de formation et d'accompagnement;
- Plan de convergence et d'amélioration continue des services numériques ;
- Autres plans pertinents suivant les centres d'intérêts retenus dans l'étude des scénarios, des solutions et des services;
- Plan d'actions global incluant les actions stratégiques, activités, services et projets retenus.

Le PGMO déclinera notamment et suivant les composantes de l'étude et du projet, la qualification et la quantification financière et budgétaire. Il s'agira en effet et au besoin:

- Des coûts estimés par centres d'intérêts conformément aux normes connues ;
- Du plan d'investissement ;
- Du plan de financement ;
- Des documents de synthèse prévisionnels (Bilan, Compte de résultat);
- Du plan de gestion de ressources humaines ;
- Du budget des projets retenus au niveau de la composante 2.

# **LE CADRE DE GESTION DE MISE EN ŒUVRE (CGMO) DES SERVICES AGRICOLES**

La construction du cadre de gestion de mise en œuvre se traduit par les actions suivantes :

- La synthèse des résultantes et extrants du PGMO;
- La définition de modèle de gestion et de gouvernance des composantes du projet :
  - les rôles et responsabilités pour la mise en œuvre de ces mesures, au regard de la législation et du cadre institutionnel de la Côte d'Ivoire en la matière, ainsi que des exigences de la Banque mondiale dans ce domaine;
  - le mécanisme de contrôle comprenant les modalités de suivi et de rapportage de la mise en œuvre des mesures du PGMO des services agricoles;



- les besoins de renforcement des capacités de l'unité de mise en œuvre du projet et des principaux acteurs impliqués dans la bonne exécution de la présente étude.
- La Construction de système de suivi, de contrôle et d'évaluation de la mise en œuvre des projets de la composante 2 :
  - o Définition de mécanisme de suivi des différents processus et des impacts;
  - Evaluation des capacités des acteurs à la mise en œuvre des projets de la composante 2;
  - o Propositions d'indicateurs, de critères d'évaluation et de dissémination ;
  - Mise en place de système d'information de suivi et de pilotage de la mise en œuvre;
  - o Mise en place de procédures de gestion des redevabilités et Responsabilités ;
  - o Etablissement de système de prise de décisions actives et proactives ;
  - Autres attentes pertinentes.
- La Production de tableaux de bord de pilotage de la mise en œuvre prenant en compte:
  - Les mesures de gestion (prévention, atténuation, compensation, bonification) des risques et impacts;
  - Le coût de mise en œuvre des mesures catégorisées en volets technique, institutionnel, organisationnel, réglementaire, économique, etc.;
  - La procédure d'analyse et de tri qui déterminera, pour chaque microprojet proposé :
    - les politiques opérationnelles de la Banque mondiale qui pourraient être appliquées;
- les niveaux / types d'analyse qui sont requis contenant un plan de gestion, ou une simple application de bonnes pratiques TIC, agricoles et d'opérations.



# IV. APPROCHE PANORAMIQUE DU SECTEUR KARITE

# IV.1 Déclinaison générale

Au niveau institutionnel, le Karité est un arbre fruitier en majorité à l'état sauvage qui pousse essentiellement en Afrique, et en particulier en Côte d'Ivoire, avec une très forte densité et un grand peuplement dans les régions du Nord du pays.

Au niveau scientifique, le karité ou Vitellaria paradoxa est une plante de la famille des Sapotaceae. Il est produit en protoculture, avec du matériel végétal peu performant, ce qui entraîne des rendements relativement moyens.

Au niveau agro-économique, le karité génère des revenus substantiels pour les populations rurales et représente un facteur de lutte contre la pauvreté et surtout contre l'exode rural.

Le karité a notamment de nombreuses vertus et rend d'énormes services aux acteurs du secteur ainsi qu'aux populations rurales.

Dans cette section, nous éplucherons l'approche panoramique du secteur du karité en Côte d'Ivoire en lien avec la mission d'étude qui nous a été confiée.

# IV.2 Les régions productrices du karité

La Côte d'Ivoire dispose de sept (07) grandes régions de production du karité caractérisées par une forte densité du peuplement que l'on retrouve en général à perte de vue au Nord du pays. Dans ces régions, les femmes abattent au quotidien des activités socio-économiques notables qui leur permettent d'alimenter avantageusement la chaîne de valeur du karité.

Nous distinguons à cet effet et pour les régions productrices :

- LE HAMBOL;
- LE TCHOLOGO;
- LE PORO;
- LA BAGOUE;
- LE KABADOUGOU;
- LE GOUNTOUGO;
- LE BOUNKANI.

Il est important de noter que le karité peut pousser partout en Côte d'Ivoire. Toutefois ses paramètres de fructification et de production sont fortement conditionnés par des exigences physicochimiques et biologiques spécifiques qui sont beaucoup favorables dans ces sept 07 régions de production citées plus haut.

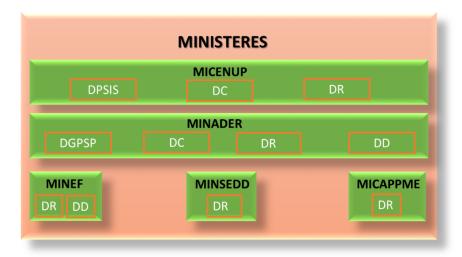




Figure 2- Les régions de production de karité en Côte d'Ivoire

# IV.3 Les principaux acteurs du secteur du karité en Côte d'Ivoire IV.3.1 *Les différents ministères*

Ils sont représentés par leurs structures centrales et déconcentrées.



Source: eTRANSFORM

Figure 3- Panorama des ministères du projet

L'on distingue comme le montre la figure :

- o Le MINECUP, avec ses Directions centrales et ses Directions régionales ;
- Le MINADER, avec ses Directions Générale, ses Directions centrales, ses Directions régionales et ses Directions départementales;
- Le MINEF, avec ses Directions centrales, ses Directions régionales et ses Directions départementales;
- o Le MINSEDD, avec ses Directions centrales et ses Directions régionales ;
- Le MICAPPME, avec ses Directions centrales et ses Directions régionales.



# Le MICENUP

Le Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Communication, d'Economie numérique et de Poste.

Le MICENUP, dispose de structures sous-tutelles et des opérateurs qui alimentent les activités TIC au plan national :

- ARTCI : En charge de la régulation et de la réglementation des télécommunications et des TIC ;
- AIGF : En charge de la gestion de l'ensemble des fréquences de radiocommunication ;
- ANSUT : En charge de la gestion des services universels des Télécommunications/TIC ainsi que de la réalisation des infrastructures de télécommunication (fibres optiques, etc.);
- SNDI : En charge du support technique et de la réalisation au plan national des développements informatiques ;;
- Opérateurs privés de télécommunication : En charge d'invertir dans la mise à disposition et la gestion d'infrastructures et des services de télécommunication (Internet, téléphonie mobile, etc.).

A travers le PSNDEA, le MICENUP apporte une contribution à l'autonomisation dans le secteur du karité par le moyen des TIC.

# Le MINADER

Le Ministère de l'Agriculture et du développement rural définit la politique générale de l'Etat en matière de production agricole, de sécurité alimentaire et de développement rural. Pour la mise en œuvre de sa politique de développement agricole, l'Etat, à travers le MINADER, signe des accords avec les partenaires au développement, élabore et fait appliquer les textes règlementaires.

Depuis la Conférence internationale sur le Karité effectuée en Côte d'Ivoire en 2014, le gouvernement a pris l'engagement de faire du karité une priorité au niveau du secteur agricole. A cet effet, le MINADER s'est résolu d'aider les acteurs à organiser cette filière en menant des réformes.

De même et en raison de l'intérêt croissant pour ce produit, l'action du Ministère est aussi portée par la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles et la Direction Générale de la Production et de la Sécurité alimentaire qui assurent la coordination et la mise en œuvre des différents programmes.

Dans les zones de production du karité, l'action du Ministère est relayée par les services déconcentrés que sont les Directions Régionales et les Directions Départementales de l'agriculture.



# Le MINEF

Le Ministère des Eaux et forêt est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique de l'Etat en matière de protection des Eaux et forêt.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions visant :

- La gestion durable des forêts, de la faune et de la flore ;
- La gestion durable et la protection des eaux ;
- La protection de la faune et de la flore ;
- L'aménagement des jardins botaniques et parcs zoologiques en collaboration avec les collectivités décentralisées.

L'action des directions du Ministère des Eaux et Forêts est relayée par les services déconcentrés que sont les Directions Régionales et les Directions Départementales.

Le Ministère protège les parcs nationaux et les essences naturelles. L'exploitation du karité dans ces parcs est interdite. En dehors des aires protégées, toute exploitation du karité est soumise à la délivrance de permis et autorisation pour faciliter le transport.

## Le MICAPPME

Le Ministère du Commerce définit la politique générale de l'Etat en matière de commercialisation au niveau des productions agricoles. Il signe des accords avec d'autres Etats dans le domaine du commerce sous régional et international. Il élabore et fait appliquer les textes réglementant les activités commerciales.

Compte tenu de la prise en compte récente de la filière karité comme filière agricole, l'intervention des structures traditionnelles d'appui conseil est limitée.

#### Le MINSEDD

Le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable a pour mission de promouvoir la salubrité, Garantir la protection de l'environnement sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins de développement.

Au titre de la Salubrité :

- Lutte contre les nuisances et les pollutions à Abidjan et dans les villes de l'intérieur en déployant la brigade
- Renforcement et réalisation des infrastructures de gestion des ordures ménagères et des déchets privés sur tout le territoire national;
- Elaboration de textes en matière de propreté (schéma directeur de la collecte des ordures ménagères, quide de gestion des déchets);



- Concession des activités de salubrité aux entreprises privées;
- Encadrement des entreprises dans la collecte des ordures ménagères, des déchets privés et leur enfouissement ;
- Sensibilisation et éducation de la population à la protection et à l'amélioration de leur cadre de vie;
- Professionnalisation de la filière au niveau de la pré-collecte et du balayage afin d'assurer les emplois et des activités dans le respect des normes hygiéniques, sanitaires et environnementales acceptables.

### Au titre de l'Environnement :

- Planification et contrôle de la politique en matière d'environnement, évaluation, études et plan;
- Mise en œuvre du Code de l'Environnement et de la législation en matière de Protection de la Nature et de l'Environnement;
- Gestion et suivi des projets financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD);
- Mise en place des services environnementaux du réseau des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles en liaison avec les Ministres du Tourisme et des Eaux et Forêts;
- Protection et mise en valeur des écosystèmes aquatiques, fluviaux, lagunaires et littoraux et des zones humides ;
- Gestion des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles en collaboration avec le Ministre des Eaux et forêts;
- Contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Coordination de la gestion des risques naturels majeurs ;
- Renforcement des moyens et suivi du contrôle des déchets industriels en liaison avec les Ministres concernés;
- Participation au contrôle du fonctionnement des réseaux d'assainissement et drainage, en liaison avec le Ministre de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanisme;
- Supervision et suivi de la gestion des déchets industriels, agricoles, toxiques ou dangereux en liaison avec les Ministres concernés.

### Au titre du Développement Durable :

- Elaboration et mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine du développement durable ;
- Préparation et mise en œuvre de la politique du gouvernement en matières d'énergies renouvelables, de développement et de promotion des technologies vertes participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction des rejets dans l'eau, l'air et le sol ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique en liaison avec le Ministre du Pétrole et de l'Energie;
- Elaboration et mise en œuvre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ;
- Promotion d'une gestion durable des ressources rares ;
- participation aux négociations internationales sur le climat ;

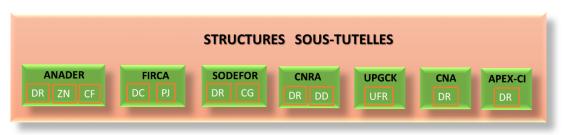


- Veille à l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration ainsi qu'à leur évaluation environnementale ;
- Contribution au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement;
- Proposition de toute mesure propre à l'amélioration de la qualité de vie ;
- Contribution au développement de l'éducation, de la formation et des citoyens en matière d'environnement;
- Mise en place de la commission du Développement Durable ;
- Elaboration, animation et coordination de la politique de l'eau et de la protection de la biodiversité.

Dans le cadre du PSNDEA, le MINSEDD dispose d'un système d'information environnement multisectoriel facilitant la gestion des questions de foresterie, de changement climatique, de sécurité alimentaire, etc.

### Les agences et institutions publiques,

Elles sont distinguées par leurs représentations régionales.



Source : eTRANSFORM

Figure 4-Panorama des agences étatiques (structures sous-tutelles)

L'on distingue comme le montre la figure :

- o Le FIRCA, avec ses Directions centrales et ses projets;
- L'ANADER, avec ses Directions centrales, ses Directions régionales, ses Zones et ses Centres de formation;
- Le CNRA, avec ses Directions centrales, son Centre de Gestion des Connaissances et ses Directions régionales;
- L'UNIVERSITE PELEFORO GBON COULIBALY DE KORHOGO, avec ses UFR et ses représentations locales;
- o Le CNA, avec ses Directions centrales et ses représentations ;
- o La SODEFOR, avec ses Directions centrales et ses représentations régionales ;
- o L'APEX-CI.

#### Le FIRCA

Le FIRCA est un organisme de financement des programmes de fourniture de services agricoles dans tous les secteurs de productions végétale, forestière et animale.



Les services agricoles du FIRCA portent sur :

- La recherche appliquée
- La vulgarisation, c'est à dire l'information, l'animation, le conseil technique et le conseil de gestion aux exploitations agricoles
- Le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations professionnelles agricoles.

Ces domaines d'intervention du FIRCA constituent la « Filière du Progrès ». Leur liaison est source d'accroissement des productions, d'amélioration de la productivité des exploitations et d'augmentation des revenus des producteurs.

Le financement des programmes concerne l'ensemble du secteur primaire :

- Les productions végétales ;
- Les productions animales et halieutiques ;
- Les productions forestières ;
- Les questions transversales liées aux différentes productions (première transformation, foncier rural, communication rurale, formation, fiscalité agricole, mécanisation, aménagements ruraux, etc.).

Dans le cadre du secteur karité et bien que la filière se soit pas cotisante, le FIRCA a financé (via sa Caisse de Solidarité) et réalisé en 2015 quatre (04) 4 projets ont été conduits, dont :

- 01 projet de recherche appliquée;
- 01 projet de formation aux métiers agricoles ;
- 02 projets de renforcement des capacités des OPA.

Les appuis du FIRCA ont consisté en la formation de 75 femmes des zones de production aux métiers du karité et à l'organisation d'un voyage d'étude au Burkina Faso et au Ghana, afin de s'imprégner des technologies et innovations existantes. Une étude diagnostique de la filière a également été réalisée.

Elle a permis, notamment, de déterminer les zones favorables à la culture du karité, son importance économique, les circuits de commercialisation des noix ainsi que du beurre de karité issu de la transformation artisanale.

#### L'ANADER

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) est une société anonyme à participation publique minoritaire dont l'objet social est d'assurer le conseil et la vulgarisation agricoles en Côte d'Ivoire.

L'ANADER a pour mission de «contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles en concevant et en mettant en œuvre des outils et approches appropriés, des programmes adaptés pour assurer un développement durable et maîtrisé».

Dans le cadre du PSNDEA, la Direction de l'Informatique et des Systèmes d'Information (DISI) est le point focal.



La stratégie globale d'intervention de l'ANADER résulte de sa mission et exploite son organisation spatiale qui couvre l'ensemble du territoire national. Elle est basée sur une approche participative mettant l'exploitant au centre de son action.

### Niveau Village et Sous-préfecture

Dans les Centres de Vulgarisation (CV) implantés dans les villages centres des pays ruraux ou dans les sous-préfectures, les Animateurs de Développement Rural (ADR) sont chargés de l'information, de la sensibilisation, de l'intermédiation, de la facilitation et de l'appui conseil des producteurs d'une dizaine de villages, en moyenne. Ils constituent le premier maillon du dispositif d'appui aux producteurs.

### o Niveau Département

Dans les zones opérationnelles implantées dans les départements, l'ANADER dispose de Techniciens Spécialisés (TS) de haut niveau en Cultures Annuelles (TSCA), Cultures Pérennes (TSCP), Elevage (TSE), Organisation Professionnelle (TS OPA). Ces Techniciens Spécialisés sont directement impliqués dans la formation des exploitants, en salle ou in situ à travers les champs-écoles, les parcelles et unités de démonstration. Ils assurent le conseil spécialisé aux exploitants ayant un certain niveau de technicité. Chaque zone dispose aussi d'enquêteurs chargés de la collecte des informations quantitatives et qualitatives et de leur enregistrement dans la base de données de la zone. Certaines zones comprennent aussi des Equipiers de Planification Locale (EPL).

La zone couvre un ou plusieurs départements administratifs.

### o Niveau Région

Dans les Directions Régionales (DR), des experts de divers domaines techniques assurent la coordination des programmes, apportent des appuis au personnel des zones et évaluent leurs programmes. La Direction Régionale couvre plusieurs régions administratives.

#### Niveau Central

La Direction Générale comprend des Directions Techniques chargées de la conception, la supervision et l'évaluation des programmes techniques et veille à leur bonne exécution. Par ailleurs, des Directions d'appui assurent l'administration, l'approvisionnement et le contrôle.

Dans le cadre de la filière karité, l'ANADER encadre les producteurs et les OPA du secteur dans les zones de production.

#### Le CNRA

Le CNRA a pour missions de :

- Initier et exécuter des recherches en vue d'assurer :



- l'amélioration des cultures destinées à l'exportation, l'amélioration de la productivité des cultures vivrières indispensables à la sécurité alimentaire et susceptibles, à terme, de faire reculer la pauvreté de façon significative,
- la promotion et le développement de nouveaux produits exportables,
- l'intensification et la stabilisation des systèmes d'élevage et de systèmes régionaux à base de vivriers, en intégrant l'élevage et l'introduction des différents arbres utilitaires, à travers une modernisation de l'exploitation, par la gestion durable des sols, la gestion intégrale des déprédateurs, la gestion des eaux, etc., la mise au point de techniques respectant l'environnement et adaptées aux besoins des producteurs et des productrices à faibles revenus,
- l'amélioration et la diversification des produits d'origine animale,
- la dynamisation de la recherche technologique, notamment la conservation, la transformation des produits agricoles et l'adaptation de la petite technologie en milieu rural,
- Mobiliser autour de la recherche agronomique nationale, au plan financier comme au plan technique, les partenaires privés incluant les OPA et l'Etat, afin de garantir et pérenniser ses ressources financières et les compétences pour l'exécution des activités ;
- Doter les services de la recherche agronomique d'une capacité de propositions, de moyens humains, matériels et financiers en rapport avec la demande ;
- Apporter un appui aux groupes sociaux les plus vulnérables (femmes, petits exploitants, jeunes déscolarisés, etc.) par la formation technique et professionnelle aux métiers de la terre dans les centres de recherche et de production spécialisés.

Dans le cadre du secteur karité, le CNRA a mené plusieurs travaux en 2001 et en 2008 :

- L'Evaluation et transfert des innovations qui a permis de réaliser des enquêtes sur les parcs arborés. Le but de cette étude est d'évaluer les rôles et les utilisations des parcs arborés dans les systèmes de production en zone de savanes. Les parcs arborés identifiés sont entre autre les parcs à Vitellaria paradoxa (karité) - 2001;
- La Caractérisation des qualités biochimiques de la graine et du beurre de karité 2001;
- Les Connaissances locales et utilisation dans la gestion des parcs à karité en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'un programme de réhabilitation et de valorisation des ressources génétiques du karité (Vitellaria paradoxa). Cette étude a porté sur la valeur économique, le niveau des connaissances botaniques des communautés locales, les différents modes d'exploitation et le mode d'accès aux ressources de l'espèce 2008.

#### L'UNIVERSITE PELEFORO GBON DE KORHOGO (UPGC)

Les missions de l'UPGC sont :

- la formation initiale;
- o la formation professionnelle et la recherche;
- o la formation continue et l'appui au développement.



L'UPGC dispose d'une Unité de Formation et de Recherche (UFR) dédiée au karité. Il s'agit de l'UFR des Sciences Biologiques (UFR-SB). Notre étude fera donc un focus sur les travaux et les activités de cet UFR en lien avec la présence mission.

#### > L'UFR-SPB

La vision de l'UFR Science Biologique à travers son programme d'amélioration du Karité est de promouvoir la domestication participative des arbres fruitiers locaux et valoriser les sousproduits pour améliorer les conditions de vie des populations locales par la création d'emplois.

Les principales activités de l'UFR-SB sont notamment de :

- Créer des variétés améliorées de karité;
- Renforcer la gestion et la protection des parcs naturels à karité;
- Améliorer les procédés de transformation, de l'hygiène des produits, et de la productivité des unités agro-industrielles;
- Développer une technologie appropriée pour l'extraction du beurre de karité applicable en milieu rural;
- Améliorer la quantité et la qualité de la production de karité puis augmenter la valeur ajoutée des sous produits du karité en milieu rural;
- Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs de la filière karité;
- Améliorer le système de commercialisation des produits de karité.

Les départements de l'UFR-SB (Biochimie-Génétique, Géoscience Biologie Végétale, Biologie Animale) sont toutes dédiés aux travaux spécialisé sur le karité.

L'UFR-SB dispose d'une expertise majeure en karité, d'un patrimoine de recherche comprenant ;

- Un laboratoire d'analyse pour le karité;
- Plusieurs centres de recherche dédiés ;
- Un champ de 640 arbres élites de karité;
- Des travaux de recherches aboutis tant en Côte d'Ivoire qu'en Afrique (Mali, Burkina, Bénin, Cameroun, etc. où l'UFR-SB a apporté favorablement son expertise en contribution), permettant à la Côte d'Ivoire d'être aujourd'hui avancée en matière de recherche sur le karité.

L'expertise de l'UFR-SB est mise au service des acteurs du karité depuis plusieurs années. A cet effet, elle a contribué (et elle continue de le faire) :

- Au renforcement des capacités des actrices dans les régions de production de karité ;
- A l'élaboration et à la mise à disposition des acteurs (qui s'en serve comme référence) d'un guide de bonne pratique sur le karité ;
- A la formalisation des OPA du karité;
- A mener et conduire les projets de recherche sur le karité au niveau national et à la demande des bailleurs nationaux et internationaux.



#### L'APEX-CI

L'APEX CI est l'Association pour la promotion des exportations en Côte d'Ivoire. Elle est sous la tutelle du MICAPPME.

L'APEX CI a pour mission de favoriser la croissance soutenue des exportations ivoiriennes ; d'assurer la compétitivité des entreprises, avec un accent particulier sur les PME ; d'assurer un environnement propice au développement du Secteur Privé et être l'interface avec les administrations locales.

L'APEX-CI appuie les groupements ivoiriens œuvrant dans le karité et les aiguille sur les opportunités et les exigences des marchés internationaux.

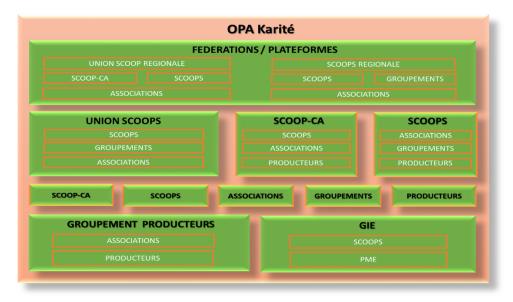
### Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)

Dans le cadre des OPA du secteur karité, quatre (04) grandes plateformes d'acteurs rayonnent au quotidien sur l'étendue du territoire :

- La FIKA-CI;
- o Le BNCIK;
- Le RIKA;
- o La GIE Enzepié.

Elles sont distinguées par leurs représentations locales.

Il est important de noter qu'en plus d'elles, plusieurs organisations professionnelles opèrent de même dans le secteur.



Source: eTRANSFORM

Figure 5-Panorama des OPA

L'on distingue comme le montre la figure :



- Les Plateformes (Fédérations) d'acteurs agricoles, avec leurs Unions de sociétés coopératives, leurs Sociétés coopératives avec Conseil d'Administration et leurs Sociétés coopératives Simplifiées ainsi que parfois des Associations et des groupements;
- Les Unions de sociétés coopératives, avec leurs Sociétés coopératives avec Conseil d'Administration et leurs Sociétés coopératives Simplifiées ainsi que parfois des Associations;
- Les Sociétés coopératives avec Conseil d'Administration, avec leurs Sociétés coopératives Simplifiées ainsi que parfois des Associations et des producteurs individuels;
- Les Sociétés coopératives Simplifiées, avec parfois des Associations et des producteurs (collecteurs) individuels;
- Les Groupements de producteurs agricoles, avec parfois des Associations et des producteurs individuels;
- o Les Associations de producteurs agricoles ;
- Les producteurs agricoles individuels ;
- o Etc.

### La FIKA-CI

La Filière Karité de Cote d'ivoire (FIKACI) a été créée le 12 mai 2012 à ABIDJAN. Elle tire son existence légale de la loi No 60-315 DU 21 septembre 1960 relative aux associations.

La vision du secteur pour la FIKACI est de fournir à tous les acteurs de la chaine de valeur, des services de qualité en vue d'améliorer leur production.il faut donc professionnaliser les processus afin d'apporter une valeur ajoutée encourager à l'innovation et à la protection des écosystèmes qui garantissent la durabilité.

Pour assurer une telle vision la FIKACI s'est donné plusieurs tâches à accomplir avec efficacité.

Les missions de la FIKACI sont essentielles. Elles permettent de promouvoir l'autonomisation de la femme dans les communautés rurales, d'assurer un commerce équitable par la détermination d'un prix rémunérateur aux productrices d'amendes et de beurres. Ces missions s'étendent également aux services d'appuis et de formation ainsi qu'à la veille et au respect de l'environnement dans les activités liées au karité.

La FIKACI inscrit ses missions dans un système de valeur qui prend en compte :

- la confiance;
- le professionnalisme ;
- l'engagement a toujours plus de qualité;
- l'innovation;
- la transparence.

Ces valeurs sont les conditions premières d'implication de partenaires financiers et techniques. Elles possèdent également un fort pouvoir attractif pour les nouveaux membres.



*Les cibles* sont toutes les entités qui interviennent aussi bien positivement que négativement dans la réalisation des missions de la FIKACI. Il y a :

- Les membres de la FIKACI;
- Les ministères de tutelles ;
- Les organismes nationaux d'appui et de soutien (FIRCA, ANADER) ;
- Les investisseurs privés (ACE, AFB);
- Les bailleurs de fonds internationaux (AGK, USAID);
- Les médias ;
- Le grand public.

Pour maintenir ces groupes en constante sollicitation, la FIKACI a entreprit une autoévaluation scrupuleuse et en a tiré les conséquences.

*Les membres de la FIKACI* sont composés de plus de 10.000 personnes. Leur répartition est donnée dans le tableau suivant.

Tableau 2- Les membres de la FIKACI

REGION	CHEF-LIEU DE REGION	SCOOP	NB MEMBRES
BOUNKANI	BOUNA	SCOOPS - PROKAB	3528
PORO	KORHOGO	SCOOPS - LORO KARITE	560
BAGOUE	BOUNDIALI	COOP-CA SUIGUICHORO	2082
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	ITIA KARITE	7
		SCOOPS-COPAFEG	1503
		KARINOR	5
		LANAYA	2056
		AUTRES	-
		TOTAL	Plus de 10.000

### Le BNCIK

Le Bureau de Création de l'Interprofession du Karité (BNCK) a été mis en place en mars 2014 dans les locaux du Ministère de l'Agriculture par les acteurs de la filière karité de Côte d'Ivoire.

Le Bureau est composé:

- d'un Président National;
- de 7 Vice-présidents pour les 7 régions productrices de karité de la Côte d'Ivoire.

### La vision et la mission du BNCK consistent à :

- œuvrer pour l'épanouissement des 48 000 acteurs que composent cette filière ;
- défendre leur intérêt tant national, qu'international;
- donner toute la noblesse à leur métier de producteurs de karité.

Les acteurs sont accompagnés dans la recherche de l'amélioration de leur condition de vie et de travail par le Ministère de Tutelle (Ministère de l'Agriculture), le Ministère du Commerce (Par le Fonds AGOA), par le FIRCA (Fonds d'aide et de Recherche aux Interprofession en Côte d'Ivoire).



Les acteurs et les actrices ont été formés à la bonne pratique de collecte, de conservation de l'amende de karité pour produire du beurre de karité de bonne qualité et en quantité.

Le BNCIK va à la conquête des marchés occidentaux, acquiert l'expertise des autres pays producteurs de karité de l'Afrique de l'Ouest.

#### Les membres du BNCIK

Le BNCIK est composée de 42 sociétés coopératives représentées dans les sept (07) régions productrices en Côte d'Ivoire :

- LE HAMBOL;
- LE TCHOLOGO;
- LE PORO;
- LA BAGOUE;
- LE KABADOUGOU;
- LE GOUNTOUGO;
- LE BOUNKANI.

La répartition des membres du BNCIK est donnée par le tableau suivant.

Tableau 3 - Les membres du BNCIK

REGIONS	Nb COOP-CA	Nb SCOOPS	Effectifs
HAMBOL	1	4	623
TCHOLOGO	1	5	498
PORO	1	8	4030
BAGOUE	1	6	1390
KABADOUGOU	1	4	1014
GONTOUGO	1	4	2420
BOUNKANI	1	3	767
TOTAL	7	34	10.742

#### Le RIKA - Côte d'Ivoire

Le RIKA – Côte d'Ivoire a pour objet :

- La promotion et la création de plateforme de sensibilisation sur le karité et ses dérivés ;
- La valorisation des opportunités existantes ou nouvelles au profit des acteurs ;
- Le développement des relations et actions de coopération avec les services gouvernementaux, les producteurs, les transformateurs et autres intervenants de la filière :
- L'assistance, le conseil et l'aide aux membres ;
- Le suivi des règlementations légales et environnementales au niveau international;
- L'alphabétisation et la formation des membres sur la production, la qualité, les normes et les certifications ;
- La promotion de la santé, de l'hygiène et de la sécurité sur les lieux de travail.



La vision du RIKA consiste notamment à :

- Contribuer à la réduction des taxes sur le karité;
- Aider à écouler les produits ;
- Renforcer les capacités des membres.

Le RIKA se compose d'environ 1120 membres et il est situé dans la région de Korhogo.

Il est important de noter que le RIKA commercialise également d'autres spéculations agricoles comme l'anacarde.

### **Le GIE ENZEPIE**

Le GIE ENZEPIE est un Groupement d'intérêt économique dont la mission est de :

- promouvoir la distribution de proximité des produits agricoles ivoiriens ;
- avoir des fonds propres ;
- devenir des femmes autonomes financièrement et socialement ;
- avoir un centre incubateur pour la transformation industrielle de leurs produits ;
- être des actrices du développement de la Côte d'Ivoire.

Le GIE est composé de producteurs et de transformateurs de produits agricoles dont le karité. Les structures membres du GIE sont au nombre de 10 environ comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 4 - Les membres du GIE ENZEPIE

N°	Structure membre
1	SCOOPS-PROKAB
2	GOPCOPA AMOUGREEN
3	TANTIE SOJA
4	KCHIBO
5	LNCEFAB
6	WELNESS FOOD
7	FARM INVEST
8	APINORE
9	MOYOFE
10	YUS PALY

Ces sociétés unissent leurs forces pour vulgariser et commercialiser les produits agricoles qu'elles transforment. Ces produits transformés sont entre autres alimentaires, cosmétiques, textiles.

Le GIE ENZEPIE mènent plusieurs actions de promotions desdits produits afin d'amener les lvoiriens à consommer les produits locaux.



### Quelques organisations internationales avec leurs sections en Côte d'Ivoire

Deux organismes internationaux ayant leur section en Côte d'Ivoire, impactent le secteur du karité :

- L'AGK;
- L'ONU FEMMES.

#### L'AGK

L'alliance Globale Karité (AGK) est une association internationale à but non lucratif d'opérateurs de la filière karité qui fait la promotion de ce produit dans le monde. A cet effet, elle rassemble toute la chaîne de valeur mondiale du karité représentée par les collectrices de noix, les productrices de beurre de karité, les grossistes, les commerçantes, les multinationales, des experts, des ONG, des associations nationales etc.

La mission de l'AGK est de concevoir, développer et proposer des stratégies pour l'émergence d'une économie compétitive et durable de l'industrie du karité dans le monde entier. Elle entend surtout œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales africaines et leurs communautés.

La Côte d'Ivoire est membre du Comité Exécutif de l'Alliance dont le siège est au Ghana.

L'AGK a un plan d'action spécifique pour chaque pays selon le niveau de développement de la filière.

#### L'ONU FEMMES

L'ONU FEMMES a pour mission :

- L'élimination de toute discrimination à l'encontre des femmes et des filles ;
- L'autonomisation des femmes ;
- L'égalité en hommes et femmes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Une section Côte d'Ivoire de l'ONU FEMMES a connu le jour en 2007.

Dans le cadre du secteur karité, ONU FEMMES œuvre et apporte un appui notable dans le cadre de son programme d'autonomisation de la femme.

# IV.4 La production nationale, régionale et les prix

### V.4.1 La production nationale et la consommation locale de karité

#### La production nationale

La Côte d'Ivoire est le 5ème pays producteurs de karité avec une production nationale de 150.000 tonnes de karité par an.

Les prix bord champ pratiqués en Mars 2018 sont avoisinent pour les amandes et le beurre, respectivement 160 FCFA/kg et 800-1000FCFA/kg. En Avril 2018, ces prix sont passés respectivement pour les amandes et pour le beurre à 150-250FCFA/kg et 900-1000FCFA/kg.



Tableau 5 - Prix du karité en Côte d'Ivoire de Mars et Avril 2018

PERIODE	PRIX BORD CHAMP		
Mois	Amandes	Beurre	
Mars 2018	160 FCFA/kg	800 à 1000 FCFA/kg	
Avril 2018	150 à 250 FCFA/kg	900 à 1000 FCFA/kg	

#### La consommation locale

La consommation locale de karité reste constante même si la demande internationale augmente car c'est un produit qui a un rôle social dans les communautés rurales depuis des siècles. Dans les sociétés urbaines, les utilisations du produit sont majoritairement cosmétiques (savon, crème pour le corps ou les cheveux).

Il est important de noter que la consommation locale de karité dans les pays producteurs du produit reste en grande partie rurale.

De plus en plus, l'on assiste à une prise de part importante des transformatrices contribuant à enrichir les habitudes des consommateurs en produits agricoles locaux transformés et respectant des normes de qualité attendues et à la hauteur des industriels.

Dans le cadre de la présente étude, les travaux avec le GIE ENZEPIE nous ont permis de constater les avancées notables réalisées par les acteurs au niveau de la transformation des produits locaux agricoles. Les expositions-ventes des produits transformés localement connaissent l'affluence et l'intérêt de plus en plus croissant des consommateurs locaux qui viennent en général en grand nombre acquérir les produits réalisés en majorité « bio ».

De plus en plus, nos supermarchés et les surfaces de commercialisation (petite, moyenne et grande) présentes des choix diversifiés de produits locaux transformés de manière générale et en particulier pour ceux à base de karité (savon, shampoing, etc.).

#### V.4.2 La production régionale de karité

### Marché régional

Le marché régional du karité distingue au niveau des pays ouest africain, notamment la Guinée, la Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Ghana et le Nigéria, un panorama spécifique de prix pratiqué comme le montre le tableau suivant.

Tableau 6 - Prix du marché régional du karité

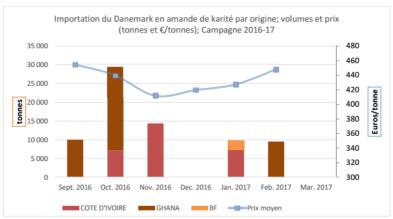
PRIX		PAYS						
(F.CFA/kg)		Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Burkina	Ghana	Nigéria	
	Gros	150-250	767-1003	125-200	140-230		149	
Amande	Bord champ	-	590-767	-	-	-	-	
Beurre		900-1000	-	600-1500	750-1100	1260- 1500	1485- 2228	



### Bilan des exportations (Campagnes 2016/2017)

#### Pour les amandes

Au niveau de la commercialisation et des exportations des amandes, le Ghana reste leader. Toutefois, la part importante de la Côte d'Ivoire dans les pays d'exportations d'amande acquis l'année passée se maintient.



Source : NKALO, 15 Avril 2018

Figure 6 - Importation du Danemark en amande de karité

#### Pour le beurre

Au niveau de la commercialisation et des exportations du beurre, le Ghana, le Togo et le Burkina Faso restent leader de la production de beurre en Afrique de l'ouest pour le marché européen. Les principaux volumes de transaction (Togo et Burkina Faso) sont importés entre 1 200 €/tonne et 1 800 €/tonne.

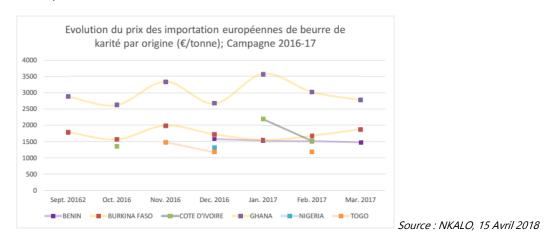


Figure 7 - Evolution du prix des importations du beurre de karité



## IV.5 Les usages du karité

Le karité est en effet utilisé à divers niveaux et pour différentes finalités soit citadines ou rurales.

## IV.5.1 Les usages alimentaires

Le beurre de karité est très prisé pour certaines margarines pour la pâtisserie et notamment la fabrication de pâtes feuilletées. Il a la réputation de rendre la pâte plus légère et de faciliter la miscibilité farine-matière grasse.

La majorité de la production exportée du beurre de karité est utilisée pour l'alimentation. La part d'autoconsommation n'est pas à ce jour quantifiable.

Le beurre de Karité, mis à part l'insaponifiable, est fort voisin en composition de celui du Cacao. Pour cette raison il est ajouté en faible proportion dans le chocolat.

Le beurre de Karité permet l'enrobage et la conservation des chocolats destinés aux pays chauds.

### IV.5.2 Usages pharmaceutiques

Le beurre présente un certain nombre de caractéristiques intéressantes qui lui permettent une large utilisation en pharmacologie et cosmétologie :

- Il ne favorise pas d'irritation oculaire,
- Il ne favorise pas d'irritation cutanée même sur une peau "abrasée";
- il est mieux toléré que beaucoup d'autres baumes.
- le karitène qui le compose a des propriétés provitaminiques dont celles de la vitamine A qui favorise la différentiation des cellules épithéliales en cellules mucosécrétantes qui empêchent le dessèchement de la peau.
- Les ester de l'acide cinnamique qui le composent, sont cicatrisants et désinfectants.
- Les phytostérols qui le composent, ont un rôle positif sur la croissance cellulaire.
- L'insaponifiable qui le caractérise, a une bonne activité antiélastase et favorise une augmentation de la circulation capillaire sanguine locale donc une meilleure oxygénation et élimination des déchets métaboliques.
- Les triglycérides ont des propriétés adoucissantes, anti-desséchantes et protectrices.
- L'acide linoléique (vitamine F) a des propriétés nourrissantes et assouplissantes.
- La base d'onguent à beurre de Karité libère plus rapidement et plus facilement les principes actifs (sans que leur efficacité soit diminuée après 30 semaines) que les bases officielles de la pharmacopée britannique.

Le beurre peut être additionné de 8 à 10% d'huile d'arachide ce qui permet de l'amollir légèrement. On obtient ainsi :

- une pommade à laquelle peut être ajouté un principe actif (antibiotiques) dont l'activité n'est pas diminuée après 30 semaines.
- si on chauffe le beurre à 38,5EC (alors que le point de fusion normal est de 37,8EC parfois moins selon les auteurs) il acquiert une forme métastable qui met 4 jours pour reprendre sa forme stable.



Le beurre présente également une hygroscopicité deux fois plus élevée que celle du beurre de cacao.

#### En médecine traditionnelle,

- le beurre de Karité active la cicatrisation des ulcères, des brûlures et des plaies légères; aussi des crevasses et gerçures.
- Il traite les inflammations cutanées et diverses maladies de peau des nourrissons et des enfants tout comme le feu du rasoir chez l'homme.
- Il prévient la formation de vergetures chez les femmes enceintes et raffermit les muscles après l'accouchement.

Des essais cliniques ont montré que la régénération des couches épidermiques superficielles dans le cas de dermites desquamatives des mains est plus rapide et plus complet qu'avec des pommades à base de corticoïdes. L'action cicatrisante est démontrée pour les dermites avec gerçures et crevasses, pour les ulcères et les séquelles des brûlures solaires. L'action décongestionnante et anti-inflammatoire a été constatée dans les cas de radioépithélites. L'action trophique très importante du beurre a été mesurée dans le cas d'affections atrophiques et dégénératives de la peau dues à l'âge et aux expositions solaires excessives.

### IV.5.3 Usages en cosmétologie

Les usages du beurre de karité en cosmétologie sont variés :

- Le point de fusion du beurre de karité est trop bas pour la fabrication de crèmes et d'onguents qui doivent fondre entre 40 et 50EC. Il faut lui adjoindre des agents durcissants tels la cire d'abeille ou la vaseline. Cependant, il peut être incorporé sans difficulté jusqu'à 90% dans les différentes émulsions. Celles qui contiennent du beurre de karité sont d'ailleurs plus stables et résistent mieux aux U.V. que celles à base de beurre de cacao. La meilleure stabilité serait obtenue avec 10% de beurre de Karité.
- Le beurre sert à graisser (nourrir) les cheveux et à la préparation de masques capillaires pour éviter la formation de pellicules, de fourches et assouplir le cuir chevelu. Cette propriété provitaminique A du karitène est mise à profit pour la fabrication de crèmes et shampooings pour les soins de la peau et des cheveux.
- Le karitène, en raison de sa très forte absorption dans l'U.V. (89% d'inhibition de l'érythème solaire 24 heures après exposition) va compléter l'action des filtres solaires classiques en prolongeant notamment la plage de protection vers les plus faibles longueurs d'ondes.
- Le beurre est à la base d'un savon traditionnel en Afrique. Actuellement du savon de toilette à base de Karité est fabriqué notamment en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. Son aspect est aujourd'hui esthétique et il mousse moins que les autres savons industriels.
- Du fait de son efficacité et suite à la plus-value que l'étiquette écologique lui apporte, le beurre de Karité entre dans la composition d'un nombre de produits cosmétiques de plus en plus important.



Cependant, du fait de l'instabilité interannuelle de la production les teneurs en beurre de ces produits est limité à 1 ou 2% et dépasse exceptionnellement 5%.

L'étiquette "à base de Karité" est donc plus souvent une opération publicitaire qu'une réelle volonté d'utiliser les qualités intrinsèques du produit.

### IV.5.4 Autres usages

Le karité est aussi destiné à des usages communs et habituels aux communautés du Nord de la Côte d'Ivoire :

- L'huile est (ou était) utilisée pour l'éclairage : bougies sénoufo par exemple ;
- De même un enduit à base de beurre est appliqué sur les murs des cases pour les protéger de l'humidité de la saison des pluies;
- Le tourteau de Karité, de par sa teneur élevée en matières glucidiques non digestibles ne convient malheureusement pas pour l'alimentation du bétail ;
- Le bois de karité est utilisé pour fabriquer des tabourets, des pilons, les cures dents, etc.

Tableau 7 - Synthèse de quelques usages du karité

DOMAINES	TYPES D'USAGES
Alimentaires	Le karité intervient dans : - certaines margarines pour la pâtisserie; - la fabrication de pâtes feuilletées; - l'enrobage et la conservation des chocolats destinés aux pays chauds.
Pharmaceutiques	Le beurre de karité a des vertus médicinales :  En médecine Pharmaceutique : - Il nous garde de l'irritation oculaire; - Il nous garde de l'irritation cutanée même sur une peau "abrasée"; - Il est mieux toléré que beaucoup d'autres baumes.  En médecine traditionnelle : - Il active la cicatrisation des ulcères, des brûlures et des plaies légères; aussi des crevasses et gerçures Il traite les inflammations cutanées et diverses maladies de peau des nourrissons et des enfants tout comme le feu du rasoir chez l'homme Il prévient la formation de vergetures chez les femmes enceintes et raffermit les muscles après l'accouchement.
Cosmétologie	Le beurre sert à : - la fabrication de crèmes et d'onguents; - graisser (nourrir) les cheveux et à la préparation de masques capillaires pour éviter la formation de pellicules, de fourches et assouplir le cuir chevelu.



Autres	<ul> <li>L'huile est (ou était) utilisée pour l'éclairage : bougies sénoufo par exemple;</li> <li>Un enduit à base de beurre est appliqué sur les murs des cases pour les protéger de l'humidité de la saison des pluies;</li> <li>Le tourteau de Karité, de par sa teneur élevée en matières glucidiques non digestibles ne convient malheureusement pas pour l'alimentation du bétail;</li> </ul>
	- Le bois de karité est utilisé pour fabriquer des tabourets, des pilons, etc.

### IV.5.5 Le beurre de karité non raffiné (destiné à l'industrie et à l'exportation)

Les usages industriels du beurre de karité conditionnent des niveaux de qualités spécifiques, en général, similaires aux exigences pour son exportation.

Les composants qui dépendent du milieu dans lequel les arbres de karité poussent et leur propre caractère génétique. Ceci a un rapport particulier avec le marché ou le produit qui contient le beurre de karité.

A la pratique, il s'agit des composants qui dépendent de la qualité de la transformation, du stockage, etc. des amandes et du beurre de karité. Ceci a un rapport particulier avec la durée de conservation.

Tableau 8 - Exigences du beurre de karité non raffiné

Composants	Description	
Les acides gras	Dans le beurre de karité ce sont surtout les stéariques, les oléiques, les	
	palmitiques, les linoléiques, les arachidiques et leurs concentrations	
	respectives déterminent leur « profil d'huile » et le point de fusion.	
Les oléines	Fraction à fusion basse (triacyl glycérols avec des taux élevés d'acides	
	oléiques).	
Les stéarines	Fraction grasse à fusion haute (taux élevé d'acides stéariques, par	
	exemple le St-O-St)	
Les insaponifiables	Un groupe important de produits chimiques que l'on trouve en concentrations élevées dans le beurre de karité (1-19%) à qui l'on attribue les vertus thérapeutiques du beurre de karité, par exemple les antioxydants (tocophérols solubles dans l'huile et catéchines solubles dans l'eau), les triterpènes tels que le butyrospermol, les phénols, les stérols et d'autres substances telles que le karitène et l'allantoin. Des taux élevés sont préférables	

Suivant les normes de l'UEMOA en la matière, l'on distingue trois qualités de beurre de karité non raffiné :



Tableau 9 - Qualité de beurre de karité non raffiné

Qualités	Utilisations possibles	
Première qualité	Ce type de beurre de karité peut satisfaire les besoins des industries	
	cosmétiques et pharmaceutiques et aussi être consommé directement.	
Seconde qualité	Ce type de beurre de karité peut satisfaire les besoins de l'industrie	
	alimentaire (confiserie, chocolat, huile comestible ou comme base d	
	margarine).	
Troisième qualité	Ce type de beurre de karité peut satisfaire les besoins de l'industrie du	
	savon ou peut être raffiné pour la consommation directe	

Le tableau suivant donne la caractérisation du beurre non raffiné.

Tableau 10 - Caractérisation du beurre non raffiné

Paramètres	1 <sup>er</sup> Qualité 2 <sup>ème</sup> Qualité		3 <sup>ème</sup> Qualité	
Acides gras libres (%)	- à 1	1,1- 3	3,1 - 8	
Valeur de peroxyde (mEq)	- à 10	11 - 15	15,1 - 50	
Teneur en humidité	- à 0,05	0.06 - 0.2	0,3 - 2	
Impuretés insolubles (%)	- à 0,09	0,1-0,2	0,3 - 2	



### V. ANALYSE ET BILAN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

### V.1 ANALYSE CRITIQUE DE L'EXISTANT

## V.1.1 Analyse agronomique

## V.1.1.1 Répartition des parcs à karité par région et pratiques culturales

Dans le cadre de la présente mission, les points focaux de sociétés coopératives des Régions ont guidés les équipes eTRANSFORM dans l'enrôlement de parcs à karité de leur région. A cet effet, des travaux à l'aide de drone professionnel dans les localités indiquées ont permis de retracer sur des cartes les parcs à karité déclinés dans les sections suivantes.

### Parcs de la région du PORO

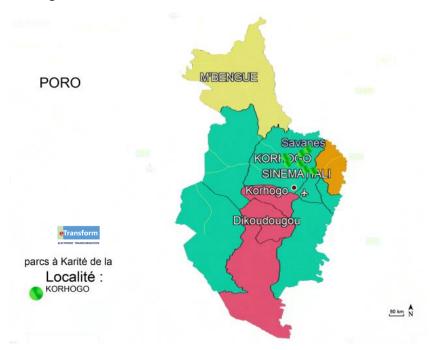


Figure 8- Région du PORO - Parcs à karité

Dans la région du PORO, plus de huit (08) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs situés dans les localités de :

- Bevogo (45 ha);
- Kafiokaha (70 ha);
- Lataha (62 ha);
- Kouavogo (40 ha);
- Nouplé 1 (70 ha);
- Nouplé 2 (12 ha);
- Nouplé 3 (40 ha);
- Nagounkaha (40 ha).

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent la quintessence.



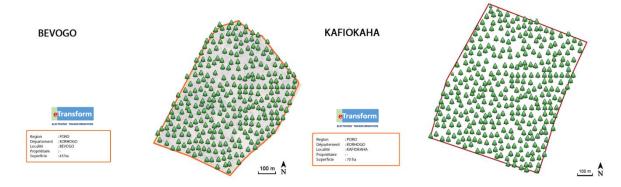


Figure 9- Parc à karité BEVOGO

Figure 10- Parc à karité KAFIOKAHA

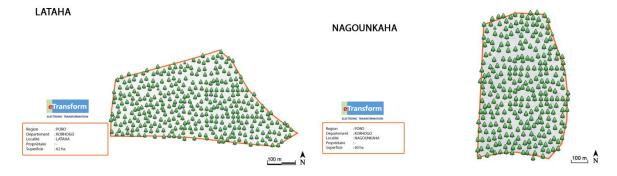


Figure 11- Parc à karité LATAHA

Figure 12- Parc à karité NAGOUNKAHA

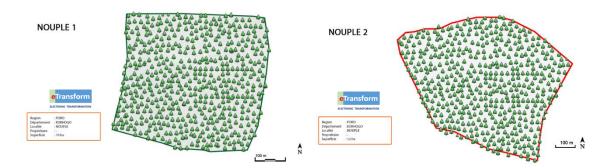


Figure 13- Parc à karité NOUFE 1

Figure 14- Figure 15- Parc à karité NOUFE 2

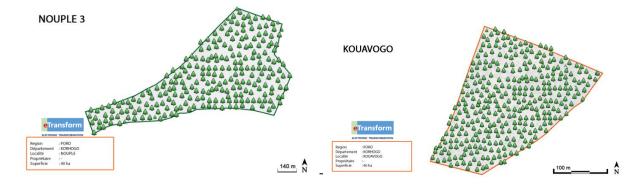


Figure 16-Parc à karité NOUFE 3

Figure 17- Parc à karité KOUAVOGO



Les arbres à karité de la région sont en général dans des champs dédiés à des cultures spécifiques et pour les plupart familiales. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et sont laissés aux mains des femmes.

Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Anacarde;
- Arachide;
- Coton;
- Courgette;
- Gombo;
- Haricot :
- Maïs ;
- Oignon;
- Patate;
- Riz;
- Cultures maraîchères.

Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 26.700 pieds de karité. Par ailleurs, l'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant : soit gros ou petit ; soit long ou court ;
- Fruit : soit gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix : grosse ou petite ;
- Tronc : rouge ou noirâtre.

### Parcs de la région du TCHOLOGO

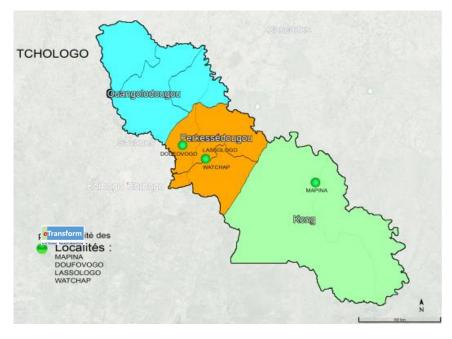


Figure 18- Région du TCHOLOGO – Parcs à karité



Dans la région du TCHOLOGO, plus de sept (07) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs situés dans les localités de :

- Doufokaha (40 ha, 20 ha);
- Lassologo (40 ha, 20 ha, 15 ha);
- Mapina (20 ha);
- Watchap (1000 ha).

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent une illustration.

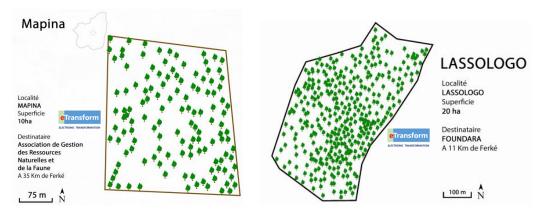


Figure 19- Parc à karité MAPINA

Figure 20- Parc à karité LASSOLOGO A

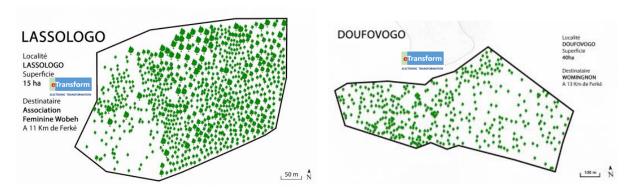


Figure 21- Parc à karité LASSOLOGO B

Figure 22- Parc à karité DOUFOVOGO

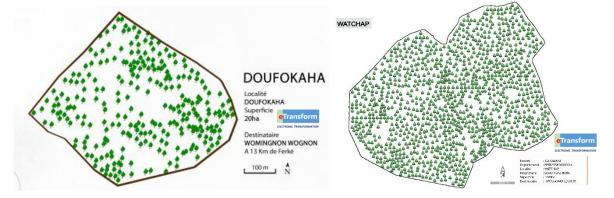


Figure 23- Parc à karité DOUFOKAHA

Figure 24- Parc à karité WATCHAP

Les arbres à karité de la région de TCHOLOGO sont en général dans des champs dédiés à des cultures spécifiques et en général appartenant à des familles. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et en majorité laissés aux soins des femmes.



Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Arachide;
- Charbon;
- Dah (oseille);
- Maïs;
- Néré;
- Riz;
- Cultures maraîchères.

Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 26.700 pieds de karité. L'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant: soit Gros ou petit; soit long ou court;
- Fruit : soit Gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix: Grosse ou petite;
- Tronc : Rouge ou noirâtre.

## Parcs de la région du BOUNKANI

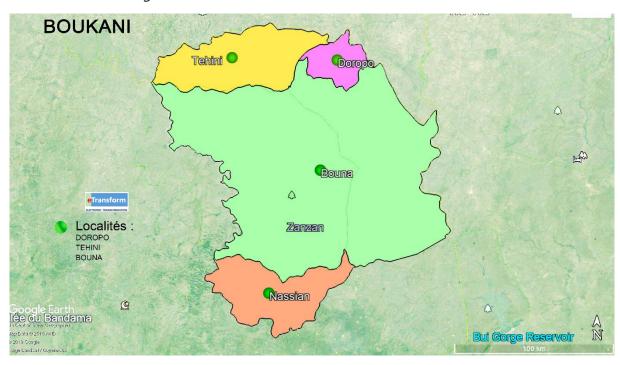


Figure 25- Région du BOUNKANI – Parcs à karité

Dans la région du BOUNKANI, plus de quinze (15) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs entre autre dans les localités de :

- HERAWEDOUO;
- KITA 1 B;
- LANKARA;
- NIANDEGUE;
- PIEYE 1, 2 et 3;



- YOUNDOUO;
- DACROUDOUA;
- GOUALA;
- DIKOTO;
- HERAWEDOUO;
- LOUKOURA;
- SOUFROUDOUO;
- ASSOUM 1.

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent une illustration.

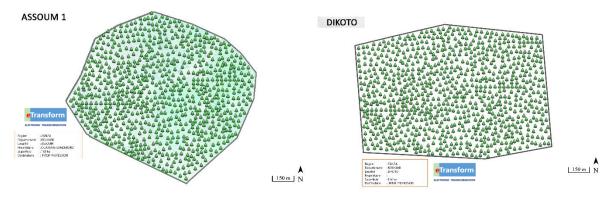


Figure 26 Parc à karité ASSOUM 1

Figure 27- Parc à karité DIKOTO

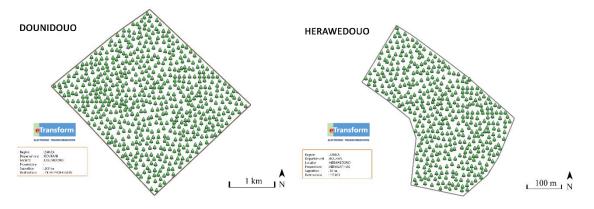


Figure 28- Parc à karité DOUNIDOUO

Figure 29- Parc à karité HERAWEDOUO

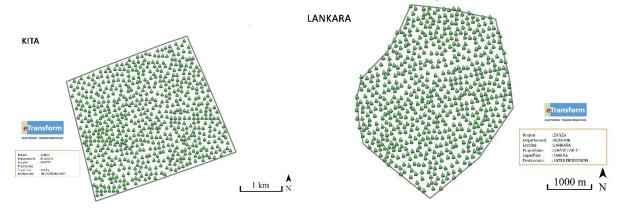


Figure 30- Parc à karité KITA

Figure 31- Parc à karité LANKARA



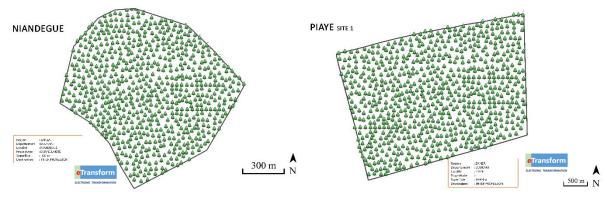


Figure 32- Parc à karité NIANDEGUE

Figure 33- Parc à karité PIAYE SITE 1

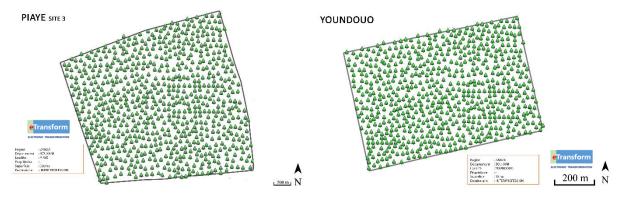


Figure 34- Parc à karité PIYA SITE 3

Figure 35- Parc à karité YOUNDOUO

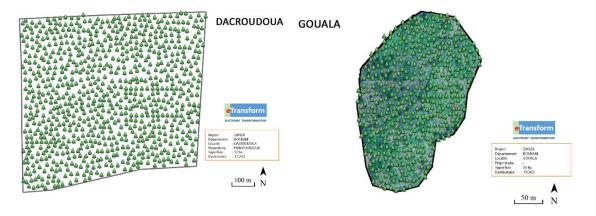


Figure 36- Parc à karité DICROUDOUO

Figure 37- Parc à karité GOUALA

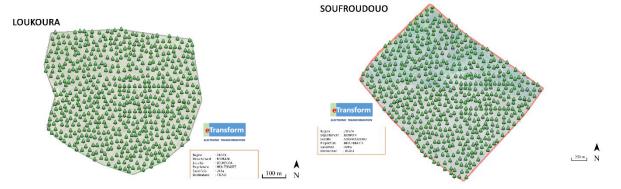


Figure 38- Parc à karité LOUKOURA

Figure 39- Parc à karité SOUFROUDOUO





Figure 40- Parc à karité FEKI

Figure 41- Parc à karité GOGO



Figure 42- Parc à karité GOVITAN

Figure 43- Parc à karité LINKI

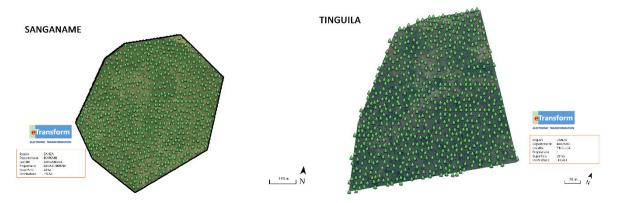


Figure 44- Parc à karité SANGANAME

Figure 45- Parc à karité TINGUILA

Les arbres à karité de la région de BOUNKANI sont en majorité dans des champs quelques fois dédiés à des cultures spécifiques et parfois appartenant à des familles. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et en majorité laissés aux soins des femmes.

Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Anacarde ;
- Arachide;
- Haricot;
- Igname;
- Cultures maraîchères.



Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 50.200.000 pieds de karité. L'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant : soit Gros ou petit ; soit long ou court ;
- Fruit : soit Gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix : Grosse ou petite ;
- Tronc : Rouge ou noirâtre.

## Parcs de la région de la BAGOUE

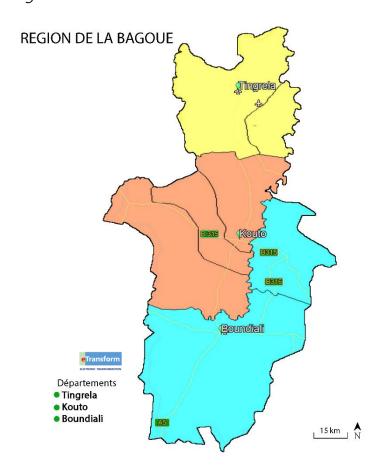


Figure 46- Région de la BAGOUE – Parcs à karité

Dans la région de la BAGOUE, plus de quatre (04) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs situés dans les localités de :

- BOLONA;
- KOUTO;
- LOMARA;
- BOUNDIALI.

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent une illustration.



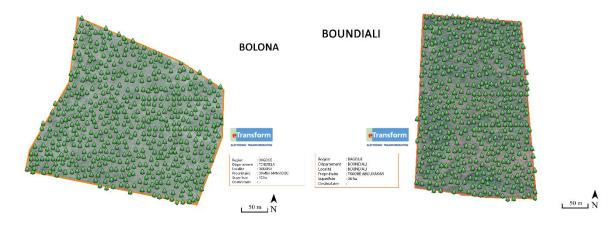


Figure 47- Parc à karité BOLONA

Figure 48- Parc à karité BOUNDIALI

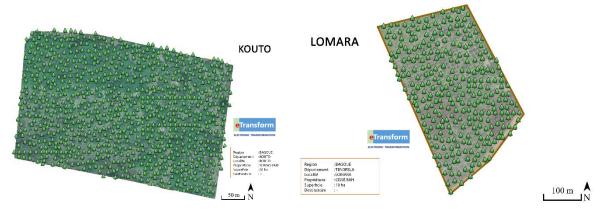


Figure 49- Parc à karité KOUTO

Figure 50- Parc à karité LOMARA

Les arbres à karité de la région de la BAGOUE sont en majorité dans des champs bien souvent dédiés à des cultures spécifiques et appartenant à des familles. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et en majorité laissés aux soins des femmes.

Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Anacarde ;
- Arachide;
- Maïs:
- Riz ;
- Cultures maraîchères.

Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 1.707 pieds de karité. L'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant : soit Gros ou petit ; soit long ou court ;
- Fruit : soit Gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix : Grosse ou petite ;
- Tronc : Rouge ou noirâtre.



## Parcs de la région du FOLON

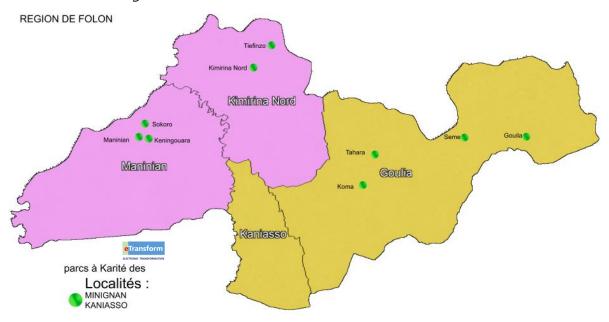


Figure 51- Région du FOLON – Parcs à karité

Dans la région du FOLON, huit (08) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs situés dans les localités de :

- KOMA (100 ha);
- SEME (93 ha);
- MINIGNAN (230 ha);
- SOKORO (100 ha);
- TAHARA (100 ha);
- TIEFINZO (110 ha);
- KIMIRINA NORD (100 ha);
- KENINGOUARA (360 ha).

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent une illustration.

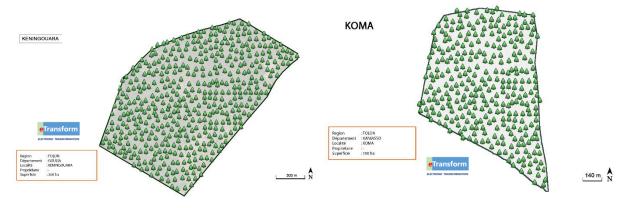


Figure 52- Parc à karité KENINGOUARA

Figure 53- Parc à karité KOMA



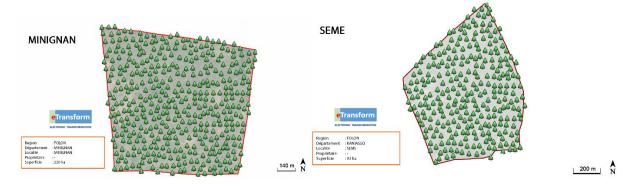


Figure 54- Parc à karité MINIGNAN

Figure 55- Parc à karité SEME

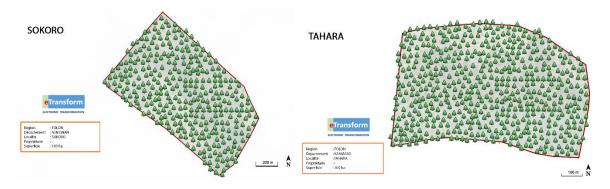


Figure 56- Parc à karité SOKORO

Figure 57- Parc à karité TAHARA

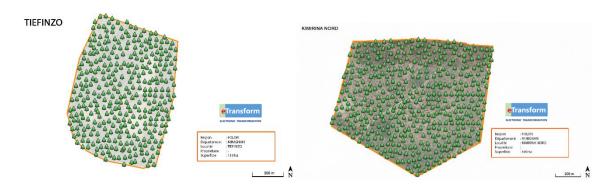


Figure 58- Parc à karité TIEFINZO

Figure 59- Parc à karité KIMIRINA NORD

Les arbres à karité de la région du FOLON sont en général dans des champs dédiés à des cultures spécifiques et en général appartenant à des familles. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et en majorité laissés aux soins des femmes.

Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Anacarde ;
- Arachide;
- Choux;
- Gombo :
- Haricot:
- Maïs:
- Oignon;
- Cultures maraîchères.



Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 23.500 pieds de karité. L'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant : soit Gros ou petit ; soit long ou court ;
- Fruit : soit Gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix : Grosse ou petite ;
- Tronc : Rouge ou noirâtre.

## Parcs de la région du KABADOUGOU



Figure 60- Région du KABADOUGOU - Parcs à karité

Dans la région du KABADOUGOU, trois (03) parcs à karité ont été identifiés par les acteurs du secteur. Il s'agit de parcs situés dans les localités de :

- OUELLI (70 ha);
- MADINANI (80 ha);
- SEGUELON (105 ha).

Les cartes réalisées ci-dessous en donnent une illustration.



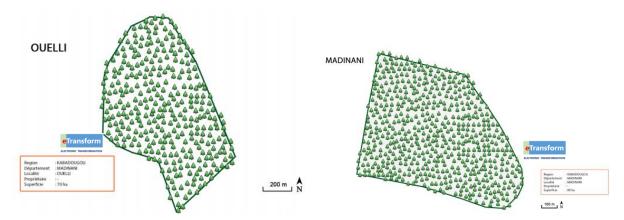


Figure 61- Parc à karité OUELLI

Figure 62- Parc à karité MADINANI

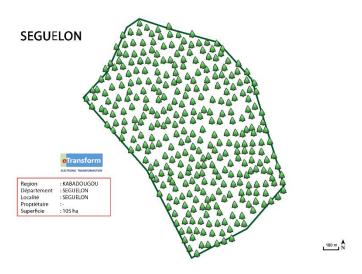


Figure 63- Parc à karité SEGUELON

Les arbres à karité de la région du KABADOUGOU sont en général dans des champs dédiés à des cultures spécifiques et en général appartenant à des familles. Les arbres ne sont font pas l'objet de culture. Mais ils sont dans un état de jachère et en majorité laissés aux soins des femmes.

Les cultures pratiquées dans les zones indiquées sont en particulier :

- Anacarde;
- Arachide;
- Riz.

Dans les localités couvertes par les équipes eTRANSFORM, nous avons dénombré plus de 5.200 pieds de karité. L'on rencontre au niveau des arbres à karité, les caractéristiques distinctives suivantes :

- Plant : soit Gros ou petit ; soit long ou court ;
- Fruit : soit Gros ou petit ; soit rouge ou vert ; soit sucré ou non sucré ;
- Noix : Grosse ou petite ;
- Tronc : Rouge ou noirâtre.



### V.1.1.2 Analyse diagnostic des habitudes agricoles en lien avec le karité

L'analyse diagnostic faite au niveau des habitudes agricoles des régions de production et pour ce qui est le karité, nous ont permis de dresser un bilan suivant par région :

#### \* Région de TCHOLGO

### Constats majeurs

- Les populations sont désespérées de la filière car elles la trouvent peu rentable ;
- Elles rencontrent des difficultés pour écouler leurs produits ;
- Bon nombre des membres des associations ne sont pas scolarisés. Ils sont donc limités par ce handicap pour valoriser la filière;
- Des chenilles dévorent les feuillent des arbres de karité à une certaine période de l'année. Mais ceci n'est pas une épidémie grave car cela n'impacte pas la production et l'arbre n'est pas tué par ces chenilles qui sont bonnes à la consommation selon les populations;
- Les structures étatiques ne donnent pas assez d'informations et de formations sur le karité.

#### Les forces

 La majorité de la région du TCHOLOGO, soit environ 90% des terres cultivables, est peuplée de karité.

#### Les faiblesses

 Les actions au niveau du karité ne semblent pas être, aux regards des acteurs, important pour l'Etat. Ce qui tend à tuer à petit feu cette filière au détriment des cultures de l'anacarde et des autres cultures maraîchères.

#### Les opportunités

Une plus grande vulgarisation et un appui technique significatif au niveau de la filière pourra faire du TCHOLOGO, une des premières grandes régions productrices de karité de la Côte d'ivoire voir de la sous-région Ouest Africaine ; et cela facilitera l'autonomisation des acteurs de la filière.

#### Les menaces

Le manque d'encadrement risque de tuer la filière et les arbres de karité serviront pour le charbon et le bois de chauffe.

o La région du BOUNKANI

### Les constats majeurs

Tous les villages ont des arbres à karité dans leur champ. Toutes les femmes dans chaque village exploitent les amandes de karité à des fins personnelles. Les associations de villages stockent les amandes séchées mais n'arrivent pas à les écouler. Il y a abondamment d'amandes à récolter dans les champs en période de campagne et les femmes n'arrivent pas à les collecter



et à les stocker car elles ont de petits endroits de stockage ou leur magasin de stockage est bien souvent petit.

Le prix de vente des amandes est très bas : 100f /kg souvent 50f /kg.

Les villages qui ont abondamment de karité sont très enclavés (aucun réseau téléphonique, pas de route), l'exemple de PIAYE, DOUDOU autour de TEHINI et GOGO. Il n'y a que des pistes qui rallient les villages.

### Les forces

- Le BOUNKANI est un véritable grenier du karité. Des milliers d'hectares sont disponibles et ne sont pas exploités.
- Toute la région du BOUNKANI a du karité en abondance. Le parc de la COMOE est un grenier que l'OIPR et le GIZ protègent des exploitants (une loi interdit l'entrée à des fins d'exploitation dans le parc). Le parc fait environ 40% du BOUNKANI.
- Les organisations de femmes de chaque village font la collecte, la transformation et la production du beurre.
- Les amandes séchées sont beaucoup vendus.

#### Les faiblesses

- Le taux d'analphabétisation des femmes est très élevé.
- Les villages sont très enclavés et les associations de femmes ne sont pas bien structurées.
- Aucun matériel de sécurité n'est utilisé pour la collecte, la transformation et la production car tout est fait à la main. Aucune machine pour la production du beurre.
- Les associations et Organisations agricoles ne peuvent imposer leur prix de vente des amandes.
- La spéculation est très peu valorisée.

## Les opportunités

Des milliers d'hectares disponibles et non exploités.

### Les menaces

- L'utilisation des pesticides dans les champs et parcs à karité.
- Abattage des arbres de karité pour l'anacarde, l'élevage et le charbon.
- Démotivation des associations et scoop quant au prix de vente très bas des amandes et à l'écoulement difficile du beurre.
- Risque de morsures de serpents lors des collectes des amandes dans les champs.
- Le problème de stockage des amandes pouvant affecter la qualité des amandes et par ricochet le beurre.
- Région de BAGOUE

### Les constats majeurs



- La production du beurre de karité est la principale activité des femmes en milieu rural au nord de la Côte d'Ivoire. Le karité est donc une affaire des femmes dans la région de la BAGOUE.
- Le karité est valorisé par les femmes. Elles s'en servent pour produire du beurre de karité.
- L'on rencontre parfois des abattages d'arbres de karité au détriment de l'anacarde et aussi pour en faire du charbon de bois.

#### Les forces

- Le beurre de karité est prisé pour sa qualité et ses grandes vertus médicinales et nutritives.
- La valorisation du karité hisserait la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête au plan international.
- La filière est porteuse si sa structuration devient un facilitateur.
- La dextérité avec laquelle les femmes travaillent le fruit de karité.

### Les faiblesses

- Les manques de moyens des coopératives et associations pour la modernisation de la production du karité est un véritable frein.
- La filière a beaucoup d'insuffisances au niveau de sa structuration.

### Les opportunités

L'autonomisation des acteurs du karité par les TIC est une opportunité majeure qui doit être constante et permanente notamment pour une bonne promotion à l'export.

#### Les menaces

- Dans certaines régions, les arbres de karité sont abattus au profit des autres produits qui rapportent financièrement : anacarde, coton, ...
- La non-organisation de la filière est un handicap majeur à l'autonomisation des acteurs.

#### Région de KORHOGO

La région du PORO vit les mêmes réalités que celles des autres régions productrices du karité. Les difficultés rencontrées par ces coopératives de Korhogo sont multiples. Nous avons entre autres :

- Le manque de financement ;
- Le manque de machine de transformation (malaxage);
- Le cout élevé des factures d'eau et d'électricité;
- Le mauvais conditionnement des noix par les collecteurs ;
- Le manque de marché d'évacuation des produits finis.



# o Région du FOLON (Odienné et Minignan)

# Les constats majeurs

- Grandes productions de noix de karité dans la région.
- Démotivation des acteurs causée par le manque d'intérêt des autorités compétentes.
- Peu d'engouements des acteurs pour la collecte due aux manques d'acheteurs.
- Zones de collectes très éloignées et difficiles d'accès.

## Les forces

Grandes productions de noix de karité.

# Les faiblesses

- Démotivations des acteurs causées par le manque d'intérêt des autorités compétentes.
- Peu de collectes dues aux mangues d'acheteurs.
- Zones de collectes très éloignées et difficiles d'accès.

# Les opportunités

- Disponibilité de karité en grande quantité.
- Création d'unité de production ou de transformation.
- Création d'emploi.

# Les menaces

Destruction des arbres de karité due aux manques d'achat des stocks produits.

# V.1.1.3 Capacité de production des OPA du karité

Les données recueillies auprès des OPA, notamment de la FIKACI, du BNCIK et du RIKA, nous ont permis de ressortir de façon approximative leur capacité de production de karité par région.

# Au niveau de la FIKACI

Pour l'amande de karité, la production annuelle de ses membres est revenue à environ 2,180 tonnes. L'ensemble des achats d'amandes est revenu à environ 75 tonnes la même année.

Le tableau suivant en donne une illustration.

Tableau 11- Capacité de production de la FIKACI (amandes de karité)

SCOOP	Amandes		
	2017	2017	
LORO/WOPNIN WOGNIN	340		
CA SUIGUICHORO	425		
ITIA KARITE	349		
YEBEHENON	225		
PROGO	340		
PROKAB	510		
TOTAL ANNUEL	2.180 kg	75.000 kg	

Source : FIKACI



Pour le beurre de qualité et la transformation des amandes, la FIKACI dispose d'une gamme variée de produits dérivés du karité. Nous distinguons :

- Les savons ;
- Les pommades ;
- Les crèmes capillaires ;
- Les gommages ;
- Les déodorants ;
- Les baumes ;
- Les bougies de massage;
- Les bougies d'ambiance.

Tableau 12 - Produits transformés dérivés du karité (FIKACI)

Produits dérivés	Production (Quantité)
Savons	500
Pommades	100
Crèmes capillaires	150
Gommage	85
Déodorants	95
Baumes	120
Bougie de massage	80
Bougie d'ambiance	76
TOTAL ANNUEL	1206

Source : FIKACI

Les produits de la FIKACI sont faits manuellement ce qui a un impact sur le prix de revient. La production à grande échelle dans un contexte industriel rendra les produits compétitifs sur le marché local, régional et international.

## Au niveau du BNCIK

Pour l'amande et le beurre de karité, la capacité de production annuelle de ses membres est respectivement d'environ 135.000 tonnes (pour les amandes) et de 32.400 tonnes (pour le beurre). Le tableau suivant en donne une illustration.

Tableau 13 - Capacité de production des amandes et beurre de karité (BNCIK)

Régions	Capacité de transformation (en tonnes)	Production en amande (en tonnes)
HAMBOL	972	1 350
TCHOLOGO	10 044	13 500
PORO	14 580	17 550
BAGOUE	2 268	9 450
KABADOUGOU	648	1 350
BOUNKANI	3 564	90 450



GOUNTOGO	648	1 350
TOTAL	32 400	135 000

Source : Adaptation BNCIK

La région du BOUNKANI dispose d'une capacité de production d'environ 67% de la capacité nationale du BNCIK ensuite viennent le PORO et le TCHOLOGO qui ont chacun une capacité respective de 13% et de 10%.

Au niveau du beurre de karité, la capacité de production annuelle est dominée par le PORO avec 45% de la capacité nationale de production du BNCIK. Ensuite vient le TCHOLOGO qui dispose de 31% de capacité de production nationale de beurre de karité.

# Au niveau du RIKA

Le RIKA Côte d'Ivoire commercialise uniquement les amandes de karité depuis sa création. Située dans la région du PORO, sa capacité de production revient notamment à 10.000 tonnes d'amandes en 2016. Cette capacité est en baisse par rapport à la campagne agricole passée comme le présente le tableau suivant.

Tableau 14 - Capacité de production du RIKA

ANNEE	Productions d'amandes (Vente)
2014	11.000
2015	12.620
2016	10.000

Source : RIKA

#### V.1.1.4 Les chaînes de valeur du karité

Les principaux acteurs de la chaîne de valeur du karité sont notamment :

- Les collectrices ;
- Les pisteurs ;
- Les transformatrices ;
- Les commerçantes ;
- Les exportateurs ;
- Les industriels.

Tableau 15 - Les principaux acteurs de la chaîne de valeur du karité

Acteurs de la CVA karité	FIKACI	BNICK	RIKA
Les collectrices	OUI	OUI	OUI
Les pisteurs	OUI	NON	OUI
Les transformatrices	OUI	OUI	OUI
Les commerçantes	OUI	OUI	OUI
Les exportateurs	OUI	OUI	OUI



Les industriels OUI	OUI	OUI
---------------------	-----	-----

Dans la collecte d'amandes, les plateformes composées par la FIKACI et le RIKA se servent de pisteurs pour l'achat des amandes auprès des collectrices dans les villages, contrairement au Bureau de création de l'interprofession du karité au niveau duquel cette composante n'existe pas dans sa chaîne de valeur.

A la pratique et de façon générale, il existe quatre (04) types de modèles d'organisation et de développement des chaînes de valeurs agricoles :

- Modèles de chaîne de valeur pilotés par des producteurs ;
- Modèles de chaîne de valeur pilotés par des acheteurs ;
- Modèles de chaîne de valeur pilotés par des facilitateurs ;
- Modèles de chaîne de valeur intégrés.

Tableau 16 - Modèles classiques d'organisation productive des petits exploitants agricoles.

Modèles de CVA	Moteur de l'organisation	Justification
mené par les producteurs	<ul> <li>Petits producteurs, en particulier lorsqu'ils forment des groupements tels que des associations ou coopératives</li> <li>Exploitants agricoles à grande échelle</li> </ul>	<ul><li>Nouveaux marchés</li><li>Prix du marché supérieur</li><li>Stabiliser la position sur le marché</li></ul>
mené par les acheteurs	<ul> <li>Transformateurs</li> <li>Exportateurs</li> <li>Détaillants</li> <li>Négociants, grossistes et autres acteurs habituels du marché</li> </ul>	<ul> <li>Assurer l'approvisionnement</li> <li>Accroître les volumes de l'offre</li> <li>Fournir des clients plus exigeants</li> </ul>
mené par les facilitateurs	<ul> <li>Pouvoirs publics nationaux et locaux</li> <li>autres organismes d'appui et ONG</li> </ul>	<ul><li>Faire en sorte que les marchés profitent aux pauvres</li><li>Développement régional</li></ul>
Intégré	<ul><li>Entreprises-chefs de file</li><li>Supermarchés</li><li>Multinationales</li></ul>	<ul> <li>Marchés nouveaux et à plus grande valeur</li> <li>Prix bas pour une bonne qualité</li> <li>Monopoles de marché</li> </ul>

Le secteur du karité en Côte d'Ivoire est marqué par deux (02) types de chaînes de valeur qui interagissent constamment :

- La chaine de valeur pilotée par les acheteurs ;
- La chaîne de valeur pilotée par les facilitateurs que sont les structures de l'Etat.

Le premier modèle impacte fortement les zones de production et constituent parfois un frein considérable dans l'autonomisation des producteurs et des sociétés coopératives. En effet, plusieurs itinéraires commerciaux et non maîtrisés vers l'interland absorbent une grande partie de la production nationale au détriment des pays voisins, réduisant ainsi les facteurs de succès des productrices lorsque les actions de l'Etat ne suffisent pas.



# Risques liées aux activités des chaines de valeurs agricoles

Les activités des chaînes de valeurs agricoles présentent plusieurs risques que nous avons classées en catégories dans le tableau suivant :

Tableau 17-Récapitulatif des risques des activités des chaînes des valeurs agricoles

CATEGORIES DE RISQUE	EFFETS DE RISQUE ASSOCIES
Risque de marché/prix	<ul> <li>Fluctuations cycliques et saisonnières des prix des produits agricoles</li> </ul>
Risque lié aux garanties	<ul> <li>Risque de perte, de vol ou de détérioration des garanties</li> <li>Défaut de remboursement d'un prêt garanti</li> <li>Insuffisance des garanties</li> </ul>
Risque de production	<ul> <li>Panne de machines</li> <li>Propagation de maladies et d'organismes nuisibles</li> </ul>
Risque humain	<ul> <li>Maladie ou décès de membres de la famille</li> <li>Faibles compétences agricoles, d'entreprise et de gestion financière</li> </ul>
Autres risques	Vente parallèle

# V.1.1.5 Recherche et développement du secteur du karité

La recherche agronomique est réalisée en Côte d'Ivoire par le CNRA et des Organismes spécialisées à l'image de l'UFR-SB de l'Université Péléforo Gbon Coulibaly de Korhogo.

Les travaux du CNRA se font à l'initiative du Ministère de l'Agriculture sur la base de programmes périodes qui lui sont confiés. Jusqu'ici, le CNRA a mené des travaux en 2001 et 2008 au profit du karité. Il apporte un appui technique et un accompagnement dans ce cadre au Burkina Faso. Cette expertise pourra notamment être utile à la Côte d'Ivoire pour le développement du secteur du Karité.

L'UFR-SB mène les travaux sur le karité au quotidien dans le cadre de la formation des universitaires qui souhaitent faire carrière dans le domaine. Elle dispose à cet effet des départements spécialisés, de cursus universitaires et des programmes de recherche sur le karité depuis quelques années.

L'UFR-SPB dispose également de centres de recherches, d'une pépinière de karité réalisée en protoculture et d'un vivrier de 640 arbres élites de karité pour la pérennisation des espèces de qualité. L'UFR-SB renforce les capacités techniques des acteurs et apporte un appui technique et une assistance aux producteurs et aux OPA. Elle contribue à élaborer des guides de meilleures pratiques du karité pour servir de boussole dans le processus de collecte de fruit et de production de beurre de karité.

L'UFR-SB apporte également un appui technique au pays producteurs du karité de la sousrégion de même qu'au Cameroun.



Les travaux menés auprès des acteurs de la recherche, notamment de l'UFR-SPB, dans le cadre de la présente étude nous ont permis de noter les constats et les résultantes suivants :

#### Les travaux de recherche réalisés

En matière de recherche sur le karité, il est vrai que c'est un petit noyau en Côte d'Ivoire qui y travail au sein de l'UFR-SB. Il est important de noter qu'au niveau des financements, les autres pays ont bénéficié depuis longtemps de plusieurs financements pendant que pour la Côte d'Ivoire, c'est maintenant qu'elle a du financement. Toutefois, les autres pays ne sont pas aussi avancés que la Côte d'Ivoire.

*En termes de connaissances du potentiel*, la Côte d'Ivoire s'est perfectionnée et elle continue de le faire.

**Au plan génétique**, les propriétés que l'on pouvait avoir sur le karité sont connues et confirmées.

La Côte d'Ivoire a identifié dans des régions des arbres de karité élites. Il s'agit d'individus qui ont des caractéristiques vertueuses qui les distinguent des autres. Ce travail a été fait à la BAGOUE et dans le TCHOLOGO. Il continuera dans le BOUNKANI et dans les autres régions.

La Côte d'Ivoire avec le concours de l'UFR-SB a identifié et dispose d'un vivrier de 640 arbres élites retenus sur la base de certains paramètres, par exemple :

- Le goût du fruit (très sucré);
- Le fait que l'arbre produit chaque année ;
- Le fait que les fruits de l'arbre sont gros ;
- Etc.

A cet effet, la Côte d'Ivoire a procédé d'enquêtes de terrain au cours desquelles les paysans ont défini et identifié leurs individus élites ainsi que les critères de différenciation qui les caractérisent. La recherche travaille sur ces potentialités pour les mettre en valeur. Ce travail est en train d'être fait et continue de se faire. Il y a encore un streaming à effectuer car dans cette phase, c'est le paysan qui a donné ses critères. La recherche va prendre le beurre de ces individus élites, l'analyser et en fonction des paramètres biochimiques et physicochimiques, les propriétés scientifiques des individus seront identifiées.

De même, en fonction des paramètres et des potentialités des individus élites ainsi que des critères qui intéressent les acteurs de la chaîne de valeur (par exemple des industriels), la recherche verra comment perpétrer ces caractères souhaités.

# Les méthodes utilisées pour perpétrer naturellement les arbres élites sont ;

- Le greffage ;
- Le bouturage.

Aujourd'hui, le greffage de rameau fructifié d'un arbre élite donne des fruits au bout de trois (03) à quatre (04) ans. Le rôle de la recherche est d'augmenter les potentialités des individus en garantissant certaines qualités.



Par contre, l'utilisation d'engrais chimiques serait notamment une alternative risquée car le karité est un arbre compliqué dont la croissance est très lente et elle prend naturellement son temps pour réaliser sa fructification. Ce qui fait qu'il a une durée de vie de 200 ans environ. Il est aussi important de noter que lorsque les conditions de son environnement sont trop intéressantes, la plante de karité grandit rapidement mais elle ne produit pas de fruits.

**Au plan technologique**, les choses vont très vite contrairement à la recherche scientifique. Ici plusieurs pays ont de l'avance car il existe des programmes en la matière. Ce qui n'est pas le cas de la Côte d'Ivoire. Il faut donc une volonté et des moyens adéquats pour rattraper ce retard. La Côte d'Ivoire a cependant l'avantage d'avoir des personnes qui savent réaliser des équipements par exemple des presses. Leur accorder des moyens pour le faire serait un avantage pour la qualité de la transformation car les moulins traditionnels ne sont pas adaptés. Ils ne conservent les propriétés hygiéniques attendues et sont fabriqués en fer ; ce qui est un facteur limitant pour garantir la qualité du produit fini (beurre).

# La contribution de la recherche à la certification des parcs à karité

A l'Etat actuel et compte tenu de ce que les parcs à karité sont à l'état naturel en Côte d'Ivoire, leur certification n'est pas compliquée. Généralement, il faut promouvoir les cultures qui font appel aux intrants. Par exemple les cultures de haricot, de mil, de fonio. L'objectif est qu'en labourant cela pourrait booster la production. C'est l'exemple du Ghana où les paysans labourent et laissent les plantes de karité en l'état de sorte qu'elles absorbent une bonne quantité d'eau qui favorise leur croissance.

En Côte d'Ivoire, lorsque la densité du karité est très forte, on ne peut pas faire de cultures et comme les parcs sont à l'état naturel, il suffit de prendre des précautions et des dispositions réglementaires par rapport à l'utilisation d'intrants.

Pour la certification et du fait que la morphologie externe du karité et de de son fruit qui dispose d'une pulpe et d'une coque naturellement rigide, il est difficile que la plante de karité soit contaminée par une agression externe. Par contre, la contamination peut arriver par les racines de la plante de karité, notamment par la quantité d'engrais et de pesticides. Mais généralement, par les racines, la contamination est faible.

Cela dépend notamment des zones. Par exemple à BOUNA, il n'y a pas de problème de contamination car tout est quasi bio à part que maintenant il y a des plantations d'anacardier que les gens traitent. Ce qui pourrait être source de contamination et sur tous les plans car au détriment de l'anacarde, les planteurs coupent parfois les arbres à karité. La zone de BOUNA est propice à la certification par rapport à la zone du FOLON et de BOUNDIALI où l'on fait beaucoup de coton.

Une fois de plus, la contamination est très difficile de même que par les racines, cela est très faible et dépend de certaines dispositions réglementaires.

En termes d'analyse, l'UFR-SB a un laboratoire et des partenaires pour pouvoir faire la certification. Il faut notamment trouver les acteurs du karité pour cela.



Dans chaque village, il faudra trouver un peuplement naturel car ce n'est pas tout le monde qui utilise des intrants.

Dans le cas de la transformation, le problème se situe au niveau de l'utilisation des moules ordinaires en lieu et place des presses faites en acier inoxydable.

# Les actions de la recherche scientifique sur la chaîne de valeur du karité

# Au niveau de la production,

L'on est passée du stade de la collecte au stade de la protoculture. En effet, il y a des curieux qui cherchent à aller vers la domestication de l'espèce.

La protoculture est la fait que le paysan laisse de façon délibérée les plants dans les champs et qu'il les entretient par la suite.

Il est important de rappeler que les pays limitrophes ont eu plusieurs financements sur le karité. C'est maintenant que la Côte d'Ivoire commence à avoir du financement.

L'UFR-SB est impliquée dans la formation des acteurs du secteur. Plusieurs régions de production en ont déjà bénéficié. Cette initiative du FIRCA doit s'étendre sur toute l'étendue du territoire. Il s'agit à la pratique et par la formation de faire en sorte que les producteurs laissent les anciennes habitudes qui ont une incidence sur la qualité du karité.

En effet et pour la plante de karité qui est en réalité une plante oléagineuse, quand le fruit tombe de l'arbre, automatiquement les enzymes commencent à dégrader la qualité. Il faut freiner cette chaîne d'abord en faisant bouillir les fruits collectés et en les faisant sécher. Ainsi l'on garantit une qualité des amandes qui permet de garantir à minima 80% de la qualité du beurre.

Malheureusement les techniques utilisées par la Côte d'Ivoire sont pour la plupart rudimentaires et archaïques dans toute la chaîne.

Il peut arriver que les femmes en zones urbaines qui font la production n'aient pas la matière première à moindre coût. Elles peuvent être obligés de passer par des méthodes de contournement pour se faire des marges financières. Contrairement aux femmes qui sont dans les villages.

A la pratique, la qualité que l'on recherche dépend de deux facteurs :

- Des conditions de collecte;
- De la transformation de la matière première.

# Au niveau de la transformation,

La transformation est le passage de la noix au beurre de karité. Pour ce faire les transformateurs ont besoin de respecter les conditions d'hygiène et avoir de la matière première de qualité.

Le véritable problème se situe au niveau de la période de production qui est associée à la période des grandes pluies et des travaux champêtres. Ici, la femme se lève très tôt pour aller ramasser le fruit de karité. Par la suite, elle continue les travaux champêtres. Ce qui fait qu'elle



peut laisser les fruits stocker pendant longtemps sans rompre la chaîne de dégradation des enzymes.

Elle peut laisser stocker les fruits pendant une semaine et les enzymes font leur travail, les noix commencent à germer.

Ce qui est recommandé c'est que lorsqu'elles vont au champ, elles doivent faire bouillir automatiquement la noix et les sécher par la suite. Ce qui va leurs permettre de garantir la qualité de l'amande.

A ce niveau, il faudra donc faire de la formation aux femmes dans les villages qui font régulièrement la collecte.

Par ailleurs, la pratique de certains transformateurs urbains pour garantir de la qualité des produits finis, consiste parfois à fondre le beurre, à le filtrer pour avoir un beurre de qualité. Une analyse poussée permettrait de voir que la matière première dans ce cas vient de plusieurs sources. Il est important de voir qu'en général ces transformateurs ne font pas de fiches techniques de leur production.

Pour la transformation, c'est la sensibilisation qui sera adéquate. Il est aussi important de noter que par moment pour augmenter la quantité de beurre, il peut arriver que les productrices y mettent de l'huile. Dans ce cas, l'on n'a plus du karité mais des aldéhydes qui détériorent le corps. Le beurre de karité est naturellement riche en vitamines A, B et E. Ce qui fait que lorsqu'on utilise le beurre de karité naturel, on n'a pas de problème de peau.

# Au niveau des détaillants, des grossistes et des pisteurs,

Il y avait de l'engouement dans le secteur du karité dans les années 1985. Il y avait un boom dans le secteur karité. Les femmes se faisaient de l'argent. Malheureusement, il arrivait que certaines mélangent les noix fraîches aux noix sèches pour les vendre. Dans ce cas, l'exportateur qui prenait ces produits faisait des pertes. C'est pourquoi, le fait d'insister sur la formation est un majeur. Il faut à cet effet des formations à la base.

Au niveau des grossistes, le combat étaient de réduire le DUS (Droit unique de sortie). En leur sein et dans leur collaboration (entre les plateformes d'acteurs), l'on constate bien souvent des palabres, des disputes et des problèmes de leadership.

En temps de grande production, les vendeurs prennent les noix à des prix dérisoires qui vent jusqu'à 50F/kg.

Au niveau de la filière karité deux (2) dispositifs sont possibles :

- Créer une interprofession du karité;
- Mettre le karité sous la bannière du binôme coton et anacarde.

Il est important que le dispositif de structuration du secteur du karité soit un facilitateur de sa modernisation et de son développement.

Actuellement et à la pratique, il n'y a pas de financement de l'Etat pour la recherche scientifique en propre, ni de financement de l'Université de Korhogo à cet effet. Les avancées qui ont été



réalisées, ont été possibles grâce à des initiatives propres et souvent individuelles de recherche de projet pour opérer des travaux. Une volonté et des moyens adéquats ont besoin donc d'être mise à contribution pour booster en avant le secteur du karité.

Du point de vue la recherche et du développement, le rang de 5ème producteur mondial ne reflète pas la valeur de la Côte d'Ivoire.



# VI.1.2 Analyse socio-économique

# **❖** Des sociétés coopératives non formellement/juridiquement constituées

Les organisations des producteurs, transformateurs et commerçants de produits agricoles présentent les aspects structurels suivants :

- Certaines organisations coopératives avec des liens formellement et juridiquement constitués caractérisées ont un fonctionnement similaire aux GVC. Ces coopératives agricoles n'ont pas de terres qui soient leur propriété. Chaque producteur entreprend ses activités agricoles sur ses parcelles personnelles et ce sont les récoltes qui sont mises ensemble pour la commercialisation.
- D'autres non encore formellement ou juridiquement constituées ont un fonctionnement différent. Ils distinguent l'exploitation coopérative commune qui appartient à tous et l'exploitation individuelle qui appartient au producteur lui-même qui est à la fois indépendante et dépendante de l'organisation coopérative. L'organisation socio-économique de la coppérative ne supprime pas l'exploitation individuelle du membre de la coopérative.
- Incapacité de certains responsables de groupements compte tenu de leur faible niveau d'instruction à remplir leurs fonctions de responsables : contrôle de la gestion interne de ces organisations et en déterminer la politique à long terme. Par exemple, ces organisations ne disposent pas de données complètes et précises sur les quantités produites par année.
- Sélection des adhérents sous-tendus par des motifs d'ordre diverses dans les sociétés coopératives de karité. Les responsables mobilisent le canal coopératif comme une ressource pour accéder aux soutiens financiers et techniques de la part des structures étatiques ou non étatiques. Elles considèrent que celles qui n'ont pas été au départ de la constitution de ces différentes coopératives ne doivent pas bénéficier des retombées de leurs organisations donc refusent l'accès à de nouveaux membres.

# Autofinancement des entreprises agricoles dû aux difficultés d'accès aux crédits bancaires

La plupart des investissements sont effectués par les producteurs eux-mêmes ou par les responsables de coopératives à cause des difficultés d'accès aux crédits bancaires. Selon les propos recueillis, ces investissements sont limités car, les besoins familiaux deviennent prioritaires lorsque que les dépenses consacrées à la consommation de la famille sont en jeu. Cet accès limités au financement a pour corrolaire un accès limité à la terre. Ce manque de financement ne favorise pas non plus l'achat de parcelles par les producteurs qui continuent de pratiquer la location des terres. Cela amoindrit considérablement le potentiel productif de ces exploitants.

Au niveau de la commercialisation des productions agricoles également, les prix fixés aux marchandises varient en fonction des urgences familiales. Un producteur rapporte qu'à la rentrée scolaire par exemple, ils sont obligés de vendre à des prix inférieurs à ceux prévus au départ, pour pouvoir face face à leurs obligations sociales vis-à-vis de leurs familles. Ils évoquent aussi les comportements opportinistes de certains agriculteurs qui bien qu'ayant reçus un financement de leur part pour l'activité agricole, les contournent pour proposer leurs récoltes à d'autres acheteurs.



Les producteurs sont ainsi confrontés à divers obstacles interdépendants : le manque de financement, niveau élevé de risque (personnel, naturel et économique), l'accès limité à la terre, et d'autres avoirs naturels (surtout l'eau), les conditions climatiques .

# Des sociétés coopératives caractérisées par deux types d'entrepreneurs

Il ressort des entretiens qu'au sein des différentes coopératives, il y a deux types d'entrepreneurs. En premieu lieu, des entrepreneurs souvent analphabètes ou avec un faible niveau scolaire, qui évoquent avec nostalgie un savoir-faire traditionnel. La présence d'images d'imitations (parents ou proches insérés par le passé dans cette activité) et l'analphabétisme sont les principaux facteurs qui selon eux ont favorisé leur insertion dans cette activité. D'ailleurs, ils perçoivent l'activté agricole exercée comme une activité dévolue aux personnes analphabètes.

A côté, il y a le groupe de ceux dont le niveau scolaire est assez élevé qui revendiquent une identité d'entrepreneurs en s'investissant dans l'activité agricole. Ils se réfèrent à une logique entrepreneuriale pour décrire leur métier et le fonctionnement de leurs exploitations.

# Des mécanismes de production encore artisanales et des modes d'acquisition de compétences fondées sur l'expérience traditionnelle pour les transformatrices de produits agricoles

Certaines transformatrices affirment avoir reçu des formations en matière de gestion des entreprises, de qualité des aliments, normes de production certifiées ISO, des principes élémentaires d'hygiène alimentaire. Mais, l'insuffisance de technologies et le fait que les espaces de transformations des produits agricoles soient à ciel ouvert, favorisent la longueur et la pénibilité de certaines opérations de transformation qui exigent de longues journées de travail et d'importants efforts physiques de la part des producteurs. En outre, les enquêtées font mention du manque d'eau potable pour la production du beurre de karité, et le manque d'entrepôts pour la conservation des amandes et pour le stockage du beurre produit. Tous ces facteurs ont pour conséquences une production insuffisante en quantité et en qualité. A ce propos, les enquêtés affirment que leurs productions sont insuffisantes pour couvrir la demande au niveau national. Cette production limitée justifie selon eux, l'infiltration de d'autres producteurs non nationaux au niveau du marché national. Ces concurrents selon eux ont un avantage comparatif parce qu'ils bénéficient de financement de la part de leur gouvernement et emploie des techniques de productions agricoles modernes.

En outre, le mode d'acquisition des compétences qui est encore traditionnel (transmission d'un adulte expériementé à un adolescent) au niveau du karité, favorise l'imbrication de la vie privée et de la vie professionnelle même dans la gestion du revenu issue de l'activité de sorte que le revenu peut être investi prioritairement dans les dépenses de participations sociales (dépenses de consommation de la famille, décès d'un proche, etc). En effet, à travers ce mode de transmission des connaissances c'est aussi tout un ensemble de pratiques sociales qui sont aussi transmises aux apprenantes, notamment les normes d'usage des revenus issus de ces activités. Lesquelles normes stipulent que les revenus des activités de production des femmes doivent être investis dans la prise en charge des dépenses de consommation du ménage, en contexte de veuvage ou de vie maritale.

L'on note également que ces produits issus de la production artisanale sont soumis à une concurrence croissante de la part des firmes indistrielles qui sont spécialisées dans la



transformation des mêmes produits agricoles. Le faible niveau d'instruction des producteurs, l'insuffisance des technologies, la superposition de la sphère professionnelle et familiale, le mode d'acquisition des compétences fondé sur l'expérience traditionnelle et sur un savoir théorique et rationnelle sont autant de facteurs qui ne permettent à leurs productions d'être compétitives le marché.

# Des pratiques agricoles inadaptées aux changements climatiques

Il ressort également des données de l'enquête que les changements climatiques influencent négativement le rendement des activités agricoles des producteurs. L'impact du changement climatique pèse sur tout le processus de production (systèmes d'élévage et de culture moins productifs) et de transformation des produits agricoles. Avec l'aide des techniciens de l'ANADER, les agriculteurs mobilisent différentes techniques culturales pour faire face à ces impacts. Mais, ces stratégies adoptées par les producteurs s'avèrent inefficaces selon eux.

### \* Accès limité aux marchés nationaux et internationaux

Une des caractéristiques du secteur agricole concerné par le projet concerne l'accès insuffisant aux marchés. L'instabilité des prix, l'état défectueux des routes, le manque de moyens logistiques pour le transport des marchandises vers les marchés, les comportements opportinistes de certains intermédiaires commerciaux découragent ou rendent impossible les actions en vue de diversifier la clientèle. De ce fait, leurs clientèles sont majoritairement locales ce qui ne favorisent pas toujours l'écoulement de leurs productions.

# Méconnaissance de l'environnement institutionnel de l'agriculture

Il ressort des données recueillies sur le terrain que certains responsables de copératives ignoraient l'existence des institutions chargées de lier les producteurs et commerçants de produits agricoles aux marchés locaux, nationaux et internationaux. Les interventions sont importantes pour réduire le coût des transactions sur les marchés et stabiliser les prix. Certains responsables de coopératives déclarent ne pas avoir eu recours aux services de ces structures. Cela se jsutifie par le fait que ces producteurs ou commerçants sont trop souvent dans un état permanent de méfiance vis des acteurs susceptibles de se constituer en intermédiaires entre eux et leurs clients potenciels, compte tenu des mauvaises expériences antérieures. Le besoin incessant de clients pour écouler leurs productions les avaient amené à solliciter des intermédiaires commerciaux ou intégrer des réseaux d'exploitants agricoles sans discerner leurs motivations réelles.

Les réseaux d'exploitants interrogés ressortent que c'est l'idée d'améliorer l'accès des producteurs aux marchés et leur capacité à se faire entendre par les pouvoirs publics qui les amener à regrouper les producteurs. Après des années d'exercice, ils dressent un bilan positif même s'il existe encore des difficultés auxquelles ils n'arrivent pas à faire face. A ce propos un responsable affirme ceci : « la création du RIKA a fait qu'on paye toutes les amandes (...) c'est nous qui négocions pour que les ministères fassent des dons aux femmes ».

## Formes d'usage des TIC existantes

On note aussi que tous les acteurs à l'étude (ministères, structure et responsables de coopératives) sont déjà engagés dans un processus d'usage des TIC dans la gestion de leurs activités. Dans cette partie, il s'agira essentiellement de décrire les formes d'usage des TIC tout



en mentionnant les pratiques susceptibles de contribuer ou non à l'avancement du projet eagriculture.

# Une évolution des techniques dans les formes de gestion des activités liées à l'agriculture et les productions agricoles

Chez tous les acteurs auprès desquels les entretiens ont été menés, l'on observe une intégration des TIC ou l'existence un projet d'intégration des TIC dans les formes de gestion des activités liées à l'agriculture.

# Au niveau des responsables de cooperatives agricoles et des producteurs

Cette section fait le point des formes d'usage prévues ou réelles des TIC, chez les responsables de coopératives. Il s'agit principalement des usages des TIC pour la promotion des produits agricoles et pour les transactions.

Les responsables des organisations ou coopératives de producteurs sont convaincus de l'utilité des TIC pour la promotion des produits agricoles. A leur niveau, ces derniers ont déjà initié des actions dans ce sens, précisément le responsable de Karité Afrique. Les responsables du GIE évoquent à cet effet des anecdotes sur les différents conflits entre eux et certaines structures étatiques chargées de la filière agricole telle que la Chambre Nationale de l'Agriculture dans le cadre du projet de création de la boutique paysanne.

Les expériences vécues avec certaines structures chargées de les accompagner dans leurs activités les amènent aujourd'hui à considérer les TIC comme le moyen le plus efficace pour faire la promotion des produits agricoles ou de ses produits dérivés. Concrètement il s'agit pour eux de mobiliser l'internet pour présenter leurs produits sur le marché national et international, afin de pouvoir diversifier leur clientèle.

Car ces derniers dans leurs propos font mention des problèmes d'écoulement des marchandises dû à la non fidélisation de la clientèle.

Les TIC sont donc envisagés comme des instruments de simplification de certaines procédures commerciales. Elles sont perçues comme des vecteurs de communication qui offrent un potentiel pour développer l'activité commerciale, mais également pour se tenir informé au sein du réseau professionnel, et éventuellement pour informer l'extérieur de la profession sur le métier.

On note également chez ces acteurs, l'usage des services mobile monnaie comme moyen de paiement. Cela démontre de la capacité des producteurs à s'adapter aux innovations dans le domaine de la commercialisation des produits. Ces derniers mobilisent les réseaux de parenté comme moyen d'accès à ces services.

# VI.1.3 Analyse de l'existant TIC

# V.1.3.1 Analyse stratégique ce la chaine de valeur TIC

❖ GUIDAGE STRATEGIQUE

Dans le cadre de la présente étude et conformément aux référentiels de meilleures pratiques et des normes en la matière, la déclinaison de la vision stratégique de la chaîne de valeur TIC de l'existant procèdera des cartes stratégiques suivantes :

- La carte des objectifs stratégiques ;



- La carte des exigences stratégiques ;
- La carte des processus clés ;
- La carte de la chaîne de valeur.

# ❖ LA CARTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

La carte des objectifs stratégiques décline les principaux enjeux stratégiques TIC de l'existant en s'appuyant sur la stratégie retenue dans le cadre de la présente mission d'étude.

L'analyse des objectifs s'effectue essentiellement à l'aide d'une matrice qui valorise les propriétés de chacun des objectifs. Les propriétés que l'on affecte aux objectifs sont en lien avec les pratiques de l'écosystème actuel.



Le tableau suivant présente la carte (ou le catalogue ou la matrice) des objectifs stratégiques.

Tableau 18-Matrice des objectifs stratégiques actuels

	CARTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES				
Dáfássassa	Référence Obiectifs stratégies		Porteur		Type/valeur
Reference	Objectifs stratégies	Portée	Primaire	Secondaire	cible
COS.01	Moderniser le système de communication de l'agriculture du projet	Stratégique	MINADER	Ministères Agences OPA	Qualitatif
COS.02	Moderniser le système d'information agricole du projet	Stratégique	MINADER	Ministères Agences OPA	Qualitatif
COS.03	Renforcer les capacités technologiques des acteurs de l'agriculture du projet	Opérationnelle	Ministères Agences	OPA Producteurs	Quantitatif Nombre d'acteurs couverts = 80%
COS.04	Renforcer les capacités technologiques des soutiens techniques aux petits producteurs des zones du projet	Opérationnelle	Ministères Agences	OPA Producteurs	Quantitatif Nb de producteurs soutenus = 65%
COS.05	Améliorer les conditions de travail des producteurs agricoles par les TIC	Opérationnelle	OPA Producteurs	Ministères Agences	Qualitatif
COS.06	Améliorer les revenus des producteurs agricoles par les TIC	Opérationnelle	OPA Producteurs	Ministères Agences	Quantitatif Nb de producteurs à revenus amélioré = 80 %



	CARTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES				
Dáfásanas		Dawtáa	Porteur		Type/valeur
Référence	Objectifs stratégies	Portée	Primaire	Secondaire	cible
COS.07	Améliorer la qualité de vie des producteurs agricoles par les TIC	Opérationnelle	OPA Producteurs	Ministères Agences	Qualitatif
COS.08	Mettre en place des services numériques pour la promotion des activités des filières du projet	Opérationnelle	OPA Producteurs	Ministères Agences	Quantitatif Nb de services pour les filières = 60 %
COS.09	Mettre en place des services numériques en réponse aux besoins en informations agricoles dans les chaînes de valeur agricole du projet	Stratégique	Ministères Agences	OPA Producteurs	Quantitatif Nb de services pour les CVA = 90 %
COS.10	Contribuer fortement à la professionnalisation des filières agricoles du projet par le moyen des TIC	Opérationnelle	OPA Producteurs	Ministères Agences	Quantitatif Nb d'OPA professionnalisés = 75%



# ❖ LA CARTE DES PROCESSUS CLES

La carte des processus décline l'ensemble des processus clés des acteurs de l'écosystème de l'e-Agriculture. Nous présentons dans le tableau suivant la substance.

Tableau 19-Carte des processus clés actuels

Processus clés	Description
Gérer l'information agricole et le développement rural	Conduire la politique et les stratégies de développent et de modernisation du secteur
	agricole ainsi que le développement rural
Gérer la forêt, l'eau et la faune	Gérer les activités des eaux et forestières ainsi que des ressources fauniques
Gérer l'information environnementale et le	Conduire les activités modernisation de l'environnement et du développement
développement durable	durable
Réaliser le conseil et la vulgarisation agricole	Réaliser la vulgarisation et le conseil agricole auprès des acteurs
Gérer la recherche agronomique	Gérer l'ensemble des activités de recherche agronomique
Gérer les statistiques agricoles	Gérer les activités périodiques de reporting des données statistiques agricoles.
Gérer la chaîne de valeur du karité	Gérer les activités agricoles des chaînes de valeur du karité
Réaliser l'appui et l'assistance technique aux	Réaliser les activités de soutien aux acteurs des chaînes de valeur du karité
producteurs agricoles	
Réaliser la formation des producteurs agricoles	Assurer la formation aux organisations de producteurs agricoles
Renforcer les capacités technologiques des acteurs	Réaliser des travaux d'amélioration des systèmes d'informations, des plateformes
	numériques et des applications informatiques

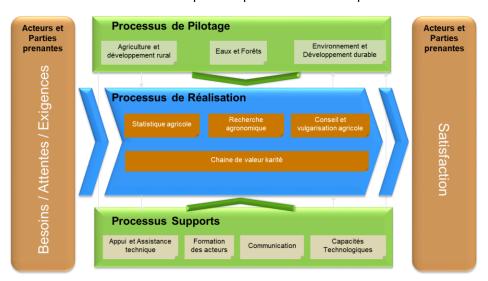


# Le Catalogue des processus clés

La cartographie des processus clés se base sur le regroupement des processus en fonction de leur catégorie. En effet et suivant la norme ISO 9001, nous distinguons quatre catégories de processus :

- Les processus de pilotage ou de gestion ou de management ;
- Les processus de réalisation ;
- Les processus de support ;
- Les processus de mesure.

Dans notre cas, seules les trois premières catégories sont concernées par la cartographie des processus clés. La traduction schématique des processus clés se présente comme suit :



Source : Adaptation BEP

Figure 64-Cartographie des processus clés

## ❖ LA CARTE DE LA CHAINE DE VALEUR

Les processus de la chaîne de valeur TIC sont la résultante des propriétés des cartes antérieures. Leur champ d'intervention et d'opérationnalisation conduit à la matérialisation de la présente cartographie.



Figure 65 - Carte de la chaîne de valeur TIC de la mission



# V.1.3.2 Analyse de la structuration métier du patrimoine numérique actuel

La vue métier a pour but de décrire les processus métier des acteurs (institutions, agences, organisations de producteurs) en termes de flux d'information (entrants et sortants), d'activités, d'objets métier, d'acteurs et d'outils métier ou informatiques.

Chaque processus métier est caractérisé par un événement initial - ou déclencheur - et un résultat final. Il est décrit par l'enchaînement de plusieurs activités.

Dans cette section nous déclinerons la structuration métier du patrimoine numérique actuel des différentes zones du projet. Dans chacun des cas, nous exploiterons deux types de cartes :

- La carte des flux d'informations (CFI);
- La carte des processus métiers (CPM).

## La carte des flux d'information

La carte des flux d'information a pour objectif d'identifier et de décrire les flux d'information et de données des acteurs du PSNDEA dans les zones du projet. Elle matérialise par ailleurs le degré et le niveau d'automatisation des activités et des tâches et donne ainsi une vue synthétique des pratiques professionnelles habituelles des différents acteurs.

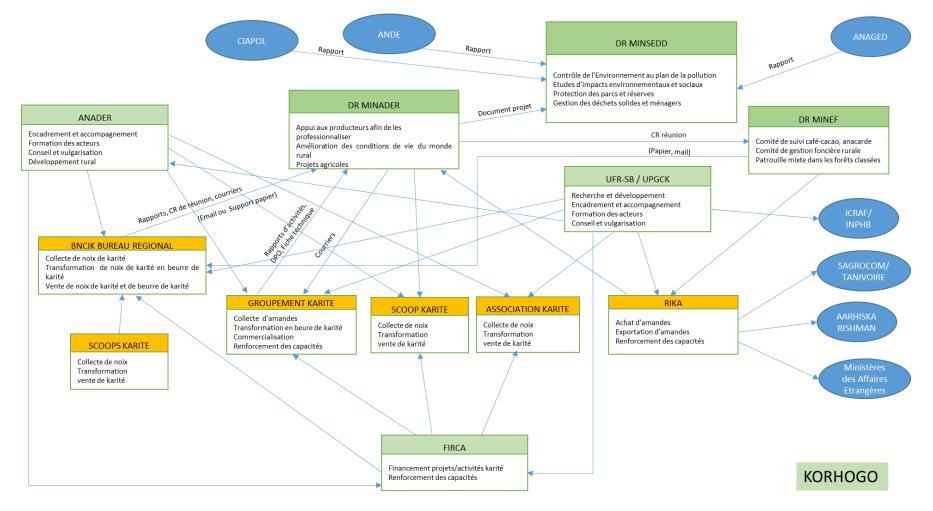
Dans cette section et après les avoir décrites, nous présenterons les CFI des acteurs des zones de projet suivant :

- KORHOGO;
- FERKESSEDOUGOU;
- MINIGNAN;
- BOUNA.

Tableau 20-Tableau de synthèse de la description des CFI

CFI	Description synthétique
KORHOGO	La carte des flux d'information de KORHOGO présente une forte activité de la DR du MINADER auprès des sociétés coopératives du vivrier et du karité ainsi qu'auprès de son homologue du MINSEDD contrairement aux structures techniques présentent dans la zone.  La majorité des flux de données est manuelle et semi-automatisée.
FERKESSEDOUGOU	La carte des flux d'information de FERKESSEDOUGOU présente une forte activité métier des DR des ministères ainsi que des structures techniques présentes entre elles et à l'endroit des coopératives du vivrier, du karité et des autres acteurs. Toutefois, peu de données sont partagées entre ces différentes entités.
MINIGNAN	La carte des flux d'information de MINIGNAN présente une forte activité métier entre les organisations agricoles et la DR du MINADER ainsi que les autres acteurs externes de l'écosystème du projet. Aucune donnée n'est partagée notamment entre les entités.
BOUNA	La carte des flux d'information de BOUNA présente une très forte activité métier entre les acteurs du projet (Ministères, Agences, OPA) ainsi qu'avec les autres acteurs. Toutefois, très peu de données sont partagées entre eux.

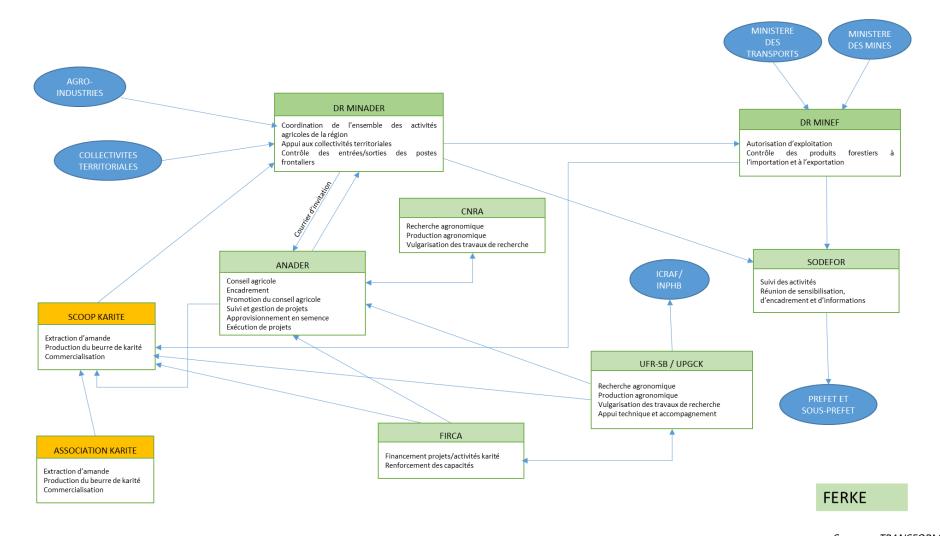




Source : eTRANSFORM

Figure 66-La carte des flux d'information des acteurs de KORHOGO





Source : eTRANSFORM

Figure 67-La carte des flux d'information de FERKESSEDOUGOU



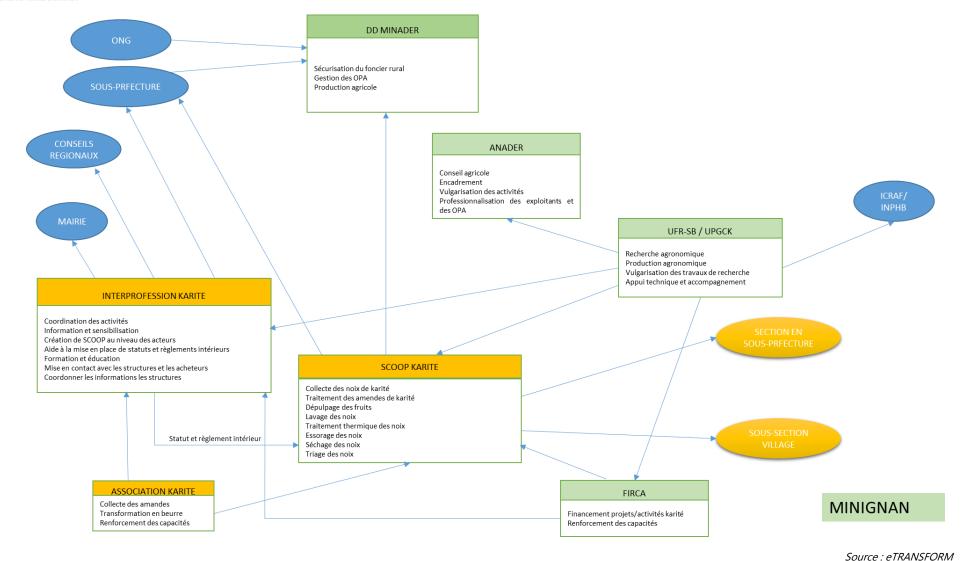


Figure 68-La carte des flux d'information de MINIGNAN



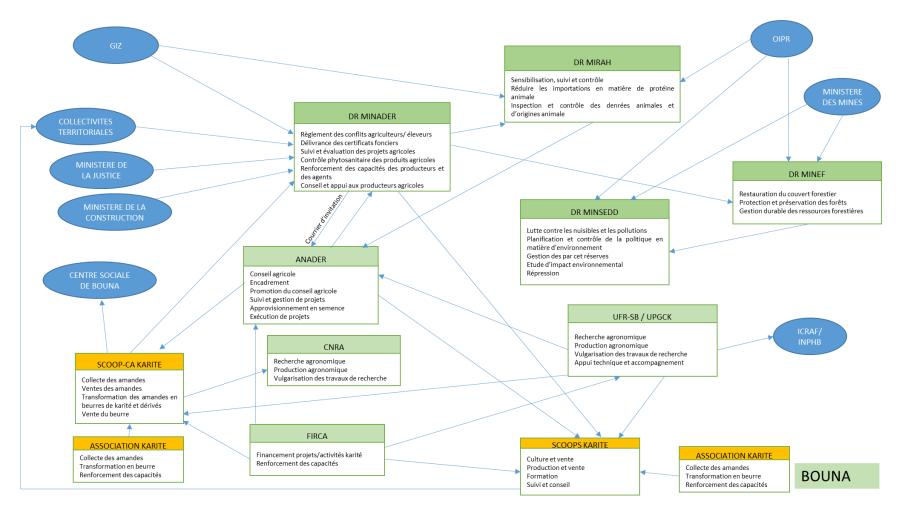


Figure 69-La carte des flux d'information de BOUNA



# La carte des processus métiers

La carte des processus métiers (CPM) décrit de manière optimale les déterminants de la satisfaction des objectifs stratégiques de la mission d'identification des services numériques. A cet effet, la CPM participe à la définition et à la consolidation des objectifs déjà déclinés dans les sections passées.

Dans la déclinaison des travaux sur site de la présente mission, nous avons identifié une liste de processus métiers que nous dressons dans le tableau suivant.

Tableau 21 - Liste des processus métiers

REF	Processus clés	Processus Métiers
PM.01.01		Gérer le système de communication de
	PC.01 - Gérer l'information	l'agriculture et du développement rural
PM.01.02		Professionnaliser les filières agricoles
PM.01.03	agricole et le développement	Moderniser les activités de la bibliothèque
	rural	du développement rural
PM.01.04	rarar	Gérer les statistiques de l'agriculture et du
		développement rural
PM.01.05		Gérer le foncier rural
PM.02.01	PC.02 - Gérer la forêt, l'eau et la	Moderniser les activités de gestion des
	faune	eaux, des forêts et de la faune
PM.03.01	PC.03 - Gérer l'information	Exploiter le SIE
	environnementale et le	
D140404	développement durable	
PM.04.01	PC.04 - Réaliser le conseil et la	Moderniser les activités de vulgarisation
PM.04.02	vulgarisation agricole	Moderniser les activités de conseils
D1 4 05 04	3	agricoles
PM.05.01		Réaliser les guides de meilleures pratiques du karité
PM.05.02	PC.05 - Gérer la recherche	Renforcer les capacités techniques des
1 101.03.02	agronomique	acteurs du karité
PM.05.03	agronomique	Apporter un appui technique et un
1 111.03.03		accompagnement aux acteurs
PM.06.01	PC.08 - Gérer les activités de la	Gérer les activités de la chaine de valeur du
	chaine de valeur du karité	karité
PM.07.01	PC.07 - Réaliser l'appui et	Encadrer, conseiller et accompagner les
	l'assistance technique aux acteurs	producteurs dans leurs activités agricoles
	du karité	
PM.08.01	PC.08 - Réaliser la formation des	Former les acteurs à la gestion coopérative
PM.08.02	acteurs du karité	Former les acteurs dans les meilleures
		pratiques du karité
PM.09.01	PC.09 - Renforcer les capacités	Acquérir et exploiter des logiciels et des
	technologiques des acteurs	applications informatiques
PM.09.02		Acquérir et exploiter des équipements et
		outils informatiques



A la pratique, il s'agit des processus métiers actuels qui participent à la réalisation des objectifs stratégiques de la présente mission. Pour réaliser la carte des processus métiers, nous procéderons :

- de la fiche détaillée du processus ;
- de la matrice de description du processus ;
- de la cartographie du processus.
- La carte du processus métier: Gérer le système de communication de l'agriculture et du développement rural

Tableau 22-Fiche détaillée du processus PM.01.01

Référence	PM.01.01
Finalité	Communiquer les actions et les activités du MINADER auprès des
	acteurs et parties prenantes de l'écosystème de l'agriculture,
Destinataire	Acteurs de l'écosystème de l'Agriculture
Déclencheurs	Définition de la date des activités par le Ministre du MINADER
Entrées	Constitution du Comité d'organisation
Sorties	Rapport final
Indicateurs	Nombre de participants : 60% des objectifs
	Nombre de visite : 75% des objectifs
	Nombre d'exposant : 70% des objectifs
	Nombre de stands : 65% des objectifs
	Nombre d'acteurs inscrits : 70% des objectifs
Responsable	MINADER, DCPA, DGPSP
Ressources utilisées	Support de communication, Internet, TV, Radio, Presse
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINADER

Tableau 23-**Description du processus PM.01.01** 

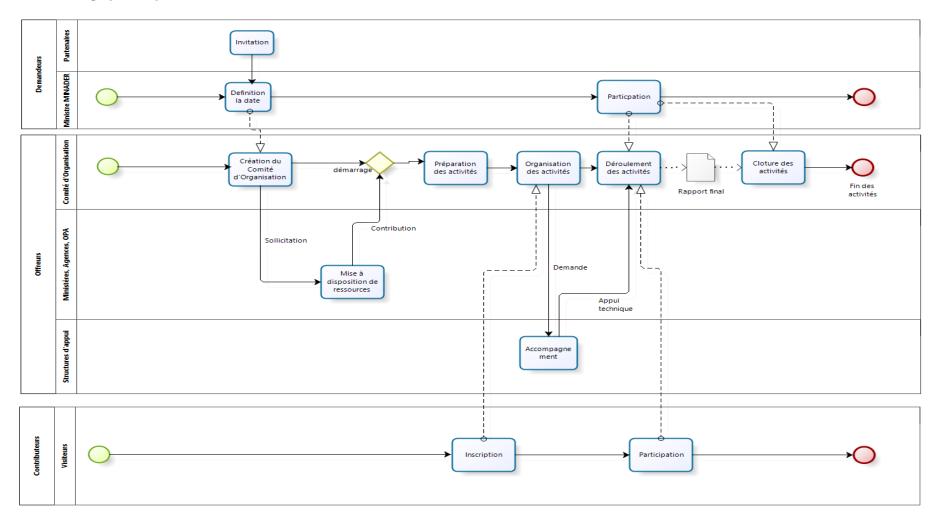
Processus : Gérer le système de communication de l'agriculture et du développement rural	
Acteurs	Description
Ministre du MINADER	1. Les activités du MINADER sont déclenchées par la fixation de la date de l'évènement par le Ministre. Cette étape peut faire suite à une invitation de partenaires clés du MINADER à
Partenaires clés du	participer à des activités de promotion, de vulgarisation à
MINADER (SIAP, SIAM,	l'image du Salon International de Paris (SIAP) ou du Salon
autres)	International du Maroc (SIAM)
Comité d'Organisation	2. Il s'en suit la constitution du Comité d'Organisation (CDO). Le CDO invite les Ministères, structures sous tutelles et des OPA à prendre part au besoin à l'organisation des activités 3. Les ministères, structures sous tutelles et certaines OPA sont
Ministères	conviés sont conviés par courrier à proposer leurs membres
Structures sous tutelles OPA	qui feront partir du CDO.



	4. Les ministères, les structures sous tutelles et les OPA conviés
	font un retour au CDO par courriers et envoient leurs membres
Structure de d'appui	à prendre une part active à l'organisation des activités du CDO.
(Communication,	5. Le CDO élabore les commissions de travail qui a leur tour se
hébergement, transport,	charge de la préparation minutieuses des activités à réaliser
etc.)	suivant les missions qui leur ont été confiées.
	6. Le CDO fait appel aux services des structures d'appui pour
	l'accompagner par la préparation et l'opérationnalisation des
	activités à réaliser. Par exemple les organes de communication
	et presse interviennent pour la diffusion des actions et des
	opérations à travers des supports de communication (Presse,
	audio, TV, Internet, etc.) à destination des différentes cibles.
	7. Les structures d'appui à l'image de celles de la
	communication et de la presse remettent au CDO un Rapport
	technique des activités, des opérations et des impacts de ces
	dernières sur les différentes cibles.
	A la fin des activités le CDO produit et remet au Ministre le
	Rapport final de l'activité organisé par le MINADER.
	8. Les partenaires et les visiteurs s'inscrivent pour prendre part
	aux activités à la date retenue à cet effet.
Participants, visiteurs	9. Les partenaires et les visiteurs prennent part aux activités
	organisées par le CDO à la date retenue à l'issu de leur
	inscription à cet effet.



Figure 70-Cartographie du processus métier PM.01.01





# La carte du processus métier : Professionnaliser les filières agricoles

Tableau 24- Fiche détaillée du processus PM.01.02

Référence	PM.01.02	
Finalité	Communiquer auprès des acteurs et parties prenantes de	
	l'écosystème de l'agriculture, les actions et activités du MINADER	
Destinataire	OPA	
Déclencheurs	Décision du Ministre du MINADER	
Entrées	Demandes d'agrément, Dossiers de constitution, Demande	
	d'assistance, demande de formation	
Sorties	Rapport d'activités	
Indicateurs	Nombre de filières créées :	
	Nombre d'OPA inscrits :	
	Nombre d'OPA agrées :	
	Nombre de formations dispensées aux OPA :	
	Taux d'assistance et d'appui apportés aux OPA :	
Responsable	MINADER, DOPA, DGPSP	
Ressources utilisées	Supports papiers (Courriers, Rapports, Dossiers), Mails, Internet	
Acteurs	OPA, Ministères, structures sous tutelles, Partenaires	

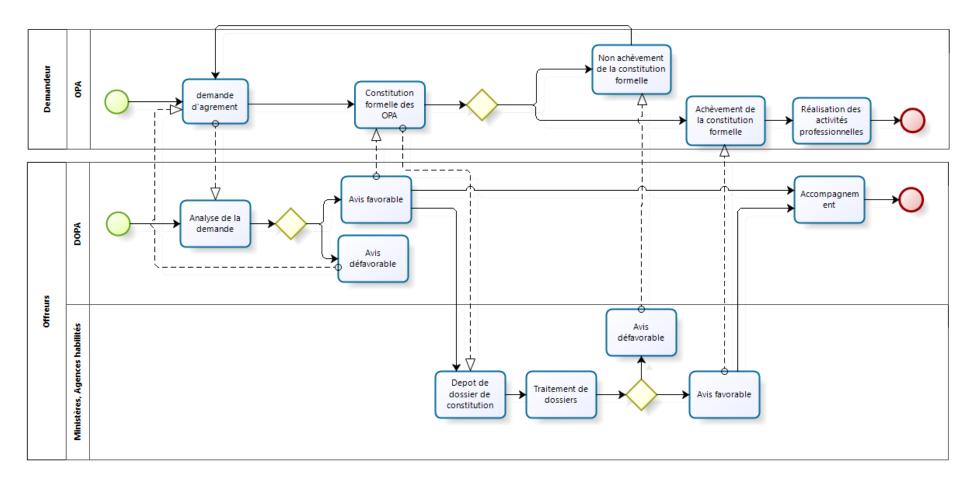
Source : eTRANSFORM

Tableau 25-**Description du processus PM.01.02** 

Processus : Professionnaliser les filières agricoles	
Acteurs	Description
	1. Les OPA formulent une demande d'agrément au MINADER
OPA	à travers la DOPA pour formaliser leur existence
	4. En cas d'avis favorable, les OPA concernés continuent le
	processus de constitution formelle auprès des ministères et
	structures de l'Etat qui sont habilités.
	6. Lorsque le processus de constitution les OPA est achevé,
	elles exercent librement leurs activités professionnelles. Dans
	le cas contraire, les OPA reprennent le processus de
	formalisation jusqu'à obtention de l'approbation des autorités
	compétentes.
	2. La DOPA et le MINADER analyse la demande ainsi que les
MINADER	dossiers qui y sont associés.
DOPA	3. Le MINADER émet un avis favorable ou défavorable à la
	demande des OPA concernés.
	5. Les Ministères et structures habilités traitent les dossiers de
Ministères et structures	constitution des OPA et émettent un avis favorable ou
habilités	défavorable



Figure 71-Cartographie du processus PM.01.02





La carte du processus métier: Moderniser les activités de la bibliothèque du développement rural

Tableau 26-Fiche détaillée du processus PM.01.03

Référence	PM.01.03	
Finalité	Faciliter l'utilisation, la conservation et l'archivage des documents de	
	la Bibliothèque et du MINADER	
Destinataire	MINADER	
Déclencheurs	Besoins de partage d'informations, de stockage et d'archivage des documents	
Entrées	Demande de consultation, disponibilité de documents de la bibliothèque	
Sorties	Rapport d'activités	
Indicateurs	Nombre de documents acquis :	
	Nombre de documents consultés :	
	Nombre de documents stockés :	
	Nombre de documents archivés :	
Responsable	MINADER, REDACI, DGPSP	
Ressources utilisées	Support papier, Base de données, PC, Armoire de rangement,	
	étagères	
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINADER	

Tableau 27-- **Description du processus PM.01.03** 

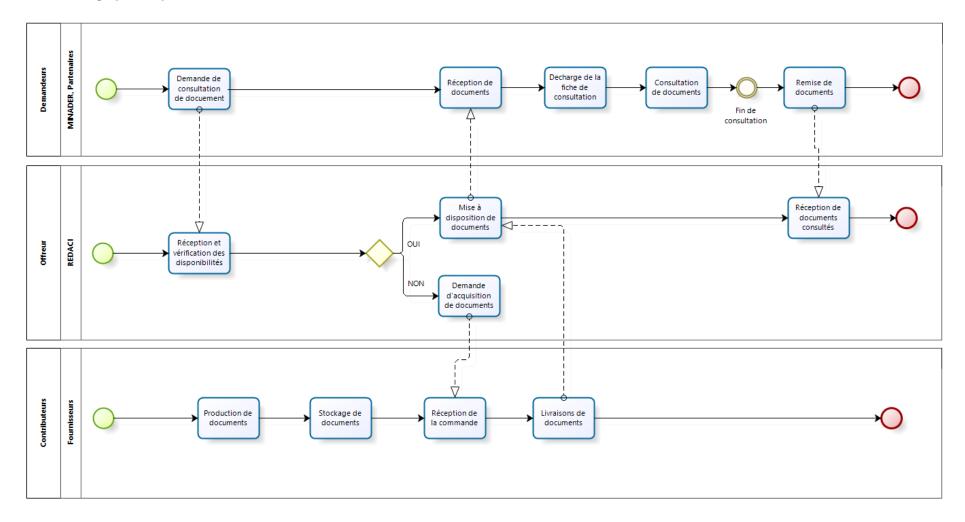
Processus : Moderniser les activités de la bibliothèque du développement rural	
Acteurs	Description
	1. Emission d'une demande de consultation de documents à la
MINADER	REDACI
Partenaires	11. Le demandeur décharge et consulte les documents
	demandés.
	12. Le demandeur remet les documents consultés à la REDACI
	après avoir fini de les consulter.
	2. La REDACI réceptionne la demande de consultation.
REDACI	3. La REDACI regarde s'il y a une disponibilité des documents
	demandés.
	4. Dans le cas favorable, elle met les documents demandés à la
	disposition du demandeur.
	5. Dans le cas contraire, elle fait au besoin une requête auprès
	des fournisseurs pour l'acquisition des documents.
	9. A la réception des documents provenant des partenaires et
	des fournisseurs et après sa validation, elle les stocke dans sa
	bibliothèque.
	10. La REDACI met les documents demandés à la disposition
	du demandeur.
	13. La REDACI récupère les documents reçus après
	consultation et les range dans les étagères de la Bibliothèque.



	14. Lorsque les documents ont plusieurs années d'existence, l REDACI procède à leur archivage physique		
Partenaires	6. Les partenaires et fournisseurs reçoivent la demande/commande de documents de la REDACI.		
Fournisseurs	7. Les partenaires et fournisseurs livrent les documents demandés à la REDACI		



Figure 72-Cartographie du processus PM.01.03





La carte du processus métier: Gérer les statistiques de l'agriculture et du développement rural

Tableau 28- Fiche détaillée du processus PM.01.04

Référence	PM.01.04	
Finalité	Disposer de données statistiques agricoles fiables pour	
	accompagner la politique de développement national par le	
	MINADER et les Ministères	
Destinataire	MINADER, Ministères du projet, INS	
Déclencheurs	Recensement des exploitants et exploitations agricoles, besoins de	
	données de statistiques agricoles	
Entrées	Demandes de données de statistiques agricoles	
Sorties	Rapport	
Indicateurs	Degré de complétude des données brutes :	
	Taux de satisfaction des données analysées :	
	Taux de disponibilité des statistiques agricoles :	
	Taux d'actualisation des données statistiques agricoles :	
Responsable	MINADER, DGPSP	
Ressources utilisées	Support papier, Plateforme Country stat, PC, Tablettes, Mail, Logiciels	
	de statistique, Matériels roulants, Matériels et support de	
	communication, Internet	
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINADER	

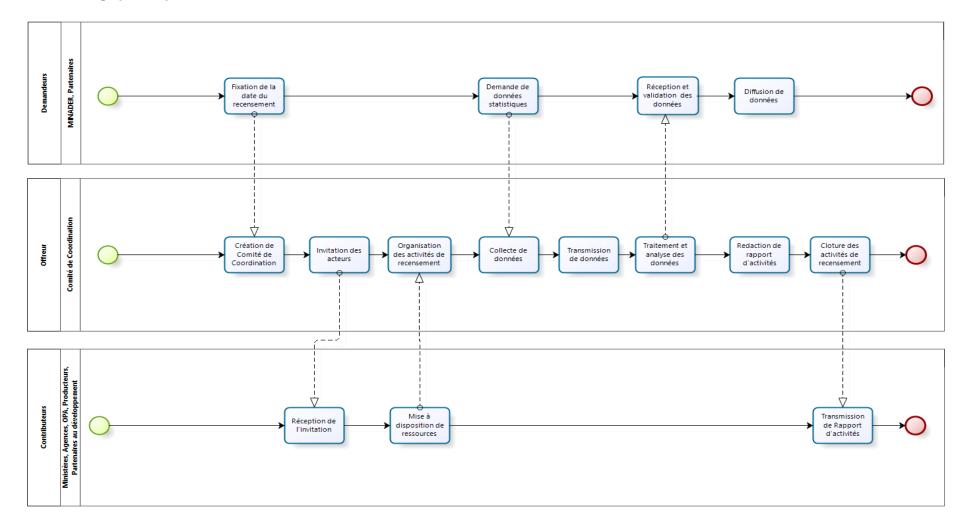
Source: eTRANSFORM

Tableau 29-**Description du processus PM.01.04** 

Processus : Gérer les statistiques de l'agriculture et du développement rural	
Acteurs	Description
MINADER Partenaires	1. En général, le déclenchement des activités de statistiques agricoles est fait lorsque la date du recensement des exploitants agricoles est donnée par le Ministre du MINADER
	ou lorsqu'une demande de données statistiques est formulée par un partenaire.
DGPSP OPA Exploitants agricoles	<ol> <li>Un Comité de Coordination est mis en place dans le cas d'un recensement.</li> <li>Le Comité de Coordination invitent les acteurs du monde agricoles à prendre une part actives aux activités d'organisation et d'opérationnalisation du recensement.</li> <li>Le Comité de Coordination organise et opérationnalise les activités de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion des données statistiques.</li> </ol>
Ministères, Structures sous tutelles, OPA Producteurs agricoles, Partenaires au développement	4. A la réception de l'invitation du Comité de Coordination, les ministères, structures sous tutelles et partenaires techniques notifient de leur participation au côté du Comité de Coordination à l'organisation et à l'opérationnalisation du recensement agricoles.



Figure 73- Cartographie du processus PM.01.04





La carte du processus métier: Moderniser les activités de gestion des eaux, des forêts et de la faune

Tableau 30 - Fiche détaillée du processus PM.02.01

Référence	PM.02.01
Finalité	Automatiser les activités de gestion des forêts, des eaux et de la
	faune
Destinataire	Partenaires du MINEF
Déclencheurs	Disponibilité du budget, Décision des Directions du MINEF
Entrées	Plan d'activités annuelles (PAA)
Sorties	Logiciels SIG Forêts, SIGSEPP, GESBAU, Rapport d'activités
Indicateurs	Taux de satisfaction de l'utilisation des logiciels réalisés :
	Niveau de performance dans la réalisation des activités :
Responsable	MINADER, DGPSP, DCAP
Ressources utilisées	Support papier, PC, LAN, Logiciels, applications, plateforme, Internet,
	Mail
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINEF

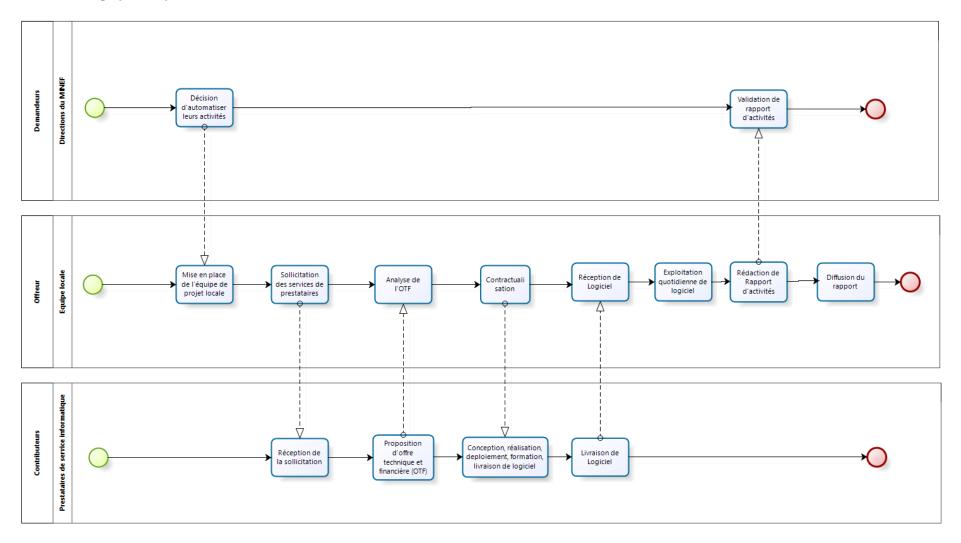
Source : eTRANSFORM

Tableau 31 - **Description du processus PM.02.01** 

Processus : Moderniser les activités de gestion des eaux, des forêts et de la faune		
Acteurs	Description	
	1. Décision d'automatisation de leurs activités	
Directions du MINEF		
	2. Mise en place d'une équipe de projet locale.	
Equipe locale	3. Sollicitation des services d'un prestataire de service	
	informatique	
	5. Contractualisation avec les prestataires après approbation.	
	7. Réception du logiciel.	
	8. Exploitation du logiciel par la Direction concernée.	
	9. Production de rapport d'activités.	
	4. Proposition d'offre technique et financière du prestataire à	
Prestataire de service	la Direction du MINEF concernée.	
informatique	6. Conception, réalisation, déploiement, formation et livraison	
	du logiciel par le prestataire.	



Figure 74 - Cartographie du processus PM.02.01





# La carte du processus métier : Exploiter le SIE

Tableau 32 - Fiche détaillée du processus PM.03.01

Référence	PM.03.01
Finalité	Offrir à toute la population, un environnement sain et un
	développement économique et social durable
Destinataire	Acteurs de l'écosystème du MINSEDD
Déclencheurs	Décision du Ministre du MINSEDD
Entrées	Arrêtés de création, organisation et fonctionnement du SIE
Sorties	Plateforme SIE, Rapport final
Indicateurs	Nombre d'indicateurs existant :
	Nombre d'indicateurs renseignés :
	Nombre de données collectées :
	Nombre d'acteurs inscrits :
Responsable	MINADER, DGPSP, DCAP
Ressources utilisées	Support de communication, site web, serveur autonome, Internet,
	ateliers.
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINADER

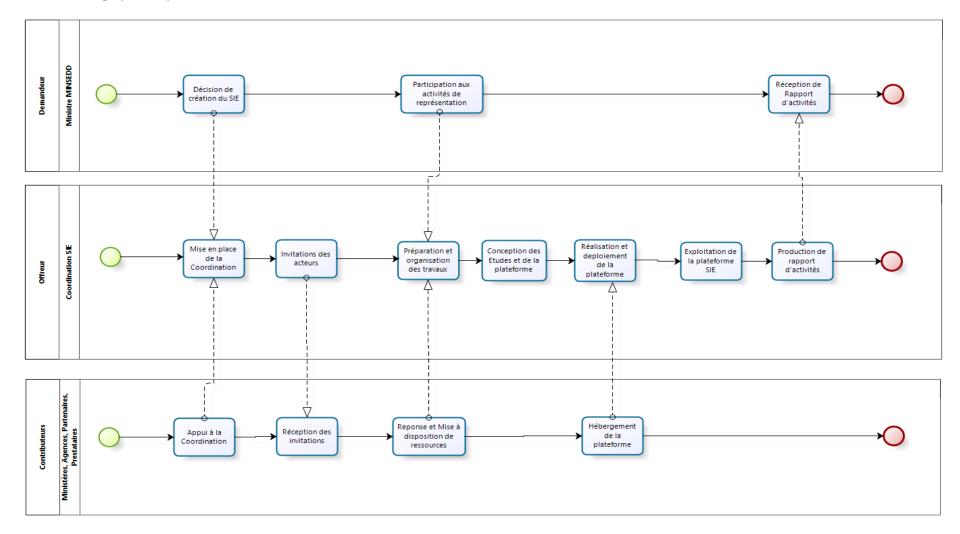
Source: eTRANSFORM

Tableau 33 - **Description du processus PM.03.01** 

Processus: Exploiter le SIE	
Acteurs	Description
Ministre du MINSEDD	1. Décision de création du SIE
	2. Mise en place d'une Coordination nationale.
Coordination nationale	3. Invitations des acteurs à prendre une part active aux travaux
SIE	de de réalisation du SIE.
	5. Réalisation des activités de préparation, de conception, de
	réalisation, de déploiement, d'hébergement et d'exploitation
	du SIE.
	6. Production de rapport d'activités.
Associé	4. Réponse à l'invitation du MINSEDD (Coordination nationale
	SIE) et autorisation des ressources à prendre une part active
	aux travaux de la Coordination nationale.



Figure 75 - Cartographie du processus PM.04.01





# La carte du processus métier : Moderniser les activités de vulgarisation

Tableau 34 - Fiche détaillée du processus PM.04.01

Référence	PM.04.01
Finalité	Faciliter l'interaction entre les acteurs du milieu rural et l'ANADER par l'utilisation des TIC, Permettre aux acteurs du milieu rural de communiquer leurs préoccupations à l'ANADER qui en retour leur apport des solutions appropriées en temps réel, diffuser les informations techniques (bonnes pratiques agricoles)
Destinataire	Producteurs agricoles, acteurs du milieu rural
Déclencheurs	Appel téléphonique des acteurs du milieu rural
Entrées	Appel téléphonique des acteurs du milieu rural, TDR
Sorties	Rapport final
Indicateurs	Nombre d'appels téléphoniques reçus :
	Nombre d'acteurs ayant obtenu une réponse satisfaisante :
	Taux d'échec des réponses :
Responsable	ANADER, DISI
Ressources utilisées	Call center, SMS, VMS, Site Web, PC, local dédié
Acteurs	Acteurs du milieu rural

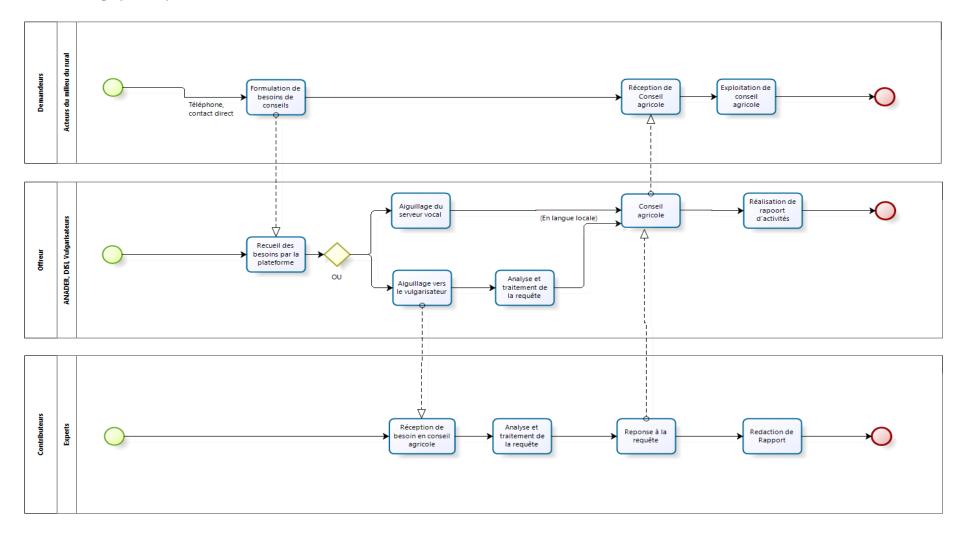
Source : eTRANSFORM

Tableau 35 - **Description du processus PM.04.01** 

Processus : Moderniser les activités de vulgarisation	
Acteurs	Description
Acteurs du milieu rural	<ol> <li>Formulation des besoins de conseil et d'assistance par appel téléphonique, ou en contact direct</li> <li>L'appelant raccroche le téléphone après avoir obtenu le conseil agricole indiqué.</li> </ol>
	2. Recueil des besoins formulés
ANADER	3. Aiguillage vers le serveur vocal, le vulgarisateur ou l'expert
DISI	habilité
Vulgarisateurs	4. Le serveur vocal apporte les réponses à l'appelant, ou
	5. Le vulgarisateur réceptionne le besoin qui lui est acheminé
	et apporte le conseil agricole à l'appelant ou
	6. L'Expert réceptionne le besoin qui lui est acheminé et
Experts	apporte le conseil agricole à l'appelant



Figure 76 - Cartographie du processus PM.04.01





# La carte du processus métier : Moderniser les activités de conseils agricoles

Tableau 36 - Fiche détaillée du processus PM.04.02

Référence	PM.04.02
Finalité	Répondre de façon efficiente à la demande spécifique de service de
	chaque filière ou groupe de filière Communiquer auprès des acteurs
	et parties prenantes de l'écosystème de l'agriculture, les actions et
	activités du MINADER
Destinataire	Filières ou groupes de filières agricoles
Déclencheurs	Demande spécifique de service
Entrées	Demande spécifique de service
Sorties	Rapport d'activités
Indicateurs	Nombre de demandes reçues :
	Nombre de demandes satisfaites :
	Nombre de demandes non satisfaites :
Responsable	ANADER
Ressources utilisées	Support papier, PC, Base de données, Internet, Mail
Acteurs	Filières ou groupes de filières agricoles

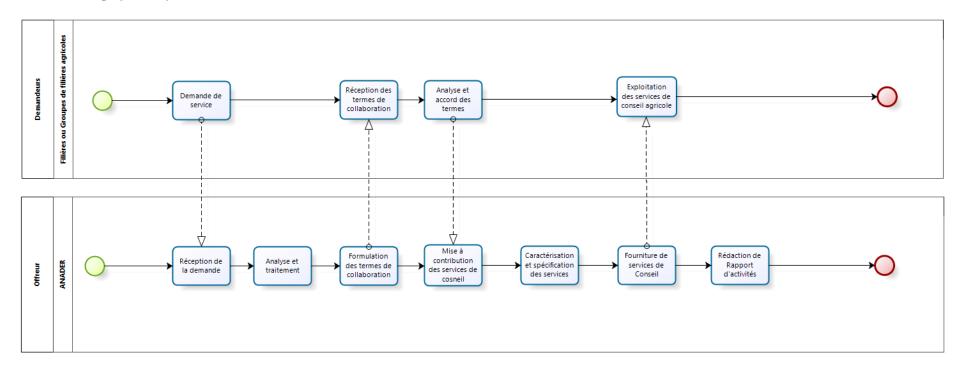
Source: eTRANSFORM

Tableau 37 - **Description du processus PM.04.02** 

Processus : Moderniser les activités de conseils agricoles	
Acteurs	Description
	1. Demande spécifique de service.
Filières ou groupes de	3. Réception, analyse et accord des termes de service de
filières agricoles	l'ANADER par les demandeurs.
	5. Les demandeurs bénéficient du conseil agricole de l'ANADER
	2. L'ANADER réceptionne la demande service, l'analyse et
ANADER	s'accorde avec les demandeurs sur les termes de son
	intervention.
	4. L'ANADER apporte le conseil agricole suivant les
	caractéristiques et les spécificités des demandeurs.
	6. L'ANADER rédige un Rapport d'activités



Figure 77 - Cartographie du processus PM.04.02





# La carte du processus métier : Réaliser les guides de meilleures pratiques du karité

Tableau 38 - Fiche détaillée du processus PM.05.01

Référence	PM.05.01
Finalité	Communiquer auprès des acteurs et parties prenantes les fruits de la recherche agricole, les meilleures techniques et les meilleures
	pratiques de collecte et de transformations des amandes de karité
Destinataire	OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité
Déclencheurs	Demande des OPA, Demande de partenaires
Entrées	Demande des OPA, Demande de partenaires
Sorties	Rapport d'activités, Guides de meilleures pratiques
Indicateurs	Nombre de guides :
	Taux d'amélioration de la qualité de la collecte des amandes :
	Taux d'amélioration de la qualité de la transformation des amandes :
Responsable	UFR-SB / UPGCK
Ressources utilisées	Support papier, Mail, Internet, Site Web, PC, Services d'impression
Acteurs	OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité

Source : eTRANSFORM

Tableau 39 - **Description du processus PM.05.01** 

Processus : Réaliser les fiches techniques des produits agricoles	
Acteurs	Description
	1. Formulation à l'UFR-SB d'une demande des OPA ou de
OPA	partenaires pour la réalisation d'activités de recherche
Partenaires	agronomique pour le karité.
	4. Réception des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	5. Validation des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	6. Transmission de courriers de réponse à l'UFR-SB
	9. Présentation des résultats des travaux de recherche effectués
	aux Partenaires
	2. Réception de la demande par l'UFR-SB
UFR-SB	3. Analyse de la demande et proposition des termes de
	collaboration
	7. Mise à contribution des services de l'UFR-SB pour la
	réalisation des travaux de recherche sollicités
	8. Achèvement des travaux de recherche agronomique ciblée
	10. Réalisation de guides de meilleures pratiques
	11. Réalisation de rapport d'activités
	13. Publication des guides et des résultats de recherche
	12. Formation des agents des acteurs et des OPA
OPA	14. Diffusion des guides de meilleures pratiques
Producteurs	15. Accompagnement de l'UFR-SB dans la maîtrise des
Partenaires au	techniques agricoles de la spéculation
développement	



# La carte du processus métier : Renforcer les capacités techniques des acteurs

Tableau 40 - Fiche détaillée du processus PM.05.02

Référence	PM.05.02
Finalité	Contribuer à l'amélioration et à la modernisation des pratiques
	agricoles au niveau de la chaine des valeurs du karité
Destinataire	Partenaires, OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité
Déclencheurs	Demande des Partenaires, Demande des OPA
Entrées	Demande des Partenaires, Demande des OPA
Sorties	Rapport d'activités, productions
Indicateurs	Nombre d'acteurs concernés :
	Degré d'amélioration des pratiques agricoles :
Responsable	UFR-SB / UPGCK
Ressources utilisées	Support papier, Mail, Internet, Site Web, PC, Services d'impression
Acteurs	Partenaires, OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité

Source : eTRANSFORM

Tableau 41 - **Description du processus PM.05.02** 

Processus : Renforcer les capacités techniques des acteurs	
Acteurs	Description
	1. Formulation à l'UFR-SB d'une demande des partenaires ou
<i>OPA</i>	des OPA pour le renforcement des capacités des acteurs du
Partenaires	karité.
	4. Réception des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	5. Validation des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	6. Transmission de courriers de réponse à l'UFR-SB
	9. Présentation des résultats des travaux de recherche effectués
	aux Partenaires
	2. Réception de la demande par l'UFR-SB
UFR-SB	3. Analyse de la demande et proposition des termes de
	collaboration
	7. Mise à contribution des services de l'UFR-SB pour la
	réalisation des travaux de recherche sollicités
	8. Achèvement des travaux de renforcement des capacités
	techniques
	10. Réalisation de Dossiers techniques
	11. Réalisation de rapport d'activités
	13. Transmission des Dossiers techniques
	12. Formation des acteurs et des OPA
Partenaires au	14. Accompagnement de l'UFR-SB dans la maîtrise des
développement	techniques agricoles
OPA	
Producteurs	



La carte du processus métier: Apporter un appui technique et un accompagnement aux acteurs

Tableau 42 - Fiche détaillée du processus PM.05.03

Référence	PM.05.02
Finalité	Contribuer à l'amélioration et à la modernisation des pratiques
	agricoles au niveau de la chaine des valeurs du karité
Destinataire	Partenaires, OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité
Déclencheurs	Demande des Partenaires, Demande des OPA
Entrées	Demande des Partenaires, Demande des OPA
Sorties	Rapport d'activités, productions
Indicateurs	Nombre d'acteurs concernés :
	Degré d'amélioration des pratiques agricoles :
Responsable	UFR-SB / UPGCK
Ressources utilisées	Support papier, Mail, Internet, Site Web, PC, Services d'impression
Acteurs	Partenaires, OPA, Acteurs de la chaîne de valeur du karité

Source : eTRANSFORM

Tableau 43 - **Description du processus PM.05.03** 

Processus : Apporter un appui technique et un accompagnement aux acteurs	
Acteurs	Description
	1. Formulation à l'UFR-SB d'une demande des partenaires ou
OPA	des OPA.
Partenaires	4. Réception des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	5. Validation des termes de collaboration avec l'UFR-SB
	6. Transmission de courriers de réponse à l'UFR-SB
	9. Présentation des résultats des travaux de recherche effectués
	aux Partenaires
	2. Réception de la demande par l'UFR-SB
UFR-SB	3. Analyse de la demande et proposition des termes de
	collaboration
	7. Mise à contribution des services de l'UFR-SB pour la
	réalisation des travaux sollicités
	8. Achèvement des travaux d'appui technique
	10. Réalisation de Dossiers techniques
	11. Réalisation de rapport d'activités
	13. Transmission des Dossiers techniques
	12. Formation des acteurs et des OPA
Partenaires au	14. Accompagnement de l'UFR-SB dans la maîtrise des
développement	techniques agricoles
OPA	
Producteurs	



# La carte du processus métier : Gérer les activités des chaînes de valeur du karité

Tableau 44 - Fiche détaillée du processus PM.06.01

Référence	PM.06.01		
Finalité	Participer à l'autonomisation des actrices du karité		
Destinataire	OPA, producteurs, collectrices		
Déclencheurs	Campagnes annuelle, période creuse		
Entrées	Campagnes annuelle, période creuse		
Sorties	Rapport d'activités, Compte rendu de l'AG		
Indicateurs	Période de campagne :		
	Quantité de fruits collectés :		
	Quantité d'amandes stockées :		
	Quantité d'amandes vendues :		
	Quantité de beurre réalisée :		
	Quantité de beurre vendue :		
	Quantité de beurre stockée :		
	Quantité d'amandes exportées :		
	Quantité de beurre exportée :		
	Prix de vente des amandes :		
	Prix de vente du beurre :		
	REX/PEX:		
Responsable	Membres des OPA, producteurs et collectrices		
Ressources utilisées	Support papier, matériels de production agricole, téléphone mobile,		
	transport		
Acteurs	OPA, acteurs de la chaîne de valeur, opérateurs économique de		
	l'agriculture		

Tableau 45 - **Description du processus PM.06.01** 

Processus : Gérer les activités des chaînes de valeur agricoles			
Acteurs	Description		
Collectrices	1. Campagne annuelle ou période creuse		
Transformatrices ODA Location			
OPA karité			
Ministère			
Partenaires			
	2. Protoculture		
Collectrices	3. Ramassage, stockage, dépulpage de fruit		
Transformatrices	4. Cuisson, séchage, décorticage de noix		
OPA karité	5. Triage, lavage, séchage, triage, concassage, torréfaction,		
	mouture et stockages des amandes		
	6. Vente locale, transport et/ou exportation des amandes		
	10. Achats et/ou acquisition des amandes, barratage, lavage,		
	purification et décantation de pâte d'amandes		
	11. Filtrage d'huile (beurre lavé)		
	12. Vente, commercialisation de beurre brut		



	13. Réalisation de Rapport d'activité			
	14. Organisation de l'Assemblée générale (AG)			
	15. Compte rendu de l'AG			
MINEF	7. Demande et acquisition d'autorisation de vente et de			
Partenaires	circulation de produits de karité auprès du MINEF			
Transporteur	8. Achat de taxes et de droits auprès du MINEF			
Transformateurs	9. Achat et transport des produits agricoles			
Commerçants				

La carte du processus métier : Encadrer, conseiller et accompagner les producteurs dans leurs activités agricoles

Tableau 46 - Fiche détaillée du processus PM.07.01

Référence	PM.07.01		
Finalité	Renforcer les capacités techniques des OPA et des producteurs		
	agricoles dans la gestion de leurs différentes activités		
Destinataire	OPA, producteurs agricoles		
Déclencheurs	Demande d'assistance et d'appui techniques		
Entrées	Demande d'assistance et d'appui techniques		
Sorties	Rapport final		
Indicateurs	Nombre d'OPA bénéficiaires :		
	Nombre de producteurs bénéficiaires :		
Responsable	Ministères, structures sous tutelle, OPA, producteurs, partenaires		
Ressources utilisées	Support papier, Support de communication, PC, Mobilité, Internet,		
	TV, Radio, Presse		
Acteurs	Ministères, structures sous tutelle, OPA, producteurs, partenaires		

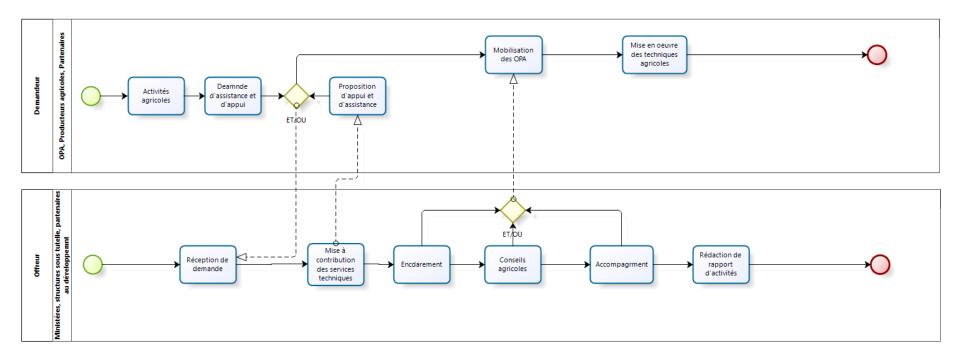
Source : eTRANSFORM

Tableau 47 - **Description du processus PM.07.01** 

Processus : Encadrer, conseiller et accompagner les producteurs dans leurs activités agricoles			
Acteurs	Description		
	1. Demande d'appui et d'assistance technique formulée par les		
OPA	OPA ou proposition d'appui et d'assistance formulée par les		
Producteurs agricoles	partenaires.		
Partenaires	3. Mobilisation des OPA et de leurs membres pour accueillir et		
	bénéficier l'appui et l'assistance technique		
	2. Réception de la demande ou de la proposition d'assistance,		
Ministères	analyse, réponse au OPA		
Structures sous tutelle	4. Mise à contribution des services techniques dans		
Partenaires	l'encadrement, le conseil, l'accompagnement des producteurs		
	6. Rédaction de rapport d'activités		



Figure 78 - Cartographie du processus PM. 07.01





La carte du processus métier: Former les producteurs dans les meilleures pratiques agricoles

Tableau 48 - Fiche détaillée du processus PM.08.01

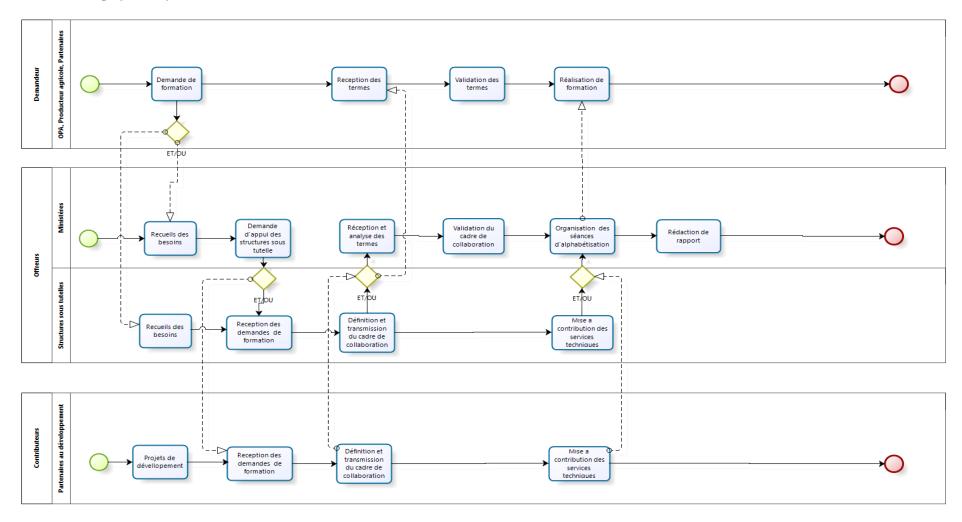
Référence	PM.08.01			
Finalité	Contribuer au renforcement des capacités et par ricochet à			
	l'amélioration des conditions de vie et de revenus des OPA et des			
	producteurs agricoles			
Destinataire	OPA, Producteurs agricoles			
Déclencheurs	Demande de formation, projet agricoles			
Entrées	Demande de formation, projet agricoles			
Sorties	Rapport de formation, Rapport d'activités			
Indicateurs	Nombre de participants :			
	Nombre d'OPA bénéficiaires :			
	Qualité, Quantité de la production suivante :			
Responsable	OPA, Producteurs agricoles			
Ressources utilisées	Support de formation, matériel didactique			
Acteurs	Ministères, structures sous tutelle, OPA, producteurs, partenaires			

Tableau 49 - **Description du processus PM.08.01** 

Processus : Former les producteurs dans les meilleures pratiques agricoles			
Acteurs	Description		
	1. Demande de formation spécifique des acteurs agricoles du		
<i>OPA</i>	milieu rural		
Producteur agricole	8. Réalisation de la formation spécifique auprès des concernés		
Partenaires			
	2. Recueils des besoins en matière de formation spécifique des		
Ministères	acteurs du milieu agricole des zones rurales		
Structures sous tutelle	3. Demande d'appui des structures sous tutelle ou des		
	partenaires		
	4. Réception des besoins en matière de formation spécifique		
	par les structures		
	5. Réponse favorable des structures quand les conditions de		
	soutien sont réunies et mise à contribution des services		
	techniques		
	9. Rédaction de Rapport d'activité		
	6. Réception par les partenaires des besoins en matière de		
Partenaires au	formation spécifique		
développement	7. Réponse des partenaires favorable quand les conditions de		
•	soutien sont réunies et mise à contribution des services		
	techniques		



Figure 79 - Cartographie du processus PM.08.01





**La carte du processus métier :** Acquérir et exploiter des logiciels et des applications informatiques

Tableau 50 - Fiche détaillée du processus PM.09.01

Référence	PM.09.01		
Finalité	Automatisation et gestion efficace des activités agricoles		
Destinataire	Acteurs du projet		
Déclencheurs	Manque ou panne de logiciels et d'applications informatique		
Entrées	Courriers de demande de logiciels, disponibilité du budget		
Sorties	Bon de livraison, Rapport de formation, Rapport d'activités		
Indicateurs	Nombre de logiciels acquis :		
	Nombre d'applications informatiques acquis :		
	Taux de satisfaction des outils logiciels :		
Responsable	Ministères, Structures, OPA, petits producteurs du projet		
Ressources utilisées	Support papier, Mail, Internet		
Acteurs	Ministères, Structures, OPA du projet		

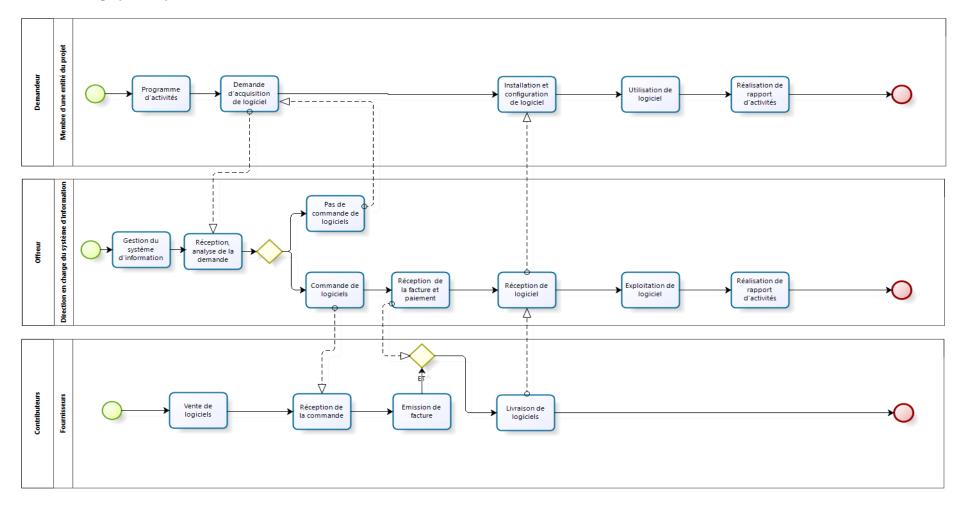
Source: eTRANSFORM

Tableau 51 - **Description du processus PM.09.01** 

Processus : Acquérir et exploiter des logiciels et des applications informatiques			
Acteurs	Description		
	1. Dans le cadre de ses activités et lorsqu'il y a une panne ou		
Membre d'une entité du	un besoin, une demande d'acquisition de logiciels ou		
projet	d'application informatique est formulée		
	2. La demande d'acquisition de logiciel est examinée et traitée		
Directions en charge du	3. En cas de disponibilité du budget et d'avis favorable, une		
système d'information	commande est passée au besoin aux fournisseurs.		
d'une entité du projet	6. A l'arrivée et après stockage des logiciels et des applications,		
	un retour est fait au demandeur et un rendez-vous est arrêté		
	avec lui pour les travaux d'installation et d'exploitation.		
	4. Le fournisseur reçoit et traite la commande passée pour les		
Fournisseurs	logiciels et les applications.		
	5. Le fournisseur livre les logiciels ou les applications		
	commandées.		
	7. Le logiciel ou l'application est installé sur le ou les		
	équipements du demandeur et au besoin une formation à		
	l'utilisation est réalisée.		
	8. Un rapport final est réalisé à la clôture des interventions.		



Figure 80 - Cartographie du processus PM.09.01





La carte du processus métier: Acquérir et exploiter des équipements et des outils informatiques

Tableau 52 - Fiche détaillée du processus PM.09.02

Référence	PM.09.02		
Finalité	Mettre à la disposition des acteurs des outils et équipements		
	informatiques		
Destinataire	Acteurs de l'écosystème de l'Agriculture		
Déclencheurs	Activités du MINADER		
Entrées	Programme d'activités agricoles, Plan d'activités annuelles, Courriers		
	d'invitation, TDR		
Sorties	Rapport final		
Indicateurs	Nombre de participants :		
	Nombre de visite :		
	Nombre d'acteurs inscrits :		
Responsable	MINADER, DGPSP, DCAP		
Ressources utilisées	Support de communication, Internet, TV, Radio, Presse		
Acteurs	Partenaires publics et privées du MINADER		

Source : eTRANSFORM

Tableau 53 - **Description du processus PM.09.02** 

Processus : Acquérir et exp	essus : Acquérir et exploiter des équipements et des outils informatiques			
Acteurs	Description			
	1. Dans le cadre de ses activités et lorsqu'il y a une panne ou			
Membre d'une entité du	un besoin, une demande d'acquisition d'équipements			
projet	informatiques est formulée			
	2. La demande d'acquisition d'équipements informatiques est			
Directions en charge du	examinée et traitée			
système d'information	3. En cas de disponibilité du budget et d'avis favorable, une			
d'une entité du projet	commande est passée au besoin aux fournisseurs.			
	6. A l'arrivée et après stockage d'équipements informatiques,			
	un retour est fait au demandeur et un rendez-vous est arrêté			
	avec lui pour les travaux d'installation et d'exploitation.			
	4. Le fournisseur reçoit et traite la commande passée pour les			
Fournisseurs	équipements informatiques.			
	5. Le fournisseur livre les équipements informatiques			
	commandés.			
	7. Les équipements informatiques sont installés chez le			
	demandeur et au besoin une formation à l'utilisation est			
	réalisée.			
	8. Un rapport final est réalisé à la clôture des interventions.			



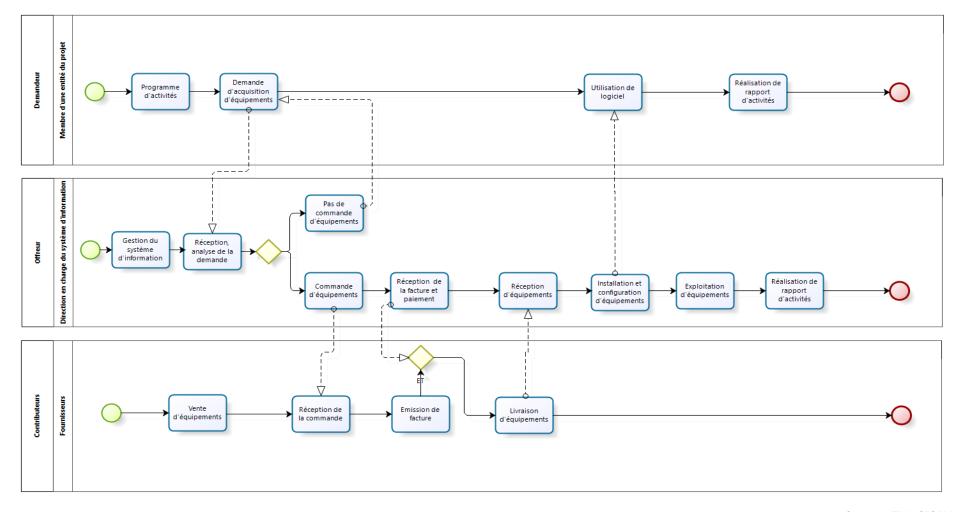


Figure 81 - Cartographie du processus PM.09.02



#### V.2 BILAN DIAGNOSTIC

# V.2.1 Diagnostic socio-économique

Dans cette section nous traiterons du diagnostic socio-économique des acteurs de la zone de projet. Ce diagnostic stratégique concerner :

- les collectrices ;
- les transformatrices en zones de projet ;
- la FIKA-CI;
- le RIKA.

#### Au niveau des collectrices

#### **Forces**

- La collecte et la commercialisation des amandes sont perçues comme une activité économique rentable par les collectrices;
- La capacité des collectrices à s'investir et à se maintenir dans l'activité de collecte des amandes malgré les risques (piqures de serpents, scorpions, etc.) et le calendrier cultural;
- o La volonté et la capacité des collectrices à pratiquer simultanément les activités agricoles (travaux champêtres) et la collecte des amandes.

## **Opportunites**

- Le chômage, le sous-emploi, les difficultés financières justifient que les femmes s'investissent dans la collecte et le commerce des amandes pour aider leurs conjoints;
- Des conditions culturelles favorables aux maintiens des arbres à karité dans les champs de vivriers et des normes culturelles à la collecte des amandes par les femmes et coopération des hommes au maintien des arbres de karité dans les champs;
- Les besoins croissant d'amandes pour l'exportation au niveau international et pour la production du beurre de karité au niveau national ;
- La collecte des amandes percue comme une activité économique accessible pour les femmes car pour la réalisation de cette activité il n'y a pas besoin de fond de commerce;
- La collecte des amandes de karité par les femmes est une activité économique hautement valorisée par les conjoints;
- o Le besoin de maximisation du profit des collectrices ;
- o L'Augmentation de la demande d'amandes ;
- Le besoin d'informations des femmes insérées dans cette activité de collecte d'amandes sur les opportunités de vente de leurs produits;
- La politique nationale et les valeurs culturelles sont favorables à l'autonomisation des femmes;
- o La coopération des hommes au maintien des arbres de karité dans les champs ;
- o Le besoin d'informations des collectrices d'accéder à des informations ;
- o Le besoin de formations en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

#### **Faiblesses**



- La collecte des amandes, une activité précaire due au fait que les arbres de karité produisent de manière mono-saisonnière;
- o Les collectrices sont à majorité des femmes analphabètes ;
- La pratique alternée des travaux champêtres et de la collecte des amandes de karité peut avoir des conséquences négatives sur l'activité de collecte d'amandes;
- o La collecte et le traitement des amandes est une activité purement manuelle. Ce qui induit un facteur limitant de production de quantité et de qualité insuffisante ;
- Des méthodes de collecte d'amandes ne sont pas appropriées pour la collecte de toutes les amandes car beaucoup d'amandes restent à même le sol après le passage des collectrices;
- o Des groupes de collectrices ne sont pas organisés ;
- o La collecte des amandes est perçue comme une activité économiquement moins rentables comparativement à d'autres activités agricoles ;
- La précarité économique et financière des collectrices comme facteur de comportements opportunistes (les difficultés financières et le besoin d'argent peut occasionner le non-respect des bonnes procédures de traitement des amandes dans le souci de mieux gagner).

### **Menaces**

- Perceptions des activités de collectes des amandes et de production du beurre de karité comme des activités exclusivement féminines même en situation de main d'œuvre masculine disponible (certaines productrices évoquent le fait que leurs maris sont sans emploi);
- L'influence des valeurs culturelles de leur groupe social d'appartenance comme facteur défavorable à la domestication de l'arbre du karité;
- Des conditions climatiques pas toujours favorables à une récolte abondante d'amandes de karité;
- Participations des femmes aux travaux champêtres comme une obligation sociale pour la femme vis-à-vis du conjoint facteur d'une collecte d'amande insuffisante en quantité et en qualité (les femmes juste après avoir collecté les amandes retournent aux travaux champêtres et s'en occupent après. Cela peut souvent détériorer la qualité des amandes et le temps n'est pas toujours suffisant pour bien trier les amandes;
- Toutes les collectrices n'ont pas bénéficiées de formations sur les bonnes pratiques de traitement des amandes;
- o La pression du changement climantique ;
- La collecte des amandes vue comme une activité risquée à cause des morsures de serpents, scorpions, peut être une barrière sociale pour l'entrée des jeunes dans cette activité;
- Manque d'espaces adéquat pour le séchage des amandes (en temps de pluie, il est impossible de les sécher ce qui peut altérer la qualité des amandes);
- Manque d'eau potable pour la préparation des amandes.

#### Au niveau des transformatrices des zones de projet

#### **Forces**

Une organisation informée des mécanismes de vente via Internet ;



- Des sociétés coopératives en voie de formalisation même si elles ne fonctionnent pas pour le moment comment des sociétés coopératives;
- o Bonne compréhension du projet d'intégration des TIC dans l'agriculture ;
- Capacité des femmes à faire passer la production du beurre de l'espace domestique à l'espace marchand et leur volonté d'autonomie financière à travers la transformation du karité et de ses dérivés (poudre pour gommage, savon, etc.) et sa commercialisation;
- o Usage des services mobile money comme moyen de paiement;
- o Capacités des membres à créer, à gérer et à pérenniser leurs entreprises ;
- o Capacités des productrices à s'adapter aux innovations dans le domaine de la production à travers l'utilisation des concasseuses et des moulins ;
- Capacités des productrices à initier des actions en vue d'améliorer la productivité de leurs entreprises: Face à la concurrence les responsables des organisations ont initié des séances de formations sur les bonnes pratiques de traitement des amandes collectées auprès des collectrices d'amandes dans les villages;
- Mobilisation des réseaux de parenté comme moyen d'accès aux services mobile money;
- o Capacité d'autofinancement de leurs entreprises ;
- o Accès au financement bancaire;
- o Bonne connaissance de l'environnement concurrentiel du marché du beurre de karité;
- o Transformation de la population des productrices avec l'intégration massive des jeunes souvent scolarisés dans ce secteur.

# **Faiblesses**

- o Analphabétisme des productrices ;
- Croyances que certaines activités dans le processus de production de beurre ne sont pas appropriées aux femmes. Donc dépendance des productrices vis-à-vis de personnes extérieures pour le transport et pour l'entretien des équipements de production;
- o Des coopératives de productrices fermées (décroissance du nombre des membres);
- Une production de karité encore en grande partie artisanale, donc de quantité et de qualité réduite;
- Perceptions de l'activité de production et de commercialisation du beurre de karité comme des activités économiquement moins rentable comparativement à d'autres telles que le commerce de produits vivriers;
- o Offre encore très standardisée car une offre limitée généralement au beurre de karité ;
- Perception de l'activité de production du beurre de karité comme une activité réservée aux personnes analphabètes;
- Manque de financement et manque de moyens logistiques pour le transport des amandes vers les lieux de production, manque d'entrepôts pour la conservation des amandes et d'espace adéquat pour le stockage du beurre produit, manque d'emballage adéquat face à la concurrence sur le marché du karité;
- Des espaces de production à ciel ouvert, donc pénibilité du travail (la pluie, le soleil, etc.), facteur d'une production de qualité et de quantité limitée;
- o Problèmes d'entretiens des locaux ou des équipements reçus ;
- o Manque d'eau potable pour la production du beurre de karité;



 Le besoin incessant de clients pour leurs produits amènent les productrices à intégrer d'autres réseaux d'acteurs du karité sans chercher à saisir les motivations de ces derniers.

# **Opportunites**

- La production du karité, une activité hautement valorisée dans le groupe social d'appartenance, des normes culturelles en faveur du maintien des arbres de karité dans les champs et coopération des hommes au maintien des arbres de karité dans les champs;
- La production du beurre de karité pensée par les productrices comme un moyen de prouver leurs capacités à prendre en charge les dépenses du ménage et à être autonome financièrement (Définitions des rôles sociaux dans le couple : la femme comme responsable de la prise en charge des dépenses liées à la consommation dans le ménage);
- La production du beurre de karité par les femmes, une activité économique hautement valorisée par les conjoints et capacités des conjoints à s'adapter aux évolutions de l'environnement concurrentiel du marché des produits agricoles;
- Besoin des structures étatiques chargées de la filière agricole de se rapprocher des productrices de karité en termes d'encadrement et de suivi des processus de production pour être plus concurrentiel sur le marché du karité;
- o Besoin de visibilité des productrices sur le marché national et international ;
- o Besoins de localisation géographique des sites de production et des parcs à karité;
- Présences d'images d'imitation (parents ou proches insérés par le passé dans la production du beurre de karité) et d'une culture entrepreneuriale dans les groupes sociaux d'appartenance;
- Des formations sur les normes de production et des produits dérivés du karité proposées des structures étatiques d'encadrement du monde agricole ou par des ONG aux productrices de beurre de karité;
- Un environnement politique favorable à l'usage des TIC et besoins d'accès des productrices aux informations sur l'environnement du marché de karité pour améliorer leur capacité productive;
- Les réseaux ethniques comme pourvoyeurs de ressources de tous genres (conseils, informations, main-d'œuvre, etc) pour la création et la pérennisation de l'entreprise de production du beurre de karité;
- o Besoin d'informations des productrices d'accéder à des informations et des formations en vue d'améliorer leurs conditions de travail ;
- Besoin pour les productrices que les collectrices soient davantage formées sur les bonnes pratiques de collecte et de traitements des amandes;
- o Besoin pour les productrices de disposer d'une clientèle nationale et internationale ;
- o Politique gouvernementale favorable au financement des PME et à l'autonomisation économique des femmes du milieu rural ;
- Mises à disposition des productrices des équipements modernes (concasseuses, moulin, marmite, tricycle, etc) nécessaire à la production du beurre de karité par les pouvoirs publics et les ONG internationales et d'espaces physiques par les autorités traditionnelles.

#### Menaces



- Manque de coordination entre les collectrices et les productrices sur le mode de collecte et de traitement des amandes collectées;
- o Manque de coopération entre les différentes coopératives de productrices et certaines structures d'encadrement telles que le RIKA, le bureau d'interprofession, etc.
- Difficultés d'accès aux amandes du fait de la concurrence des entreprises spécialisées dans l'exportation des amandes de karité;
- Fluctuation des prix des amandes sur le marché dû aux changements climatiques et aux variations saisonnières;
- Une clientèle non régulière et concurrence des autres producteurs de karité utilisant des moyens technologiques modernes et produisant le karité en grande quantité
- o Des collectrices non formellement organisées ;
- La collecte des amandes, une activité saisonnière, donc précarité de l'activité de production du beurre de karité;
- La production du karité une activité avec des risques sanitaires : la chaleur du feu, la fumée :
- Les saisons pluvieuses comme facteur entravant pour la production du beurre (il est difficile de sécher les amandes quand il pleut).

#### ❖ Au niveau de la FIKA-CI

#### **Forces**

- o la FIKACI est une organisation écoutée au plan national et international.
- o Elle regroupe un échantillon très représentatif des acteurs du karité.
- o Tous les niveaux de la chaine de valeur font partie de la structure de gouvernance.
- o La FIKACI a élaboré un plan de développement de la filière aboutissant à la transformation totale des amandes sur le territoire national.
- o Elle est sollicitée pour son expertise et l'exploitation de sa base de données.
- Elle est présente aux rencontres initiées par le gouvernement qui traitent du karité et de la femme.
- Grace à son plaidoyer constant auprès des autorités coutumières, les femmes peuvent consacrer plus de temps à l'activité du karité, produire de meilleur qualité et dégager plus de revenus.

#### **Faiblesses**

- La FIKACI se concentre trop sur les services aux membres et pas assez sur le renforcement institutionnelle.
- o Le bénévolat, principe de base de la FIKACI n'est pas toujours gage d'efficacité.
- o L'absence de participation financière des sociétaires (femmes productrices) éloigne celles-ci de toute revendication ou contrôle des dirigeants de la FIKACI.
- o Le manque de ressources pénalise la politique de communication /markéting qui de fait est inexistante.
- o l'inexistence des rapports et compte rendu d'opération ne permet pas d'évaluer l'efficacité opérationnelle et la gouvernance.



#### Menaces

- L'engagement des membres dans trop d'activités et le manque de désignations claires des taches entrainent une inefficacité opérationnelle;
- L'option du bénévolat se révèle être un frein à la disponibilité et a l'assiduité de certains membres;
- Les changements de gouvernement peuvent entrainer un changement d'attitude envers la filière ;
- La faiblesse des ressources financières propres peut entraver la réalisation des projets et susciter une démobilisation des compétences;
- Le recours trop fréquent aux partenaires peut aboutir à une perte d'indépendance, instituant une sorte d'assistanat permanent, ce qui serait contre-productif pour la filière.

#### ❖ Au niveau du RIKA

#### **Forces**

- Une structure spécialisée dans l'exportation des amandes karité formellement organisée;
- Capacité des acteurs du réseau à entreprendre des démarches dans le but d'avoir des clients internationaux;
- Capacité d'autofinancement ;
- o Bonne compréhension du projet d'intégration des Tic dans l'agriculture ;
- Capacité des responsables à organiser le secteur de la production du karité (catégorisation des différents membres : pisteurs, collecteurs, commerçants, et producteurs);
- Une organisation avec en son sein des responsables avec un niveau intellectuel élevé;
- Les membres de réseau sont bien informés sur les bonnes pratiques de traitement, de conservation des amandes de karité (ils sont mêmes capables de distinguer une amande de bonne qualité de celle de mauvaise qualité);
- o Les acteurs de ce réseau font déjà usage de l'Internet ;
- Perceptions de l'activité de commercialisation des amandes comme une activité économique rentable.

# **Opportunités**

- o Besoin des acteurs de ce réseau d'être plus visible au plan international ;
- o Explosion du commerce électronique ;
- Besoin pour les acteurs de réseau que les collectrices soient davantage formées sur les bonnes pratiques de collecte et de traitements des amandes;
- o Une politique nationale favorable à l'exportation des amandes de karité ;
- o Besoin croissant des amandes de karité au niveau international.



# V.2.2 Diagnostic des visions fonctionnelles, applicatives et infrastructurelles V.2.2.1 Diagnostic par entités

#### **\*** MENUP

## Approche descriptive

Le Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Economie numérique et de Poste. A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- Elaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière d'Economie numérique;
- Mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour le développement d'un environnement numérique;
- Développement de l'accès au réseau numérique ;
- Mise en œuvre d'une politique visant à réduire la fracture numérique ;
- Mise en œuvre de la politique d'informatisation de l'Administration, en liaison avec le Ministre chargé de la Fonction Publique;
- Promotion et vulgarisation de l'économie numérique ;
- Promotion des ressources humaines et développement d'une expertise nationale en matière d'Economie numérique, en liaison avec le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- Promotion de la formation et de la recherche scientifique et technologique en matière d'Economie numérique;
- Contrôle de la programmation, de la mise en œuvre de la politique d'exploitation et de maintenance des infrastructures techniques du secteur public;
- Promotion et incitation au développement de l'industrie dans le domaine de l'économie numérique, en liaison avec le Ministre chargé de l'industrie ;
- Participation aux négociations des accords et suivi des engagements internationaux en matière d'Economie numérique, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères;
- Initiation et promotion de la coopération en matière d'Economie numérique ;
- Contrôle de la programmation et de la réalisation des infrastructures et des équipements du secteur des télécommunications ainsi que leur maintenance ;
- Contrôle de la réglementation en matière de Télécommunications ;
- Suivi des concessions dans les différents secteurs d'infrastructures de télécommunications.

La *Direction des Projets, des Systèmes d'Information et des Statistiques (DPSIS)* du MENUP est en charge du Pilotage et de la coordination du PSNDEA.



# Stratégie numérique et positionnement de la DPSIS (MENUP) en relation avec la DSDI (MINADER)

La transformation et/ou la transition numérique est guidée sur trois principales stratégies :

- La stratégie de centre de coût ;
- La stratégie de centre de services ;
- La stratégie de centre de valeur.

Le tableau suivant décline les particularités des trois types de stratégies numériques.

Dans le contexte du PSNDEA, le MENUP (ainsi que le MINDER) a la charge :

- d'apporter la meilleure qualité de service à ses utilisateurs.
- d'assurer le bon fonctionnement des applications actuelles (que leur outil de travail réponde à leurs besoins) et les évolutions nécessaires pour s'adapter aux besoins des métiers (upgrades, montées de versions...).
- de veiller à une croissance des initiatives numériques pertinentes par le biais d'un Système d'Information agile pour faire face à l'environnement changeant.
- de veiller à la réduction des coûts du système d'information du PSNDEA : Ces coûts, supportés par les Métiers sont très important. Il doit travailler avec les décisionnels et les acteurs pour maitriser au mieux ces coûts.
- Garantir la continuité de l'exploitation ;
- Productivité et efficacité commerciale : La compréhension des besoins des Métiers permet d'offrir un service efficace et personnalisé. Les délais de livraison, la qualité des produits et services fournis ainsi que la rentabilité globale s'en trouvent améliorés ;
- Faciliter et stimuler les innovations métiers par la technologie ;
- Faciliter la transition vertueuse du passage des stades inférieurs au stade supérieur transformation numérique par les acteurs et parties prenantes du projet.



Tableau 54 - Synthèse des stratégies numériques / DSI

Stratégies	Centre de coût	Centre de services	Centre de valeur
Niveau d'évolution	Stade 1	Stade 2	Stade 3
Définition	Un centre de coûts est un centre de responsabilité dont les ressources sont mesurées en termes financiers, alors que les résultats ne le sont pas.	Un centre de profit est un centre de responsabilité dont la performance est mesurée par la différence entre le chiffre d'affaires réalisé par la vente de ses produits et services, et le coût des ressources consommées	Un centre de valeur est un centre de responsabilité dont la performance est mesurée par la valeur fournie à l'organisation. Ce modèle se démarque de la simple logique de coût ou de profit (bien cela soit native) des modèles précédents qui ne considèrent que la dimension financière des activités.
Caractéristiques	Dans ce modèle, il n'y a pas de formalisation des services rendus par l'informatique, ni de refacturation desdits services aux métiers.  La DSI a un budget de fonctionnement et remonte des indicateurs essentiellement axés sur les dépenses de fonctionnement (coût matériel, logiciels, ressources humaines, formations,) non les résultats en termes de gains et bénéfices métiers. Ce qui conduit à un mode réactif et correctif piloté par les coûts, avec un budget menacé de constante diminution au regard du manque de visibilité sur la « valeur ».	fournisseur, allant jusqu'à la création d'un catalogue de services précisant la	La Direction des Systèmes d'Information est un partenaire stratégique de l'Exécutif et du Décisionnel à qui elle rapporte.  Elle est jugée sur des résultats objectivés, mais au regard d'une analyse de la valeur de l'enjeu « entreprise ».  Il s'agit d'apporter une valeur différenciatrice, que ce soit dans des services support qui augmentent la productivité interne, ou l'utilisation des SI pour que les produits/services de l'entreprise soient plus compétitifs sur leur marché.  Le formalisme existe aussi, pour contrôler l'instanciation de la stratégie, mais il ne s'arrête pas au niveau comptable. Dans ce modèle, il y a une



			véritable gestion du portefeuille des actifs « immatériels » du SI.
Spécificités	fournies.  Il n'y a pas confrontation à une logique de marché car il n'y a pas de prix.  La gratuité des prestations peut entraîner des dépenses	de marché, car il y a forcément facturation et donc définition d'un prix. L'objectif est que la différence soit positive et donc qu'un profit soit généré. Le processus de facturation peut générer un coût d'administration important. Le véritable prix des produits et services peut éventuellement freiner les projets	La notion de valeur est plus large que la simple dimension financière. Certains avantages dits intangibles comme l'image ou le confort d'un client ou d'un utilisateur peuvent être difficiles à quantifier. Des méthodes et outils d'appréhension de la valeur doivent être mis en place.
	économiquement injustifiées.		



## Récapitulatif des actifs TIC

Le MENUP, porteur du PSNDEA, dispose de structures sous-tutelles et des opérateurs qui regorgent des capacités numériques suivantes :

- ARTCI: Capacités numériques de régulation et de réglementation des télécommunications et des TIC;
- AIGF: Capacités numériques de gestion de l'ensemble des fréquences de radiocommunication;
- ANSUT: Capacités numériques de gestion des services universels des Télécommunications/TIC ainsi que de la réalisation des infrastructures de télécommunication (fibres optiques, etc.). Les produits de l'ANSUT permettent aux acteurs publics (structures publics et administrations publiques en majorité) de disposer de services universels de dématérialisation de leurs activités administratives relevant notamment du service universel;
- SNDI: Capacités numériques de support technique et de réalisation au plan national des développements informatiques. Les produits réalisés par la SNDI permettent à l'Administration et aux structures étatiques de gérer leur fonctionnement internes pour les volets concernant la comptabilité, la finance et la gestion des ressources humaines;
- Opérateurs privés de télécommunication : capacités d'invertir dans la mise à disposition et la gestion d'infrastructures et des services de télécommunication (Internet, téléphonie mobile, etc.).

Dans le cadre du PSNDEA, l'on note une présence remarquable des opérateurs privés de télécommunication pour les services de couverture, d'accessibilité et de mobilité TIC (Téléphone, Internet, Données, etc.).

La présence de l'ANSUT dans les zones de projet est marquée à majorité par la réalisation de de plusieurs kilomètres de réseau maillé à fibre optique et de quelques initiatives en matière de services universels avec en dernier activité la formation de populations dans des usages TIC.

Une mission dédiée à la composante 1 du PSNDEA en donne de plus amples information.

Le volet services numériques à destination du désenclavent des populations rurales reste toutefois fortement à satisfaire (voir synthèse de difficultés, des problèmes et des besoins).

#### **❖** MINADER

## Récapitulatif des actifs TIC

Dans cette section, nous présentons l'existant des différents sièges des acteurs ayant des représentations en zone de mission et en rapport avec l'écosystème des acteurs. Il s'agira notamment des plateformes et applications informatiques de même que les infrastructures TIC cibles.



# \* Actifs logiciels : Plateformes et applications informatiques existant

Le tableau suivant présente la synthèse des travaux sur site réalisés avec les acteurs du MINADER en charge des actifs logiciels en lien avec la mission. L'on dénombre de façon non exhaustive le site portail du MINADER, le système d'information de gestion de la statistique agricole, le système d'information GED de la REDACI, la plateforme de gestion des OPA intégrant un volet statistique et la plateforme de Gestion du foncier rural.

Tableau 55 - Synthèse des actifs TIC du MINADER

<b>Plateformes/Applications</b>	Description	Bilan des attentes	Porteur
Site Web du MINADER	Le site du MINADER est un portail institutionnel et dynamique	Nécessité de bâtir de coupler le site	DCPA
	du gouv.ci de type web 2.0. Il sert de vitrine du MINADER pour	portail du MINADER à un Intranet	DSDI
	communiquer et partager les différentes activités du Ministère à	3.0 intégré au système de	
	travers le monde. Il est supporté par la SNDI.	communication unifié et étendu du	
		MINADER prenant en compte les	
		DR, les DD et les autres acteurs.	
Système d'information de	Il est composé de plusieurs plateformes :	Nécessité de réaliser une	DSDI
gestion des statistiques	- Une plateforme externe de type Web (Country STAT) et	plateforme numérique du SIA en	
agricoles	portée par la FAO. Le MINADER et les acteurs de	charge de la gestion des	
	l'agriculture renseignent de façon périodique les	statistiques agricoles, virtualisée en	
	données statistiques de la Côte d'Ivoire ;	local (pour garantir la disponibilité	
	- Une Base de données de gestion des statistiques des	des données sur site) et cloudifiée	
	exploitants et exploitations agricoles. Mis en place dans	au niveau du distant (pour garantir	
	cadre du récent recensement, elle est également couplée	le stockage, la portabilité, la	
	avec la FAO STAT ;	mobilité et la sécurité).	
	- Applications et outils de calculs statistiques (CSPRO,	Cette plateforme pourra interagir	
	SSPS, etc.)	avec celle des PTF.	
Système d'information de	La REDACI dispose d'une application open source (Application	Nécessité de réaliser ou d'acquérir	DSDI
gestion de la REDACI	ABC) de gestion des documents de la bibliothèque de	une plateforme numérique GED du	
	l'agriculture.	SIA en charge également de la	
		gestion de la REDACI	



Plateforme de gestion des	Le MINADER dispose d'une application Web couplée à une base	Nécessité d'adapter et/ou	DOPA
OPA	de données en charge de la gestion et du suivi du cycle de vie	d'intégrer l'application au SIA pour	
	des OPA.	lui donner d'intégrer les autres	
		problématiques des OPA pris en	
		charge par les applications et	
		plateformes du SIA et traiter	
		séparément par d'autres acteurs du	
		projet.	
Plateforme de Gestion du	Le MINADER dispose d'une plateforme logicielle intégrant un	Nécessité de réaliser un volet Web	DFR
Foncier rural	volet SIG pour la gestion du Foncier rural. Cette application	de cette application et renforcer	
	centralisée est utilisée en DR et en DD, en cas de projet, avec des	capacités de l'équipe technique	
	niveaux d'activités dédiées, de profil spécifique et	pour une évolution vers des	
	complémentaires. Le volet SIG est réalisé avec un logiciel	solutions SIG open sources	
	propriétaire au niveau duquel les changements constant de	matures.	
	version et la gestion des licences constituent une dépendance	Cette plateforme est également à	
	majeure.	intégrer aux actifs du SIA pour	
		faciliter la gestion et le règlement	
		des conflits au niveau du foncier	
		par la DFR.	

# \* Actifs matériels : Infrastructures TIC existant

Outre les équipements et outils d'usage courent (PC, Tablette, imprimantes, scanneur, photocopieur, etc.), nous avons dénombré trois types d'infrastructures TIC existant au sein du MINADER :

- Un LAN au niveau du Cabinet ;
- Un LAN du MINADER;
- Des LAN individualisés.



Tableau 56 - Synthèse des actifs TIC du MINADER (suite)

Actifs	Description	Bilan	Porteur
LAN du Cabinet	Le Cabinet du MINADER dispose à la faveur du projet eCabinet	Nécessité de bâtir un système de	DCPA
	et eConseil, d'un réseau local informatique connecté à Internet.	communication unifié et étendu à	DSDI
	Cette infrastructure a été réalisée par le projet eGouv porté par	l'ensemble du MINADER prenant	
	l'ANSUT.	en compte les DR, les DD et les	
	Cette infrastructure ne dessert pas tout le Ministère.	autres acteurs du PSNDEA.	
LAN du MINADER	Le MINADER dispose d'un réseau local informatique de type	Améliorer l'infrastructure	DSDI
	Ethernet connecté à Internet. Mais qui n'est pas stable au plan	informatique du MINADER et	
	fonctionnel.	l'étendre au DR et DD afin de	
		rendre disponible des services	
		applicatifs di SIA.	
LAN Individualisé	Les Directions du MINADER acquièrent à cet effet des Box	Nécessité de prendre en charge les	DSDI
	Internet privés pour palier l'indisponibilité éventuelle des	aspects BYOD afin de fluidifier les	DC
	ressources informatiques de son LAN.	pratiques tout en garantissant un	
		niveau de sécurité optimale	



#### MINEF

# Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le cadre du MINEF, un PAA est établit pour chaque DC. Ainsi la DSI a un budget de fonctionnement et remonte périodiquement des indicateurs essentiellement axés sur les dépenses de fonctionnement (coût matériel, logiciels, ressources humaines, formations, ...) et aussi sur les résultats en termes de gains et bénéfices métiers.

Ce qui conduit parfois à un mode réactif et correctif piloté par les coûts, avec un budget menacé de constante diminution au regard du manque de visibilité sur la « valeur ».

La DSI est associé ou pas aux activités d'automatisation des métiers au sein du MINEF. Par ailleurs et dans le cas de services payants, il y a une formalisation forte de la relation extérieur client-fournisseur, allant jusqu'à la création d'un catalogue de services précisant la définition des services rendus par la DC ou la DSI et une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique du MINEF est basé de façon notable et pour les services destinés vers l'extérieur (notamment les opérateurs) sur un centre de service et en forte partie sur un centre de cout pour les prestations en interne entre la DSI et les DC.

## Récapitulatif des actifs TIC

Actifs logiciels : Plateformes et applications informatiques existant

Le tableau suivant présente la synthèse des travaux sur site réalisés avec les acteurs du MINEF en charge des actifs logiciels en lien avec la mission. L'on dénombre de façon non exhaustive le site portail du MINEF, le SIGForêts (Système d'information géographique des forêts), le SIGEF (Système Intégré de Gestion des activités des Eaux et Forêts), le SIGSEPP (Système d'information de Gestion de Suivi et d'Evaluation des Projets et Programmes).

Tableau 57 - Synthèse des actifs TIC du MINEF

Plateformes/	Description	Bilan des attentes	Porteur
Applications			
Site Web du MINEF	Le site du MINEF est un portail institutionnel et dynamique du gouv.ci de type web 2.0. Il sert de vitrine du MINEF pour communiquer et partager les différentes activités du Ministère à travers le monde. Il est supporté par la SNDI.	Nécessité de coupler le site portail du MINEF à l'Intranet 3.0 intégré au système de communication unifié et étendu du MINADER (SIA).	MINEF
SIGFORETS	Le MINEF dispose d'un	Nécessité de faire évoluer	DPE
(Système	SIGFORETS (Système	cette plateforme en	DPS
d'information	d'information de gestion des	réalisant une version web	
géographique	forêts) en charge de la gestion	de cette dernière.	
des forêts),	des périmètres forestiers, des		
	coordonnées des bois coupées,		



CLOCERR	de tirages des cartes des périmètres concernés. Montée sur un petit serveur, cette plateforme n'est pas web mais utilisée en local.		
SIGSEPP (Système	Le MINEF dispose également d'un Système d'information de Gestion	Nécessité de parvenir à la phase de généralisation de	DGP
d'information	de Suivi et d'Evaluation des	cette plateforme.	
de Gestion de	Projets et Programmes. Ce		
Suivi et d'Evaluation	dernier comprend le plan d'action		
des Projets et	annuelle de chaque structure du MINEF, le suivi de chaque projet,		
Programmes).	les indicateurs, les résultats à		
,	atteindre, le budget Cette		
	plateforme web est en phase		
	pilote. La DSI est impliquée dans		
	sa réalisation. Le SIGSEPP permet au MINEF d'effectuer un suivi		
	régulier de ses activités.		
SIGEF (Système	Le SIGEF est une re-conception	Nécessité de réaliser	DSI
Intégré de	du SIGAF. Il regroupe toutes les	entièrement le SIGEF et d'en	
Gestion des	autres applications du MINEF	faire au besoin un guichet	
activités des	avec un portail Web qui servira de	unique des eaux et forêts.	
Eaux et Forêts)	seule entrée. Les autres applications seront des modules		
	du SIGEF.		
L		C	△TRΔNSFΩRM

# \* Actifs matériels : Infrastructures TIC existant

Outre les équipements et outils d'usage courent (PC, Tablette, imprimantes, scanneur, photocopieur, etc.), nous avons dénombré trois types d'infrastructures TIC existant au sein du MINEF :

- Un LAN au niveau du Cabinet;
- Un LAN du MINEF;
- Des LAN individualisés.

Tableau 58 - Synthèse des actifs TIC du MINEF (suite)

Actifs	Description	Bilan	Porteur
LAN du Cabinet	Le Cabinet du MINEF dispose à la	Nécessité de bâtir un	Cabinet
	faveur du projet eCabinet et eConseil,	système de	
	d'un réseau local informatique	communication	
	connecté à Internet. Cette	unifié et étendu à	
	infrastructure a été réalisée par le	l'ensemble du MINEF	
	projet eGouv porté par l'ANSUT.	prenant en compte	
	Cette infrastructure ne dessert pas tout	les DR, les DD et les	
	le Ministère.		



		autres acteurs du PSNDEA.	
LAN du MINEF	Le MINEF dispose d'un réseau local informatique de type Ethernet connecté à Internet. Mais qui n'est pas stable au plan fonctionnel.	Améliorer l'infrastructure informatique du MINEF et l'étendre au besoin aux DR et DD afin de rendre disponible des services applicatifs du SIA.	DC
LAN Individualisé	Les Directions du MINEF acquièrent quand cela leur est possible des Box Internet privés pour palier l'indisponibilité éventuelle des ressources informatiques de son LAN.	en charge les aspects BYOD afin de	DC

#### ❖ MINSEDD

# Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans la stratégie numérique du MINSEDD, il y a de formalisation des services rendus par l'informatique mais il n'y a pas de refacturation desdits services aux métiers ni aux bénéficiaires extérieurs.

La Coordination du SIE a un budget de fonctionnement et remonte des indicateurs métiers essentiellement axés sur les dépenses de fonctionnement (coût matériel, logiciels, ressources humaines, formations, ...) mais aussi les résultats en termes valeur, de gains et bénéfices métiers.

Ce qui conduit à un mode réactif et correctif piloté par les coûts, avec un budget menacé de constante diminution au regard du manque de visibilité sur la « valeur ».

#### Récapitulatif des actifs TIC

Le tableau suivant présente la synthèse des travaux sur site réalisés avec les acteurs du MINEF en charge des actifs logiciels en lien avec la mission. L'on dénombre de façon non exhaustive le site portail du MINSEDD et SIE (Système d'information environnementale).

#### Site Web du MINSEDD

#### **Description**:

Le site du MINSEDD est un portail institutionnel et dynamique du gouv.ci de type web 2.0. Il sert de vitrine du MINSEDD pour communiquer et partager les différentes activités du Ministère à travers le monde. Il est supporté par la SNDI.



#### **Bilan des attentes:**

Nécessité de coupler le site portail du MINSEDD à l'Intranet 3.0 intégré au système de communication unifié et étendu du MINADER (SIA).

Porteur: MINSEDD

■ <u>Le SIE</u>

#### **Description**:

Le SIE est un Système de Management Environnemental (SME) mettant en œuvre les écodonnées et les éco-fonctions. Ces éco-fonctions permettent de pérenniser et de partager les éco-données (par exemple les règlements et les lois, les impacts environnementaux et les rejets, les émissions, les indicateurs,...) qui sont agrégés et maintenus dans un référentiel intégré, assurant une disponibilité optimale de l'information.

De plus, avec les éco-fonctions, les utilisateurs, suivant leur profil, peuvent (1) conduire et partager leur stratégie, leur politique, leur analyse environnementale, (2) suivre la performance et les actions associées, et (3) maîtriser leur communication.

Avec l'appui de l'assistance technique internationaux, le projet s'est doté de supports et des outils qui ont permis au projet d'avoir des résultats remarquables avec notamment un Document de liste d'indicateurs nationaux et internationaux.

Les indicateurs ont concerné les secteurs suivants :

- (i) Santé et environnement;
- (ii) Ressources en eau douce;
- (iii) Energie;
- (iv) Ressources côtières;
- (v) Air -Atmosphère Climat;
- (vi) Déchets;
- (vii) Stratégies;
- (viii) Catastrophes;
- (ix) Sols;
- (x) Forets;
- (xi) Biodiversité.

Le SIE à la mise en place en premier lieu d'un portail web pour la diffusion des informations environnementales disponible en ligne : sie.egouv.ci

Le développement du portail web du SIE est basé sur le système de gestion de contenu Joomla qui permet de gérer de façon très dynamique les pages web et le mécanisme nécessaire à sa présentation sur le web. Les recommandations de l'activité 4 du plan de réponse du CTCN ont permis de conforter le choix de cette plateforme web.

En effet en plus de sa robustesse et son dynamisme, Joomla donne la possibilité d'intégrer les interfaces qui communiquent avec deux bases de données qui sont:



- SQLserveur, accessible à partir du menu système d'information ;
- POSTGRE SQL, pour la gestion du système d'information géographique (SIG).

La plateforme de Joomla repose sur la paire PHP/MySql et est constituée de deux parties : Le panneau d'administration du portail ou back office et la partie visible au grand public ou front office.

Le SIE a permis de réaliser, second lieu, le développement des systèmes de gestion des bases de données à partir de SQL Serveur.

Enfin le SIE a conduit à la conception et au développement de Système d'Information Géographique (SIG) du SIE à partir de Geonode et MapServer.

#### Bilan des attentes:

#### Nécessité de :

- Opérationnaliser le dispositif juridique et réglementaire pour la gestion de l'information environnementale :
  - Poursuivre l'élaboration des conventions cadre de partenariat entre le ministère et tous les détenteurs de données environnementales;
  - o Elaborer et valider une charte fonctionnelle de gestion de l'information environnementale ;
  - o Mettre en place et adopter un dispositif juridique et réglementaire.
  - o Assurer une gestion des informations environnementales à travers une plateforme cartographique nationale, dynamique et évolutive.
  - o Implanter les applicatifs développés au sein des points focaux ;
- Collecter les données et informations environnementales dans les différentes structures :
  - Renforcer les capacités des membres de la cellule de coordination et des potentiels partenaires;
  - o Installer les applicatifs dans les structures détentrices de données ;
  - o Former les Administrateurs & Utilisateurs des applicatifs ;
  - Transférer les compétences aux personnes ressources et focales.
- Disposer d'un système de communication dynamique qui promeut les informations environnementales :
  - o Elaborer et valider un plan de communication du SIE;
  - o Elaborer les supports médias de communication du SIE;
  - o Mettre en place des outils de campagne et de sensibilisation du SIE.

#### Porteur: Coordination SIE/ MINSEDD

\* Actifs matériels : Infrastructures TIC existant

Outre les équipements et outils d'usage courent (PC, Tablette, imprimantes, scanneur, photocopieur, etc.), nous avons dénombré trois types d'infrastructures TIC existant au sein du MINEF :

- Un LAN au niveau du Cabinet;
- Un LAN du MINEF;



- Une Plateforme numérique du SIE ;
- Des LAN individualisés.

Actifs	Description	Bilan	Porteur
LAN du Cabinet	Le Cabinet du MINSEDD dispose à la faveur du projet eCabinet et eConseil, d'un réseau local informatique connecté à Internet. Cette infrastructure a été réalisée par le projet eGouv porté par l'ANSUT. Cette infrastructure ne dessert pas tout le Ministère.	Nécessité de bâtir un système de communication unifié et étendu à l'ensemble du MINSEDD prenant en compte les DR, les DD et les autres acteurs du PSNDEA.	Cabinet
LAN du MINSEDD	Le MINSEDD dispose d'un réseau local informatique de type Ethernet connecté à Internet. Mais qui n'est pas stable au plan fonctionnel.	Améliorer l'infrastructure informatique du MINSEDD et l'étendre au besoin aux DR et DD afin de rendre disponible des services applicatifs du SIA.	DC
Plateforme numérique du SIE	Le projet a acquis une plateforme numérique constituée d'un rack 42 U composé d'équipements de test et production (serveur en lame), de connexions locales (switch Ethernet) et distantes (routeurs).  L'infrastructure du SIE est virtualisée en local et cloudifiée au niveau du distant. Il est supporté par la SNDI et hébergé dans le cloud azure de l'ANSUT.	Nécessité de généraliser le SIE et l'intégrer au SIA.	Coordination SIE
LAN Individualisé	Les Directions du MINSEDD acquièrent quand cela leur est possible des Box Internet privés pour palier l'indisponibilité éventuelle des ressources informatiques de son LAN.	Nécessité de prendre en charge les aspects BYOD afin de fluidifier les pratiques tout en garantissant un niveau de sécurité optimale	DC

Source : eTRANSFORM



#### **❖** ANADER

#### Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle numérique de l'ANADER, la DISI agit comme une société de service interne, et il y a une formalisation forte de la relation client-fournisseur, allant jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus par la DISI et une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique de l'ANADER est fortement basée sur le type centre de service.

# Récapitulatif des actifs TIC

L'ANADER dispose de moyens diverses pour réaliser sa mission :

- 2 310 agents dont 1 431 agents chargés de l'exécution des activités de terrain (253
   Techniciens Spécialisés
- 36 Equipiers de Planification Locale, 86 Enquêteurs et 1 056 Animateurs de Développement Rural (ADR));
- 181 véhicules et 1 445 motos en circulation ;
- 04 Centres de Formation et 10 Centres de production de plants ;
- 01 Centre d'appel pour la vulgarisation électronique comprenant un laboratoire électronique (e-lab).

#### Focus sur la plateforme e-Extension

#### **Description**:

L'e-Extension est le système de vulgarisation électronique de l'ANADER pour accéder aux conseils et informations agricoles à partir du téléphone. Il vise à faciliter l'accès des acteurs du milieu aux informations et technologies nécessaires à l'amélioration de leurs performances agricoles par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

La phase pilote du projet s'exécute dans quinze (15) zones ANADER : Abidjan, Adzopé, Tiassalé, Dabou, Agboville, Gagnoa, Daloa, Vavoua, Bouaflé, San-Pédro, Abengourou, Agnibilékrou, Daoukro, Bongouanou et Sinfra.

Les langues actuelles pratiquées : Dioula, Gouro, Bété, Agni, Abbey, Attié.

Les spéculations vulgarisées : Igname, Manioc, Banane plantain, riz (irrigué, pluvial), maïs, volaille traditionnelle, Porc.

#### Les services offerts:

- collecte d'informations dans les exploitations agricoles (apparition de maladies, de stress, disponibilité de matériel de (re) production et d'autres intrants agricoles, lieux d'approvisionnement, prix, quantités disponibles, etc.);
- mise en place de base de données des producteurs (informations détaillées sur les producteurs et leurs parcelles);
- gestion d'alertes en temps réel;



- diffusion de messages techniques aux producteurs;
- information et sensibilisation des exploitants sur divers sujets (changements climatiques, calendrier agricole, etc.)

L'infrastructure de l'e-Extension comprend :

Le CENTRE D'APPELS composé de postes de travail téléphoniques et des agents (téléopérateurs). Les téléopérateurs traitent les appels en langues locales et en français:

- répondent aux requêtes des appelants en temps réel,
- enregistrement celles non satisfaites;
- rappelle l'appelant une fois la solution trouvée

LE SERVEUR VOCAL en charge de l'établissement d'un système dialogue homme-machine:

- messages multilingues locales ont été mis sur le serveur vocal;
- producteur avec son téléphone portable appelle le serveur vocal et écoute les réponses par rapport à sa préoccupation.

#### Bilan des attentes :

Nécessité d'étendre les services de l'e-Extension aux différentes zones du projet et d'intégrer de nouvelles langues parlées dans les régions cibles (Lobi, Senoufo par exemple) ainsi que la vulgarisation des spéculations retenues dans le cadre du PSNDEA et qui ne sont pas pris en compte par l'e-Extension.

Nécessité également d'automatiser la gestion des semences de riz et de digitaliser toutes la chaine des activités de conseil et de vulgarisation agricoles des agents de l'ANADER à travers d'autres supports additionnels idéalement utilisés couramment par les agents (smartphone, tablette par exemple), facilement accessibles par les producteurs et interactifs mutuellement.

Porteur: DISI/ANADER

#### \* CNRA

#### Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle du CNRA, la DISI agit comme une société de service interne, et il y a une formalisation forte de la relation client-fournisseur, allant jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus par la DSI et une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique du CNRA est basée sur une logique de centre de services.

#### Récapitulatif des actifs TIC

De manière globale,

L'état des lieux dans la zone de couverture du projet se décline comme suit :

En termes de ressources humaines,



- un personnel informatique et de documentation bien formés ;
- un personnel de recherche de niveau internationalement reconnu.

#### En termes infrastructurels,

- un bâtiment de gestion des connaissances : disponible au siège avec une salle de conférence, une bibliothèque et 03 cabines de traduction ;
- une salle informatique au siège abritant les serveurs de l'entreprise ;
- un accès Internet disponible sur les sites de la zone de couverture à l'exception des sites de Divo et de Lataha. Il s'agit d'accès ADSL ou 3G Mobile qui sont à améliorer en liens DSL dédiés plus stables et favorables à la visioconférence;
- l'existence d'équipements réseaux LAN au siège mais devenu vieillissant avec le temps
- un accès Internet au siège très instable et non satisfaisant pour couvrir les besoins (moins de 1 Méga/seconde par moment);
- l'existence de deux stations météo automatiques dans la zone de couverture du projet (Gagnoa et Divo).

#### En termes applicatifs,

- un site web ;
- une base de données de météo disponible sur la zone de couverture du projet;
- une Base de Données documentaire existante au siège mais à améliorer et à rendre accessible;
- des fiches techniques des spéculations de la zone indiquées sont disponibles gratuitement sur le site web du CNRA;
- un service de questions réponses (SQR) sur les différentes spéculations est opérationnel au siège pour prendre en charge les préoccupations des producteurs ;
- des ressources génétiques de qualité de la zone sont disponibles à l'unité de gestion des ressources génétiques.

# Les actifs infrastructurels du parc informatique

#### Description

#### Le CNRA dispose pour son parc informatique de :

- 400 ordinateurs (ordinateurs de bureau et portables) dont 50% vétustes ;
- 15 serveurs (plus de 7 ans d'existence) hébergent tous les services réseaux accompagnant la structure dans la gestion quotidienne de ses activités. Besoin de renouveler et augmenter le parc serveurs ;
- 240 imprimantes (tout type confondu) assurent le service d'impression ;
- 7 onduleurs centraux assurent la stabilité électrique des équipements informatiques et d'interconnexion. (nombre largement insuffisant, vu l'étendu de la structure).

#### Les services IT du CNRA disponibles sont notamment :

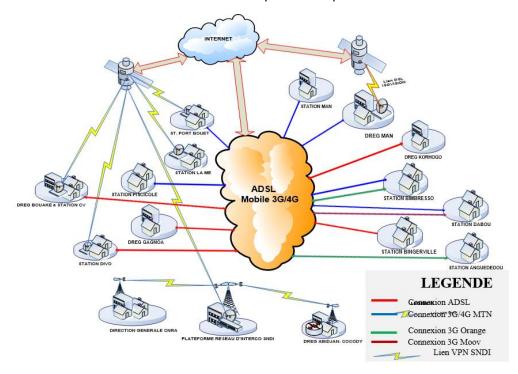
- Un Service de messagerie interne disponible 24h/7 tant en interne que sur internet ;
- Une base de données des ressources génétiques à la disposition de la recherche ;
- Un service de téléphonie IP;



- Un service de comptabilité disponible 24h/7 exploitable en ligne partout où s'étend la structure;
- Un site internet visible partout ;
- La numérisation des données ;
- Le développement d'applications adaptées à nos besoins.

#### Architecture IT

L'architecture de l'infrastructure du CNRA est représentée par le schéma suivant.



Source : CNRA

Figure 82 - Réseau de communication du CNRA

#### **Bilan des attentes**

Les attentes formulées par le CNRA dans le cadre du PSNDEA se distinguent comme suit :

- Etendre et réaliser une plateforme numérique à base de vidéoconférence pour assurer de façon régulière le renforcement des capacités et les partages interactifs et à distance des connaissances agricoles avec les acteurs, les producteurs et les OPA du PSNDEA;
- Améliorer le système SQR par la réalisation d'un Call center spécialisé à l'innovation et la recherche agronomique. Cette plateforme spécialisée sera en effet mutualisée avec celle des autres acteurs techniques du PSNDEA;
- Renforcer la Bibliothèque virtuelle et la rendre disponible aux différents acteurs du PSNDEA ainsi que ceux des zones du projet ;
- Renforcer le système d'information agro-météorologique et le rendre disponible dans toutes les zones du projet ;
- Réaliser des vidéos prêt-à-diffuser (PAD) sur les bonnes pratiques agricoles des spéculations retenues ainsi des itinéraires techniques de bonne productions. Rendre



également les PAD disponibles sur les plateformes, les outils et des supports légers et communs de diffusion facilement accessibles aux petits producteurs et aux acteurs agricoles ;

- Renforcer et améliorer le site web du CNRA;
- Renforcer l'accessibilité et la connectivité des sites du CNRA avec le siège et les acteurs du projet;
- Intégrer et fédérer ces actifs au système de communication numérique du PSNDEA (SIA) à travers également un Intranet.

Porteur: DISI/CNRA

# ❖ UFR-SB/UPGCK

# Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle de l'UFR-SB, Il n'existe pas de service informatique interne en propre. Toutefois, il y a une formalisation forte de la relation Bénéficiaire-UFR-SB, allant jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus et une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique de l'UFR-SB est basée sur une logique de centre de support allant vers un centre de services.

# Synthèse des difficultés

- Indisponibilités de parcelles d'essai ;
- Faible communication avec les paysans impliqués dans la conservation au champ des arbres élites identifiés par la recherche ;
- Indisponibilité de plateforme d'analyse biochimique et moléculaire ;
- Indisponibilité de système d'arrosage pour palier le déficit de nutrition hydrique des jeunes plants en pépinière pendant les périodes de sécheresse;
- Indisponibilité de source d'eau pour l'arrosage des jeunes plants en pépinière ;
- Indisponibilité de station métrologique pour le relevé des paramètres climatiques à temps réel pour les besoins de la recherche.

#### **Bilan des attentes**

Les attentes formulées par l'UFR-SB dans le cadre du PSNDEA se distinguent comme suit :

- Recrutement de personnels (02 Techniciens de laboratoires pour les analyses biochimiques et moléculaires, 01 opérateur de saisie et de gestion des données) ;
- Acquisition de matériels spécialisés pour le karité :
  - 04 stations météorologiques numériques avec capteurs externes et analyse sur PC;
  - o 10 systèmes d'arroseur rotatif avec tourniquet sur trépied plus kit d'installation;
  - 01 Plateforme d'extraction et d'analyse d'ADN (01 bain marie, 01 séquenceur automatique, 01 nanodrop ND-1000, 01 thermocycleur Q-PCR 96 puits, 01



thermocycleur 96 puits Veriti, 01 congélateur - 86°C, 01 agitateur incubateur orbital 420, 01 centrifugeuse réfrigérée, 01 lecteur microplaques ELISA, 02 étuves, etc.);

- 01 Microscope équipé de camera pour les études plus fines de viabilité et de germination du pollen;
- o 01 Camera et 03 appareils photos numériques ;
- o 03 vidéoprojecteurs dotés de bactérie intégrée et kit de diffusions ;
- o 03 Tableaux padex sur pied;
- 04 Ordinateurs pour la numérisation et le traitement des données, 04 imprimantes;
- 05 microscopes optiques à contraste de phase et 05 loupes trinoculaires ;
- 03 serres pour la germination des semences de karité dans les conditions contrôlées;
- o 01 serre pour l'élevage des plants de karité dans les conditions contrôlées ;
- 01Scanner SoilCares, 01 pénétromètre, 01 Capteur humidité du sol pour les études pédologiques et de nutrition minérale;
- o 03 Balances à suspension, 01 Pressoir à huile ;
- 01 Concasseuse, 02 Broyeuses 10 cv, 380 V; 1500 trs/min et capacité 650 kg/heure, etc.
- Acquisition de logiciels et Applications (02 logiciels professionnels de cartographie ; 03 Logiciels d'analyses statistiques de données ; 01 logiciel de gestion de données) ;
- Formation sur/en:
  - o l'utilisation des TIC en agriculture (e-agriculture) ;
  - o les nouvelles technologies d'analyse moléculaire;
  - o les techniques d'extraction des huiles et leur analyse ;
  - o la traçabilité des produits et es normes de qualité;
  - o cartographie et Système d'Information Géographique (SIG) ;
  - o gestion et suivi évaluation de projet;
  - o opérateur de saisie des données et leurs analyses.

#### \* FIKACI

#### Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle numérique de la FIKACI, Il n'existe pas de Service Informatique en propre. La FIKACI agit comme un fournisseur de service interne, et il y a une formalisation forte de la relation client-fournisseur (bénéficiaire/FIKACI), allant jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus par la FIKACI et une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique de la FIKACI est basée sur le type centre de support et aussi de service.

# Récapitulatif des actifs TIC

La FIKACI dispose de plusieurs moyens pour réaliser ses missions :



- Un site web dynamique : www.fikaci.org;
- Une page et un groupe Facebook de même qu'une présence sur youtube pour la promotion des produits;
- Un mail public;
- Des équipements et outils TIC (logiciels de bureautique) tant au siège que dans les régions et zones couvertes par la FIKACI.

#### Synthèse des difficultés rencontrées

- Difficultés de structuration des coopératives ;
- Accès difficile aux financements ;
- Rôle de l'Etat non clarifie (structure de tutelle);
- Absence de stratégie nationale ;
- Manque d'organisation des acteurs ;
- Absence de statistiques fiables.

#### **Bilan des attentes:**

Dans le cadre du PSNDEA, la FIKACI a formulé les besoins suivants :

- L'acquisition de transformateurs industriels;
- L'acquisition de matériels de production (broyeur, broyeurs- concasseurs- filtres, Sechoirs, machine pour traiter les tourteaux de karité, usine de raffinage,
- L'acquisition de moyens de transport de productions (Camionnette kia de ramassage (10), Moto tricycle (10), Véhicules de liaison (10));
- La réalisation d'un SIM et d'une plateforme de gestion ses OPA du karité en lien avec les représentations locales et les ministères et les structures techniques étatiques du projet;
- La réalisation de toutes applications utiles dans la production, le contrôle, la vente des produits ;
- L'équipement de son siège et des sociétés coopératives en matériels et outils TIC ;
- Le renforcement de capacité (en structuration organisationnelle, en technique de vente en ligne, renforcement des capacités des membres en informatique et en techniques culturales).

#### **\*** BNCIK

# Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle numérique du BNCIK, Il n'existe pas de Service Informatique en propre. La FIKACI agit comme un fournisseur de service interne, et il y a une formalisation forte de la relation client-fournisseur (bénéficiaire/ BNCIK), allant jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus par le BNCIK et sans une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique du BNCIK est basée sur le type centre de support tendant vers un centre de service.



# Récapitulatif des actifs TIC

La BNCIK dispose de plusieurs moyens pour réaliser ses missions :

- Une page et un groupe Facebook de même qu'une présence sur youtube pour la promotion des produits;
- Un mail public;
- Un répertoire national électronique de ses membres ;
- Des équipements et outils TIC (logiciels de bureautique) tant au siège que dans les régions et zones couvertes par la BNCIK.

#### **Bilan des attentes:**

Dans le cadre du PSNDEA, le BNCIK a formulé les besoins suivants :

- La réalisation d'un SIM karité;
- L'équipement du siège et des sociétés coopératives en matériels et outils TIC ;
- Le renforcement des capacités des membres en informatique et en techniques culturales ;
- Le financement des activités des sociétés coopératives ;
- La réalisation d'une plateforme de gestion ses OPA du karité en lien avec les représentations locales et les ministères et les structures techniques étatiques du projet.

#### \* RIKA

#### Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

Dans le modèle numérique du RIKA, Il n'existe pas de Service Informatique en propre. Le RIKA agit comme un fournisseur de service interne, toutefois n'il y a pas une formalisation forte de la relation bénéficiaire/RIKA qui devra aller jusqu'à la création d'un ensemble de services précisant la définition des services rendus par le BNCIK et ni une refacturation aux métiers avec des logiques de tarification plus ou moins élaborées.

La stratégie numérique du RIKA est basée sur le type centre de support tendant vers un centre de service.

#### Récapitulatif des actifs TIC

Le RIKA ne dispose pas de matériels et d'outils TIC qui lui soit en propre.

#### **Bilan des attentes:**

Dans le cadre du PSNDEA, le RIKA a formulé les besoins suivants :

- L'acquisition des partenaires avec les bailleurs de fonds ;
- L'acquisition de machines pour la transformation du beurre ;
- L'équipement du bureau du RIKA en matériels et outils informatiques ;
- La réalisation d'une plateforme numérique de mise relation avec les partenaires ;
- La formation des membres en informatique et sur le karité.



# V.2.2.2 Diagnostic par région

# Stratégie et Positionnement du numérique/DSI

De manière générale les TIC et notamment les équipements mobiles (téléphones, smartphones, etc.) ont une place de choix dans les usages habituels des acteurs du monde agricoles.

Les DR des ministères et des structures sous-tutelles sont plus outillés en équipements informatiques que les OPA.

Très peu d'OPA au nord ont des outils informatiques. Ils utilisent régulièrement les services 2G/3G dans le cadre de leur activité. Bien souvent pour réaliser des transactions électroniques.

En termes de stratégie numérique, les acteurs héritent de leur siège (le niveau central) les modèles TIC à pratiquer.



# Récapitulatifs des actifs TIC

# **\*** KORHOGO

Tableau 59- Synthèse des actifs TIC de KORHOGO

K	ORHOGO	RH		INFRASTRUCTURE						Α	PPLICAT	IFS	
CATEGORIES	ENTITES		PC	Port.	Imp.	Scan.	GPS	Mobile	Net	LAN	Bur.	Stat.	Compta.
MINISTERES	DR MINADER		9	1	7	1			1	1	1		1
	ANADER		2	1	1	1			1	1	2		1
	CNRA	59	2	1					1	1	2		
	UFR-SB/UPGCK												
AGENCES	SODEFOR	62	12	1					1		2		1
DI ATECODIAE	BUREAU NATIONAL												
PLATEFORME KARITE	SCOOP GNIHININGNIMIN	200											
NAMILE	RIKA	1120											
	TOTAL	1441	25	4	8	2	0	V	4	3	7	0	3

Source : eTRANSFORM

# **\*** FERKE

Tableau 60- Synthèse des actifs TIC de FERKE

	FERKE	RH	INFRASTRUCTURE				A	APPLICATIFS						
CATEGORIES	ENTITES		PC	Ond.	Port.	lmp.	GPS	Mobile	Mail	Internet	LAN	Bur.	Stat.	SAGE
MINISTERES	DR MINADER	39	4		2	4			1	1	1	2		
IVIIINISTERES	DD MINEF	10	4			2						2		
	ANADER		4			2			1	1	1	2		1
AGENCES	CNRA	26	4			2					1	2	1	
	SODEFOR	9	1			1						2		



	BUREAU REGIONAL													
OPA KARITE	UNION SCOOP													
OPA KARITE	SCOOP Womingnon	82												
	SCOOP Sorimakidjou	85												
	TOTAL	235	21	1	2	13	0	V	4	3	4	12	1	1

Source : eTRANSFORM

# **❖** MINIGNAN

Tableau 61- **Synthèse des actifs TIC de MINIGNAN** 

MINI	GNAN	RH		INFRASTRUCTURE							APPLICATIFS	5	
CATEGORIES	ENTITES		PC	Portable	Imprimante	GPS	Mobile	Mail	Internet	LAN	Bureautique	Statistique	Comptabilité
	DR MINADER	8	4	1	4		1	1	1	1	2		
MINISTERES	DD MINSEDD												
AGENCES	ANADER	19	3	1			1	1	1	1	2		1
OADKADITE	BUREAU REGIONAL												
OAP KARITE	SCOOP AFIKA	1014	3		2		1	1	1	1	2		
	TOTAL	1031	13	2	8	0	4	4	4	4	8	0	1

Source : eTRANSFORM



#### ❖ BOUNA

Tableau 62- Synthèse des actifs TIC de BOUNA

Е	BOUNA	RH		INFRASTRUCTURE				API	APPLICATIFS						
CATEGORIES	ENTITES		PC	Port.	Imp.	Tel Fixe	Fax	GPS	Mobile	Mail	Internet	LAN	Bur.	Stat.	SIF
	DR MINADER	8	2		3										1
	DD MINEF	28	3			1	2								
	DR MINSEDD	6	1		2										
MINISTERES	DD MINSEDD														
	BUREAU REGIONAL														
OPA KARITE	SCOOP-CA PROCOKAB	115								1					
	SCOOP-PROKAB	3528													
	TOTAL	3675	9	1	7	1	2	1	V	2	0	0	3	0	

Source: eTRANSFORM

# Légende des tableaux :

Port. : Ordinateur portable Tel Fixe : téléphone fixe Mobile : téléphone mobile Compt. : Logiciel de comptabilité

PC : Ordinateur de bureau Internet: Réseau, connexion Internet Bur. : Logiciel de bureautique

Imp. : Imprimante GPS : terminal GPS Mail : boîte mail Stat. : logiciel de statistique



#### Carte ou Plan d'Occupation des Sols (COS ou POS)

La carte ou plan d'occupation des sols (POS) est la résultante de l'ensemble des déclinaisons analytiques et de diagnostic, incluant la vision fonctionnelle et de la vision applicative du diagnostic réalisé dans le cadre de la présente mission d'étude. Elle prend l'envergure des régions du projet ainsi que les sièges des acteurs ayant leurs représentations dans ces zones.

Les règles de structuration du patrimoine numérique des acteurs nous ont permis d'élucider la cartographie suivante. Cette dernière se décompose, pour chaque vue fonctionnelle et applicative en cinq (05) domaines fonctionnels :

- Le Domaine Opérations: Il s'agit des opérations métiers qui composent le cœur de l'activité des acteurs du PSNDEA;
- Le Domaine Pilotage et contrôle: Il s'agit des fonctions assurant les activités de pilotage des activités et les fonctions de contrôle;
- Le Domaine Echange: Il s'agit des fonctions relatives aux échanges entre les différents acteurs, internes ou externes au PSNDEA;
- o *Le Domaines Transverses* : Il s'agit des données et des fonctions qui utilisent ces données, manipulées par une partie ou l'ensemble des autres zones.
- Le Domaine Ressources et Supports: Il s'agit des fonctions qui assurent le support des autres zones.

Chaque type de domaine fonctionnel est structuré en zone, quartier, bloc et îlots.

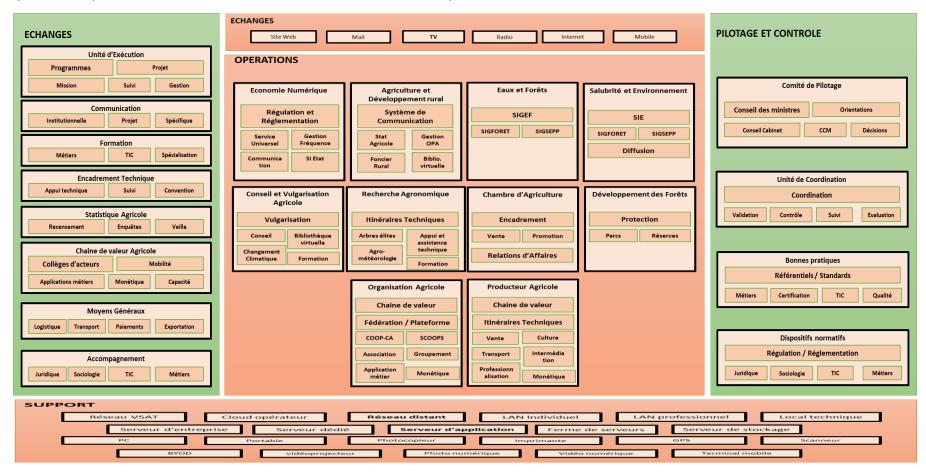
- La Zone fonctionnelle : C'est le plus haut niveau de découpage du système d'information du patrimoine numérique des acteurs de a mission d'étude. Elle possède une nature (opération, support, pilotage, échange, ...) et un responsable de zone fonctionnelle en charge de sa stratégie d'évolution, de sa structuration et de son pilotage opérationnel, qui lui est associé.
- Le Quartier fonctionnel: C'est un élément d'une zone unique, composé de blocs.
- **Le Bloc fonctionnel**: C'est un ensemble de fonctionnalités et d'objets métiers. Il est l'élément le plus fin du découpage d'un secteur fonctionnel. Le bloc est rattaché à un quartier.
- *L'Ilot fonctionnel* : C'est un sous-découpage d'un bloc.

Nous présentons dans les pages qui suivent, le POS de l'existant TIC des acteurs de la mission d'étude.



# Plan d'Occupation des Sols (COS ou POS)

Le plan d'occupation des sols de l'existant TIC des acteurs est décliné par le schéma suivant.



Source : eTRANSFORM

Figure 83- Plan d'occupation des sols de l'existant TIC



# Carte des Systèmes d'Information (CSI) de l'existant TIC

L'analyse et le diagnostic de la structuration des visions du patrimoine numérique actuel nous a permis de dresser le bilan suivant :

- Les plateformes applicatives des acteurs sont en général cloisonnées en leur sein et destinées à leurs usages propres. Ces plateformes ne sont pas partagées entre les autres acteurs métiers (Ministères, Agences, OPA), en dehors des sites Web qui sont utilisés pour la diffusion et la promotion, le SIE (presque pas utilisé) ainsi que les plateformes des institutions (FAO par exemple);
- Les infrastructures TIC des acteurs sont de même cloisonnées au leur sein et destinées à leurs usages propres. Ces architectures ne sont pas en majorité partagées entre les autres acteurs métiers (Ministères, Agences, OPA);
- Les acteurs communiquent entre eux en général par mail et via Internet, en plus des communications par téléphone mobile, fréquentes.

Il en résulte que le système d'information du monde agricole et du secteur rural est disparate.



# VI. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

#### VI.1 VISON ET STRATEGIE DE L'AGRICULTURE

#### VI.1.1 Vision du PNIA 2

Le PNIA est la Politique Nationale d'Investissement Agricole portée par le MINADER, le MIRAH, le MINEF et MINSEDD. Aujourd'hui à sa phase 2, le PNIA 2 qui couvre la période 2017-2021, mise notamment sur l'amorçage de la phase de la transformation structurelle de l'agriculture ivoirienne en suivant une architecture de type agro-polaire.

A cet effet, il adresse de façon intégrée les questions de :

- production avec maitrise totale de l'eau ;
- mécanisation agricole;
- formation professionnelle;
- commercialisation et de valorisation des produits agricoles sur place ;
- services sociaux de base (eau, électricité, santé et éducation);
- services TIC;
- finance de proximité.

#### VISION

La principale vision du PNIA 2 est de bâtir une agriculture durable, compétitive et créatrice de richesse équitablement partagées.

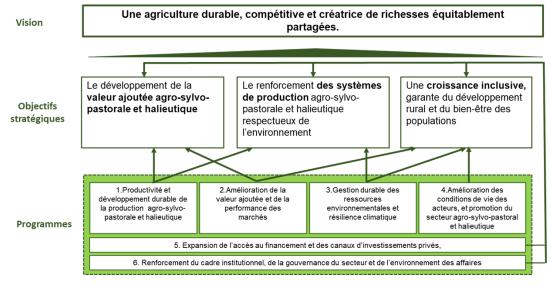
# VI.1.2 Objectifs stratégiques du PNIA 2

Trois (03) objectifs stratégiques découlent de la vision du PNIA 2 :

- Le développement de la valeur agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- Le renforcement de systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique respectueuse de l'environnement ;
- Une croissance inclusive garante du développement rurale et du bien-être des populations.

La figure suivante en donne une illustration.





Prise en compte des dimensions genre et d'appui aux jeunes en transverse des programmes

Source: MINADER

Figure 84- Vision et stratégie du PNIA 2

# VI.2 VISON ET STRATEGIE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE VI.2.1 Vision du MICENUP

En considération du rôle catalyseur des Technologies de l'Information et de la Communication dans le développement économique et la promotion du bien-être des populations, le Gouvernement s'est donné comme ambition d'assurer le développement par les TIC, en sorte de créer très rapidement les bases pour le développement d'une économie numérique pouvant impacter durablement la croissance économique, changer en profondeur le fonctionnement de l'économie sociale, et créer les fondamentaux pour une économie du savoir au service des populations ivoiriennes.

Cet écosystème permettra à la Côte d'Ivoire de disposer à terme de services TIC compétitifs et accessibles au plus grand nombre de citoyens ivoiriens...

#### VI.2.2 Mission du MICENUP

Les missions du MICENUP consistent notamment à :

- développer, promouvoir et vulgariser les TIC;
- créer un environnement favorable à l'investissement et au développement d'un service postal de qualité;
- lutter contre la fracture et l'insécurité numérique;
- former une expertise nationale en matière de Technologies de l'Information et de la Communication; créer les conditions de l'émergence d'une économie numérique et favoriser le développement harmonieux des TIC en Côte d'Ivoire.

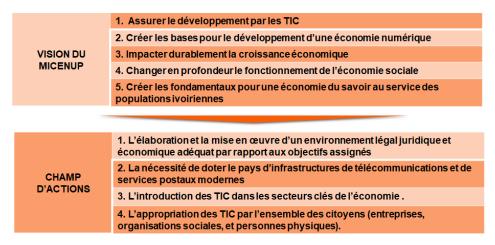


# VI.2.3 Champs d'actions du MICENUP

Il s'agira notamment de créer un cadre propice pour le développement d'un écosystème performant qui se traduise entre autres par:

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un environnement légal juridique et économique adéquat par rapport aux objectifs assignés;
- la nécessité de doter le pays d'infrastructures de télécommunications et de services postaux modernes;
- l'introduction des TIC dans les secteurs clés de l'économie ;
- l'appropriation des TIC par l'ensemble des citoyens (entreprises, organisations sociales, et personnes physiques).

La figure suivante en donne une traduction.



Source : Adaptation eTRANSFORM

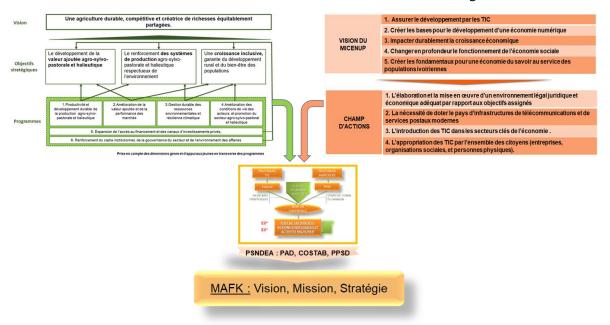
Figure 85- Vision et stratégie du MICENUP



# VI.3 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA MISSION D'ETUDE

#### VI.3.1 Vision de la mission d'étude

La vision de la présente mission d'étude est issue d'un alignement stratégique entre la vision métiers (PNIA 2) et la vision TIC du Gouvernement comme le décline la figure suivante.



Source : eTRANSFORM

Figure 86- Alignement stratégique PNIA 2 et PSNDEA

#### MISSION

La mission de la présente étude consiste à rendre autonome les sociétés coopératives des productrices de karité et favoriser le développement durable et la professionnalisation de la filière karité par la contribution de solutions et de services TIC dans les zones cibles du projet.

#### VISION

La vision de la présente étude est de pouvoir mettre en place d'un cadre favorable et des services numériques modernes dans les zones du projet pour contribuer à l'autonomisation des sociétés coopératives des productrices de karité, au développement durable et à la professionnalisation de la filière karité.

# VI.3.2 Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques de la présente consiste notamment à :

1. Moderniser le système d'informations agricoles de la filière karité dans tous les maillons de la chaîne de valeur des zones du projet;



- 2. Contribuer à la professionnalisation de la filière karité par le moyen des TIC et renforcer les capacités technologiques des organisations, des productrices de karité ainsi celles des appuis et des assistances techniques des zones de productions du projet ;
- 3. Améliorer de façon durable le cadre et les conditions de vie, les productions et les revenus des productrices de karité ;
- 4. Mettre en place des services numériques modernes et pérennes aux fins de favoriser la promotion régulière de la filière karité ;
- 5. Couvrir de façon significative les besoins en informations et en données agricoles dans tous les maillons de la chaîne de valeur agricole des spéculations du projet.



# VII. ANALYSE, CONSTRUCTION DES SCENARIOS ET DES SERVICES NUMERIQUES

# VII.1 ANALYSE ET TRAITEMENT DE DONNEES D'ENROLEMENT

Les travaux d'analyse et le traitement des données se sont entre autre effectués de manière spécifique :

- En s'appuyant sur des modules (02) et des unités statistiques (04) :

Tableau 63- Modules et unités statistiques de l'enrôlement

Modules	Unités statistiques
Module de base	- Collecteurs, producteurs de karité ; - Exploitations agricoles de karité.
Module OPA/OPE	- Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ; - Organisations Agricoles (OA) de karité

- A l'aide d'outils TIC spécialisés :
  - Une Plateforme numérique de type Intranet mutualisant les approches de la transformation numérique et des attentes en matière de statistiques agricoles.

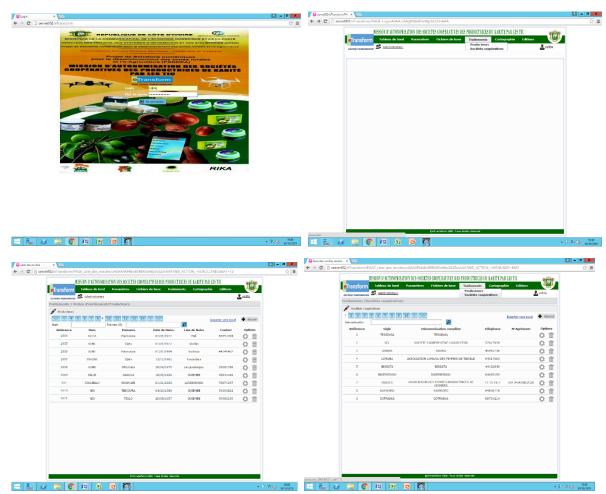


Figure 87- Plateformes Intranet pour enrolement eTRANSFORM



Les logiciels métiers CSPro (Masques de saisies, Apurement et traitement),
 Drobox (Sauvegarde, stockage), SPSS (Analyse et traitement).

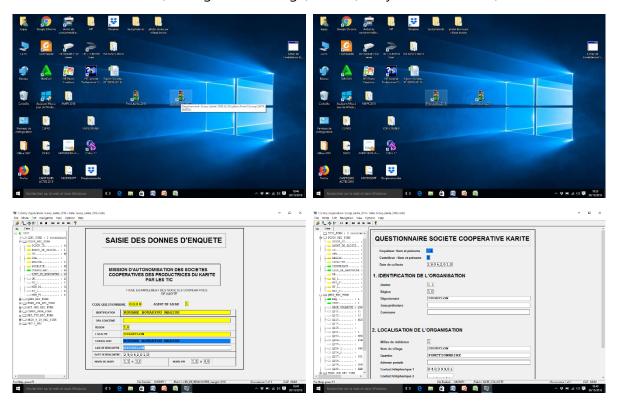


Figure 88- Logiciel métier d'enrôlement (Collecte, Analyse, Traitement) eTRANSFORM

o Une plateforme numérique de type SIG/Intranet (Géo référencement et caractérisations des parcs à karité).



Figure 89- Plateforme SIG/Intranet eTRANSFORM



#### **VII.1.1 PROFILAGE DES PRODUCTEURS**

L'analyse générale du profil des producteurs donne un ensemble d'indicateurs que le projet pourrait utiliser comme contenu pour les futures applications et bases de données. Il s'agit entre autres du genre, de la situation matrimoniale, du niveau d'études et d'alphabétisation et des principales zones où sont situées leurs parcelles de pieds de karité.

Aussi, un ensemble d'informations sur les parcelles telles la superficie, l'âge, le nombre de pieds de karité cultivés ainsi que les types de plants qui y sont. Les principales périodes de récoltes sont également des informations hautement importantes à utiliser dans la diffusion de l'information sur la filière. La réussite du projet en dépend.

# VII.1.1.1 Caractéristiques sociodémographiques des producteurs

Les producteurs sont essentiellement de sexe féminin à 86%, vivent en concubinage (61%) et ont également un conjoint (61%) dans leur majorité. Cela donne l'image d'un secteur à visage très féminin et devant allié les durs travaux dans la production de karité et la gestion de leur ménage.

Figure 90- Répartition des producteurs par genre

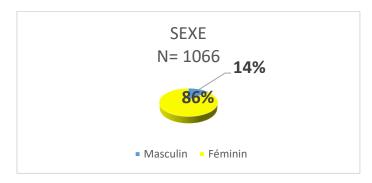
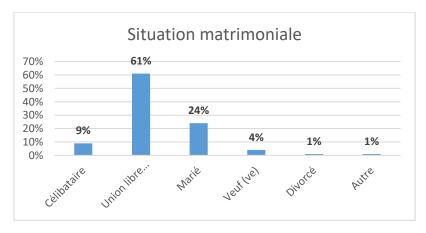


Figure 91- Répartition des producteurs par situation matrimoniale



Par ailleurs, les producteurs dans leur majorité vivent avec un conjoint, soit 61% d'entre eux.

Tableau 64- Répartition du nombre de conjoints des producteurs



Nombre de conjoints	Effectif	Proportion
Aucun	168	16%
un	649	61%
deux	173	16%
trois	51	5%
quatre	18	2%
cinq	6	1%
six	1	0%
Total	1066	100%

Les producteurs sont très majoritairement analphabètes (93%) contre seulement 7% qui sont alphabétisés. Les autochtones représentent (92%) c'est-à-dire originaires des zones de production. Au vu de ce constat, l'utilisation des TIC dans l'autonomisation passera par la formation de ces producteurs dans la langue française, l'alphabétisation et l'outil informatique afin d'avoir le minimum pour comprendre et utiliser tous les outils et systèmes à mettre en place. Ce constat se présente comme une contrainte majeure et un défi dans le déroulement dudit projet.

Tableau 65- Répartition des producteurs par origine

Origine	Effectif	Proportion
Autochtone	976	92%
Allogène	37	3%
Allochtone	47	4%
Non ivoirien	6	1%
Total	1066	100%

Le niveau de connaissance informatique des producteurs est très corrélé au fait que ceux-ci sont pratiquement analphabètes. En effet, ils n'ont pratiquement aucune connaissance dans l'outil informatique. Cette contrainte majeure corrobore avec ce qui a été dit précédemment sur l'alphabétisation, la formation à l'outil informatique et autre base indispensable à l'imprégnation de ces producteurs au projet.

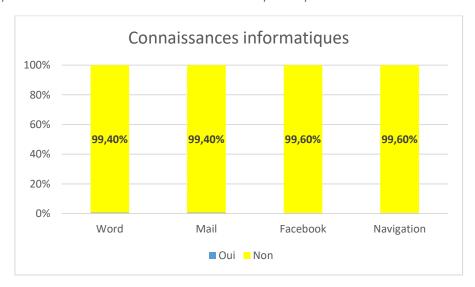
Tableau 66- Répartition des producteurs selon les connaissances informatiques

Connaissance Word Mail Facebook N	n
-----------------------------------	---



Oui	6	6	4	4
Non	1060	1060	1062	1062
Total	1066	1066	1066	1066

Figure 92- Répartition du niveau de connaissance en informatique des producteurs



# VII.1.1.2 Analyse des caractéristiques des parcelles cultivables

Les producteurs interviewés affirment à 69% posséder une ou plusieurs parcelles de karité avec en majorité une parcelle en leur possession (69%).

Tableau 67- Possession de parcelles des producteurs

Possession de parcelles	Effectif	Proportion
Oui	738	69%
Non	328	31%
Total	1066	100%
Nombre de parcelles	Effectif	Proportion
une	457	69%
deux et plus	210	31%
Total	667	100%



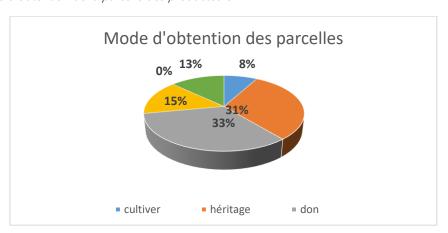
Les producteurs affirment dans leur majorité avoir une parcelle d'une superficie de plus de 2 hectares (53%). Les parcelles disponibles sont âgées de plus de 20 ans dans la majorité des cas soit 79% de l'ensemble des parcelles des producteurs.

Tableau 68- Répartition de la superficie de la parcelle possédée

Superficie première parcelle	Effectif	Proportion
Moins d'un hectare	95	17%
un hectare	86	15%
Entre 1 et 2 hectares inclus	81	15%
Plus de 2 hectares	296	53%
Total	558	100%
Intervalle âge parcelle 1	Effectif	Proportion
entre 1 et 10 ans	28	7%
entre 11 et 20 ans	60	14%
Plus de 20 ans	331	79%
Total	419	100%

Aussi, ont-ils obtenu la parcelle par don (33%), héritage (31%), naturellement (15%) et par location (13%). Les parcelles des producteurs ont plus de 20 ans d'âge (79%) avec une moyenne de 43 ans.

Figure 93- Mode d'obtention de la parcelle des producteurs



Les parcelles des producteurs comportent en moyenne 52 pieds de karité avec 2 types de plants en moyenne.

Au niveau de la production de l'arbre à karité, les producteurs affirment avoir un cycle de production par année essentiellement (78%).



Aussi, une majorité relative d'entre eux (44%) commencent le début de la récolte en Mai et le tiers (30%) en Avril. La fin de la récolte se situe en Juin, juillet et août (25%, 40%, et 19% respectivement selon les interviewés).

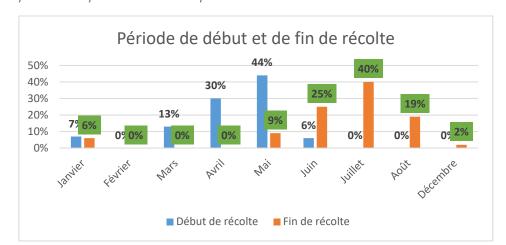


Figure 94- Répartition des producteurs selon la période de début et de fin de récolte

#### VII.1.1.3 Adhésion aux coopératives et mode de production

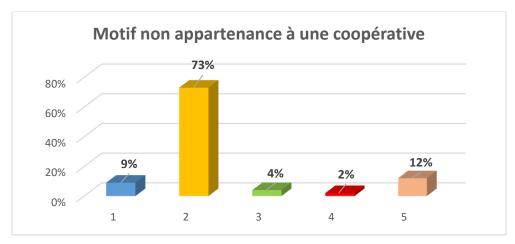
Au niveau des adhésions à une coopérative, les producteurs dans leur majorité (68%) n'y sont pas membres du fait qu'ils n'en connaissent pas l'existence (73%). Les services numériques que le projet vise à proposer devraient s'appuyer sur des organisations de base existantes telles des associations et coopératives. Et cette situation peut constituer une contrainte majeure du fait que la majorité de ces producteurs n'en connaissent même pas l'existence. Ça semble indiquer que le secteur de la production est très désorganisé.



Figure 95- Répartition des producteurs étant membres d'une coopérative

Figure 96- Répartition des motifs de non appartenance à une coopérative





Le principal mode de récolte est le ramassage (94%) et les moyens de transports des noix de karité sont principalement la brouette (45%), les engins à deux roues (20%) et les engins à trois roues (15%). Ce mode de fonctionnement ainsi présenté est primaire et archaïque au vu des grands défis de la filière. Des services TIC appropriés peuvent aider à moderniser ce mode récolte.

Tableau 69- Répartition du mode de récolte

Mode de récolte	Effectif	Proportion
Cueillette	63	6%
Ramassage	997	94%
Autre	6	1%
Total	1066	100%

Tableau 70- Moyen de transport des noix de karité

Moyen de transport de la noix	Effectif	Proportion
véhicule de transport (camion)	66	6%
les engins à trois roues	157	15%
engins à deux roues	212	20%
brouette	485	45%
location de services d'autrui	3	0%
moi-même	125	12%
coopérative	2	0%
autres	16	2%
Total	1066	100%



Une majorité relative de producteurs interviewés affirment que les quantités de noix de karité récoltées sur les années 2015, 2016 et 2017 sont de plus de 200 kg (40%, 47% et 44% respectivement) avec une moyenne annuelle respectivement de 368 kg, 371 kg et 335 kg.

Tableau 71- Quantités de noix de karité récoltées en 2015, 2016 et 2017

	Quantité récoltée (kg) en 2015		_	ité récoltée en 2016	_	ité récoltée en 2017
	Effectif	Proportion	Effectif	Effectif Proportion		Proportion
Pas de récolte	161	15%	117	11%	132	12%
entre 1 et 50 kg	93	9%	70	7%	80	8%
51 kg à 100 kg	185	17%	169	16%	206	19%
101 kg à 200 kg	201	19%	214	20%	181	17%
Plus de 200 kg	426	40%	496	47%	467	44%
Total	1066	100%	1066	100%	1066	100%

#### VII.1.1.4 Commercialisation et revenus des producteurs

Au niveau de la commercialisation, 44% des producteurs interviewés affirment commercialiser les noix de karité. De manière pratique, les commercialisations se font majoritairement par kilogramme (55%), par sac (32%) et par boite de tomate (24%). Des services TIC tels des applications via smartphones et de la pub via ces mêmes applications et sites internet retraçant toute la phase de commercialisation sont à proposer. La commercialisation concerne tous les acteurs de la filière en allant des producteurs aux grands exportateurs.

Tableau 72- Mode de commercialisation des noix de karité

Commercialisation noix	Par kilo	Par sac	Par boite de tomate	Autre
Oui	55%	32%	24%	24%
Non	45%	68%	76%	76%
Total	100%	100%	100%	100%

Les producteurs faisant commerce des amandes de karité gagnent des revenus relativement faibles en moyenne par année soit 37 360 FCFA, 38 930 FCFA et 34 357 FCFA sur les années 2015, 2016 et 2017.



De manière précise, environ 40 % en moyenne de ces producteurs sur les trois années gagnent plus de 30 000 FCFA comme revenu.

Tableau 73- Tranche de revenus provenant des amandes vendues en 2015, 2016 et 2017

	Tranche des revenus		Tranche des revenus		Tranche des revenus	
	en 2015				en 2017	
	Effectif	Effectif Proportion		Proportion	Effectif	Proportion
Aucun revenu	74	16%	74	16%	90	19%
moins de 10 000 FCFA	59	59 13%		10%	45	10%
entre 10 000 et 30 000 FCFA	164	35%	148	32%	147	32%
entre 31 000 et 50 000 FCFA	64	14%	78	17%	61	13%
plus de 50 FCFA	105 23%		120	26%	123	26%
Total	466	100%			466	100%

Au niveau de la transformation des amandes en produits dérivés, seulement 35% des producteurs affirment le faire en beurre de karité (35%) et en pulpe (2%). Ces faibles taux de transformation semblent refléter une filière en souffrance. Le beurre de karité à lui seul est une matière intervenant dans plusieurs industriels tels les savons d'hygiène, les produits cosmétiques, les produits pharmaceutiques et certains produits alimentaires.

Cela laisse beaucoup de perspectives dans le secteur de la transformation d'où la nécessité de mettre en lumière des potentialités de cette filière à travers les TIC et stratégies usant des TIC.

Figure 97- Proportion des producteurs transformant les amandes



Tableau 74- Produits dérivés

Produit dérivé	Beurre de karité	Pulpe	Autre
Oui	35%	2%	2%
Non	65%	98%	98%
Total	100%	100%	100%



Au-delà de la culture de la noix de karité, une large majorité des producteurs affirment exercer une autre activité (91%). Cela semble indiquer probablement la précarité dans laquelle vit les producteurs du fait des faibles revenus obtenus dans le karité. D'où l'importance du projet en vue d'arriver à leur autonomisation.

Tableau 75- Proportion des producteurs exerçant une autre activité

Autre activité exercée	Effectif	Proportion
Oui	968	91%
Non	98	9%
Total	1066	100%

#### **VII.1.2 ANALYSE DES PRODUCTEURS PAR REGION**

Dans les sections qui suivent, nous avons utilisé les indexes suivants pour référencer les régions :

Tableau 76- Index et références des régions de production

Index, référence	Régions correspondantes
2	BOUNKANI
3	BAGOUÉ
4	PORO
5	TCHOLOGO
6	FOLON
7	KABADOUGOU

# VII.1.2.1 Profil des producteurs et caractéristiques par région

Les régions 3 et 4 totalisent les plus grands effectifs de producteurs avec des proportions respectives de 27% et 20% de producteurs.

Tableau 77- Régions de production du karité

Région	Effectif	Proportion
2	192	18%
3	284	27%
4	213	20%
5	133	12%
6	144	14%
7	100	9%
Total	1066	100%



Dans pratiquement toutes les régions à l'exception de la Région 4, les producteurs affirment posséder dans leur majorité une ou plusieurs parcelles de karité.

Tableau 78- Possession de parcelles par régions

Possession de parcelles	Proportions par Régions 2 3 4 5 6 7						
Oui	95%	87%	44%	66%	19%	100%	
Non	5%	13%	56%	34%	81%	0%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Dans toutes les régions, les producteurs ont majoritairement une seule parcelle de production de karité. Il faut souligner également que près de la moitié (44%) des producteurs de la région 4 possèdent deux et plus de parcelles de production.

Tableau 79- Nombre de parcelles possédées par régions

Nombre de parcelles	Proportions par Régions					
parcelles	2	3	4	5	6	7
une	61%	63%	56%	76%	81%	97%
deux et plus	39%	37%	44%	24%	19%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Au niveau des superficies de production, les régions 3, 5 et 7 en possèdent les plus grandes avec en majorité plus de 2 hectares de superficies selon les producteurs.

Tableau 80- Superficie parcelle possédée par régions

Superficie	Proportions par Régions					
	2	3	4	5	6	7
Moins d'un hectare	48%	0%	22%	1%	40%	0%
un hectare	33%	2%	23%	8%	50%	2%
Entre 1 et 2 hectares inclus	9%	9%	24%	28%	0%	13%
Plus de 2 hectares	9%	89%	30%	63%	10%	85%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Les débuts des récoltes varient en fonction de chaque région. En effet, les régions 2 et 3 débutent généralement en avril (55% et 47%), les régions 4, 5 et 6 débutent dans le mois de mai (85%, 76% et 44%) et la région 7 quant à elle débute plus tôt en mars (95%).

Tableau 81- Début de récolte par régions

Début de récolte	Proportions par Régions					
	2	3	4	5	6	7
Janvier	11%	5%	11%	1%	22%	2%
Février	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Mars	1%	0%	0%	0%	7%	95%
Avril	55%	47%	1%	0%	0%	2%
Mai	28%	46%	85%	76%	44%	1%
Juin	4%	2%	3%	23%	26%	0%
Juillet	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les fins de récoltes se situent majoritairement dans le mois de juillet pour les régions 2, 4 et 6 (66%, 85% et 52%). La région 3 effectue sa fin de récolte en juin et la région 7 en mai.

De manière globale, la fin de récolte se répartit sur les mois de mai, juin et juillet à l'exception de la région 5 qui fait sa récolte en août.

Tableau 82- Fin de récolte par régions

Fin de récolte	Proportions par Régions					
	2	3	4	5	6	7
Janvier	5%	5%	11%	1%	22%	3%
Avril	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Mai	3%	0%	0%	0%	4%	57%
Juin	17%	42%	3%	2%	19%	39%
Juillet	66%	17%	85%	39%	52%	1%
Août	1%	35%	1%	58%	0%	0%
Décembre	7%	0%	0%	0%	4%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Majoritairement les producteurs n'appartiennent pas à des coopératives. Mais cela n'est pas uniforme dans toutes les régions. En effet, dans la région 5, la majorité des producteurs (63%) est membre d'une coopérative et presque la moitié de ceux des régions 3 et 6 (47% et 48%) y est également membre.

Cela peut orienter dans les démarches à suivre dans le projet c'est-à-dire qu'il faudra commencer par ces régions où l'activité semble être mieux organisée en coopérative.

Tableau 83- Appartenance à une coopérative par régions

Membre	Proportions par Régions					
d'une coopérative	2	3	4	5	6	7
Oui	30%	47%	0%	63%	48%	0%
Non	70%	53%	100%	38%	52%	100%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La raison principalement dans toutes les régions est la méconnaissance des Coopératives par les producteurs.

Tableau 84- Raisons de non appartenance

Raisons de non	Proportions par Régions						
appartenance	2	3	4	5	6	7	
Conditions d'adhésion lourdes	2%	22%	12%	0%	36%	0%	
N'en connais pas	86%	60%	76%	15%	21%	95%	
Problèmes de leadership	11%	4%	0%	0%	14%	0%	
Fonctionnement ne me convenant pas	0%	5%	0%	6%	7%	0%	
Autre	2%	9%	13%	79%	21%	5%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

## VII.1.2.2 Commercialisation et revenu des producteurs

Parmi les producteurs interviewés, 44% d'entre eux affirment commercialiser les noix de karité. Au niveau des régions, les producteurs des régions 3 et 5 (73% et 96%) commercialisent le



plus, les noix. Ce qui n'est pas le cas de ceux des régions 6 et 7 (99% et 98% respectivement où les producteurs n'en font pas commerce).

Tableau 85- Commercialisation des noix de karité par régions

Commercialisation des	Proportions par Régions						
noix	2	3	4	5	6	7	
Oui	38%	73%	25%	96%	1%	2%	
Non	63%	27%	75%	4%	99%	98%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Les régions 3, 4 et 5 produisent le plus de noix sur les trois dernières années avec majoritairement plus de 200 kg de noix (64%, 50%, 77% en 2015 ; 73%, 53% et 83% en 2016 ; 78%, 47% et 59% en 2017 respectivement).

Tableau 86- Quantités de noix de karité produites (proportions par régions) en 2015

Quantité	Proportions par Régions						
récoltée (kg)	2	3	4	5	6	7	
0	5%	1%	26%	6%	23%	51%	
entre 1 et 50 kg	11%	1%	2%	3%	33%	11%	
51 kg à 100 kg	55%	11%	8%	2%	11%	13%	
101 kg à 200 kg	25%	22%	13%	12%	27%	8%	
Plus de 200 kg	5%	64%	50%	77%	6%	17%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Tableau 87- Quantités de noix de karité produites (proportions par régions) en 2016

Quantité	Proportions par Régions						
récoltée (kg)	2	3	4	5	6	7	
0	5%	2%	28%	3%	21%	6%	
entre 1 et 50 kg	7%	1%	1%	1%	28%	10%	
51 kg à 100 kg	44%	5%	9%	7%	13%	22%	
101 kg à 200 kg	37%	19%	8%	7%	31%	17%	
Plus de 200 kg	6%	73%	53%	83%	8%	45%	



Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 88- Quantités de noix de karité produites (proportions par régions) en 2017

Quantité	Proportions par Régions						
récoltée (kg)	2	3	4	5	6	7	
0	5%	1%	27%	21%	19%	5%	
entre 1 et 50 kg	6%	1%	8%	2%	26%	10%	
51 kg à 100 kg	57%	6%	11%	8%	18%	20%	
101 kg à 200 kg	26%	14%	7%	11%	33%	17%	
Plus de 200 kg	6%	78%	47%	59%	5%	48%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

## **VII.1.3 PROFILAGE DES ORGANISATIONS ET STRUCTURES DU SECTEUR**

Cette section présente le profil des coopératives agricole du secteur de la Karité suite à l'identification des différentes coopératives de la zone d'étude.

## VII.1.3.1 Typologie des organisations et structures du secteur

La grande majorité des organisations interrogées soit 71 % sont des associations avec seulement 17,4% de sociétés coopératives et 2,3% de coopératives.

Figure 98- Répartition des structures selon le type

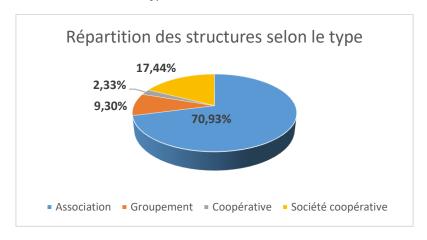


Tableau 89- Répartition des structures selon le statut juridique



		Statut Juridique					
Type d'organisation	Sarl	SA	GIE	Société coopérative avec conseil d'administration	Total		
Association	0,00%	0,00%	100%	0,00%	100%		
Groupement	0,00%	25,00%	50,00%	25,00%	100%		
Coopérative	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100%		
Société coopérative	20,00%	80,00%	0,00%	0,00%	100%		

Nous notons que les organisations du secteur dans leur majorité ne disposent pas des documents administratifs et règlementaires vis-à-vis de l'Etat. Seulement 35% d'entre elles possèdent un agrément pour exercer. Ces organisations dans leur totalité ne sont pas enregistrées au niveau de la CNPS.

Tableau 90- Répartition des structures selon le statut juridique

	Agrément Disponible	Immatriculer au RSC	Compte contribuable disponible	Compte CNPS disponible
Association	31,15%	6,56%	1,64%	
Groupement	25,00%	25,00%	0,00%	
Coopérative	0,00%	0,00%	0,00%	Aucun
Société coopérative	60,00%	60,00%	13,33%	
Total	34,88%	17,44%	3,49%	

La grande majorité des structures interviewées ont pour filière principale le karité soit 93% d'entre elles. Par ailleurs, ces structures tiennent régulièrement des AGO dans leur grande majorité soit 80% d'entre elles.

Tableau 91- Répartition selon la filière principale et la tenue d'AGO

Filière principale de karité	Effectif	Proportion
Non	6	6,98%
OUI	80	93,02%



Total	86	100,00%
Tenue régulière d'AGO	Effectif	Proportion
Non	17	19,77%
OUI	69	80,23%
Total	86	100,00%

## VII.1.3.2 Source de financement et activité d'exportation

Les structures ont mentionné avoir principalement trois (3) sources de financement à savoir les crédits (75,6%), les subventions (66%) et enfin les adhésions (49%).

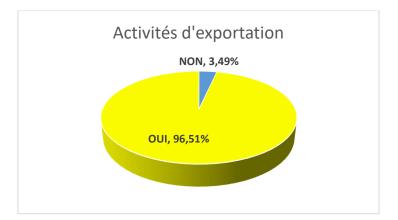
Tableau 92- Répartition selon la filière principale et la tenue d'AGO

Source de Financement	Effectif	Proportion
Crédit	65	75,58%
Subvention	57	66,28%
Adhésion	42	48,84%
Prélèvements	8	9,30%
Dons	3	3,49%
Autres	13	15,12%
Ventes de produits	48	55,81%
Total	86	100,00%

Nous notons que la quasi-totalité des structures (96%) d'entre elles affirment faire une activité d'exportation.

Figure 99- Répartition des structures selon la réalisation d'une activité d'exportation







## VII.2 CONSTRUCTION DES SCENARIOS ET DES SERVICES NUMERIQUES

#### VII.2.1 CONSTRUCTION DE SCENARIOS TIC D'AUTNOMISATION

#### **SERVICES IT :** ENCRAGE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA GESTION DES SERVICES IT

Les principes et les piliers des normes et des référentiels en matière de gouvernance et de gestion de services IT proposent cinq (05) déterminants vertueux pour la conduite à bonne fin d'une mission de telle envergure :

- i. La prise en compte des besoins des acteurs et parties prenantes pour bâtir les politiques et les stratégies de modernisation et de développement durable aux fins de faciliter et de rendre efficiente la création de valeur idoine ;
- ii. La couverture, de bout en bout et par les vertus et les valeurs de bonne gouvernance et de gestion de services TIC, à l'ensemble de l'écosystème des acteurs et parties prenantes ;
- iii. Appliquer des normes et des référentiels en la matière, régis par leur unicité et leur caractère intégré aux autres normes et référentiels (métiers et IT);
- iv. Faciliter à cet effet une approche globale sans négliger les spécificités qui se présentent;
- v. Distinguer la gouvernance de la gestion, tout en gardant et en fertilisant la synergie et l'harmonisation des tenants qui les caractérisent.

Il est important de noter que ces déterminants présentent de manière implicite cinq (05) scénarios tendanciels qu'il faille orchestrer pour aiguiller à travers un ou des choix vertueux la trajectoire de la transition numérique.

Dans ce contexte, nous pouvons noter que le premier déterminant présenté est la porte d'entrée vers les quatre (04) autres. Il part à la pratique du recueil des besoins des acteurs et parties prenantes pour déployer une cascade d'objectifs (métiers et IT) aux fins d'initier, à partir de facilitateurs, la mise en marche des autres déterminants. C'est pourquoi nous marquerons un point d'honneur dans la section suivante dans la mise en cohérence du catalogue des besoins avec les orientations stratégiques de la présente mission ainsi que les piliers qui fondent l'opérationnalisation du Document projet (PAD).

## **\*** MISE EN COHERANCE PAR LE MOYEN DU CATALOGUE DES BESOINS

Dans le cadre de la présente mission, des besoins ont été formulés par l'ensemble des acteurs et prenantes de l'écosystème du PSNDEA. Les structures centrales (les sièges) ainsi que celles déconcentrées en ont déclinées leurs attentes.

Nous présentons dans cette section la synthèse des besoins formulés, leur harmonisation avec les orientations stratégiques de la présente mission ainsi que les piliers qui fondent l'opérationnalisation du Document projet (PAD) ainsi que les scénarios et les choix d'opérationnalisation de ces derniers.

## SYNTHESE DU CATALOGUE DES BESOINS

Nous présentons dans ce volet la synthèse des besoins suivant les catégories d'acteurs ; depuis les formulations au niveau des sièges des acteurs et parties prenantes et au niveau des zones déconcentrées du périmètre du projet et de la mission d'étude.



## Tableau 93 - <u>BESOINS DU MINADER</u>

	Libellé
Central	- Réalisation d'un centre de communication numérique du MINADER doté de services de visioconférence entre les directions centrales et celles déconcentrées; - Le centre de communication devra porter le futur système d'information agricole (SIA), fédérant avec harmonie et synergie, l'ensemble des plateformes numériques métiers et techniques du projet ainsi que l'Intranet du monde agricole, pour consolider la collaboration entre les acteurs et aider à la prise de décision, à l'élaboration et l'opérationnalisation de politiques agricoles efficientes, à fertiliser la veille stratégique agricole, à moderniser et développer de façon durable les activités agricoles dans les zones de projet, à dynamiser l'amélioration des conditions, des cadres et des niveaux de vie, de revenus et de travail des producteurs, des OPA et des populations rurales Les services numériques offerts par le projet seront consommés par les acteurs et parties prenantes et hébergés dans une infrastructure du projet, à minima virtualisée.
Déconcentré	<ul> <li>Construction d'un Intranet, de plateforme d'archivage numérique;</li> <li>Renforcement des capacités (formation) au niveau du foncier, du phytosanitaire, de l'informatique et du changement climatique;</li> <li>Aménagement de locaux;</li> <li>Acquisition de connexion Internet haut débit;</li> <li>Optimisation de contact avec les paysans en les équipements de moyens de déplacement;</li> <li>Recrutement de personnel;</li> <li>Acquisition de matériels informatiques et de transport;</li> <li>Acquisition de logiciels métiers, techniques et SIG.</li> </ul>

## Tableau 94- <u>BESOINS DU MINEF</u>

	Libellé
Central	<ul> <li>Réalisation d'un système intégré de Gestion des Eaux et Forêts (SIGEF) fédérant l'ensemble des applications du ministère et offrant une seule entrée (le portail);</li> <li>Intégration du SIGEF au SIA du projet.</li> </ul>
Déconcentré	<ul> <li>Construction d'un Intranet, de plateforme d'archivage numérique;</li> <li>Renforcement des capacités et mise à jour du personnel;</li> <li>Archivage électronique;</li> <li>Accroissement du budget du reboisement;</li> <li>Recrutement de personnel informatique;</li> <li>Acquisition de matériels informatiques, électriques et de transport;</li> </ul>
	- Acquisition de logiciels métiers, techniques et SIG.

# Tableau 95 - <u>BESOINS DE L'ANADER</u>

Libellé	ļ



Déconcentré

# - Mise à disposition du Call center et du serveur vocal, des zones du projet et augmentation du nombre de langues locales véhiculées par la plateforme ; - Réalisation d'une plateforme de gestion des semences de riz ;

- Mise en service d'une plateforme de gestion des centres de proximité TIC (partie ivoirienne);
- Mise en service d'un numéro unique pour l'ensemble des call-center du projet ;
- Réalisation d'une plateforme de digitalisation des services de conseils agricoles.
- Renforcement des capacités (formation) au niveau informatique
- Acquisition de connexion Internet haut débit ;
- Recrutement de personnel;
- Acquisition de matériels informatiques et de transport ;
- Acquisition de logiciels métiers, techniques et SIG.

#### Tableau 96 - <u>BESOINS DE l'UFR-SB</u>

	Libellé
Central	<ul> <li>Acquisition de parcelles d'essai pour les plants élites de karité;</li> <li>Gestion de la communication avec les paysans impliqués dans la conservation au champ des arbres élites identifiés par la recherche;</li> <li>Acquisition et mise en service d'une plateforme d'analyse biochimique et moléculaire;</li> <li>Acquisition et mise en service d'un système d'arrosage pour pallier le déficit de nutrition hydrique des jeunes plants en pépinière pendant les périodes de sécheresse;</li> <li>Réalisation de source d'eau pour l'arrosage des jeunes plants en pépinière;</li> <li>Acquisition et mise en service de station métrologique pour le relevé des paramètres climatiques à temps réel pour les besoins de la recherche;</li> <li>Recrutement de personnel;</li> <li>Renforcement des capacités (formation) au niveau métier et informatique;</li> <li>Acquisition de matériels informatiques et SIG.</li> </ul>

#### Tableau 97 - BESOINS DE LA CNA

	Libellé
Central	<ul> <li>Equiper le siège et les représentations déconcentrées en matériels informatiques;</li> <li>Renforcer les capacités les capacités (formation) du personnel au niveau métiers et informatique;</li> <li>Réalisation de plateformes numériques;</li> <li>Acquisition de logiciels métiers, techniques et SIG.</li> </ul>

## Tableau 98- BESOINS DES OPA DU KARITE



	Libellé
Central	<ul> <li>Structuration des coopératives;</li> <li>Accès facilité aux financements;</li> <li>Clarification du rôle de l'Etat (structure de tutelle);</li> <li>Bâtir une stratégie nationale pour la filière karité;</li> <li>Organisation des acteurs;</li> <li>Réalisation de statistiques fiables; L'acquisition de transformateurs industriels;</li> <li>Acquisition de matériels de production (broyeur, broyeurs- concasseurs- filtres, Séchoirs, machine pour traiter les tourteaux de karité, usine de raffinage);</li> <li>Acquisition de moyens de transport de productions (Camionnette KIA de ramassage (10), Moto tricycle (10), Véhicules de liaison (10));</li> <li>Réalisation d'un SIM et d'une plateforme de gestion ses OPA du karité en lien avec les représentations locales, les ministères et les structures techniques étatiques du projet;</li> <li>La réalisation de toutes applications utiles dans la production, le contrôle, la vente des produits;</li> <li>L'équipement de son siège et des sociétés coopératives en matériels et outils TIC;</li> <li>Le renforcement de capacité (en structuration organisationnelle, en technique de vente en ligne, renforcement des capacités des membres en informatique et en techniques culturales).</li> </ul>
Déconcentré	<ul> <li>Préservation de l'arbre à karité;</li> <li>Besoin de compétence en marketing, force de vente, commercialisation, comptabilité, communication et informatique;</li> <li>Recrutement de personnel;</li> <li>Financement des activités;</li> <li>Réalisation de d'infrastructures (local, électricité, assainissement en eau);</li> <li>Renforcement des capacités (formation) au niveau métier et informatique;</li> <li>Acquisition de matériels informatiques, agricoles et de transport;</li> <li>Acquisition de logiciels métiers et techniques.</li> </ul>

## **MISE EN COHERENCE**

La mise en cohérence consistera, comme évoqué plus haut, à aligner le catalogue des besoins aux orientations stratégiques ainsi qu'aux piliers fondateurs du PAD (Document projet). A la pratique, la ligne directrice consiste à procéder des orientations stratégiques pour parvenir au catalogue des besoins et ensuite du catalogue aux piliers fondateurs du PAD.



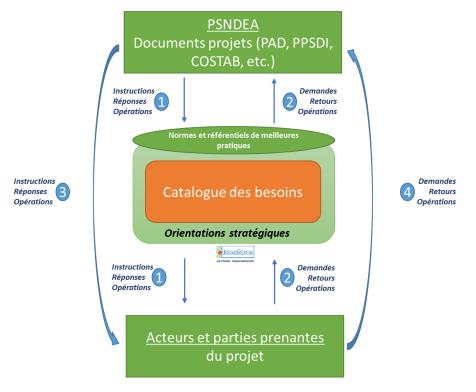


Figure 100- Mise en cohérence des besoins

Cette mise en synergie en alignant le fond et la forme des différentes attentes de façon harmonieuse permettra de d'affiner de fait les orientations stratégiques ainsi que les piliers fondateurs du PAD sans les remettre en cause. Mais plutôt en justifier les substances ; les trois tenants traitant en réalité des mêmes problématiques et puisant des mêmes acteurs et parties prenantes.

#### CHOIX D'OPERATIONNALISATION

Deux (02) principaux choix se déclinent :

- Procéder de l'aiguillage des normes et des référentiels de meilleures pratiques de gouvernance et de gestion de services IT pour actionner une opérationnalisation de création de valeur auprès des bénéficiaires. Cela est équivalent aux scénarios 1 et 2 de la section précédente. Ce choix nécessite au besoin de renforcer les capacités du commanditaire sur ces sujets et de fertiliser la garantie de l'atteinte des résultats ultimes de modernisation et de développement durable de l'agriculture par les TIC;
- Ne pas procéder de l'aiguillage des normes et des référentiels de meilleures pratiques de gouvernance et de gestion de services IT pour actionner une opérationnalisation de création de valeur auprès des bénéficiaires. Cela est équivalent aux scénarios 3 et 4 de la section précédente. Les finalités de ce choix pourraient se rapprocher du précédent dans la mesure où les réalités de fait en matière de gouvernance et de gestion de services IT sont acquises par le commanditaire. De ce fait, des actions directes notamment vertueuses entre la Coordination et les principales cibles du projet et de la mission, traduiront de façon régulière la création de valeur (stratégique, économique, social, etc.).



Une autre option intermédiaire serait la combinaison des deux principaux choix pour faciliter la satisfaction de la conduite à fin des buts du présent projet.

Dans cette même dynamique et par ailleurs, d'autres scénarios complémentaires et sousjacents aux deux (2) principaux choix traduisent les modes et sens de communication entre les décisionnels et les bénéficiaires. Il s'agit d'une approche qui part dans un sens unidirectionnel des décisionnels aux bénéficiaires (de haut en bas – TOP/DOWN) ou dans le sens contraire (de bas en haut – BOTTOM/UP).

Une autre option intermédiaire de scénarios complémentaires serait également la combinaison des deux cas de figure (TOP/DOWN et BOTTOM/UP).

#### **❖ POLITIQUES ACCOMPAGNANT LA TRANSITION NUMERIQUE DES SERVICES IT**

Les aspects décisionnels de la transition numérique ne sauraient se déployer sans politiques et stratégies idoines. A cet effet et au regard des travaux de terrain, plusieurs politiques TIC devront accompagner la conduite à bonne fin des objectifs et but du présent projet. Il s'agit notamment de :

- La stratégie de création de valeur et le modèle économique ;
- La stratégie de conduite du changement et d'amélioration continue de la qualité ;
- La politique de sécurité de l'information ;
- La politique d'archivage électronique ;
- La stratégie de reprise et de continuité d'activité ;
- La stratégie d'amélioration continue de la qualité.

L'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques et stratégies couvriront et investiront le périmètre de la présente mission.

#### **SCENARIOS DE LA VARIANTE METIER**

La confrontation des besoins formulés par les acteurs et parties prenantes en vue d'une contribution significative de la transformation numérique dans la réalisation de leurs activités nous amène à deux situations de transition :

- L'adaptation des processus métiers existants impactés par les changements et les évolutions technologiques;
- La création de nouveaux processus métiers en réponse aux nouvelles demandes.

Dans la section traitant des services numériques retenus, la décomposition des plateformes métiers en couches de services permet de présenter l'agencement des processus métiers. A cet effet, l'ensemble des processus métiers aussi bien ceux adaptés en fonction des besoins des acteurs et parties prenantes que ceux (les processus métiers) qui sont nouveaux.

Nous allons donc nous y référer pour appréhender la description de l'ensemble des processus métiers.

## **SCENARIOS DE LA VARIANTE APPLICATIVE**

Les nouveaux besoins formulés par les acteurs et acteurs prenantes nécessitent pour leur opérationnalisation numérique, en particulier des applications, des plateformes et des supports logiciels pour fertiliser les nouveaux usages en vue d'une modernisation et d'un



développement durable des zones du projet. La section des solutions applicatives en donnera la liste des plateformes numériques identifiées.

Dans cette section, en fonction des meilleures pratiques de l'état de l'art et des besoins formulés par les acteurs et parties prenantes, nous présenterons les scénarios possibles de mise en œuvre des plateformes numériques ainsi que les choix vertueux qui devront les encadrer.

#### LES ARCHITECTURES APPLICATIVES POSSIBLES

L'état de l'art nous présente de façon générale trois grands types d'architectures applicatives :

- Les architectures client/serveur ;
- Les architectures n-tiers ;
- Les architectures de services.

pratique toute application présente un trinôme fondamental (la composante« présentation », la composante« services métiers » et la composante« persistance ») qui quide et définit les architectures applicatives et les particularités de ces dernières.

#### CHOIX VERTUEUX POUR UNE TRANSITION VERTUEUSE DU NIVEAU APPLICATIF

Les termes de référence (TDR) de la présente étude ainsi que le libellé de cette partie (« services numériques ») guident avantageusement le choix de l'architecture applicative des zones de l'étude et du projet.

Les applications métiers des acteurs et parties prenantes du projet sont à majorité bâties dans une approche client/serveur, 3-tiers et au plus n-tiers. Aucune à notre connaissance n'a emprunté la voie des architectures de services déclinées dans les sections suivantes. Cependant ces dernières sont idéales pour fertiliser au mieux et de manière efficace et efficiente l'opérationnalisation des objectifs, des attentes, des besoins et des buts de la présente mission aux fins de répondre de façon thérapeutique au caractère disparate et fortement hétérogène du système d'information agricole ivoirien.

Nous proposons donc de bâtir l'architecture applicative de la présente mission avec des architectures de services en les exploitant avec synergie pour réaliser des plateformes et des applications conséquentes, empruntes des vertus et des valeurs des normes en la matière et des référentiels de meilleures pratiques IT et sectoriels.

Ce volet inclura notamment la prise en compte des besoins en matières d'applications et de logiciels formulés par les acteurs dans la mesure des disponibilités du projet.

#### **❖ SCENARIOS DE LA VARIANTE TECHNIQUE**

La variante technique traite de l'infrastructure IT du projet et de la présente mission. Ce volet sera traité de façon détaillée dans la composante 1 du PSNDEA qui est en charge de l'accès, de la couverture et de la connectivité dans les zones du projet.

Dans cette section, nous aborderons dans une logique de services IT la variante technique. A cet effet, nous rappellerons les architectures infrastructurelles IT possibles pour en dégager des choix pour l'opérationnalisation de la composante 2 du projet.



#### LES ARCHITECTURES IT POSSIBLES

L'état de l'art nous décline trois types d'architecture IT d'un point de vue service :

- Les architectures IT « traditionnelles » ;
- Les architectures IT « virtualisées » ;
- Les architectures IT « cloudifiées ».

#### CHOIX POUR UNE TRANSITION VERTURUEUSE DE LA VARIANTE TECHNIQUE

Dans le cas de la présente mission et du fait des avantages des deux dernières architectures techniques contrairement aux architectures traditionnelles (qui sont en majorité l'apanage des architectures techniques actuelles des acteurs et prenantes), les choix d'architecture technique portent sur les architectures virtualisées ainsi que celles cloudifiées.

Les besoins formulés par les acteurs et parties prenantes sont en particulier alignés sur les choix techniques déclinés à cet effet.

Ce volet inclura notamment la prise en compte des besoins en renforcement des capacités des acteurs dans la mesure des disponibilités du projet.

## **VII.2.2 SOLUTIONS NUMERIQUES CIBLES**

#### VII.2.2.1 DECLINAISON SPECIFIQUE

Les précédentes sections ont permis de décliner les différents scénarios par niveau et par centres d'intérêts et d'en dégager les choix vertueux pour une transition et une transformation numérique idoine facilitant la création de services numériques créatrices de valeur au profit des acteurs et parties prenantes.

Dans la présente section, nous présentons les solutions qui découlent des choix retenus précédemment. Nous aborderons à cet effet, les niveaux fonctionnels, applicatif et technique.

## VII. 2.2.2 SOLUTIONS FONCTIONNELLES DE LA CIBLE

L'architecture fonctionnelle de la cible est déclinée ci-dessous. Bâtie sur les mêmes typologies de couches que le Plan d'occupation des sols (POS) de l'existant TIC, cette architecture présente des blocs fonctionnels similaires aux services numériques ou blocs de services numériques des plateformes composites des acteurs et parties prenantes du projet.

Ces dernières (plateformes) sont explicitées dans la section services numériques du présent rapport.

Il est utile de noter que des couches applicatives d'interfaçage, d'orchestration, de transformation numérique et d'intégration permettent de faire interagir harmonieusement les services numériques des plateformes entre eux suivant les règles métiers retenues et convenues d'accords parties avec les acteurs et parties prenantes.

Le MCAPPME est en charge la commercialisation des produits, aussi la plateforme SIM karité a-t-elle été logée à son niveau (aspect fonctionnel), de même que la plateforme de gestion des marchés de gros et de demi-gros, en perspective et en projet, au niveau des zones de projet.



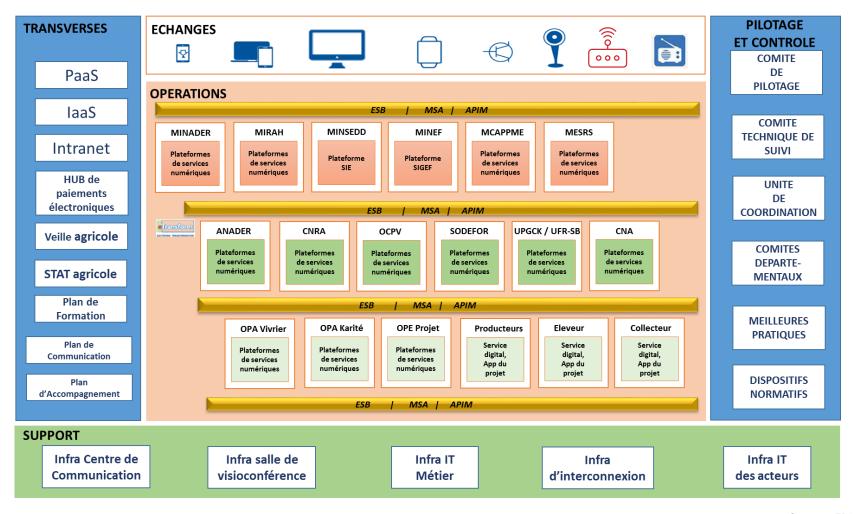


Figure 101- Plan d'Occupation des Sols de la cible



#### VII. 2.2.3 SOLUTIONS APPLICATIVES DE LA CIBLE

Le niveau applicatif regorge de plusieurs plateformes, applications et systèmes applications en provenance des acteurs et parties prenantes ainsi que des besoins formulés dans le cadre de la présente mission.

A cet effet, eTRANSFORM a identifié plusieurs plateformes qui meubleront le portefeuille et les catalogues des services numériques des zones de projet.

#### **\* LES PLATEFORMES NUMERIQUES DE LA PRESENTE MISSION**

Nous limiterons note intervention sur les plateformes métiers notamment par catégories et type d'acteurs et parties prenantes.

## Les plateformes du MENUP

Le MENUP réalise le suivi, la gestion et le maintien de l'ensemble des plateformes de la composante 2 du PSNDEA. A cet effet, une réplique et une copie en temps réel de l'ensemble des plateformes, des applications et des systèmes applicatifs du projet et de la présente mission sont stockés dans son centre de communication numérique. Le MENUP gère en particulier la plateforme HUB de paiement électronique du projet et de la mission en synergie avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes du projet. Cette plateforme est en charge de la gestion de l'ensemble des paiements et transactions électroniques (mobile money, achat en ligne, carte bancaire, etc.) liées à l'exploitation des plateformes métiers de la présente mission et du projet. Elle prend en compte au niveau fonctionnel, les clés de répartitions convenues avec les acteurs et parties prenantes.

## Les plateformes du MINADER

La plateforme numérique (ou système) de communication agricole: Elle est portée par le centre de communication et elle délivre aux bénéficiaires (personnes du siège et des directions déconcentrées) des services de communications par visioconférence (moderne et multisupport) aux fins de relier et de garantir en permanence les remontées et échanges d'informations ainsi que les différentes collaborations avec l'ensemble des sites des zones du projet au siège du MINADER. Le système de communication permet du MINADER de gestion les activités du Ministre. Cette plateforme joue donc un rôle central dans le dispositif: Elle porte l'Intranet du projet, capitalise des actifs logiciels pour aider à la bonne prise de décision. Le système de communication aide également à bâtir et suivre efficacement à partir des TIC des politiques et les stratégies agricoles. Elle joue par la même occasion un rôle fédérateur de toutes les applications de la composante 2 du projet.

La plateforme de services de la statistique agricole : Elle est en charge de l'automatisation de l'ensemble des activités de production et de gestion des données statistiques du secteur agricole des zones déconcentrées au siège du MINADER.

La plateforme de Gestion et d'archivage électronique de document : Elle est en charge de la gestion de la numérisation et de l'archivage des documents réalisés ainsi que des actifs informationnels de la REDACI et des acteurs et parties prenantes du projet.

La plateforme de Gestion des OPA: Elle intègre l'application existante à la DOPA et rajoute des composants nouveaux à pour faciliter la gestion et de suivi des OPA du secteur et



notamment ceux des spéculations retenus dans la présente mission (karité et volaille traditionnelle – poulet et pintade). La plateforme de gestion des OPA est reliée en permanence aux trois (03) plateformes de services dédiés respectivement aux OPA, aux OPE et aux éleveurs de poulets traditionnels et de pintades. Elle fédère ces plateformes sectorielles et agrège les données utiles pour fertiliser la modernisation et le développement durable des acteurs concernés.

La plateforme de Gestion du Foncier rural: Elle intègre l'application existante à la DFR et rajoute des composants nouveaux à pour faciliter le suivi et la gestion des activités liées au foncier rural. Cette plateforme est reliée aux autres plateformes du projet en charges d'activités complémentaires.

La plateforme de Veille stratégique des activités agricoles du secteur rural: Elle permet aux directions centrales et celles déconcentrées du MINADER ainsi que des autres acteurs du projet de suivre et de gérer par le moyen des TIC, les activités agricoles dont elles ont la charge tout en étant relié et en synergie avec les autres plateformes du projet. Cette plateforme est composée de systèmes d'informatique décisionnelle, de Business Intelligence appliquée à l'agriculture ainsi que de systèmes Big data. Elle a la particularité d'être en général destinée aux différents décisionnels du projet et de la mission suivant leur rang et qualité.

La plateforme de Gestion des appuis technique et du renforcement des capacités des acteurs du projet : Elle a en charge le suivi et la gestion des activités d'assistance et d'appui technique aux différents acteurs et qui sont réalisés dans le cadre du projet aux fins guider, de réguler, d'aiguiller et garantir l'atteinte des objectifs de capacités des acteurs et parties prenantes du projet.

#### La Plateforme SIGEF du MINEF

La plateforme SIGEF sera réalisée par le MINEF avec ses ressources propres. Toutefois, elle sera intégrée au Système d'Information Agricole du projet suivant les modalités et les critères convenus de fédération de plateforme numérique. La plateforme SIGEF du MINEF fédère et agrège l'ensemble des applications du MINEF et elle offre aux différents usagers une seule porte d'entrée qui est son portail web. L'on peut notamment y accéder avec plusieurs supports ou périphériques numériques.

## Les plateformes numériques de l'ANADER

Les plateformes Call center et eLAB: Elles sont en charge des activités de conseils et de vulgarisation auprès des producteurs et des OPA à travers un call center réalisé à cet effet et un site eLAB. Ces applications intègrent les communications en langues locales. Le projet devra réaliser les supports numériques en de nouvelles langues locales pratiquées dans ces zones du projet et qui seront mise à la disposition des acteurs de ces zones. Le projet ajoutera des modules complémentaires et les mettra en synergie avec les call-centers des structures métiers du projet de sorte à offrir aux populations rurales une gamme de services intégrés traitant des questions d'assistance et d'appui techniques agricoles aux acteurs et parties prenantes du projet.

La plateforme de gestion des semences de riz de l'ANADER: Elle est en charge de la gestion des semences de riz dont l'ANADER a la charge auprès des acteurs des zones rurales du projet.



La plateforme de gestion des centres de proximité TIC: Cette plateforme est sous la responsabilité de la partie ivoirienne et sera opérée par l'ANADER. Elle vise à contribuer au développement rural et durable des localités situées dans les zones de projet par le renforcement des actions de proximité des services d'appui techniques en matière de renforcement des capacités, de vulgarisation et de conseils agricoles auprès des petits producteurs, des OPA et des populations des zones du projet. La plateforme de gestion des centres de proximité prendra en compte l'ensemble des activités et des prestations des centres TIC vers et en provenance des acteurs.

La plateforme de digitalisation des activités de conseils agricoles: Elle est la charge de renforcer des actions de proximité, de rendre plus efficace et efficience par le moyen des TIC et auprès des acteurs du monde rural (producteurs, OPA, etc.), les activités de conseils agricoles menées par les agents et les équipes de l'ANADER pour le développement rural. La plateforme de digitalisation permettra aux usagers d'exploiter les terminaux habituelles mobiles et banalisés (smartphone, laptop, pc, téléphone portable, site web, etc.) pour bénéficier de conseils agricoles auprès des techniciens de l'ANADER dans le cadre du présent projet.

## Les plateformes numériques du CNRA

La plateforme agro-météorologique du CNRA: Le CNRA contribue de façon significative à la gestion des activités agro-météorologiques au plan national. Il dispose à cet effet d'un réseau de stations agro-météorologiques dont certaines sont automatiques et d'autres manuelles. Le projet devra capitaliser de son existant pour desservir les différentes zones du projet. A cet effet, d'autres stations automatiques ainsi que des actifs matériels et logiciels devront être acquis pour rendre la plateforme agro-météorologique du CNRA plus efficace et efficiente aux acteurs et parties prenantes du projet aux fins de contribuer et de faciliter un meilleur rendement des productions agricoles et de lutter conséquemment comme les changements climatiques et les pertes dues aux décalages saisonniers de la pluviométrie.

La plateforme de gestion des itinéraires techniques des cultures: Elle est en charge de dynamiser les productions agricoles et de faciliter la lutte contre les questions endémiques des plantes cultivées. La plateforme de gestion des itinéraires agricoles contribue à une meilleure éducation des populations agricoles ainsi des acteurs du secteur sur les meilleures pratiques et techniques agricoles. La plateforme sera la résultante de l'automatisation de l'existant, de la dynamique des modules constitutifs entre les équipes du CNRA (qui apporterons un appui, un suivi et une assistance au besoin) et les bénéficiaires, dans une logique retro active de création de valeur ajoutée.

La plateforme de gestion des semences améliorées: Elle est en charge de numériser les activités de productions de semences améliorées réalisées dans le cadre de la recherche agronomique, de gérer les différentes acquisitions par les populations rurales de semences produites, ainsi que les activités de renforcement de capacités, de suivi et d'assistance par les équipes du CNRA.

La plateforme de services intégrés (Call-center, SMS/VMS, visioconférence, SQR, PAD) de la recherche agronomique : Le CNRA dispose, au niveau de ses Directions centrales, d'un système de visioconférence et de Questions/Réponses. Ces actifs existant seront capitalisés par



le projet qui les renforcera pour les rendre disponibles dans les zones de projet et auprès des acteurs de ces zones qui habituellement font le déplacement sur Abidjan (pour ce qui est du premier système – visioconférence) pour en bénéficier. De même et dans la même dynamique, la mise en place d'un call-center et d'un module SMS/VMS dédiés à la recherche agronomique et en direction des acteurs et parties prenantes du projet, meubleront la plateforme de services intégrés.

## Les plateformes numériques du CNA et des OPA karité

La plateforme de services numériques aux acteurs du karité: Elle est destinée à contribuer par le moyen des TIC à la professionnalisation du secteur ainsi qu'à la création d'un environnement aidant à améliorer le savoir-faire et le savoir-être des acteurs. Cette plateforme aura la charge de mettre en relation les acteurs et les producteurs par type, par catégories et par centres d'intérêts. Elle facilitera le partage et le retour d'expériences au niveau agricole, économique et social de sorte à créer des communautés dynamiques dans la création de valeur. La plateforme de services sera reliée aux autres plateformes du projet qui lui seront complémentaires.

#### **\*** ARCHITECTURE APPLICATIVE DE LA PRESENTE MISSION

L'architecture applicative de la présente mission et du projet est en charge de fédérer l'ensemble des couches applicatives ainsi que les plateformes numériques, les applications et les systèmes applicatifs qui les composent de sorte à présenter un système d'information agricole agrégé et un système de communication numérique harmonieux devant être opérer par le MNADER de même que l'ensemble des acteurs et parties prenantes suivant leurs rangs, leurs distinctions et en fonction des attributions qui les caractérisent.

Dans cet ordre, un référentiel commun central s'impose compte tenu de la diversité des acteurs et parties prenantes ainsi que de l'hétérogénéité des systèmes d'information qui les composent. Ainsi et à la croisée des chemins des questions de tropicalisation et d'adaptation des normes et des référentiels de meilleures pratiques en la matière au regard de l'état de l'art, l'architecture application centrale proposée sera bâtie sur trois grandes couches applicatives :

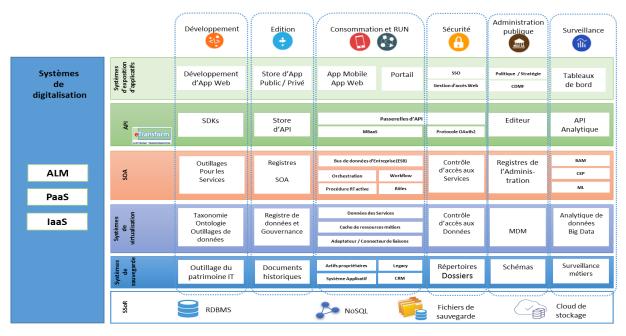
- Une composante frontale ou front office: Elle est en générale publique et en regard avec les acteurs externes. Elle se caractérise à cet effet par un rôle de communication externe, de promotion, de diffusion et d'échanges externes et de relation avec les entités externes au projet ainsi qu'avec les différents bénéficiaires et des citoyens du monde rural ou non. Les technologies utilisées dans cette couche sont notamment les portails (projet et métiers), sites et frontaux web, les apps mobiles (pour téléphone portable, smartphones, etc.), les interfaces ussb (pour téléphone banalisées), les objets connectés, les radios, les télévisions, les réseaux sociaux et autres canaux de communications de masse. Dans cette couche applicative, l'on peut rencontrer des relations:
  - internes à l'Administration (Gouvernement/Administration et Gouvernement/Administration, G to G);



- entre l'Administration et les entreprises (Gouvernement/Administration et entreprises, G to B);
- entre l'Administration et les citoyens (Gouvernement/Administration et citoyen, G-C);
- entre les entreprises publiques du projet et autres entreprises (B to B);
- entre les entreprises publiques du projet et les citoyens (B to C);
- entre les citoyens (milieu rural et autres).
- Une composante médiane ou middle office: Elle est en générale privée, communautaire et interne aux acteurs et parties prenantes au projet. Cette couche applicative est en charge de la production et de l'exploitation des ressources métiers notamment numériques. A cet effet, elle se caractérise par des échanges internes avec les équipes techniques sectoriels, au sein et entre les acteurs métiers (Ministères porteurs et agences publiques) du projet. Les technologies qui sont utilisées sont en générale les ressources de transcodage (production logicielle sans codage) et de codage (traditionnel). Dans cette couche applicative, l'on peut rencontrer des relations :
  - internes à l'Administration (Gouvernement/Administration et Gouvernement/Administration, G to G);
  - entre l'Administration et les entreprises (Gouvernement/Administration et entreprises, G to B);
  - entre l'Administration et les citoyens (Gouvernement/Administration et citoyen, G to C);
  - entre les entreprises publiques du projet et autres entreprises (B to B);
  - entre les entreprises publiques du projet et les citoyens (B to C);
- Une composante dorsale ou back office: Elle est en générale privée, infogérée et interne aux acteurs de la présente mission et du projet. Cette composante joue en particulier des rôles de gestion des services applicatifs au sens des modèles d'architectures de services et prend en charge la gestion des actifs métiers (existants et nouveaux). La composantes back office est entièrement technique et donc tenue par les ressources IT des acteurs et parties prenantes de la mission et du présent projet.

Nous présentons de façon schématique la solution applicative du projet et de la présente mission.





Source : Adaptation IDFOR Solutions / eTRANSFORM

Figure 102- Architecture applicative de la présente mission d'étude

Dans le cadre du renforcement des capacités techniques des acteurs, plusieurs applications et logiciels sollicités par les acteurs en zone de projet sont à prendre en compte dans l'opérationnalisation de la solution applicative. Certains pourront être hébergés dans le centre de communication du projet pour être consommer à travers le cloud hybride et d'autres pourront être installés en local sur des postes ou des terminaux intelligents (tablettes, smartphones, laptop, etc.) des acteurs.

Nous avons réservé dans la section des services numériques la liste des logiciels sollicités par les acteurs.

#### VII. 2.2.4 SOLUTIONS TECHNIQUES DE LA CIBLES

#### LE CENTRE DE COMMUNICATION DU MINADER ET DES ACTEURS DU PROJET

Le centre de communication du projet est la pierre angulaire du projet. Ce centre héberge le système de communication numérique du projet. A cet effet, il est en charge de :

- Mettre à la disposition du MINADER, des ministères et des acteurs métiers, un outil de communication numérique à distance (visioconférence) intégré, modulaire, évolutif et adapté à la mobilité et aux périphériques numériques de l'état de l'art;
- Fluidifier la communication entre les acteurs et parties prenantes suivant leur rang et qualité;
- Désenclaver les bénéficiaires en zones déconcentrées du projet et pérenniser la mise en collaboration avec équipes métiers des sites centraux du MINADER ainsi que ceux des acteurs et parties prenantes du projet;



- Fédérer, mettre en synergie et agréger l'ensemble des plateformes, des applications et des systèmes applicatifs du projet de manière à capitaliser les ressources informationnelles pour aider à la prise de décision ainsi qu'à bâtir des politiques et des stratégies de développement agricoles à la hauteur des attentes des porteurs du projet;
- Rendre régulièrement disponible, suivant les exigences et règles d'usage en la matière, les actifs informationnels agricoles aux ayant droits;
- Aider à l'opérationnalisation des stratégies de modernisation et de développement du secteur par le moyen des TIC;
- Favoriser la professionnalisation et l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations rurales et des organisations professionnelles agricoles et d'élevage ;
- Fertiliser avec vertus la création de communautés virtuelles agricoles (acteurs techniques et professionnels, acteurs ruraux et populations agricoles);
- Soutenir et accompagner l'innovation technologique et le développement durable du secteur;
- Bâtir, fournir, gérer et maintenir les services numériques agricoles vers et venant de l'ensemble des acteurs et parties prenantes du projet.

Le centre de communication est composé de plusieurs entités :

- *Une salle serveur* et d'opération hébergeant les services cloud du projet ;
- *Une salle d'exploitation et de production* en charge des services de supervision, de maintien et de réalisation des actifs numériques du projet ;
- Des salles et des actifs de communications numériques (centrales, métiers et déconcentrées) en charge des services de collaboration entre les acteurs et parties prenantes du projet.

Les deux premières salles (opération et exploitation/production) seront logées par le MINADER et leurs répliques par le MENUP. Les autres salles et actifs de communications numériques seront logées par l'ensemble des acteurs et parties prenantes du projet.

## **❖** L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE DE LA PRESENTE MISSION

Nous présentons ci-dessous l'architecture technique de la présente mission :



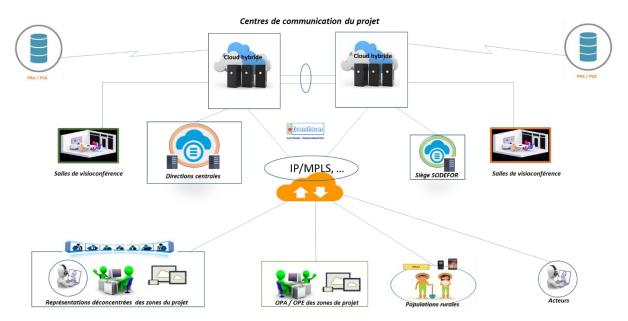


Figure 103- Architecture technique cible



## **VII.3 SERVICES NUMERIQUES DE LA PRESENTE MISSION**

Le référentiel de modèle de services IT distingue suivant l'état de l'art et les référentiels de meilleures pratiques en matière de gestion de services IT, notamment ITIL version 2011 (dernière version), deux (02) catégories de services IT :

- Les services métiers (ou d'affaires): Il s'agit de la partie visible des clients et des utilisateurs et qui ne contient aucune information ou terme technique informatique ;
- Les services d'opérations: Il s'agit de la partie interne du fournisseur des services (interne et sous-traitants) reprenant l'ensemble des services plus techniques des équipes internes et des sous-traitants, services qui vont constituer la charpente interne des services métiers fournis aux clients.

#### **VII.3.1 LES SERVICES METIERS**

Les services métiers de la présente mission sont issus des plateformes numériques retenus dans la section des solutions applicative. Au nombre de 28, elles contiennent respectivement des services numériques ou modules fonctionnels exploitables par les usagers de monde agricole.

Dans cette section, nous dressons la liste des services numériques des plateformes métiers.

- Les services numériques des Ministères
- Les services issus des plateformes du MINADER :

Tableau 99- Plateforme N°1: Système de communications de l'agriculture

Porteur : MINADER, Décisionnels du projet Services associés	Туре	Client	Tarif
Visioconférence	Principal	MINADER,	Néant
		Décisionnels	
Gestion des accès et des relations client	Principal	MINADER,	Néant
		Décisionnels	
Gestion des activités du Ministre	Principal	MINADER, DCA	Néant
Intranet du monde agricole	Standard	TOUS	Néant
Messagerie électronique	Standard	MINADER,	Néant
-		Décisionnels	
Bureautique	Standard	MINADER,	Néant
		Décisionnels	
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	MINADER,	Néant
		Décisionnels	
Aide à la décision, Gestion de la	Principal	MINADER,	Néant
prospective		Décisionnels	
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>06 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

Tableau 100- Plateforme N°2: Gestion des statistiques agricoles

Porteur: MINADER, DSDI



Services associés	Туре	Client	Tarif
Préparation	Principal	MINADER	Néant
Enquêtes de terrain	Principal	MINADER	Néant
Contrôle des travaux	Principal	MINADER	Néant
Analyse et traitements de données	Principal	MINADER	Néant
Elaboration de livrables	Principal	MINADER	Néant
Diffusions des résultats	Principal	MINADER	Néant
Propriétés intellectuelles	Complémentaire	MINADER	Forfait
Suivi et Aide à la prise de décision	Standard	MINADER	Néant

## **OBSERVATIONS:**

- 07 services numériques identifiés
- Chaque service IT constitue un dispositif spécifique dans la chaine de réalisation

Source : eTRANSFORM

Tableau 101- Plateforme N°3: Gestion et archivage électroniques de données agricoles

Porteur : MINADER				
Services associés	Туре	Client	Tarif	
Numérisation des documents	Principal	REDACI	Néant	
Classification, référencement et indexation	Principal	REDACI	Néant	
Stockage des données	Standard	REDACI	Néant	
Diffusion des données	Standard	REDACI	Néant	
Archivage et conservation	Principal	REDACI	Néant	
OBSERVATIONS:				
<ul> <li>05 services numériques identifiés</li> </ul>				

Source : eTRANSFORM

Tableau 102- Plateforme N°4: Gestion des OPA

Porteur : MINADER, DOPA				
Туре	Client	Tarif		
Principal	DSDI	Néant		
Principal	OPA	Néant		
Standard	OPA	Néant		
Standard	OPA	Néant		
Principal	DOPA	Néant		
Standard	Projet	Néant		
	Principal Principal Standard Standard Principal	Principal DSDI Principal OPA Standard OPA Standard OPA Principal DOPA		

## **OBSERVATIONS:**

- 06 services numériques identifiés
- Chaque service IT constitue un dispositif spécifique dans la chaine de réalisation

Source : eTRANSFORM

Tableau 103- <u>Plateforme N°5: Gestion du foncier rural</u>

Porteur : MINADER, DFR				
Services associés	Туре	Client	Tarif	
Règlementation foncière rurale	Principal	Populations rurales	Néant	
Délimitation des territoires des villages	Principal	Populations rurales	À définir	



Consolidation des droits concédés	Standard	Populations	À définir
		rurales	
Statistiques	Standard	Populations	Néant
		rurales	
Cartographie numérique	Principal	Populations	À définir
		rurales	
Aide à la prise de décision	Principal	Populations	Néant
		rurales	
Orchestration, transformation, intégration	Standard	Projet	Néant
ODCEDVATIONS .	•	•	

## **OBSERVATIONS:**

- 07 services numériques identifiés
- Chaque service IT constitue un dispositif spécifique dans la chaine de réalisation

Source : eTRANSFORM

Tableau 104- <u>Plateforme N°6</u>: Veille stratégique des activités agricoles du secteur rural

Porteur : MINADER, Décisionnels, acteurs			
Services associés	Туре	Client	Tarif
Collecte de données	Standard	MINADER,	Néant
		acteurs	
Analyse, traitements de données	Standard	MINADER,	Néant
		acteurs	
Tableaux de bord prospectifs	Principal	MINADER,	Néant
		acteurs	
Aide à la prise de décision	Principal	MINADER,	Néant
		acteurs	
Orchestration, transformation, Intégration	Standard	Projet	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>05 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

Tableau 105- Plateforme N°7: Gestion des appuis techniques et du renforcement des capacités des acteurs

Porteur : MINADER, acteurs du projet			
Services associés	Туре	Client	Tarif
Recueils des besoins	Principal	Acteurs	Néant
Contractualisation	Standard	Acteurs	A définir
Analyse et traitement	Standard	Acteurs	Néant
Assistance technique	Standard	Acteurs	Néant
Gestion des acquisitions informatiques	Standard	Acteurs	Néant
Formation des acteurs	Principal	Acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>07 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

## - Les services issus de la plateforme SIGEF du MINEF :

Tableau 106- Plateforme N°11: SIGEF



Porteur : MINADER, Décisionnels du projet				
Services associés	Туре	Client	Tarif	
Gestion de la flore, de la faune et de	Principal	MINEF, Opérateurs,	А	
l'eau		acteurs	définir	
Gestion de projet	Principal	MINEF, Opérateurs,	Néant	
		acteurs		
Statistiques agricoles	Principal	MINEF, Opérateurs,	Néant	
		acteurs		
Gestion des exploitations	Standard	MINEF, Opérateurs,	А	
		acteurs	définir	
Suivi, Aide à la prise de décision	Standard	MINEF, Opérateurs,	Néant	
		acteurs		
Appui à l'élaboration de politiques	Principal	MINEF, Opérateurs,	Néant	
		acteurs		
Orchestration, transformation,	Principal	MINEF, Opérateurs,	Néant	
Intégration		acteurs		
OBSERVATIONS :				
<ul> <li>07 services numériques identifié</li> </ul>	S			

# - Les services issus des plateformes numériques de l'ANADER :

Tableau 107- Plateforme N°12 : Call center et eLAB

Porteur : ANADER			
Services associés	Type	Client	Tarif
Serveur vocal	Principal	Producteurs, acteurs	A définir
Centres d'appels	Principal	Producteurs, acteurs	A définir
Conseils agricoles	Principal	Producteurs, acteurs	A définir
Statistiques	Standard	Producteurs, acteurs	Néant
Langues locales	Standard	Producteurs, acteurs	Néant
Numéro vert	Principal	Producteurs, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Producteurs, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>06 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

Tableau 108- <u>Plateforme N°13</u>: Gestion des semences de riz

Porteur : ANADER			
Services associés	Type	Client	Tarif
Acquisition de semences de qualité	Principal	OPA, acteurs	Néant
Production des catégories de semences	Principal	OPA, acteurs	Néant
(souches, pré-base, base, reproductions)			
Stockage, conservation des semences	Principal	OPA, acteurs	Néant
Certification des semences	Principal	OPA, acteurs	A définir
Vente des semences	Standard	OPA, acteurs	A définir
Gestion des itinéraires techniques	Standard	OPA, acteurs	Néant
Retour et partage d'expérience	Principal	OPA, acteurs	Néant



Orchestration, transformation, Intégration	Standard	OPA, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>08 services numériques identifiés</li> </ul>			

Tableau 109- Plateforme N°14 : Gestion des centres de proximité TIC

Porteur : ANADER			
Services associés	Type	Client	Tarif
Recueils des besoins de services	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Analyse et traitement des besoins	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Tarification, contractualisation	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Réalisation des services	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
Facturation des services	Standard	OPA, OPE, acteurs	A définir
Gestion des actifs	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>07 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

Tableau 110- <u>Plateforme N°15</u>: Digitalisation des activités de conseils agricoles

Porteur : ANADER			
Services associés	Type	Client	Tarif
Recueils des besoins de services	Principal	OPA, acteurs	Néant
Analyse et traitement des besoins	Principal	OPA, acteurs	Néant
Tarification, contractualisation	Principal	OPA, acteurs	Néant
Réalisation des services	Standard	OPA, acteurs	Néant
Facturation des services	Standard	OPA, acteurs	A définir
Gestion des actifs	Principal	OPA, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences	Standard	OPA, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	OPA, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>08 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

# - Les services issus des plateformes numériques du CNRA

Tableau 111- <u>Plateforme N°16:</u> Système d'Information agro-météorologique

Porteur : CNRA			
Services associés	Type	Client	Tarif
Collecte de données de terrain	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Analyse et traitement des données	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Production des livrables	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Diffusion des données	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
Recueils de besoins en données	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Analyse et traitement des besoins	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
Tarification, contractualisation	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
Réalisation des services	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant



Facturation des services	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Gestion des actifs	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>12 services numériques identifiés</li> </ul>			

Tableau 112- <u>Plateforme N°17</u>: Gestion des itinéraires techniques des cultures

Porteur : CNRA			
Services associés	Type	Client	Tarif
Recueils des besoins	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Analyse et traitement des données	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Tarification, contractualisation	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Réalisation des travaux	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Facturation/Subventions des travaux	Principal	Ministères, acteurs	A définir
Production des livrables	Standard	Ministères, acteurs	Néant
Diffusion des données	Standard	Ministères, acteurs	Néant
Gestion des actifs	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Ministères, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences	Standard	Ministères, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:		·	
<ul> <li>10 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM

Tableau 113- <u>Plateforme N°18</u>: Gestion des semences améliorées

Porteur : CNRA			
Services associés	Type	Client	Tarif
Acquisition de semences de qualité	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Production des catégories de semences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Stockage, conservation des semences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Certification des semences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Vente des semences	Standard	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Gestion des actifs	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Orchestration, transformation,	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Intégration			
Retour et partage d'expérience	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			
<ul> <li>08 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source: eTRANSFORM

Tableau 114- <u>Plateforme N°19</u>: Services de communications intégrées

Porteur : CNRA			
Services associés	Type	Client	Tarif
Système de Question / Réponses	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
(Adaptation)			



Vidéos de meilleures pratiques agricoles	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
(PAD)			
Call-center	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
Services SMS/VMS	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
Visioconférence (Extension, généralisation)	Principal	OPA, OPE, acteurs	A définir
Gestion des actifs	Standard	OPA, OPE, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences	Principal	OPA, OPE, acteurs	Néant
OBSERVATIONS :			
<ul> <li>08 services numériques identifiés</li> </ul>			

# - Les services issus des plateformes numériques destinés aux OPA de Karité

Tableau 115- Plateforme N°24: Services numériques aux acteurs du karité

Porteur : CNA, OPA karité				
Services associés	Typologie	Client	Tarif	
Gestion de la collecte	Standard	Collecteurs, OPA	Néant	
Gestion du stockage, de la conservation	Principal	Collecteurs, OPA	Néant	
Gestion de la commercialisation, des ventes	Principal	Collecteurs, OPA	A définir	
Gestion de la transformation	Standard	Collecteurs, OPA	Néant	
Gestion du transport	Standard	Collecteurs, OPA	A définir	
Gestion organisationnelle et socio-	Principal	Collecteurs, OPA	A définir	
économique				
Gestion des actifs	Standard	Collecteurs, OPA	Néant	
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Collecteurs, OPA	Néant	
Retour, partage d'expériences	Principal	Collecteurs, OPA	Néant	
OBSERVATIONS:				
<ul> <li>09 services numériques identifiés</li> </ul>				

Source: eTRANSFORM

# - Les services issus des plateformes numériques de l'UFR-SB (Université Penanforo GBON Coulibaly)

Tableau 116- <u>Plateforme N°29</u>: Suivi des cultures des plants d'élite de karité

Porteur : UPGCK (UFR-SB)			
Services associés	Type	Client	Tarif
Objets connectés (Capteurs, sondes, etc.)	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Collecte de données de terrain	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Analyse et traitement des données	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion des actifs	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Production des livrables	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Diffusion des données	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Appui à l'élaboration de meilleures pratiques	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Renforcement des capacités des acteurs	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Aide à la prise de décision	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant



Orchestration, transformation,	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant	
Intégration				
Retour, partage d'expériences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant	
OBSERVATIONS:				
<ul> <li>11 services numériques identifiés</li> </ul>				

Tableau 117- Plateforme N°30: Système d'Information agro-météorologique dédié au karité

Porteur : UPGCK (UFR-SB)  Services associés	Type	Client	Tarif
	Туре		
Collecte de données de terrain	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Analyse et traitement des données	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Production des livrables	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Diffusion des données	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Recueils de besoins en données	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Analyse et traitement des besoins	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Tarification, contractualisation	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Réalisation des services	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Facturation des services	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion des actifs	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Orchestration, transformation,	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Intégration			
Retour, partage d'expériences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
OBSERVATIONS:			•
<ul> <li>12 services numériques identifi</li> </ul>	és		

Source : eTRANSFORM

Il est important de noter que les services dédiés aux acteurs du karité seront notamment alignés sur les pratiques et les spécificités des conditions de vie, de revenus et d'organisations des productrices ainsi que des structures qui les composent.

## VII.3.2 LES SERVICES D'OPÉRATIONS

Dans le cadre du la présente mission, nous avons identifiés cinq (05) grands services d'opérations :

- Les récurrents des plateformes de services numériques réalisés dans le cadre du projet ;
- L'acquisition et la mise à disposition d'outils de bureautique et de communications ;
- Le renforcement des capacités techniques des acteurs (Ministères, Agences, OPA).

Il est important de noter que les services en charge de l'interconnexion des sites et de renforcement des capacités des acteurs seront réalisés dans la composante 1 du PSNDEA. Par ailleurs, le centre de communication abrite le cloud hybride du projet, le système d'information agricole ainsi que l'intranet du monde agricole. Les actifs du centre de communication sont



dupliqués (avec une partie au MENUP) et son site PRA/PCA distant d'au moins 20 km qui lui est rattaché.

Tableau 118- Opération N°31: Création de centre de communication du projet

Porteur : MINADER, MENUP			
Services associés	Type	Client	Tarif
Réhabilitation et réaménagement des salles (05 avec 03 au MINADER et 02 au MENUP)	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Construction du centre de données du projet	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Construction de salles de visioconférence	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Réalisation de l'Intranet du monde agricole	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion des orchestrations et des provisionning des services IT	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion du catalogue de services IT	Principal	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Gestion du billing	Standard	Ministères, OPA, acteurs	A définir
Monitoring des actifs	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Renforcement des capacités techniques des acteurs	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Aide à la prise de décision	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
OBSERVATIONS :  11 services numériques identifiés			

Source : eTRANSFORM

Tableau 119- Opération N°32 : Services de Bureautique et de communications unifiées

Porteur : TOUS			
Services associés	Type	Client	Tarif
Acquisition et mise en service d'Office 365	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Acquisition et mise en service d'outils de communications unifiées, ouverts et multi canaux (Web, smartphone, PC, Support mural, tableau blanc, etc.)	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion de la relation client	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion des collaborations	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Gestion des actifs	Standard	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Orchestration, transformation, Intégration	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
Retour, partage d'expériences  OBSERVATIONS :	Principal	Ministères, OPA, acteurs	Néant
<ul> <li>07 services numériques identifiés</li> </ul>			

Source : eTRANSFORM



## VII.3.3 LES BESOINS EN LOGICIELS, MATERIELS ET EN FORMATION

Les acteurs ont formulés des besoins en matériels et en logiciels informatiques ainsi qu'en équipements agricoles et autres. Nous présentons dans cette section ses besoins en logiciels et matériels aux fins de guider et d'aiguiller la stratégie de renforcement des capacités technique des acteurs de la filière.

Tableau 120- Besoins des OPA karité en logiciels

Catégorie	Structure	Région	Entité	Logiciels, Application
		FERKE	WANINGNON	
ОРА	KARITE		SORIMAKIDJOU	
UPA		KORHOGO	SCOOP KARITE	Logiciel MS Office (Word, Excel, Access et PowerPoint)
		MININGNAN	AFIKAMI	

Source: eTRANSFORM

Tableau 121- Besoins des OPA/OPE en matériels

Structure	Région	Entité	LAPTOP	DESKTOP	IMPRI-	Internet
					MANTES	
	FERKE	WANINGNON				
KARITE		SORIMAKIDJOU				
KARITE	KORHOGO	SCOOP KARITE	1	1	1	
	MININGNAN	AFIKAMI	1	1	1	1

Structure	Région	Entité	PHOTO-	TABLETTES
			COPIEUR	
	FERKE	WANINGNON		
KARITE		SORIMAKIDJOU		
NARIIE	KORHOGO	SCOOP KARITE	1	
	MININGNAN	AFIKAMI		2

Source : eTRANSFORM

Tableau 122- Besoin en formation

	BONDOUKOU	COOPAFEG	Formation en comptabilité, Formation en (Word, Excel)
щ		Société Nobiel COOP KARITE	Formation en Comptabilité, Formation en (Word, Excel)
KARITI		CA PROCOKAB	Formation de mise en boîte et mise en sachet, Formation de comptabilité et de marketing



FERKE	WANINGNON	Formation en informatique (Word, Excel) Formation en activité commerciale	
	SORIMAKIDJOU	Formation en Force de vente, Comment obtenir un marché Transformation de savon	
KATIOLA	SCOOP KARITE CHIGATA	Formation sur l'amélioration de la qualité de la production	
KORHOGO	SCOOP KARITE	Informatique, gestion des affaires, comptabilité de base	
MININGNAN	AFIKAMI		

#### LES CENTRES DE PROXIMITE TIC

Les centres de proximité TIC renforceront les capacités techniques des localités et des zones de productions de karité et ces centres de proximité TIC seront opérés par l'ANADER. A travers ces centres, le projet permettra aux populations rurales d'être desservie en services numériques sur mesure et destinés à tous les maillons du secteur agricole cible par le présent projet.

Tableau 123- Capacités techniques des centres

	Désignation	Qte
Bâtiment	Abri à maçonnerie	1
Salle formation/Réunion	Tableau blanc classique	1
	Vidéoprojecteur	1
	Chaises de conférence pliante avec tablette écritoire	50
	Equipement complet de sonorisation	1
	Ordinateur portable	1
Salle polyvalente	Bureaux	4
	Fauteuils	4
	Placards de rangement	2
	PC + clavier + souris	4
	Imprimante	1
	Appareil Caméra numérique	1
	Appareil photo numérique	1
	Serveur de gestion multimédia	1
Connectivité	Câbles / prises RJ45	15
	Onduleur	6
	Armoire de brassage	1
	Routeur	1
	Switch	1
Software	Système d'exploitation	5
	Kit logiciel bureautique	5
	Antivirus	5
	Kit logiciel multimédia	1



Récurrents		
	Connectivité moyenne (ADSL / Autres)	
	Vigile	
	Eau	
	Electricité	
	Maintenance / renouvellement équipement	

Tableau 124- Répartition des centres

PERIODE	Nord	LOCALISATION	Phases	Nombre total de CRPTIC
Année 1	21	Chefs-lieux de Départements	1	33
Année 2	23	Sous-Préfectures	2	37
Année 3	21	Sous-Préfectures	3	33
Année 3	20	Sous-Préfectures	4	31
Année 3	6	Sous-Préfectures	5	31



## **VII.4 REDUCTION DE LA PENIBILITE DU TRAVAIL**

Le travail du karité est en effet ardu et impose aux femmes de rudes activités tout au long de la chaine de valeur. Ces activités méritent d'être en effet amoindris ou atténuer car elles ont un impact négatif à terme sur la santé des productrices ainsi que sur leur qualité et condition de vie, de travail et de revenus.

Le fait que le travail soit en majorité manuel et artisanal expose les productrices aux aléas qui y en découlent et qui sont associés.

De manière générale, la réduction de la pénibilité devra consister à renforcer les capacités techniques des productrices en matériels répondant aux exigences de meilleures pratiques en la matière. Il s'agira de :

- Matériels agricoles de base : gants, bottes, etc.
- Matériels de transport : tricycles, véhicules, etc.
- Matériels de transformation : Broyeuse, moulin, presse, etc.
- Outils matériels et logiciel TIC : terminaux (mobile, PC, etc.) et des logiciels adaptés aux activités des productrices.

## **VII.4.1 AU NIVEAU DES OP**

Dans un contexte de grande production et d'actions collectives (Organisation agricole), du matériel de transformation, donc plus technique et mieux indiqué, pourra être d'une grande utilité à l'image des presses à karité (en lieu et place des moulins). Des images de presse à karité sont déclinées en dessus.









Figure 104- Presses à karité

A l'échelle d'une région, des plateformes d'acteurs et de la filière, la construction d'usine de transformation à très haut rendement facilitera et permettra d'externaliser les corvées endurées par les femmes ainsi que les hémorragies que connaissent la production nationale du fait de la proximité frontalière ainsi que des sorties fréquentes et massives des productions non contrôlées vers les pays voisins. La fixation de prix adéquat permettra dans ce contexte aux collectrices de voir améliorer leur condition de revenus en général modestes.

La réduction de la pénibilité devra consister à étendre le périmètre d'actions et de commercialisation par les acteurs aux horizons de la sous-région, du continent et du monde. Les TIC pourront être une aide précieuse car les canaux de large diffusion qu'offre l'Internet sont aujourd'hui remarquables. A la suite du renforcement des capacités des acteurs à cet effet, des pages de réseaux sociaux par organisation pourront être créées ainsi que des sites web.

Par ailleurs l'analyse diagnostic des parcs à karité de même que les pratiques en matière de transformation menées dans les normes ont montré que les zones de production ont de très bonnes dispositions pour être certifiées. Un accent particulier et un point d'honneur devront être marqués à cet effet.

### VII.4.2 LA DOMESTICATION DE L'ESPECE

Les implications avantageuses de la domestication de l'espèce à travers des plants élites à l'image des actions menées par la recherche agronomique auront un impact positif très important sur la problématique de réduction de la pénibilité du travail des productrices de karité et en particulier sur les conditions de vie et de revenu de ces dernières.

Le rôle central des stratégies agricoles nationales, des investissements et du guidage politique pourra permettre à la spéculation karité de prendre plus de part dans l'échiquier national et international tout comme l'anacarde et d'autres spéculations qui ont connu presque les mêmes itinéraires agricoles.



# **VIII. PLAN D'ACTIONS ET D'OPERATIONS**

### **VIII.1 PLAN D'ACTIONS**

Le plan d'actions de la présente mission est celle de la composante 2 du PSNDEA. Nous le déclinons à cet effet dans la matrice suivante.

Tableau 125 - Plan d'actions

Composante 2 : Services numériques en faveur du déve agricole durable	11 287 USD	
Activités / Actions	Montant (USD)	Acteurs
Renforcement des capacités en matière de solutions numériques dans le domaine de l'agriculture	2 424	ANICHT
<ul><li>acteurs institutionnels</li><li>populations bénéficiaires locales</li></ul>	2 431	ANSUT
Mise en place d'un système de communication du MINADER pour la remontée et la diffusion des données et informations agricoles	1 980	
Développement des services d'e-Agriculture  - Service d'agro-météorologie et données de recherche sur l'agriculture - Mise en place d'un système de veille stratégique agricole - Système d'information géographique des aménagements hydro-agricoles - Numérisation et archivage des données existantes et constitution d'une bibliothèque numérique des données agricoles - Sytème d'information de marché virtuel agricole - Encadrement des innovations pour la maturation des solutions numériques basées sur les besoins agricoles - Renforcement des centres d'appels de services ruraux - Etc.	6 876	MENUP MINADER ANADER CNRA ANSUT OPA Développeurs d'applications



### **VIII.2 PLAN D'OPERATIONS**

Le plan d'opérations est une déclinaison spécifique du plan d'actions au périmètre de la présente mission ainsi qu'aux nécessités qui guident sa conduite à bonne fin. Nous présentons ci-dessous.

Tableau 126- Plan d'opérations

ACTIVITES	OPERATIONS	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5
	LES INVESTISSEMENTS					
_	exploitants agricoles en groupements, coopératives ou sociétés coopératives par spéculation du projet. NB: L'identification est déjà faite par l'enrôlement					
	Capitalisation des travaux de l'enrôlement des producteurs (vivrier)					
	Capitalisation des travaux de l'enrôlement des producteurs (karité)					
Identifier les o d'en tirer profi	bstacles éventuels qui empêchent les femmes de participer de manière significative aux OP et t					
	Capitalisation des résultats des travaux du volet sociologique					
	Capitalisation des résultats des travaux du volet juridique					
	utionnel de la chaîne de valeur de l'agriculture «données pour la prise de décision» et des capacités en alphabétisation numérique					
	Capitalisation des besoins en formation des agriculteurs de la présente mission					
Renforcement numériques	des capacités des bénéficiaires du projet au niveau local dans les outils et applications					
	Renforcement des capacités des points focaux en ITIL 2011					
	Renforcement des capacités des bénéficiaires des ministères					
	Renforcement des capacités des bénéficiaires des Agences					
	Renforcement des capacités des bénéficiaires des OPA karité					
l'infrastructur	e des TIC nécessite une évaluation des utilisateurs de la chaîne de valeur agricole					
,	Renforcement de capacités des OPA de karité dans l'appropriation de plateformes					



	er les informations spécifiques à l'utilisateur et la connaissance des produits et d'un centre de cation moderne au MINADER			
	Réalisation de centre de communication (MINADER)			
	Réalisation de plateforme de visioconférence (MINADER)			
	Réalisation de l'Intranet du monde agricole (MINADER)			
	Réalisation de la plateforme de Gestion et d'archivage électroniques de documents (MINADER, CNRA)			
	Plateforme de veille stratégique agricole (MINADER)			
	Plateforme de gestion du foncier rural (MINADER)			
	Plateforme de gestion des OPA (MINADER)			
Diffusion o	de l'information agricole et des produits à l'aide des multimédias			
	Application de gestion de PAD de diffusion de meilleures pratiques agricoles (CNRA)			
	Plateforme de communications intégrées (CNRA)			
Développe				
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au renforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux			
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au			
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au renforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux			
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au renforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux  Plateforme de services agro-météorologiques (CNRA, UFR-SB, BNETD)			
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au renforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux  Plateforme de services agro-météorologiques (CNRA, UFR-SB, BNETD)  Plateforme SIE (MINSEDD)			
	er et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au renforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux  Plateforme de services agro-météorologiques (CNRA, UFR-SB, BNETD)  Plateforme SIE (MINSEDD)  Plateforme de gestion des semences améliorées (CNRA)			
climat et r	Plateforme de gestion des activités de conseils agricoles (ANADER)			
climat et r	Plateforme de gestion des semences améliorées (CNRA)  Plateforme de gestion des semences améliorées (CNRA)  Plateforme de digitalisation des activités de conseils agricoles (ANADER)  Plateforme SIGEF (MINEF)			
climat et r	Plateforme de gestion des semences améliorées (CNRA)  Plateforme de gestion des semences améliorées (CNRA)  Plateforme de digitalisation des activités de conseils agricoles (ANADER)  Plateforme SIGEF (MINEF)  Plateforme SIGEF (MINEF)			
Renforcer	Plateforme de gestion des activités de conseils agricoles (ANADER)  Plateforme SIGEF (MINEF)			
Renforcer	Plateforme de gestion des activités de conseils agricoles (ANADER)  Plateforme SIGEF (MINEF)  Plateforme SIGEF (MINEF)  Plateforme SIGEF (MINEF)			



	Réalisation et mise en service de numéro commun des centres d'appels renforcés			
Acquérir de coutumiers	s terrains pour la réalisation des centres de proximité TIC ou procéder à la purge des droits			
	Opérationnalisation des activités d'acquisition de terrain des centres de proximité			
	Opérationnalisation des activités de purge de droit coutumiers			
Réaliser des	s centres de proximité TIC			
	Acquisition et mise en service des équipements des salles de formation / Réunion			
	Acquisition et mise en service des équipements des salles polyvalentes			
	Acquisition et mise en service des équipements de Connectivité			
	Acquisition et mise en service des équipements des salles Logiciels et applications			
	LES EXPLOITATIONS			
	es capacités des exploitants agricoles organisés en matière de production, de gestion et de lisation agricoles intelligentes.			
	Formation des OPA du karité, producteurs agricoles en production, gestion et commercialisation			
	Réduction de la pénibilité des productrices de karité			
	Renforcement de champs d'essai du karité en système d'arrosage (UFR-SB)			
	Renforcement des capacités de laboratoire d'analyse biologique du karité (UFR-SB) en équipements			
_	es capacités des agriculteurs sur les bonnes pratiques de résilience face aux impacts locaux du changement climatique			
	Opérationnalisation des formations du volet métier des producteurs agricoles (karité)			
	Formation des acteurs dans les meilleures pratiques du karité (UFR-SB)			
	Renforcement de la plateforme de service visioconférence de renforcement des capacités du CNRA et formation des agriculteurs dans les meilleurs pratiques agricoles			
	Purge de droit coutumier pour les 650 plants d'élite du karité (UFR-SB)			



comportemen	ampagne d'éducation publique ciblée et de communication sur le changement de t au profit des petits agriculteurs et des organisations de producteurs sur l'utilisation des lateformes numériques.			
	Opérationnalisation de plan de communication à destination des OPA karité			
	Opérationnalisation de plan de communication au profit des petits producteurs agricoles			
renforcement	utionnel de la chaîne de valeur de l'agriculture «données pour la prise de décision» et des capacités en alphabétisation numérique/ Renforcement des capacités des bénéficiaires iveau local dans les outils et applications numériques			
	Opérationnalisation des formations des Producteurs et OPA en alphabétisation numérique			
	Opérationnalisation des formations des points focaux en ITIL 2011 (Gestion des services IT)			
	Opérationnalisation des formations des équipes des ministères dans l'appropriation des outils et applications numériques			
	Opérationnalisation des formations des équipes des Agences dans l'appropriation des outils et applications numériques			
	Opérationnalisation des formations des OPA dans l'appropriation des outils et applications numériques			
Renforcement numériques	des capacités des bénéficiaires du projet au niveau local dans les outils et applications			
	Equipement des ministères (MINADER, MINEF, MCAPPME) en outils et applications TIC			
	Equipement des Agences (ANADER, CNRA, CNA, UFR-SB) en outils et applications TIC			
	Equipement des OPA de karité en outils et applications TIC			
L'infrastructui	re des TIC nécessite une évaluation des utilisateurs de la chaîne de valeur agricole			
	Equipement des OPA de karité en outils TIC pour l'appropriation des plateformes de services à leur endroit			
	Opérationnalisation d'activités périodiques d'enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs			
= =	 s informations spécifiques à l'utilisateur et la connaissance des produits et d'un centre de nn moderne au MINADER			
	Acquisition et mise en services de l'infrastructure du centre de communication + licences			



	Acquisition et mise en service de l'infrastructure de visioconférence + licences					
	Acquisition de licences office 365, Autres					
	Acquisition et mise en services de l'Intranet du monde agricole (Infra + licences)					
	Acquisition et mise en service des logiciels d'orchestration, de transformation et					
	d'intégration					
	Acquisition d'applications BI, Big Data					
Diffusion de	l'information agricole et des produits à l'aide des multimédias					
	Application de gestion de services PAD de meilleures pratiques agricoles du CNRA					
	Mise en place de la plateforme de communications intégrées du CNRA					
Développer	et mettre en œuvre des applications agricoles pour une agriculture intelligente adaptable au					
climat et rer	nforcer les liens entre les exploitations agricoles et les marchés nationaux et mondiaux					
	Plateforme SIE					
	Plateforme SIGEF					
	Plateforme SODEFOR					
	Plateforme SIGAHA					
	Système d'Information Agrométéo du CNRA					
	Système d'Information Agrométéo du Karité (UFR-SB)					
Réaliser des	centres de proximité TIC					
	Acquisition et mise en service de connectivité Internet					
	Service de gardiennage					
	Factures d'eau et courent					
	Services de maintenance et renouvellement d'équipements					
L		1	1	L	1	L



### **VIII.3 MODELE ECONOMIQUE**

### VIII.3.1 Valeur stratégique

La valeur stratégique de la présente mission se distingue par deux tenants :

- La valeur métier ;
- La valeur pour le SI.

L'autoévaluation des différentes valeurs nous a permis de consigner les apports du projet dans son aspect stratégique.

### **\* LA VALEUR METIER**

Les services numériques dans leur version formatée par la présente mission permettront d'impacter favorablement à environ 81% sur le métier avec les acquis suivants :

- 72% d'impact positif sur l'indicateur : *Image, qualité de service et apport aux bénéficiaires de ce service* ;
- 67% d'impact positif sur l'indicateur : *Valorisation et motivation des gestionnaires du service* ;
- 89% d'impact positif sur l'indicateur : Levier de transformation ;
- 100% d'impact positif sur l'indicateur : Besoin réglementaire ;
- 75% d'impact positif sur l'indicateur : Contribution à une politique publique.

#### **\* LA VALEUR SUR LE SI**

Les différentes architectures ainsi que l'orchestration harmonieuse des normes et des référentiels de meilleures pratiques qui les soutiennent, permettent d'impacter favorablement à environ 78% le système d'information agricole dans sa globalité que dans ses spécificités avec les acquis sectoriels suivants :

- 77% d'impact positif sur l'indicateur : *Alignement à la stratégie SI ministérielle et interministérielle ;*
- 82% d'impact positif sur l'indicateur : Sécurité ;
- 75% d'impact positif sur l'indicateur : *Rationalisation, standardisation et cohérence du SI ;*
- 85% d'impact positif sur l'indicateur : Changement organisationnel et métier des DSI.

Les représentations schématiques ci-dessous donnent une traduction synthétique de la valeur stratégique du modèle économique de la mission d'étude.





Source : Adaptation eTRANSFORM / Secrétariat Général pour la modernisation de l'Administration Française

Figure 105- Valeur stratégique du modèle économique de la présente mission

### VIII.3.2 Valeur économique

Dans cette section, nous présentons la synthèse de la valeur économique de la présente mission. Il est important de noter que la valeur économique est guidée par le plan d'opérations déclinée précédemment.

Tableau 127- Tableaux des informations préliminaires de la présente mission

Nom du projet	Autonomisation des sociétés coopératives des productrices de karité par les TIC
Date Calcul Rentabilité	05/10/2018
SCENARIO D'ANALYSE	Le producteur s'acquitte de frais d'utilisation des services TIC du projet à hauteur de 1000FCFA par mois soit 12 fois pendant l'année.
Description du projet	<ul> <li>Mener une mission d'étude TIC de la filière karité;</li> <li>Enrôler les OPA, les producteurs de la filière et les parcs à karité;</li> <li>Bâtir un modèle TIC d'autonomisation des productrices de karité en Côte d'Ivoire</li> </ul>

Année de début du projet	2019	
Mois de début du projet	Janvier	
Durée du projet (ans)	5	5
Type de produit / durée de vie (ans)	Back Office	10



Année de fin de vie de l'application	2034
Durée de vie totale (ans)	15
Taux d'actualisation (%)	2%

Tableau 128- TABLEAUX DE SYNTHESE DES INCATEURS ECONOMIQUES DE LA PRESENTE MISSION

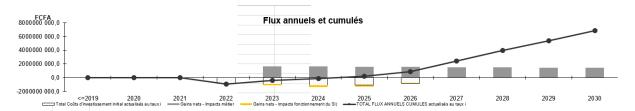
Depenses d'investisseme	ent
Coûts directs et Coûts indirects	
Investissement annuel moyen (FCFA pendant 5 ans) :	1 044 720 000,05
Investissement total (FCFA): 5223600000 + 0	5 223 600 000

Impacts sur le SI	
Coûts de fonctionnement du SI	
Impact annuel moyen (FCFA pendant 15 ans):	55 670 947,35
Impact sur les dépenses du SI total (FCFA) :	835 064 210

Impacts métier				
Gains et dépenses supplémentaires				
Impact annuel moyen (FCFA pendant 15 ans) :	55 670 947,35			
Impact sur les dépenses Métier total (FCFA) :	835 064 210			

Valeur Actualisée Nette (FCFA) - VAN	14 974 054 222,20
Taux de Rendement Interne (%) - TRI	67,72%
Délai de Retour (ans) - DR	2,30
Coût total du projet ((FCFA)	5 223 600 000,24

Figure 106- Flux annuels et cumulés





# IX. PLAN DE GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE IX.1 MODELE DE GOUVERNANCE

Les organes de gouvernance du projet sont : un comité de pilotage, comprenant en son sein un comité technique de suivi, et une unité d'exécution.

### Comité de pilotage (CP)

Il est composé des ministères impliqués dans le projet. Il est chapoté par le MENUP et le MINADER qui assurent respectivement la Présidence et la Vice-présidence.

### Les ministères impliqués :

- Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME
- Ministère des Eaux et Forets
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- Ministère de la Communication et des Médias
- Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier
- Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
- Ministère des Transports
- Ministère de l'Economie et des Finances / Coordination du Portefeuille de la Banque Mondiale
- Ministère du Plan et du Développement
- Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat

### Comité technique de suivi (CTS)

Il est le sous-comité (organe) du Comité de pilotage. Le Comité technique de suivi est composé des deux principaux acteurs du projet (MENUP et MINADER). Il est en effet présidé par le MENUP.

### Unité de coordination du projet (UCP)

C'est une structure créée au sein du MENUP et qui est sous la responsabilité du Directeur de Cabinet Adjoint et de la Direction des projets.



L'UCP est animée par le Coordonnateur et le Coordonnateur adjoint ; le Coordonnateur étant issu du MENUP et le Coordonnateur adjoint du MINADER.

### Passation des marchés

Elle est composée d'un COJO qui est présidée par le Responsable de la Cellule de passation des marchés du MENUP.

### Comités départementaux (33)

Ils ont pour mission de:

- Relayer les informations issues des ministères et de la coordination du projet vers les populations bénéficiaires
- Mobiliser les populations bénéficiaires du projet lors des évènements
- Sensibiliser les populations bénéficiaires à l'utilisation des services du projet
- Remonter les préoccupations des populations bénéficiaires vers la coordination et les ministères

Les comités départementaux sont composés de :

- Préfet (président)
- Services déconcentrés
- Chambre d'agriculture
- Coopératives des spéculations du projet (faîtières)
- Associations des transporteurs de marchandises
- Associations de commerçants de produits agricoles

Les comités départementaux sont rattachés à l'Unité de coordination du projet.

Dans son fonctionnement, les comités départementaux réalisent trois (03) grandes séances de travail périodiques :

- Réunions périodiques
- Réunions lors des évènements dans le département
- Rencontres avec les populations agricoles locales



### IX.2 SUIVI/EVALUATION

Les organes de gouvernance s'appuieront de manière générale sur cinq (05) principaux indicateurs pour réaliser le suivi des opérations du présent projet :

- Nombre de nouvelles personnes bénéficiant des services TIC ;
- Nombre de personnes qui ont bénéficié de nouveaux accès internet ;
- Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'amélioration des services internet ;
- Nombre de femmes qui ont bénéficié de l'amélioration des services internet ;
- Linéaire de routes rurales réhabilitées.

Les cibles souhaitées dans le cadre du projet sont données dans le tableau ci-dessous :

Tableau 129- Indicateurs de suivi

	Ci	ble	
Nom de l'indicateur	Valeur initiale	Valeur finale	Observations
Nombre de nouvelles personnes bénéficiant des services TIC	0	1 000 000	
Nombre de personnes qui ont bénéficié de nouveaux accès internet	0	1 000 000	
Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'amélioration des services internet	0	1 000 000	
Nombre de femmes qui ont bénéficié de l'amélioration des services internet	0	500 000	
Linéaire de routes rurales réhabilitées	0	560	

Outre les indicateurs globaux de suivi/évaluation des composantes du projet, les indicateurs sectoriels déclinés dans les sections antérieures de la présente mission d'étude seront mis à contribution de façon ponctuelle et au profit des jalons des réunions et séances de travail lors des acquisitions, des réalisations et des mises en service des actifs matériels, logiciels et informationnels du présent projet.



# **ANNEXES**

- Règles de modélisation de l'existant TIC
- Photos des travaux avec les acteurs



### **REGLES DE MODELISATION DE L'EXISTANT TIC**

### Règles de la vision stratégique

### Règle 1

Un objectif stratégique ne figure qu'une seule fois dans un diagramme d'objectifs. Il est unique. Son libellé contient des « et » que lorsqu'il ne cache pas plusieurs objectifs majeurs distincts.

### Règle 2

Un objectif stratégique de niveau le plus fin doit être mesurable à l'aide d'un indicateur réaliste et significatif.

### Règles de la vision métier

### Règle 1

Les processus métier d'un organisme sont classés en trois familles :

- processus de pilotage et de supervision, appelés processus associés, dont l'objet est notamment de décrire les actions de pilotage d'un établissement de santé;
- processus de réalisation, dont l'objet est de décrire les actions opérationnelles des métiers d'un établissement de santé pour fournir les produits et services attendus;
- processus support de gestion et de mise à disposition des ressources, appelés processus support, dont l'objet est de décrire les actions d'administration et de logistique nécessaires au soutien des actions opérationnelles et de pilotage.

### Règle 2

La décomposition des processus est limitée à 3 niveaux hiérarchiques.

### Règle 3

Tout processus doit être déclenché par un ou plusieurs événements et/ou flux d'information entrant qu'il traite en totalité et doit émettre un ou plusieurs événements et/ou flux d'information sortants.

### Règle 4

Une activité peut être automatisée totalement, partiellement ou pas du tout.

### Règle 5

Toute transformation d'une donnée métier est contenue dans une activité.



### Règles de la vision fonctionnelle

### Règle 1

Un bloc fonctionnel est unique.

### Règle 2

Toute architecture fonctionnelle comporte une zone unique d'échange inter - systèmes (acquisition/restitution des flux d'information). Elle constitue la prise du système d'information.

### Règle 3

Toute donnée métier est sous la responsabilité d'un et d'un seul service fonctionnel, qui en assure l'administration, au sens C, M, S, V (création, modification, suppression, visualisation), dans la base d'information.

### Règle 4

Tout service fonctionnel désirant manipuler une donnée sous la responsabilité d'un autre service fonctionnel doit en faire la demande via une demande de service

### Règles des visions applicative et technique

Le système d'information des acteurs étant disparate au regard du caractère transversale et de synergie (fédération) des systèmes d'information des acteurs de la mission d'étude de l'existant TIC, les cartes applicative et technique (infrastructurelle) qui en découlent marquent un fort cloisonnement au sein des structures.

Aucune règle adaptée à la présente mission d'étude n'est à cet effet applicable aux visions applicative et technique, et notamment aux cartes applicative et technique qui en découlent.

Toutefois, les règles appliquées aux cibles aux niveaux applicatif et technique sont régies par les exigences en matière d'architectures de services numériques.



# **QUELQUES PHOTOS DE SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS**



























#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES ET DES PROJETS (DGPSP)

Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)

PSAC

UNITE DE COORDINATION CONTRAT N°: 031 /UC-PSAC/2018/IDA

OBJET

: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME)
POUR L'AUTONOMISATION DES SOCIETES
COOPERATIVES DE PRODUCTRICES
DE KARITE PAR LES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATIONET DE LA COMMUNICATION

# ORDRE DE SERVICE DE DEMARRAGE

Ordre de Service Nº:

La Société eTRANSFORM SARL est invitée :

OD014/PSAC/18

- à prendre les dispositions utiles pour le démarrage imminent de la mission objet dudit contrat;
- Le délai d'exécution de la présente mission est de quarante-cinq (45) jours.

Le présent ordre de service, certifié conforme la minute inscrite au registre sous le numéro OD014/PSAC/18, sera notifié à La Société eTRANSFORM SARL, demeurant à Abidjan par Monsieur Demi Mohamed.

A Abidjan, le 06 Mars 2018

Sopul au S

Le Coordonnateur du PSAC

Monsieur AGNEROH Amari Rapha

### NOTIFICATION

Ordre de Service Nº : OD014/PSAC/18 Le Mercaeix Many ..., un [2.1.]. Mana........ de l'an deux mil dix huit Je soussigné Monsieur DANON Heńri, Coordonnateur du Projet de Solutions Numériques et de Désenclavement des zones rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA) déclare avoir remis à La Société eTRANSFORM SARL, la copie certifiée conforme à l'ordre de service, en date du 06 Mars 2018, inscrite au registre sous le numéro d'ordre OD014/PSAC/18.

L'UNITE DE COORDINATION DU PSAC

Accusé réception LE CONSULTANT FIRME

> IRIE Bi Voli Thierry, M.Sc., fing. Chef d'Entreprise | CEO - Gérant eTRANSFORM SARL Tet: 23 00 25 61 / 58 73 54 72 / 01 05 48 43





N°	NOM ET PRENOM(S)	Genre H/F	STRUTURE	FONCTION	Tél. Cel. Em.	EMARGEMENT
06	Thomas Cathera Touri	H	NOCENUP/AFF	San diretain		calon gow.
07	SONGUIDA	Н	HIRAM / DRE	Chif de Service	Tél. 1022 4489 Cel. 7794 1506 Em. Kone. Songui Cyahafr	87
08	Aline Ogba	Fi	MEAPPHE	Directrica	Tél. 20217902 Cel. 07641517 Emplin 02/010/01/01	Aug
09	TAND KOVAME Sébastien	+	MINADER. DAJCCI	Chel de Service	Tél. 20210983. Cel. 08191507 Em. Minagrisa J Wahoo A	Arkm
10	Kounsio Kunassa Philippe	H	HINSESO	Coodennateur SIE	Tél. Cel. 07924334 Em. Kumasphil & Smail com	KumasPlet
11	Coldotti Lonau J-C	+}	SODETOR	CT/DG	Tél. 22 432925 Cel. 79296918; Em. abrakoffiagnal a	w X
12	BANBA Namadon	M	ANDSER	Disi	Tél. 20 22 1 67 00 Cel. 01. 03. 03. 55 Em. Landa a Offico.	en topt.
13	Silut Mekin	Н	ANMR.	Adjoint	Tél. 0754 1971. Em. filment Dyorhoo. fr.	100
14	Aret Paric France	F	PNSTEA	Consultante	Tél. 05-60-10-13 Cel. 47-26-80-27 Em. marichan canaleyabook	#

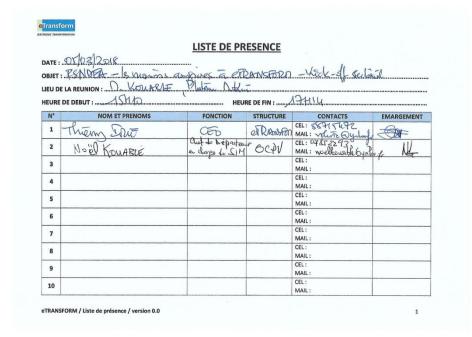
N°	NOM ET PRENOM(S)	Genre H/F	STRUTURE	FONCTION	Tél. Cel. Em.	EMARGEMENT
	OTCHONI Germaine	F	ANDE	Charges 4 Etudes	Tél. 48 81 28 11. Cel. 05 87 62 17 Em. germyethovi@g maile	om B
	KOUAKOU MARTIN	M	AGEROUTE	Transieur Transieur Routier	Tél. 2252 9300 cel. 0777 90 32 Em. martinkon akon ay	has for
	SORO Kowhonon	, M	MAADER	DSDI	Tél. 20 2 58 63. Cel. 073131 11 Em. Specificanan Office	Sarg
	BANGON HENRI	D	TILEXUP	PSNSEH	Tél. Cel. 7 685615 Em. G. davon Afekang	() () (i)
	Could by Ali P	77	DPPF BPPF	CE I.A.	Tél.	,
	Ulich 12.	H-	w BG	175	Em. Ca. Especiology Tél. OS NO 1525 Em.	Blos
	IRVE By Volethay	H	ETRON STOREN	Œ	Cel. STATELYZ Em. volume@yshoof	<b>H</b>
					Tél. Cel. Em.	
					Tél. Cel. Em.	

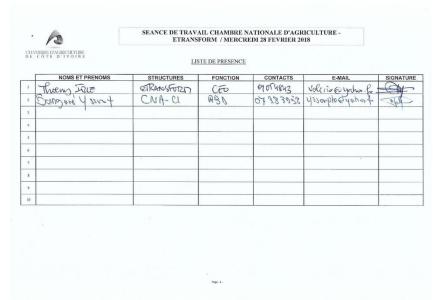


ATE BJET EU D	: 2762/2016 : KNDAA-Davim Zautsbaci De La REUNION : Matigui, "Classica", C	LISTE DE PR	tis Compentar	Majordudža liko Sagorve	t Jon h TX - Keck
EUR	E DE DEBUT : 11 H SD.	FONCTION	STRUCTURE	CONTACTS	EMARGEMENT
1	- D =	CFO-Gent	o TRANSFORT	CEL: OKTUSUS ISK PICE 72	<u></u>
2	Theory LOVE RACHEL		SCOOPS PROVI	MAIL: Wine Quely for BCEL: 47-19-92-39 MAIL: Eydie . Hamber O	shoul Lynnin
3	M GBAKAYORO Lucia	AMOUGHA		MAIL: labalcourse	.0 - tou
4	BLAH Paulino Epse Minhou		Tantie sogs		
5	EBO Nancy	Assistante	KcHibo	MAIL: Conservente de Robi	bo Bl. amail car
6	nme pokou Incieme	Presidente	-	CEL 14 7 18 20 51	A CO
7	KASSI ASSOVIE MARIA	PDG	welness	CEL: 07-30-89-13 MAIL: Rassi-assevic 63	mail con A
8	GONAIRIE EDWIGE	DG	FARM	CEL: 79-96-19-11 MAIL: Spriavredici go	Po. Co.
9	KASSI ALTOVA Clementine	204	APINOME		e & mail Com
10	Mr BANNY	PDG	MOYOFÊ	CEL: MAIL: groupedon O	PO: 40

		LISTE DE P	RESENCE		
ATE	: RADZI ZAK : RANTA - AMAMAS GOOFGA				
RIFT	. PONOTA - Ormano Contas	= +TDANSFOR	0 - Vach	11 notard	
DJ. 1	M100-7 01	F 8.	7 Nes	of the second second	
EU C	DE LA REUNION :	hasting [2] Militaritation	hr. d. XI		
EUR	E DE DEBUT : <u>ЛЦНЗ</u> О	HE	URE DE FIN :,	(H30	
N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE	CONTACTS	EMARGEMEN
1	BANBA Namadon	Disi	ANADER	CEL: 01.05.03.55 MAIL: wbanbacio CEL: 010 (4/43 MAIL: Uslorie (04 ahor)	W . 5
			Ν.	MAIL: moanbaca	James &
2	Throng Dat	000	& BANOSFOOT	MAIL: Wolding Quahons	
3	1			CEL:	7
3				MAIL:	
4				CEL:	
4				MAIL:	
5				CEL:	
3				MAIL:	
6				CEL:	
U				MAIL:	
7				CEL:	
'				MAIL:	
8				CEL:	
0				MAIL:	
9				CEL:	
3				MAIL:	
10				CEL:	
TO		1		MAIL:	









### DIAPOSITIVES DE PRESENTATION DES TENANTS ET CONTOURS DE LA MISSION D'ETUDE **AUX ACTEURS ET PARTIES PRENANTES**



#### **SOMMAIRE**

- I. Présentation du projet
- II. Méthodologie de réalisation
- III. Chronogramme de travail
- IV. Questions / réponses

### I. Présentation du projet

Dans le cadre du Projet de Solutions Numériques pour Désenclavement Numériques et l'e-Agriculture (PSNDEA) financé par la le Groupe de la Banque et initié par le Ministère en charge de l'Agriculture et le Ministère en charge des TIC, une mission a été confiée au Consultant-firme, la société eTRANSFORM, d'effectuer une étude sur l'Autonomisation des sociétés coopératives de productrices de karité par les TIC.

Cette étude de terrain achève la phase de préparation de la mise en œuvre du projet et s'appuie sur l'ensemble des travaux déjà réalisés.

#### I. Présentation du projet

Le projet PSNDEA est structuré de façon générale en trois principales composantes:

- La Composante connectivité rurale liée au désenclavement des zones rurales :
- La Composante infrastructure liée à la construction de pistes rurales :
- La Composante e-Services en charge des services numériques et TIC à délivrer aux exploitants agricoles et au reste de la chaine de valeur du secteur agricole.

La mission confiée à eTRANSFORM s'intègre dans la composante e-Services du projet PSNDEA.

### I. Présentation du projet

L'objectif principal étant de procéder à l'enrôlement des sociétés coopératives, des productrices et les parcs à karité; Ainsi que de réaliser conjointement une étude pour une autonomisation efficiente des acteurs de la filière par le moyen des TIC.

La cible finale et les principaux bénéficiaires sont les sociétés coopératives, productrices de karité, les institutions et structures techniques métiers de son écosystème.

### I. Présentation du projet

Le périmètre géographique couvre les zones de production de karité dans les régions du Boukani (Bouna), du Poro (Korhogo), du Tchologo (Ferkessédougou), de la Bagoué (Boundiali), du Kabadougou (Odienné), du Folon (Minignan), du Haut Sassandra (Daloa), de la Marahoué (Bouaflé), du Gôh (Gagnoa) et du Djiboua (Divo).

Le périmètre métier est délimité par la spéculation karité.

### II. Méthodologie de réalisation

La méthodologie proposée par eTRANSFORM est un condensé harmonieux des normes internationales (ISO, UIT, etc.) et référentiels de meilleures pratiques sectorielles (TIC, agricole, économique, juridique, sociologique, ...).

Elle se décline en cinq (05) grandes phases :

- ❖ PHASE 1 : PREPARATION ET CADRAGE
- ❖ PHASE 2 : OPERATIONS DE TERRAIN ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE
  ❖ PHASE 3 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES
- ❖ PHASE 4 : SCENARIOS ET PLANS D'AUTONOMISATION DE LA FILIERE
- PHASE 5 : ELABORATION DES RAPPORTS ET RESTITUTION DES TRAVAUX

### II. Méthodologie de réalisation

**❖ PHASE 1 : PREPARATION ET CADRAGE** 

Elle vise à rechercher l'implication effective de tous les acteurs en créant les conditions de réussite de la mission, partageant et confirmant les objectifs des travaux et en s'accordant sur les outils et méthodes.

- Le Cadrage permettra de savoir :
  - la nature des informations à collecter :
  - l'itinéraire des agents de collecte ; le mode de communication approprié pour atteindre la cible.

- La Préparation consistera en la :

   Préparation des équipements techniques

   Préparation des applications et des smartphones

   Préparation des intrants des travaux de terrain



### II. Méthodologie de réalisation

#### ❖ PHASE 2 : OPERATIONS DE TERRAIN ET DIAGNOSTIC DE LA FILIERE

Cette phase consiste notamment à cartographier les déterminants informationnel, agricole, numérique, agro économique et statistique, sociologique et technique interagissant et meublant les habitudes et pratiques agricoles des différentes zones couvertes et influencées par la filière karité..

Cette phase est meublée par plusieurs activités majeures :

- Communication et sensibilisation des acteurs;
- Déploiement des agents pour les opérations;
- Séances de travail et entretiens avec les personnes ressources;
- Travaux d'opérations de terrain de suivi.

### II. Méthodologie de réalisation

#### **❖ PHASE 3 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES**

La construction d'une base de données des acteurs de la filière et de la chaine de valeur qu'elle constitue est notamment l'issue de l'opération d'identification et de géolocalisation. Afin d'assurer la fiabilité des données collectées, un processus d'épuration sera mis en place par nos ressources.

Une présentation interactive et géo référencée des données recueillies à travers une plateforme logicielle et notamment incorporant des composantes SIG sera faite en plénière sur indication du commanditaire.

### II. Méthodologie de réalisation

#### ❖ PHASE 4 : SCENARIOS ET PLANS D'AUTONOMISATION DE LA FILIERE

A l'issue de l'état des lieux, du traitement et de l'analyse des données de terrain, les différents besoins ont été recensés en vue de leur prise en compte lors de la définition des solutions numériques à mettre en œuvre.

Une évaluation technique et financière des solutions proposées sera présentée à travers des scénarios d'implantation tendanciels, contrastés ou de compromis.

Chaque scénario sera examiné en termes d'avantages et de contraintes techniques, d'impact sur l'organisation et de coût estimé.

La Coordination du projet examinera les esquisses et choisira le scénario

### II. Méthodologie de réalisation

#### \* PHASE 5 : REDACTION DES LIVRABLES ET RAPPORTS

Au terme des investigations, des différents travaux et en fin d'étape, eTRANSFORM élaborera les livrables et rapports contractuels de la présenté étude. Il s'agira en particulier :

- Les Rapports d'étape ;
- · Le Rapport provisoire ;
- Le Rapport final.

### II. Méthodologie de réalisation

#### \* PHASE 5 : REDACTION DES LIVRABLES ET RAPPORTS

#### Rapports d'étape

Chaque étape du processus fera l'objet d'un rapport circonstancié qui sera soumis périodiquement au Commanditaire pour validation avant la mise en œuvre des étapes suivantes.

Le rapport provisoire fera l'objet d'une présentation lors d'un atelier de validation de l'opération qui sera organisé par le commanditaire tout comme il est stipulé dans les termes de références.

### Rapport final d'exécution du projet

Au terme du projet, un rapport final sera soumis au Commanditaire après les phases de traitement, d'analyse des données, de modélisation et de plan d'autonomisation de la filière.

III. Chronogramme de travail



### IV. Questions / Réponses

Merci de votre aimable attention !



# PHOTOS DES TRAVAUX AVEC LES ACTEURS EN ZONE DE PROJET





















ENROLEMENT DES OPA DE KARITE A KORHOGO











# VISITES DE TERRAINS DANS LES REGIONS DU NORD (CHAMPS, VILLAGE, COOP)











ENROLEMENT DES OPA DE KARITE A BOUNDIALI









ENROLEMENT DES OPA DE KARITE A BOUNA



**ENROLEMENT DES SOCIETES COOPERATIVES A FERKE** 





LA PEPINIERE A KARITE DE L'UNIVERSITE PELEFORO GBON COULIBALY DE KORHOGO







LA PEPINIERE A KARITE DE L'UNIVERSITE PELEFORO GBON COULIBALY DE KORHOGO







RENCONTRE DES OPA DE BNCIK ET DE FIKACI A BOUNA



ENROLEMENT DES PARC A KARITE AVEC DES DRONES (FERKE)







SEANCES DE TRAVAIL AVEC LE RIKA





LES MEILLEURES PRATIQUES DE PRODUCTION DE LA NOIX DE KARITE